

LC/L.2790

C.2

Le CELADE et la coopération française: une synergie féconde

Contributions à la
connaissance sociodémographique
de l'Amérique latine et des Caraïbes



NATIONS UNIES



2007

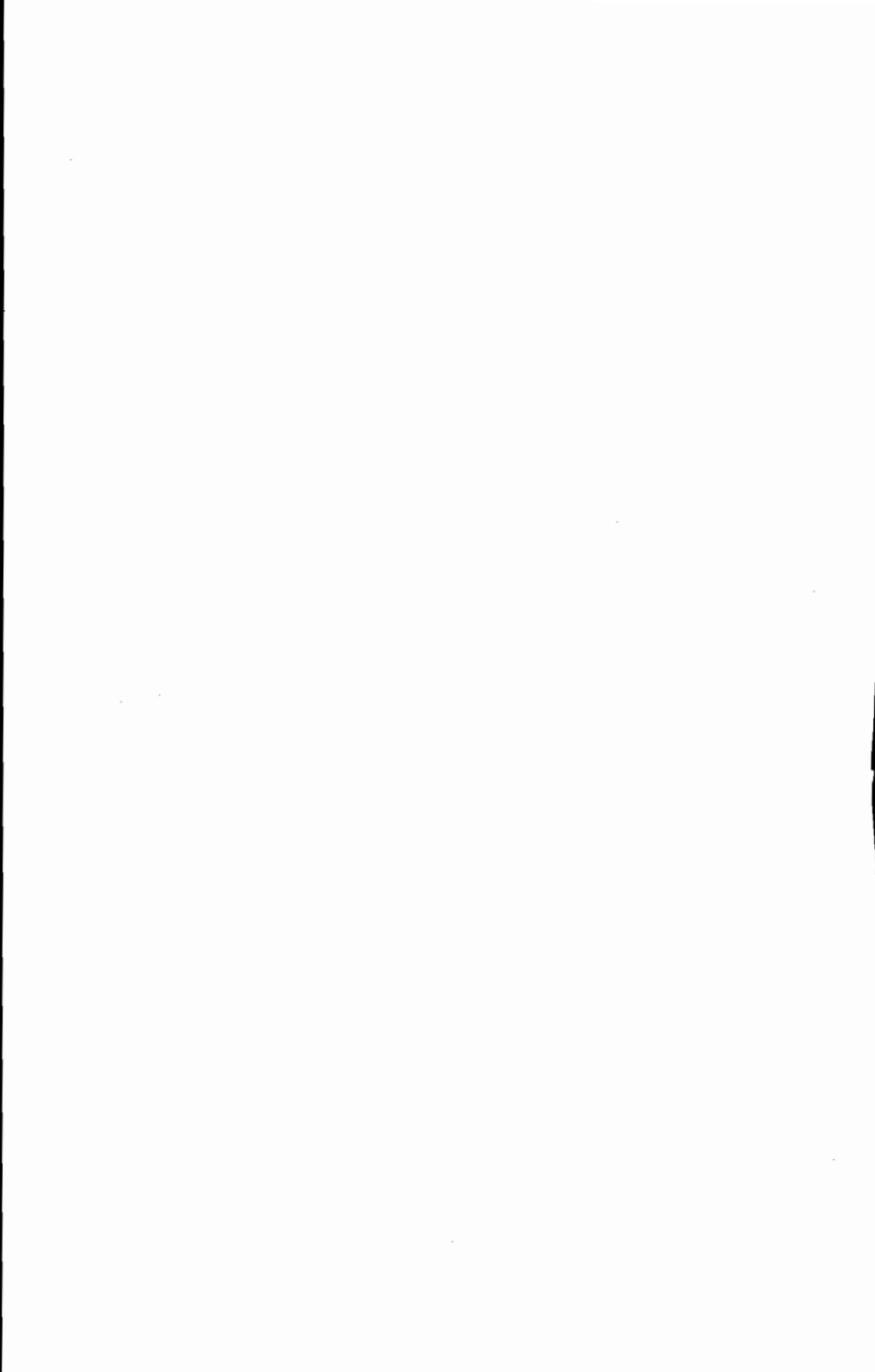


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET EUROPÉENNES







LC/L.2790/c.2

Le CELADE et la coopération française: une synergie féconde



Contributions à la
connaissance sociodémographique
de l'Amérique latine et des Caraïbes



147367

Cette publication a été réalisée avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et européennes français, dans le cadre du projet de coopération entre le Centre latino-américain et des Caraïbes de démographie (CELADE) – Division de la population de la CEPALC et le gouvernement français: "Cinquantième anniversaire du CELADE".

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation. Elles n'engagent aucunement ni le CELADE ni le ministère des Affaires étrangères et européennes français.

Índice

Avant-propos

Le CELADE et la coopération française: une synergie féconde
Contributions à la connaissance sociodémographique
de l'Amérique latine et des Caraïbes

Dirk Jaspers-Faijer et Jean-Claude Reith..... 9

Les secteurs en retard dans la transition de la fécondité en Amérique latine

<i>Susana Schkolnik et Juan Chackiel</i>	23
I. Introduction	24
II. Transition démographique et de la fécondité en Amérique latine	26
III. Transition de la fécondité dans les groupes en retard	29
IV. Contribution des groupes en retard à la transition démographique nationale	36
V. Déterminants proches de la fécondité	44
VI. Conclusions	55
Bibliographie	56

Les unions conjugales en Amérique latine: transformations dans un contexte d'inégalité sociale et de genre

<i>Brígida García et Olga Rojas</i>	59
Résumé	59
I. Introduction	60
II. Qu'appelle-t-on la deuxième transition démographique?	61
III. Tendances récentes de la formation et de la dissolution des unions conjugales en Amérique latine	64
IV. Envergure et signification des changements dans différents pays et secteurs sociaux	71
V. Transitions démographiques et familiales en Amérique latine: débat et considérations finales	78

Bibliographie	82
Espérance de vie et dynamique des sociétés	
<i>Jacques Véron</i>	89
Résumé	89
Introduction	90
I. La durée de vie, problématique individuelle et collective	90
II. Quantité de vie et qualité de vie: quelles options faut-il assumer?	92
III. Les "vieux" d'hier et de demain.....	93
IV. Inégalités entre les sexes	94
V. Générations: différences et équité	95
VI. Une division du travail ou de l'activité?.....	96
VII. État, famille et individu	98
VIII. Sociologie et psychologie de l'âge	99
IX. Une société intergénérationnelle	100
Bibliographie	101
Changements de la structure par âges de la population, transferts intergénérationnels et protection sociale en Amérique latine	
<i>Andras Uthoff, Jorge Bravo, Cecilia Vera et Nora Ruedi</i>	103
Résumé	103
Introduction	104
I. Dynamique démographique, marché du travail et écart de financement de la dépense sociale	105
A. L'indicateur de dépendance	105
B. Dépendance et écarts de protection sociale selon le niveau de développement	112
II. Transferts intergénérationnels en Amérique latine: ampleurs, signification économique et de politique	116
A. Dépenses et transferts publics.....	119
B. Comptabilité générationnelle dans quelques pays d'Amérique latine	122
C. Transferts privés	126
D. Effet des transferts sur la pauvreté.....	129
E. Observations finales.....	132
Bibliographie	133

Amérique latine, population autochtone: profil
sociodémographique dans le cadre de la Conférence
Internationale sur la Population et le développement
et les objectifs du Millénaire

<i>Fabiana Del Popolo et Ana María Oyarce</i>	137
Introduction	137
I. Justification et objectifs	138
II. Considéranrs théoriques et méthodologiques	139
A. Discrimination, peuples autochtones et interculturalité	139
B. Les conférences internationales et les droits des peuples autochtones	140
III. Identification de la population autochtone dans les pays de la région	143
A. Définitions censuelles: panorama régional	143
B. Critères utilisés dans les pays étudiés	144
IV. Profil démographique	145
A. Taille et distribution territoriale de la population autochtone selon les recensements de l'année 2000	145
B. La transition démographique: retard ou patron différent?	148
V. La santé et l'éducation à la lumière des accords internationaux	155
A. Santé maternelle et infantile	156
B. Éducation	160
VI. Conclusions	165
Bibliographie	168
Annexe	173

Analyse individuelle et contextuelle dans l'identification des
populations indigènes (Mexique, 1990-2000)

<i>Daniel Delaunay</i>	177
Introduction	177
I. Comment décrire la population indigène?	178
II. L'analyse statistique: un instrument de politique sociale?	184
III. Définitions territoriales et individuelles: une analyse à niveaux multiples indispensable	187
IV. Conclusions	192
Bibliographie	193



Avant-propos

Le CELADE et la coopération française: une synergie féconde

Contributions à la connaissance sociodémographique de l'Amérique latine et des Caraïbes

Cette publication présente au moins deux spécificités: elle est le fruit d'un travail de collaboration et elle s'inscrit dans le cadre d'une commémoration. En premier lieu, il s'agit d'un recueil d'importantes contributions résultant de projets récemment menés à bien en commun par le Centre latino-américain et des Caraïbes de démographie (CELADE) - Division de population de la CEPALC et la Coopération française. En second lieu, ce document s'inscrit dans le cadre de la commémoration des 50 ans d'existence du CELADE. Ce Centre a été créé par une décision du Conseil économique et social des Nations Unies visant à encourager la réalisation systématique d'études sur les variables démographiques dans les pays en développement; ses activités de formation, de recherche et d'assistance technique dans la région se sont traduites par une connaissance plus approfondie de la situation sociodémographique.

Depuis sa création en 1957, le CELADE s'est largement inspiré de la tradition française en matière de démographie, comme le démontre la participation fondamentale de l'éminent démographe français Léon Tabah dans sa première équipe de travail. L'un des objectifs du Centre a été la formation de techniciens et de professionnels de la région au développement et à l'application de l'analyse démographique ainsi que son incorporation à la prise de décision concernant les politiques et les programmes de développement économique et social. Il a également encouragé l'élaboration de cadres conceptuels et de recherche appliquée en matière de population et de développement adaptés aux réalités et aux priorités des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Finalement, la mise en place de bases de données ainsi que l'élaboration de méthodologies et de techniques démographiques

uniformes ont permis d'améliorer l'information dans les pays de la région et d'en assurer la comparabilité. Le Centre a ainsi contribué, par la prestation d'assistance technique aux pays de la région, au progrès des connaissances relatives à la situation sociodémographique et à leur prise en considération dans la planification et l'élaboration de politiques publiques. Depuis les années 70, le CELADE fonctionne comme organisme à part entière au sein du système de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et constitue actuellement la Division de population de cette Commission régionale des Nations Unies.

Depuis près de 25 ans, le Centre a bénéficié de la coopération du gouvernement français; en effet, la coopération française, aussi bien sur le plan financier qu'intellectuel, a été particulièrement présente dans ses activités et ses projets. Vers le milieu des années 80, a démarré l'exécution, en phases successives, du programme de collaboration avec l'Institut international d'administration publique (IIAP), dans lequel le Centre population et développement (CEPED) a constitué une contrepartie particulièrement active et féconde sur le plan intellectuel. Le CEPED regroupe plusieurs institutions françaises concernées par les questions de population telles que l'Institut national d'études démographiques (INED), l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et le Centre de recherche en démographie de l'Université Paris V. Dans le cadre d'une intense activité de collaboration scientifique, ont été élaborés et mis en œuvre divers projets ainsi que des programmes de formation et d'échanges de chercheurs qui ont contribué à doter l'analyse sociodémographique de l'Amérique latine et des Caraïbes de nouveaux contenus et de nouvelles méthodologies. Une synergie féconde est ainsi née sur la base d'échanges d'expériences, de la réalisation de séminaires, d'ateliers et de projets et des apprentissages communs qui en découlent.

Au XXe siècle, la démographie française s'est située à l'avant-garde de la connaissance sociodémographique internationale avec des oeuvres prestigieuses telles que la "Théorie générale de la population", d'Alfred Sauvy, publiée au début des années 1950. Le fait que le siège de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, principale institution professionnelle regroupant les chercheurs en population de différents pays et régions, fonctionne actuellement dans des bureaux de l'Institut national d'études démographiques à Paris n'est pas étranger à cette importante contribution. La coopération française et le CELADE ont trouvé un vaste champ d'action commun qui a permis à la région de se nourrir de la notable tradition française en matière démographique et des contributions de la communauté intellectuelle de démographes de renom

existant en France. Un rapport étroit s'est donc installé entre le CELADE et la France, bien avant la mise en place de programmes de coopération, comme l'illustre le séjour réalisé au CELADE par le démographe français Roland Pressat, auteur du classique "L'analyse démographique". Le lancement formel d'un programme de coopération avec la France a impliqué une vaste action au service du développement qui a concerné à la fois le gouvernement et la société et joué un rôle déterminant en matière d'éducation et de recherche scientifique. Pour le gouvernement français, l'établissement de liens avec un organisme à forte vocation régionale appartenant au système des Nations Unies et oeuvrant dans le monde en développement vient renforcer l'orientation multilatérale et de soutien au développement économique et social de sa politique de coopération internationale. Le contexte socio-économique de cette coopération a été marqué par les retombées de la grave crise des années 80 et par les politiques d'ajustement structurel mises en oeuvre dans la région dont le coût a été très élevé en termes de pauvreté et d'exclusion de vastes segments de la population.

Dans ce contexte, l'action du CELADE a été centrée sur les différentes variables de la dimension démographique dans le cadre de la stratégie définie par la CEPALC comme la "transformation productive avec équité". Conformément à ces orientations, le programme de collaboration avec la France mettait l'accent sur l'analyse de questions spécifiques susceptibles de contribuer à l'élaboration de politiques sociales de réduction de la pauvreté et à la promotion de politiques décentralisées de planification du développement économique et social. La réalisation de nombreux séminaires et ateliers ainsi que l'exécution de projets de recherche ont été l'occasion d'analyser les rapports existant entre la population et l'environnement et de mettre au point des techniques capables de produire et de gérer une information sociodémographique désagrégée du point de vue géographique. Le but de ces activités était notamment de fournir une information adéquate pour la planification économique et sociale dans le cadre de la stratégie de promotion de la décentralisation de la gestion et de la prise de décision prônée par la CEPALC. Par ailleurs, les activités menées conjointement ont essentiellement visé la problématique de la réduction de la pauvreté; il a fallu, pour ce faire, étudier des indicateurs et des instruments de collecte d'informations permettant de mesurer les besoins de base non satisfaits. Dans le même temps, des experts français et du CELADE ont participé à différents séminaires relatifs aux effets des programmes d'ajustement structurel sur les dynamiques démographiques, ainsi que sur le rapport existant entre les questions de population et la

pauvreté dans la formulation et l'application des politiques sociales. Dans ce même ordre d'idées, des séminaires ont été organisés sur le thème de la population et de l'équité dans le but d'identifier des indicateurs sociodémographiques appropriés à la mise au point d'un agenda social qui réponde à la nécessité de combattre les inégalités en termes d'accès à la santé, à l'éducation, à l'emploi et à la sécurité sociale.

À un moment où le rythme de la transition démographique s'accélère dans l'ensemble de la région, avec un fléchissement de la mortalité et de la fécondité, l'action conjointe est axée sur les nouvelles facettes de la dynamique démographique. À cet égard, la coopération française a apporté son soutien à l'étude du comportement et de l'évolution future des taux de mortalité et la transition épidémiologique y afférente, ou encore des tendances actuelles en matière de fécondité et leurs effets socio-économiques. Du point de vue des composantes démographiques, plusieurs séminaires ont abordé, entre autres, le thème de la mortalité. Ces rencontres ont permis, d'une part, d'analyser les causes de la mortalité ainsi que la prévention de la mortalité adulte dans les pays en développement et, d'autre part, d'étudier les tendances passées, la situation actuelle et les projections à moyen et à long terme de la mortalité, de même que ses conséquences en matière de population dans les pays développés et en développement. L'expert français Nicolas Brouard a notamment apporté une contribution précieuse à propos d'un thème émergent tel que l'impact démographique d'une cause de mortalité comme le VIH/SIDA. Différents échanges d'informations et de perspectives théoriques et méthodologiques ont également eu lieu concernant la collecte de données relatives aux migrations. Plusieurs chercheurs du CELADE ont participé à un symposium portant sur la problématique des migrations internationales de scientifiques, vu l'importance que présente, pour les pays de la région, le départ d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Dans ce domaine, le CELADE a pu bénéficier des contributions d'experts français comme Michel Picouet dans la réalisation de plusieurs projets et activités, dont un séminaire sur les migrations frontalières et l'intégration régionale, qui ont ensuite donné lieu à la prestation d'une assistance technique dans le cadre du processus d'intégration du Mercosur.

La collaboration scientifique avec le Centre population et développement s'est révélée très productive et s'est notamment matérialisée par la visite au CELADE de professionnels français, entre autres Jean Bourgeois-Pichat, Georges Tapinos et Jacques Vallin et leurs contributions au développement de la démographie en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Centre d'études démographiques urbaines et environnementales

(CEDUA) du Colegio de Mexico vient de rééditer une série de travaux de Bourgeois-Pichat publiés par le CELADE, ce qui témoigne de la qualité des contributions intellectuelles nées de cette relation avec la France. Le programme de collaboration entre l'Institut international d'administration publique et le CELADE a permis d'enrichir la connaissance de la discipline moyennant l'accès aux débats théoriques, à la recherche appliquée et à des propositions méthodologiques actualisées. Un apport particulièrement précieux en ce sens a été la publication d'études réalisées conjointement telles que "Les nouvelles frontières de la démographie" de Bourgeois-Pichat et la traduction d'ouvrages tels que "La démographie" de Vallin. Les travaux ont également porté sur l'étude de certaines questions émergentes en matière de population et de développement dans la région et ont introduit des approches novatrices sur le processus de vieillissement de la population, notamment grâce à la contribution de Jean-Claude Chesnais, dont le CELADE a publié "Le processus de vieillissement de la population", et sur la situation de groupes spécifiques de la population, un domaine dans lequel la contribution d'André Quesnel à propos des communautés indigènes s'est avérée déterminante. Dans ce dernier cas, l'accent a été mis sur l'utilisation de nouvelles méthodologies qualitatives pour analyser les questions de population et, concrètement, les possibilités d'appliquer une perspective anthropologique à l'étude de groupes spécifiques de population. Ces apports théoriques ont contribué à définir le rôle du CELADE; d'une manière générale, ces sphères thématiques ont toujours été présentes dans les activités du Centre mais elles prennent un nouvel élan à l'aube de ce nouveau siècle dans le cadre des projets menés à bien avec la coopération française.

En 2002, le gouvernement français a créé un fonds fiduciaire d'affectation spéciale d'expertise, d'étude et de formation, mis à la disposition de la CEPALC pour financer les engagements spécifiques de coopération qui se reflètent dans les principales orientations du programme d'activités annuel mené à bien avec les différentes divisions et unités de la CEPALC. Celui-ci est exécuté sous la supervision de la Délégation régionale de coopération pour le Cône sud et le Brésil de l'Ambassade de France au Chili. Cette nouvelle modalité de coopération obéit au fait que la CEPALC adopte de plus en plus une approche multisectorielle et pluriannuelle dans la mise en oeuvre de ses programmes de coopération avec les différents donateurs, et ce, dans un souci d'accroître l'efficacité et la cohérence des activités de coopération conformément au processus de réforme des Nations Unies amorcé depuis plus d'une décennie par le Secrétariat général. À partir de 2003, ce nouvel environnement contribue

à revitaliser la synergie qui existait entre le CELADE et la coopération française. Il s'agit d'une relation marquée par la continuité, qui s'est construite sur la base de contributions réciproques, comme le démontre le grand nombre de séjours effectués en France par des chercheurs du CELADE, ainsi que les stages réalisés par des experts français au Centre. Cette reconnaissance mutuelle s'est également traduite par l'invitation faite au CELADE de publier une présentation exhaustive de la situation de la démographie en Amérique latine et dans les Caraïbes dans la prestigieuse revue "Population" de l'Institut national d'études démographiques.

Au cours de ces dernières années, quatre projets et diverses activités ont été menés à bien en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et la communauté universitaire française. Ces initiatives visent à développer la connaissance des questions de démographie régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes, non seulement dans les domaines démographiques traditionnels mais également à propos de certaines questions émergentes en matière de population et de développement. Les contributions présentées ici illustrent quelques-uns des résultats issus de ces projets et représentent de façon équilibrée les apports de chercheurs français et latino-américains qui se sont enrichis mutuellement tout au long du processus. La description du contenu de chacun de ces projets sert de présentation aux contributions qui ont été choisies pour cette publication commémorative.

Vu sa responsabilité dans le suivi des tendances démographiques dans les pays de la région, l'une des priorités du CELADE en matière de recherche est d'appréhender les facteurs qui interviennent dans l'évolution des tendances de la fécondité en Amérique latine et dans les Caraïbes. La fécondité est, parmi les différentes variables qui ont une incidence sur la dynamique démographique, celle qui pèse le plus dans les changements observés dans la population; elle constitue donc un facteur significatif du processus de transition démographique à l'échelon régional et mondial. Ces thèmes fondamentaux de la démographie classique constituent le coeur du premier projet de la nouvelle étape de collaboration avec la coopération française. Avec le parrainage du gouvernement français et la collaboration du Centre de recherche populations et sociétés de l'Université Paris X - Nanterre, un séminaire a été organisé sur le thème "La fécondité en Amérique latine: transition ou révolution?" dont les résultats ont été recueillis dans une publication portant le même titre. Ce séminaire a constitué une instance d'analyse et d'échange d'expériences et de connaissances sur la question de la baisse de la fécondité, sur les facteurs déterminants de ce phénomène et ses effets sur le développement

économique et social, du point de vue de pays se trouvant à différents niveaux de développement et à différents stades de la courbe descendante de la fécondité.

La publication "La fécondité en Amérique latine: transition ou révolution?" commence par deux contributions qui donnent une vision générale de la situation et des tendances de la fécondité. La première dresse un bilan mondial et compare l'évolution du taux global de fécondité entre différentes régions tandis que la deuxième aborde l'évolution des taux de fécondité en Amérique latine et dans les Caraïbes et fait ressortir les continuités et les différences de la courbe de la transition démographique dans les pays de la région. La contribution de Susana Schkolnik et Juan Chackiel confirme cette approche de l'hétérogénéité entre les pays et y ajoute une vision du comportement démographique différentiel des divers secteurs ou zones de résidence. C'est pourquoi cette étude prête une attention spéciale aux tendances démographiques des groupes défavorisés, c'est-à-dire des couches sociales les plus basses, qui vivent dans la pauvreté et se caractérisent par un niveau de scolarisation moindre; les auteurs y analysent les principaux facteurs qui interviennent dans leurs processus de transition démographique. Cette publication contient en outre des articles qui décrivent les principales caractéristiques des différents facteurs qui influent sur la fécondité, qu'ils soient contextuels ou proches (nuptialité, contraception, avortement, allaitement maternel). D'autres présentations mettent l'accent sur l'évaluation et l'analyse empirique du comportement de certains de ces facteurs contextuels déterminants, notamment économiques, culturels ou géographiques et des facteurs déterminants proches (ou intermédiaires). L'experte française Maria Eugenia Cosío Zavala s'est, quant à elle, penchée sur un autre type de facteurs déterminants "non conventionnels", en l'occurrence les transformations du système de genre. Brígida García et Olga Rojas présentent une contribution qui, dans la ligne de la tradition démographique française, analyse les tendances qui caractérisent la formation et la dissolution des unions conjugales dans différents pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Cette étude se situe dans le contexte des inégalités sociales et de genre qui caractérisent la région et se présente comme une réflexion sur l'impact des changements intervenus dans la nuptialité sur les transformations familiales; de même, elle pose une série de questions sur la pertinence de la notion de deuxième transition démographique pour expliquer la situation sociale et de population de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le concept de transition démographique a été, d'emblée, associé à l'intérêt intellectuel d'établir les rapports entre la dynamique démographique et un ensemble corrélatif de changements sociaux et économiques. À cet égard, il est admis que la transition s'est effectuée dans le contexte des transformations économiques et sociales enregistrées dans la région au cours des dernières décennies; celles-ci ont ensuite entraîné différentes modifications des structures démographiques et sociales. Les principales conséquences des changements de la fécondité analysées dans ces études concernent notamment l'activité économique féminine et son incidence sur la taille et la structure des familles. Finalement, un autre sujet abordé a été l'impact de la baisse de la fécondité sur le processus de vieillissement de la population, phénomène qui touche de plus en plus les pays en développement et en particulier les pays de la région. Il est possible de dégager ainsi certaines tendances de la structure de la population qui ont une incidence croissante sur la formulation des politiques et des programmes publics, ainsi que sur l'affectation de ressources à l'intervention sociale dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La préoccupation suscitée par les effets éventuels, immédiats ou dans l'avenir proche, de ces changements démographiques sur les systèmes de sécurité sociale dans la région et d'autres instruments de protection sociale des individus et aux différents stades du cycle de vie a donné lieu à un nouveau projet de coopération. Avec le soutien du gouvernement français et la participation d'experts français et latino-américains, un atelier a été organisé en 2005 sur le thème des transformations démographiques, des transferts intergénérationnels et de la protection sociale en Amérique latine.

Ce séminaire a été consacré à l'étude des répercussions, en termes d'équité intergénérationnelle, pouvant dériver du phénomène de vieillissement de la population ainsi que des modifications de la taille et de la structure familiale dans la région. Il a notamment été question des effets du vieillissement sur les mécanismes de financement de la protection sociale relevant de l'État, de la famille et du marché, ainsi que du fardeau grandissant que ce phénomène implique pour les personnes actives. Parmi les articles publiés dans la revue *Notas de población* n° 80, nous avons repris celui d'Andras Uthoff, Jorge Bravo, Cecilia Vera et Nora Ruedi qui met en évidence les rapports entre les tendances démographiques et le degré de formalité du marché du travail. Cette analyse permet de mesurer l'effectivité des systèmes de protection sociale et leur viabilité financière, ainsi que les transferts publics et privés et leurs effets sur l'équité intergénérationnelle. Une autre étude intéressante est celle des chercheurs français François-Charles Wolff et Claudine Attias-Donfut sur le soutien

financier apporté par les parents à leurs enfants adultes pour l'achat de leur logement. Contrairement à la plupart des autres contributions, il s'agit ici d'un cas de transfert intergénérationnel descendant analysé sur la base de données recueillies en France mais qui illustre bien un phénomène auquel il convient de prêter une attention particulière en Amérique latine où les réseaux familiaux de protection sociale, bien que dotés de caractéristiques propres, jouent également un rôle significatif. Quoi qu'il en soit, l'allongement de l'espérance de vie a un effet décisif sur la dynamique des sociétés; cet effet a été décrit par l'expert français Jacques Véron de l'Institut national d'études démographiques qui propose, dans l'étude reprise dans la présente publication, une interprétation de ces transformations qui tient particulièrement compte des équilibres entre les générations. Il propose l'existence d'un "système de générations", plutôt que des tranches d'âge isolées, au sein duquel prédomine la solidarité intergénérationnelle et dont l'objectif social est d'assurer une bonne qualité de vie.

L'intérêt intellectuel des études du CELADE ne se limite pas aux composantes classiques de la démographie et à l'analyse des transformations démographiques que connaissent actuellement les sociétés de l'ensemble de la région. L'action du Centre a également porté sur certains thèmes émergents dans le domaine des études de la population, comme, par exemple, la visibilité acquise par certains groupes naguère marginalisés au sein des sociétés nationales. Tel est le cas des populations indigènes qui, grâce à leur mobilisation en faveur de la reconnaissance de leurs droits humains et collectifs, sont devenues, à partir des années 80, des acteurs sociaux et politiques particulièrement actifs sur la scène nationale et régionale. Ces groupes ont réussi à modifier les rapports qu'ils entretenaient avec les États d'Amérique latine moyennant l'incorporation de plusieurs instruments juridiques qui reconnaissent le caractère pluriethnique et multiculturel des sociétés nationales. Ils sont également parvenus à faire inscrire la situation des populations indigènes et d'autres groupes ethniques sur l'agenda international et donc au programme des grandes conférences convoquées par les Nations Unies et dans les plans d'action qui en émanent, y compris dans les objectifs du Millénaire pour le développement. D'où une nécessité accrue, pour les États et les populations indigènes, d'une information pertinente et d'une méthodologie statistique appropriée pour élaborer, appliquer et évaluer des programmes et des politiques susceptibles de garantir de façon efficace l'exercice des droits des populations indigènes.

Afin d'être en mesure d'offrir un appui technique aux pays de la région et d'enrichir les connaissances sociodémographiques relatives aux populations indigènes et à d'autres minorités ethniques, le CELADE et le Fonds pour le développement des peuples indigènes d'Amérique latine et des Caraïbes ont organisé le séminaire international "Peuples indigènes et d'ascendance africaine d'Amérique latine et des Caraïbes: pertinence de l'information sociodémographique pour la formulation de politiques et de programmes". Ce projet a bénéficié de l'appui du Centre population et développement (CEPED) et de la collaboration du gouvernement français, ainsi que du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Cette rencontre a été l'occasion d'échanger des expériences, des apprentissages et des informations qui ont contribué à actualiser l'état des connaissances sur le sujet, les dimensions et les caractéristiques sociodémographiques des populations indigènes et d'ascendance africaine de la région, et d'analyser les aspects conceptuels et méthodologiques des études réalisées sur les populations indigènes. Il s'agit, en ce sens, de donner une visibilité à la problématique de groupes sociaux particulièrement vulnérables dont les niveaux de vie restent, comme les études le font apparaître régulièrement, inférieurs aux moyennes nationales en termes d'indicateurs de mortalité, d'espérance de vie, d'enseignement formel et de conditions socio-économiques en général. Il convient de faire remarquer que si ces inégalités sociales reflètent la discrimination structurelle séculaire qui touche ces populations, elles révèlent aussi les différences qui tiennent à la cosmovision et aux traits culturels qui caractérisent leur identité. Il s'agit donc, comme l'a indiqué André Quesnel lors de l'inauguration du séminaire, de "distinguer socialement sans discrimination", ce qui en termes plus opérationnels, implique la mise en oeuvre de politiques sociales culturellement pertinentes, respectueuses de l'identité, dans le cadre d'une approche interculturelle.

Le but de ce projet était de satisfaire une demande croissante de la part des populations indigènes d'une information fiable, actualisée et culturellement pertinente permettant un suivi de leurs conditions de vie et l'application de politiques sociales appropriées. Pour ce faire, les contributions ont mis l'accent sur l'identification et l'analyse des facteurs sociodémographiques différentiels ainsi que sur les brèches ethniques et de genre qui touchent les populations indigènes et d'ascendance africaine et qui entravent, entre autres, leur accès à la santé et à l'éducation. L'analyse de leur profil sociodémographique réalisée par Fabiana Del Popolo et Ana María Oyarce, qui fait partie de la présente publication, permet d'observer qu'au-delà de l'importante hétérogénéité qui caractérise les populations

indigènes, leur dynamique démographique fait apparaître un taux plus élevé de fécondité et de mortalité, ainsi que l'existence de groupes d'âges plus jeunes, par rapport à la population non indigène. Par ailleurs, la dynamique du processus de vieillissement de la population indigène n'est pas la même que celle des sociétés nationales et, dans ces populations, la construction sociale de la vieillesse présente des caractéristiques culturelles différenciées.

À cet égard, il s'avère indispensable, comme pour les demandes différenciées en matière de services sociaux, de prendre en considération ce type de spécificités culturelles dans la mise au point des politiques publiques. Selon les conclusions de l'étude, cette situation explique pourquoi la réalisation des objectifs prévus dans les accords internationaux tels que ceux issus de la Conférence internationale sur la population et le développement et de la Déclaration du Millénaire est encore plus éloignée dans le cas des populations indigènes. Il faudrait, pour atteindre ces objectifs, introduire une perspective interculturelle qui implique, quant à elle, de déterminer les aspects de base à prendre en compte pour définir un "groupe ethnique" ou une "population indigène" et d'élaborer des méthodologies applicables à l'information statistique relative à ces groupes. La dernière contribution choisie est une étude de l'expert français Daniel Delaunay qui propose une approche appliquée de l'utilisation des instruments statistiques comme outils au service de la politique sociale, sur la base d'une dynamique participative des populations à l'élaboration de ces politiques, en l'occurrence des populations indigènes mexicaines, afin de pouvoir confronter la discrimination économique dont ils font l'objet.

Pour assurer la continuité des activités entreprises en coopération avec le gouvernement français en ce qui concerne les populations indigènes, un nouveau projet a été lancé en 2006 et est actuellement en cours d'exécution dans le but de systématiser les avancées et les contraintes en matière de politiques et de programmes publics ciblés sur les populations indigènes. Ce projet intitulé "Avancées en matière de politiques et de programmes ciblés sur les populations indigènes de l'Amérique latine depuis la mise en oeuvre de la décennie internationale" consiste à envisager les questions de population du point de vue des droits des populations indigènes et à examiner dans quelle mesure les politiques mises en oeuvre contribuent au respect de ces droits. Dans le cadre de ce travail conjoint, un séminaire a été organisé en juin 2007 pour analyser le degré d'avancement des politiques et des programmes de santé ciblés sur les populations indigènes de la région. Ce séminaire a donné lieu à un échange fécond d'expériences, d'idées et de propositions entre experts indigènes et non indigènes; il a également

permis d'identifier des exemples de bonne pratique à l'échelon régional et d'évaluer le degré de participation des communautés indigènes à ces politiques. Les enseignements tirés de ce séminaire et les expériences acquises durant toute la durée du projet devraient se traduire par des recommandations visant à améliorer les programmes et les politiques ciblés sur les populations indigènes grâce à la connaissance et la diffusion des meilleures pratiques dans ce domaine.

Ce quart de siècle de collaboration entre le CELADE et la coopération française ainsi que la présentation de quelques-unes des principales contributions résultant de projets récents permettent d'apprécier la fécondité d'une synergie qui s'est traduite par une amélioration constante de la connaissance sociodémographique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Dans un contexte historique marqué par de profonds changements et des tendances démographiques en constante évolution, aussi bien à l'échelon mondial que régional, et par l'émergence de nouvelles problématiques dans le domaine de la population et du développement, le perfectionnement des connaissances sur les principales variables et dimensions sociodémographiques constitue un "bien public" dont l'importance est considérable dans la promotion du développement économique et social de la région. Cet itinéraire fécond de collaboration avec la France, qui est à l'origine d'un savoir d'excellence dont l'application permet d'améliorer l'élaboration et l'exécution des politiques publiques dans les différents pays, a conduit à la production de "biens publics" à l'échelle régionale qui ont pour but de répondre à une demande sociale et de procurer des bénéfices accessibles à tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

À la lumière de tout ce qui précède, nous ne pouvons que nous féliciter de cette publication, élaborée une fois encore en collaboration avec la coopération française, qui est le reflet de l'évolution extrêmement positive du travail réalisé en commun et qui en présente certains des produits intellectuels les plus notables. Il s'agit, dans le même temps, de recueillir un matériel particulièrement utile pour mieux appréhender et proposer en pleine connaissance de cause des politiques ciblées sur les principales réalités sociodémographiques de l'Amérique latine et des Caraïbes. C'est pourquoi le présent ouvrage nous semble particulièrement approprié pour commémorer le cinquantième anniversaire d'une institution qui se consacre à la recherche, à la formation et la coopération technique en matière de politiques publiques. Cette commémoration constitue également l'occasion de mettre en exergue les effets synergiques d'une coopération de longue date et de montrer les fruits de cette collaboration

féconde. Finalement, ce document est une invitation à persévérer sur la voie de la collaboration et de l'apprentissage mutuel entre le CELADE et la coopération française afin d'en multiplier les bénéfices et, de ce fait, de contribuer au développement de la connaissance sociodémographique de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Dirk Jaspers-Faijer

Directeur, Centre latino-américain
et des Caraïbes de démographie
(CELADE) -Division de population
de la CEPALC

Jean-Claude Reith

Conseiller régional
de coopération
pour le Cône sud
et le Brésil



Les secteurs en retard dans la transition de la fécondité en Amérique latine¹

Susana Schkolnik²

Juan Chackiel

Les changements démographiques en Amérique latine résultent du comportement des couches moyennes et supérieures. Vu le niveau relativement bas de la fécondité et de la mortalité dans ces groupes, les changements futurs seront sans doute liés principalement au comportement des secteurs en retard. Ce document analyse la contribution à la baisse de la fécondité des groupes en retard, en faisant la distinction entre "l'effet de distribution" et "l'effet de taux". Dans les secteurs retardataires, le nombre d'enfants désiré est inférieur au nombre observé, le mariage précoce subsiste et le recours aux moyens de contraception modernes est limité. Malgré cela, ces groupes s'intègrent dans la transition démographique. Récemment, plusieurs pays ont enregistré des baisses dues à la contribution des femmes ayant un faible niveau d'instruction: dans les pays à transition démographique en retard, le comportement est hétérogène, tandis que dans les pays à transition avancée, la plus grande contribution est apportée par les femmes ayant une éducation primaire.

¹ Cet article est une actualisation du document "América Latina, la transición demográfica en sectores rezagados" présenté par les auteurs lors de la Conférence Internationale sur la population (Beijing, 1997) de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population. Pour une version plus détaillée, voir Schkolnik et Chackiel (1998).

² Susana Schkolnik, responsable de la section Démographie, susanase@vtr.net, CELADE/Division de population, CEPALC.
Juan Chackiel, consultant, chackiel@hotmail.com. CELADE/Division de population, CEPALC.

I. Introduction

Les spécialistes des thèmes de la population s'accordent à dire que l'on ne peut se limiter à la transition, qui décrit les changements des composantes d'une population, mais qu'il convient de parler des transitions, ce qui vaut aussi pour le cas particulier de la fécondité. Cela se vérifie dans le cas de l'Amérique latine en tant que région, en raison de l'hétérogénéité entre les pays, mais aussi si l'on examine chaque pays séparément, vu le comportement démographique différent des divers secteurs sociaux ou zones de résidence.

Les changements de comportement des variables démographiques d'un pays résultent donc de ce qui se passe dans chaque secteur et sont affectés, en même temps, par le transfert de personnes entre les différents secteurs, en d'autres termes par la mobilité sociale. Ainsi, tant qu'il existe une mobilité ascendante, qui augmente le pourcentage de la population adoptant des comportements propres aux secteurs moyens et élevés, la transition progresse, sans impliquer nécessairement des changements de conduite au sein de chacun des groupes sociaux. Le poids relatif de ces facteurs est en train de changer cependant. Comme les changements démographiques sont liés, en grande partie, à la conduite des couches moyennes et supérieures, on prévoit que les tendances futures seront fondamentalement liées à ce qui se passe dans les groupes retardataires dans la transition, dont on observe déjà sans équivoque qu'ils ont entamé leur propre processus de transition. Ce dernier se confirme par la tendance à la continuité du processus de transition des deux dernières décennies, malgré l'essoufflement économique, à l'origine, notamment, d'une augmentation du pourcentage des pauvres dans de nombreux pays. Il est difficile toutefois, d'établir avec précision les facteurs déterminants de ce processus.

Cette situation a donné lieu à des approches considérant qu'il est possible, par exemple, d'imaginer l'existence d'un modèle de transition de la fécondité propre aux groupes sociaux à bas revenus, différencié du modèle européen du XIXe siècle et de celui des secteurs moyens et supérieurs de l'Amérique latine durant la première moitié du XXe siècle. Alors que dans ces derniers secteurs, l'élément contextuel clé de la transition est le développement économique et social, il se pourrait que, dans le cas des changements récents des classes à bas revenus des pays latino-américains, les baisses constantes s'expliquent mieux par la pression des nécessités économiques accrues en période de crise.

Il est probable que les deux types de facteurs aient eu une influence importante sur le processus. Même si les crises des dernières décennies en Amérique latine ont pu provoquer des baisses de la fécondité, sans doute les classes pauvres ont-elles été influencées aussi par le processus global de développement dans la région. Bien que le développement ne se soit pas traduit par une amélioration des revenus, de l'emploi et des conditions de vie de certains secteurs de la population (qui se seraient mêmes détériorés), ces dernières années, il s'est manifesté dans d'autres aspects, comme l'élargissement de l'accès à l'éducation et l'amélioration des services de santé, le renforcement des communications, la participation économique accrue des femmes et, partant, l'apparition de nouvelles attitudes à l'égard de la procréation, ainsi que l'application de méthodes modernes de planning familial. En outre, pour appuyer la thèse selon laquelle la fécondité des classes pauvres a diminué en grande partie aussi à la suite du développement global, il convient de signaler que, dans certains pays de plus grand développement relatif, on observe que le début de cette baisse date d'avant la crise des années 1980.

Il a également été tenu compte du fait qu'une fois le processus de transition démographique entamé –en conjonction avec les aspects du développement déjà mentionnés– les variables démographiques et d'autres indicateurs sociaux connexes, comme l'éducation et la santé, acquièrent une certaine inertie qui les rend –par leur nature et leurs caractéristiques– relativement indépendantes des mouvements de l'économie à court terme. C'est pourquoi, il est possible de modifier le comportement de ces variables à l'aide de politiques sociales spécifiques, ce qui contribuerait aussi à expliquer pourquoi leur tendance à la baisse se poursuit en période de crise.

Comme on le sait, le retard dans la transition touche les couches sociales inférieures, qui vivent en état de pauvreté et ont un niveau d'instruction inférieur. Cette situation se rencontre dans les zones rurales où la majorité de la population vit dans ces conditions, dans les populations marginales urbaines et les populations indigènes, où la pauvreté s'ajoute aux barrières culturelles et linguistiques qui compliquent leur accès à l'information sur la santé et le planning familial.

Bien que certains travaux analysent les différences de mortalité et de fécondité entre les classes sociales, ils sont ponctuels et pas toujours comparables entre les pays ni dans le temps. Les informations disponibles permettant de déterminer les tendances à plus long terme concernent généralement deux modes de subdivision de la population: par zone

de résidence (urbaine/rurale) et par niveau d'instruction de la mère (nombre d'années d'études ou cycle d'enseignement).

Pour étudier la transformation des tendances de la fécondité de ces secteurs plus en retard et leur contribution au changement démographique des pays, nous analysons l'évolution du taux global de fécondité et des déterminants connexes, selon le niveau d'instruction de la mère, en raison du pouvoir discriminatoire élevé de cette variable (Cleland, 2002; Cleland et Rodríguez, 1988; Nations Unies, 1995; Weinberger, Lloyd et Blanc, 1989). Une analyse multivariée, utilisée dans l'étude citée des Nations Unies, montre qu'en Amérique latine, la relation inverse entre l'éducation de la mère et la fécondité s'avère la plus forte en termes comparatifs.

Pratiquement tous les coefficients de régression sont les plus élevés et statistiquement significatifs, après avoir examiné les variables géographiques et sociodémographiques. Cela confirme que l'éducation est probablement la variable qui saisit le mieux les différences de fécondité entre les groupes sociodémographiques et économiques. Les chapitres suivants considèrent les femmes sans instruction et à niveau d'instruction très faible (0 à 3 ans d'études ou primaires incomplètes), comme les groupes les plus en retard dans la transition démographique.

Les principales sources d'information sont les versions nationales de l'Enquête mondiale sur la fécondité (EMF), les recensements de population et les statistiques vitales pour les années 1970, et les Enquêtes sur la démographie et la santé (EDS)³ pour les années 1980 et 1990, ainsi que les années plus proches de 2000.

II. Transition démographique et de la fécondité en Amérique latine

Il existe de nombreuses études sur la transition démographique latino-américaine qui indiquent ses caractéristiques spécifiques, principalement par rapport au processus européen.

La situation pré-transitionnelle du début du XXe siècle se définit par une espérance de vie à la naissance $A(0)$ de l'ordre de 30 ans et un taux global de fécondité (TGF) aux environs de 6 enfants (Pérez Brignoli, 1994). Une des caractéristiques qui distingue la pré-transition latino-américaine de l'europpéenne est le niveau supérieur observé de la fécondité, que l'on

³ Ces enquêtes se font à l'aide d'un financement d'un projet de l'Agence de Développement Internationale (AID) des États-Unis et sont réalisées par Macro International Inc.

attribue à une nuptialité plus précoce et une incidence moindre du célibat dans les pays latino-américains (Zavala de Cosío, 1992).

En Amérique latine, la mortalité a commencé à baisser lentement au début du XXe siècle, plus nettement à partir de 1930 (Arriaga, 1974), et de manière généralisée après la deuxième guerre mondiale. La région a atteint une A(0) moyenne de 52 ans et un taux de mortalité infantile (TMI) de 127 pour mille dans la période 1950-1955 (CEPAL/CELADE, 2004).

Les progrès les plus importants ont été enregistrés au cours des deux décennies suivantes, pour dépasser 60 ans d'A(0) dans les années 1970. Actuellement, la région a une A(0) de 70 ans (neuf pays dépassent ce chiffre) et un TMI d'environ 33 pour mille.

La diminution de la fécondité est relativement postérieure à celle de la mortalité. Au début de la seconde moitié du XXe siècle, la fécondité moyenne en Amérique latine était d'environ 6 enfants par femme et la courbe est restée modérément ascendante jusqu'au début des années 1960. Cette tendance à la hausse de la fécondité résulte probablement des baisses antérieures de la mortalité, augmentant la durée d'exposition de la femme à la grossesse et s'accompagnant de meilleures conditions de santé pour la procréation. Les augmentations de la nuptialité observées dans les années 1950 et 1960 ont une incidence également (Zavala de Cosío, 1992). Ce n'est que dans la seconde moitié des années 1960, que l'on observe un changement important de la moyenne d'enfants par femme, qui diminue pour atteindre actuellement 2,7, soit moins de la moitié d'il y a 35 ans. Cette diminution coïncide avec ce que l'on a appelé la deuxième révolution contraceptive européenne, c'est-à-dire la diffusion des méthodes modernes de contraception, notamment la stérilisation, sans oublier que l'avortement peut avoir une grande importance dans ce processus. La rapidité de la diminution de la fécondité présente également une différence par rapport à l'évolution dans les pays développés, bien que l'Amérique latine se maintienne toujours à des niveaux supérieurs aux taux de ces derniers. Il convient de souligner que, principalement en Europe, on assiste à un phénomène de baisse de la fécondité à des niveaux inattendus, inférieurs au taux de remplacement, ce qui dans la région se produit uniquement à Cuba.

Les informations disponibles actuellement concernant la transition démographique et la fécondité en Amérique latine indiquent que tous les pays les ont abordées avec une intensité plus ou moins grande. Néanmoins, les expériences sont très hétérogènes. À cet égard, le tableau 1 présente une typologie des pays, les regroupant par catégories selon les taux de fécondité au milieu du siècle dernier et au cours de la période 1995-2000.

Des catégories se sont ainsi formées, qui tiennent compte du niveau actuel et de l'évolution de la fécondité ces 50 dernières années. Il convient de souligner que 16 des 20 pays de la région avaient une fécondité très élevée en 1950-1955, mais qu'aucun n'affiche des taux de cette catégorie au cours des cinq dernières années et 14 d'entre eux se situent déjà dans les groupes à fécondité moyenne basse, basse et très basse. En résumé, on distingue les cas suivants: i) pays qui sont passés d'une fécondité très élevée à élevée (Guatemala); ii) pays qui ont évolué d'une fécondité très élevée à moyenne élevée (cinq pays); iii) pays qui sont passés d'une fécondité très élevée à moyenne basse (huit pays); iv) pays qui ont évolué d'une fécondité très élevée à basse (Brésil et Mexique); v) pays qui sont passés d'une fécondité élevée à basse (Chili); vi) pays qui sont passés d'une fécondité moyenne élevée à très basse (Cuba); vii) pays qui ont gardé un taux moyen bas (Argentine); viii) pays qui sont passés d'une fécondité moyenne basse à basse (Uruguay). Il convient de souligner que Cuba est le seul pays ayant un taux global de fécondité inférieur au taux de remplacement.

Tableau 1

AMÉRIQUE LATINE: CLASSIFICATION DES PAYS PAR NIVEAU DE FÉCONDITÉ, 1950-1955 ET 1995-2000*

(Taux global de fécondité observé au cours des quinquennats indiqués)

Niveau de fécondité 1950-1955	Niveau de fécondité 1995-2000					
	Très élevé 5,5 et plus	Élevé 4,5-5,4	Moyen élevé 3,5-4,4	Moyen bas 2,5-3,4	Bas 1,8-2,4	Très bas Moins de 1,8
Très élevé: 5,5 et plus	Guatemala (5,0)	Bolivia (4,4) Haïti (4,4) Honduras (4,4) Nicaragua (3,9) Paraguay (4,2)	El Salvador (3,2) Pérou (3,2) Équateur (3,1) Venezuela (Rep. Bol. de) (3,0) République dominicaine (2,9) Colombie (2,8) Costa Rica (2,6) Panama (2,8)	Mexique (2,8) Brésil (2,5)		
Élevé: 4,5-5,4					Chili (2,2)	
Moyen élevé: 3,5-4,4						Cuba (1,6)
Moyen bas: 2,5-3,4				Argentine (2,6)	Uruguay (2,4)	
Bas: 1,8-2,4						
Très bas: moins de 1,8						

Source: CEPALC/CELADE (2004).

* Les chiffres entre parenthèses correspondent au taux global de fécondité (TGF) de la période 1995-2000.

Aux fins de ce travail, nous avons tenté de sélectionner des pays dans chacune des diverses situations. Paradoxalement, ce fut impossible pour les pays à transition précoce et plus avancée (Argentine, Cuba et Uruguay), ne disposant pas d'informations sur la fécondité par couches sociales.

III. Transition de la fécondité dans les groupes en retard

Tous les groupes sociaux n'ont pas participé de la même façon au processus de changement de la fécondité qui, dans l'ensemble, a commencé au milieu des années 1960. Les chiffres disponibles portent sur les années 1970, 1980 et 1990. Dans certains cas, il y a des informations pour une année proche de 2000 et elles sont donc suffisantes pour en tirer quelques conclusions.

En général, dans les années 1970, le taux global de fécondité du groupe "sans instruction" se maintient au-dessus de 5,5 enfants par femme. Les femmes ayant peu d'instruction (cycle primaire incomplet ou 1 à 3 ans d'études) présentent un TGF relativement inférieur, mais se situent également dans cette catégorie. Les chiffres plus récents indiquent que, sauf dans les pays à faible fécondité, un TGF supérieur à 4 enfants voire de plus de 5,5 enfants, dans certains cas, se maintient dans les autres, dans les groupes accusant un retard. Néanmoins, dans les pays où persistent des taux globaux de fécondité élevés, on observe également des diminutions, puisque dans le passé, ils affichaient des valeurs proches de 7 enfants. En résumé, on constate un changement récent de la fécondité dans les groupes les plus en retard, mais il subsiste des valeurs relativement élevées (tableau 2 et voir plus loin, tableau 3).

Le fait que la majorité des groupes par niveau d'instruction se situe au-dessus de la diagonale, dans le tableau 2, témoigne d'un changement de catégories qui se traduit par une diminution des chiffres du TGF. Ce n'est toutefois pas aussi valable pour les groupes à la traîne dans les pays à fécondité élevée, dans la mesure où près de la moitié des 11 cas qui avaient une fécondité "très élevée" dans les années 1970 restent dans cette catégorie. Malgré tout, trois cas sont passés dans la catégorie "élevée" et trois dans la "moyenne élevée". Par ailleurs, des trois qui étaient dans la catégorie "élevée", un est passé dans la catégorie "moyenne élevée" et les deux autres dans la "moyenne basse". On observe aussi que les groupes retardataires des pays plus avancés dans la transition ont en général une fécondité inférieure au cours de la période initiale et au Chili, ils atteignent même une fécondité basse au cours de la période récente. La totalité des

cas ayant un niveau d'instruction supérieur se situent dans les catégories de fécondité moyenne basse et basse, et enregistrent également une baisse au cours de la période examinée.

Conformément au modèle général de la transition démographique, la fécondité semble commencer à diminuer également parmi les groupes qui accusent le plus grand retard, comme on l'a vu, et, conformément aux attentes, cette baisse débute plus tardivement que celle de la mortalité. L'étude de Schkolnik et Chackiel (1998) montre cette séquence. Le déséquilibre démographique dû à une mortalité plus faible par rapport à la fécondité, que l'on voit à l'origine d'autres processus de transition démographique (Zavala de Cosío, 1992), est présent ici également. Après le déclenchement du changement de la fécondité, ce fait peut produire des baisses considérables de la mortalité infantile, principalement par des facteurs biologiques (prolongation de l'intervalle intergénéral moyen, nombre inférieur de naissances aux âges à haut risque, parité inférieure). De cette manière, les effets réciproques entre ces variables produisent une tendance renforcée à la baisse des deux.

Les informations disponibles, partielles, ne permettent pas d'apprécier avec précision si la diminution de la fécondité des secteurs en retard est précédée d'une augmentation de celle-ci, comme ce fut le cas, dans les années 1950, au niveau national dans la majorité des pays de la région (Chackiel et Schkolnik, 1992). On observe néanmoins ce phénomène dans certains pays, mais de manière distincte. Ainsi, dans une enquête de 1987, Haïti affiche des taux globaux de fécondité supérieurs à ceux du passé, dans tous les groupes sociaux, et le Honduras présente une augmentation dans les groupes plus en retard dans les années 1970 (tableau 3 et graphique 1). Il est probable qu'actuellement, la baisse de la mortalité, surtout infantile, fasse prévaloir plus nettement les facteurs qui tendent à diminuer la fécondité et non ceux qui favorisent une augmentation, parce que les motivations et les mécanismes nécessaires pour limiter le nombre d'enfants sont davantage présents. Il se peut aussi que l'augmentation ait eu lieu avant la période analysée, dans certains cas en même temps que les observations pour l'ensemble du pays au cours de la période 1950-1960. Une étude de Guzmán et Rodríguez (1993) confirme ce fait dans l'analyse de la tendance de la fécondité pré-transitionnelle par zone de résidence. Les auteurs lient ce qui s'est passé aux augmentations de la nuptialité dans les années 1950, aux améliorations des conditions sanitaires et aux attentes économiques des couples.

Le graphique 1 permet de voir que, malgré les lacunes des informations, l'écart du taux global de fécondité en fonction du niveau d'instruction de la mère augmente ou reste stable dans les pays les plus en retard dans la transition. C'est le cas illustré par le Honduras et la Bolivie. Néanmoins, à mesure que l'on examine les pays plus avancés dans la transition, comme le Mexique, la Colombie et principalement le Chili, on observe une tendance à la convergence, produit d'une baisse plus prononcée de la fécondité des groupes retardataires. Ceux-ci ont de la marge pour atteindre des réductions du taux global de fécondité, tandis que les groupes ayant une instruction plus avancée ont atteint des taux bas et probablement les diminutions seront-elles moindres. Apparemment, pour leurs enfants la mortalité infantile a baissé au début du XXe siècle et il est probable que leur fécondité a régressé dans les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale. En résumé, comme il a été dit et comme l'illustre le graphique 1, on prévoit que la baisse de la fécondité par couches sociales dans ces derniers pays conduira à une tendance générale à la convergence vers des valeurs faibles.

Tableau 2

AMÉRIQUE LATINE (SIX PAYS): CLASSIFICATION DES GROUPES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA FEMME, ANNÉES 1970 ET 1995-2000^{a b}
(Taux global de fécondité (TGF) observé)

Niveau de fécondité 1950-1955	Niveau de fécondité 1995-2000					
	Très élevé 5,5 et plus	Élevé 4,5-5,4	Moyen élevé 3,5-4,4	Moyen bas 2,5-3,4	Bas 1,8-2,4	Très bas Moins de 1,8
Très élevé: 5,5 et plus	Bolivie-A (7,1) Bolivie-B (5,8) Honduras-A (7,1) Honduras-B (6,1) Équateur-A (6,2)	Honduras-I (4,8) Équateur-B (5,4) Mexique-A (4,7)	Équateur-I (3,6) Mexique-B (3,7) Colombie-A (4,1)			
Élevé: 4,5-5,4			Colombie-B (3,6)	Mexique-I (3,1) Chili-A		
Moyen élevé: 3,5-4,4		Bolivie-I (4,6)				Chili-B (2,4) Équateur-S (2,6)
Moyen bas: 2,5-3,4					Honduras-S (2,9) Bolivie-S (2,7)	Colombie-S (2,2) Mexique-S (2,2) Chili-I (2,4) Chili-S (2,4)
Bas: 1,8-2,4						
Très bas: moins de 1,8						

Source: Tableau 3.

- ^a A: Sans instruction; B: ayant une instruction primaire incomplète; I: ayant une instruction moyenne; S: ayant une instruction secondaire et plus.
- ^b Les chiffres entre parenthèses correspondent au taux global de fécondité de la période 1995-2000.

Tableau 3
**AMÉRIQUE LATINE (HUIT PAYS): DISTRIBUTION RELATIVE DE LA
 POPULATION FÉMININE DE 15-49 ANS ET TAUX GLOBAL DE FÉCONDITÉ
 (TGF) selon niveau d'instruction à partir de diverses sources ^{a b}**

Niveau de fécondité, pays et source	Source 1 (années 1970)		Source 2 (années 1980)		Source 3 (années 1990)		Source 4 (vers 2000)	
	Femmes %	TGF	Femmes %	TGF	Femmes %	TGF	Femmes %	TGF
Fécondité élevée								
Guatemala								
(EDS 1987, 1995, 1998)	-	-	100	5,6	100	5,1	100	5,0
Sans instruction	-	-	38	7,0	28	7,1	25	7,1
Primaire incomplet	-	-	35	5,6	47	5,1	49	5,2
Primaire complet	-	-	12	3,9	-	-	-	-
Secondaire et plus	-	-	15	2,7	25	2,7	25	3,0
Fécondité moyenne élevée								
Bolivie								
(recensement 1976; EDS 1989, 1994, 1998)	100	6,5	100	4,9	100	4,8	100	4,2
Sans instruction	43	7,6	18	6,1	12	6,5	8	7,1
Instruction fondamentale	30	6,5	36	5,9	36	6,0	29	5,8
Instruction moyenne	12	4,0	16	4,5	16	4,9	14	4,6
Instruction secondaire et plus	15	4,0	30	2,9	36	2,7	49	2,7
Honduras								
(EDENH 1975, 1983; ENESF 1991; EDS 1996)	100	7,0	100	6,3	100	5,2	100	4,9
Sans instruction	42	7,5	24	8,0	15	7,0	12	7,1
1-3 années	28	7,3	26	7,7	26	6,4	23	6,1
4-6 années	23	5,9	28	5,8	35	4,9	37	4,8
7 années et plus	7	3,3	22	3,3	24	3,1	28	2,9
Fécondité moyenne basse								
Équateur								
(ENF 1979, ENDESA 1987, ENDEMAIN 1994, 1999)	100	6,6	100	4,3	100	3,6	100	3,3
Sans instruction	10	8,6	8	6,4	5	6,2	4	5,6
Primaire	55	7,0	48	5,2	43	4,4	40	4,2
Secondaire et plus	35	3,5	44	3,0	52	2,8	56	2,6
Supérieure	-	-	-	-	12	2,1	15	1,9

(continue)

(Tableau 3 conclusion)

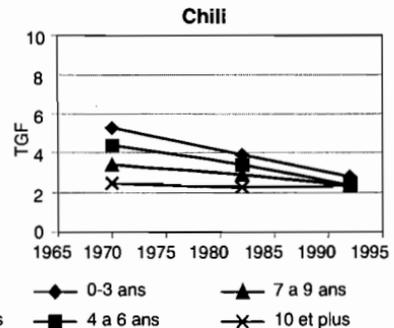
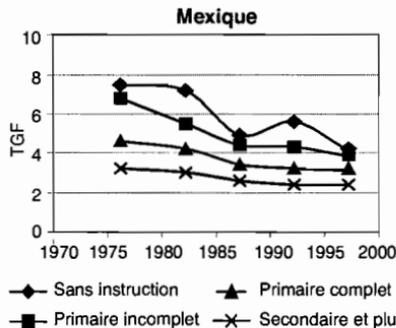
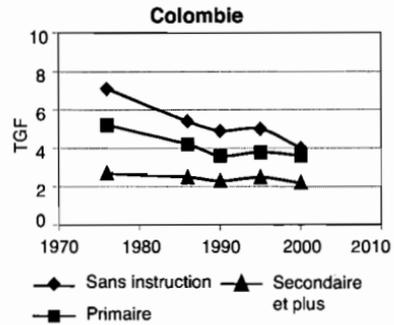
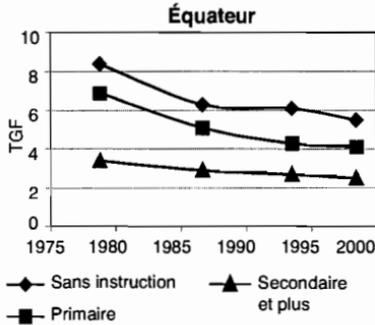
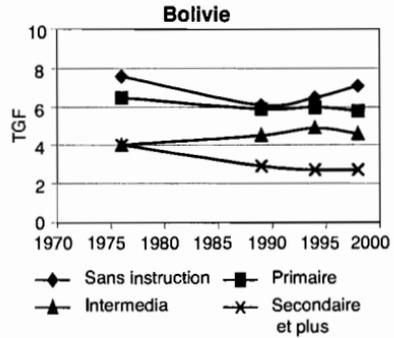
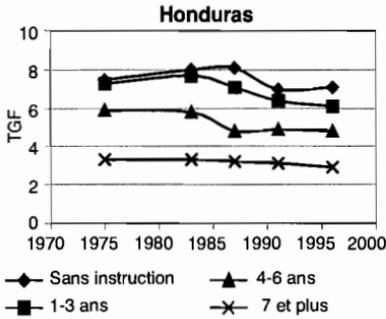
Niveau de fécondité, pays et source	Source 1 (années 1970)		Source 2 (années 1980)		Source 3 (années 1990)		Source 4 (vers 2000)	
	Femmes	TGF	Femmes	TGF	Femmes	TGF	Femmes	TGF
	%		%		%		%	
Colombie	100	4,7	100	3,3	100	3,0	100	2,6
(ENFC 1976; EPDS 1986; ENDS 1995, EDS 2000)								
Sans instruction	21	7,1	6	5,4	4	5,0	3	4,1
Primaire	55	5,2	49	4,2	37	3,8	32	3,6
Secondaire et plus	24	2,7	45	2,5	59	2,5	50	2,4
Supérieure	-	-	-	-	-	-	-	-
Fécondité basse								
Mexique								
(EMF 1976; END 1982; ENADID 1992, 1997)								
Sans instruction	38	6,8	32	5,5	23	4,3	17	3,7
Primaire incomplet	18	4,6	19	4,2	20	3,2	22	3,1
Primaire complet	10	3,2	37	3,0	42	2,4	55	2,2
Secondaire et plus								
Chili								
(Recensements/registres 1970, 1982, 1992)								
0-3 ans	28	4,4	25	3,4	17	2,4	-	-
4-6 ans	10	3,4	35	2,9	24	2,4	-	-
7-9 ans	31	2,5	27	2,3	52	2,4	-	-
10 ans et plus								
Brésil (EDS 1986, 1996)								
Sans instruction	-	-	100	3,4	100	2,5	-	-
Primaire incomplet	-	-	7	6,5	5	5,0	-	-
Primaire complet	-	-	67	5,1	33	3,3	-	-
Secondaire et plus	-	-	-	3,1	-	2,4	-	-
Supérieure	-	-	26	2,5	62	1,6	-	-

Source: Schkolnik (1998); Enquêtes sur la démographie et la santé nationales, plusieurs années, www.measuredhs.com.

^a Les sources ne sont pas nécessairement comparables en termes des catégories de niveau d'instruction. Le tableau a été élaboré en s'efforçant d'avoir des catégories cohérentes pour les sources d'un même pays.

^b EDENH: Enquête démographique nationale du Honduras; EDS: Enquêtes sur la démographie et la santé; EMF: Enquête mondiale sur la fécondité; END: Enquête nationale démographique; ENADID: Enquête nationale sur la dynamique démographique; ENDEMAIN: Enquête sur la démographie, la santé maternelle et infantile; ENDESA: Enquête nationale sur la santé; ENESF: Enquête nationale d'épidémiologie et de santé familiale; EPDS: Enquête de prévalence, démographie et santé.

Graphique 1
**AMÉRIQUE LATINE (SIX PAYS): TAUX GLOBAL DE FÉCONDITÉ SELON
 LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES MÈRES, PÉRIODES DE CINQ ANS
 ENTRE 1970 ET 2000**
 (Pays sélectionnés)



Source: Tableau 3.

Les données de certaines enquêtes sur la démographie et la santé de la fin des années 1990 et du début des années 2000 permettent d'évaluer l'évolution récente des tendances de la fécondité et de la mortalité infantile. Comme nous l'avons dit, plusieurs études formulent des hypothèses concernant l'effet de la crise sur ces variables. En particulier, il est estimé que la crise et les mesures d'ajustement économique n'ont pas entravé la baisse de la mortalité infantile ni de la fécondité et que les changements démographiques sont indépendants du processus de développement. Plus encore, la crise aurait renforcé le désir d'avoir moins d'enfants, en raison de la difficulté de leur assurer une éducation adéquate. De ce fait, on s'attend à ce que la diminution de la fécondité se poursuive pour les groupes en retard. Les chiffres montrent que le comportement des différents secteurs sociaux est hétérogène. Ainsi, la tendance récente en ce qui concerne la moyenne d'enfants montre que les secteurs en retard en général poursuivent ce processus, mais avec moins d'intensité que par le passé dans plusieurs cas. Dans les secteurs à niveau d'instruction plus élevé, le taux global de fécondité tend à se stabiliser, généralement à des chiffres encore supérieurs à ceux observés dans le monde développé, bien que les pays à basse fécondité de la région atteignent des taux proches ou inférieurs au taux de remplacement (tableau 3).

IV. Contribution des groupes en retard à la transition démographique nationale

Ce chapitre analyse les changements de la fécondité attribuables à deux types de facteurs et tente d'identifier l'importance de chacun d'eux. Il s'agit, d'une part, des changements de la mobilité sociale d'une population (utilisant en guise d'approximation la proportion des femmes en âge de fécondité dans les différents groupes constitués selon le degré d'instruction) et, d'autre part, des changements des taux de fécondité dans chaque groupe éducatif, non attribuables à la mobilité sociale.

Par conséquent, il y a, d'une part, l'impact éventuel des changements du profil éducatif d'une population sur sa fécondité moyenne, c'est-à-dire, de combien varie le taux de fécondité en fonction des changements de la structure éducative de la population, sans que se produisent dans chaque groupe des modifications de la fécondité attribuables à d'autres facteurs. Par exemple, une population peut avoir à un moment 2, une proportion de femmes ayant une éducation moyenne ou supérieure plus grande qu'au moment 1, c'est le type de phénomènes implicites des processus de mobilité sociale. Si les femmes gardent la fécondité du groupe, la fécondité baissera

uniquement en raison de la plus grande proportion de femmes ayant plus d'instruction dans la population totale.

D'autre part, les taux de fécondité sont affectés par d'autres facteurs qui agissent au sein des groupes et ne sont pas en rapport avec la distribution des femmes par classes sociales ou niveaux éducatifs. Dans ce cas, on pourrait apprécier un changement du taux de fécondité d'une population entre un moment 1 et un moment 2, même s'il n'y a pas de progression dans le domaine de l'éducation (dans le cas des femmes en âge de fécondité). Il pourrait être dû à une offre plus grande de contraceptifs, à la mise en œuvre de politiques de planning familial ou, même, au fait que les femmes des groupes plus en retard commencent à adopter de nouveaux schémas reproductifs pour d'autres raisons, notamment en réaction à une période de crise économique.

Pour cette analyse, nous avons recouru à une méthode de caractérisation (normalisation) utilisée dans Weinberger et al. (1989), montrant l'existence de contributions importantes des deux facteurs dans l'expérience de quatre pays latino-américains, dans les années 1970 et 1980. Dans le présent article, comme dans un ouvrage précédent (Schkolnik et Chackiel, 1998), nous avons appliqué la même méthode à un nombre plus grand de pays, intégrant des informations de périodes plus récentes. Il convient de signaler que l'exercice donne une idée globale de la contribution des deux facteurs indiqués, mais il est peu solide quand les variations du taux global de fécondité sont minimales, parce que la sensibilité des résultats aux imprécisions inférieures des estimations peut conduire à des conclusions erronées.

Le tableau 4 reprend le changement de la fécondité attribuable au profil éducatif des femmes (appelé "effet de distribution") et le changement à l'intérieur des groupes attribuable à d'autres facteurs (appelé "effet de taux"), montrant tant la contribution absolue (ampleur) que la contribution en pourcentage de chacun d'eux au changement total du taux entre deux moments.

Pour calculer le poids de "l'effet de distribution" et de "l'effet de taux", nous avons appliqué la méthode décrite ci-après. Nous avons d'abord calculé les taux globaux de fécondité suivants:

- $TGF(1)$, taux global de fécondité du moment 1 (combinaison des taux par groupes d'éducation au moment 1, pondérés par la proportion de chaque groupe au moment 1).
- $TGF(2)$, taux global de fécondité du moment 2 (combinaison des taux par groupes d'éducation au moment 2, pondérés par la proportion de chaque groupe au moment 2).

Tableau 4
AMÉRIQUE LATINE (SIX PAYS): CONTRIBUTION DE "L'EFFET DE TAUX", DE "L'EFFET DE DISTRIBUTION" ET DES CHANGEMENTS DE LA FÉCONDITÉ DE CHAQUE GROUPE PAR RAPPORT AU CHANGEMENT DU TAUX GLOBAL DE FÉCONDITÉ (TGF)^{a b}

Pays et sources	Fécondité					
	Années 1970		Années 1980		Vers 2000	
	Contribution absolue	Contribution en pourcentage	Contribution absolue	Contribution en pourcentage	Contribution absolue	Contribution en pourcentage
Bolivie						
(Recensement 1976; EDS 1989, 1994, 1998)						
"Effet de taux"	-0,9	62	0,1	-97	-0,1	10
"Effet de distribution"	-0,8	50	-0,2	166	-0,4	89
Groupes:						
Sans instruction	-1,5	55	0,4	-64	0,6	-120
Fondamental	-0,6	24	0,1	-38	-0,2	130
Intermédiaire	0,5	-8	0,4	-68	-0,3	90
Moyen ou plus	-1,1	29	-0,2	70	0,0	0
Honduras						
(EDENH 1975, 1983; EDS 1991/92, 1996)						
"Effet de taux"	0,3	-58	-0,9	80	-0,1	44
"Effet de distribution"	-0,7	138	-0,2	23	-0,2	55
Groupes:						
Sans instruction	0,5	-67	-1,0	23	0,1	-9
1 à 3 ans d'instruction	0,4	-44	-1,3	39	-0,3	50
4 à 6 ans	-0,1	11	-0,9	33	-0,1	24
7 ans ou plus	0,0	0	-0,2	5	-0,2	35
Équateur						
(EMF 1979, EDS 1987, Enc. 1994, 1999)						
"Effet de taux"	-1,4	86	-0,5	73	-0,2	74
"Effet de distribution"	-0,3	21	-0,2	32	-0,1	28
Groupes:						
Sans instruction	-2,2	15	-0,2	1	-0,6	12
1 à 6 ans d'instruction	-1,8	70	-0,8	90	-0,2	38
7 ans ou plus	-0,5	15	-0,2	9	-0,2	50
Mexique (EMF 1976/77, Enc. 1982, 1992, 1997)						
"Effet de taux"	-0,7	39	-1,0	92	-0,4	56
"Effet de distribution"	-1,0	66	-0,1	25	-0,4	57
Groupes:						
Sans instruction	-0,3	11	-1,6	22	-0,9	27
Primaire incomplet	-1,3	70	-1,2	34	-0,6	34
Primaire complet	-0,4	13	-1,0	22	-0,2	12
Plus que primaire	-0,2	6	-0,6	22	-0,2	27

(continue)

(Tableau 4 conclusion)

Pays et sources	Fécondité					
	Années 1970		Années 1980		Vers 2000	
	Contribution absolue	Contribution en pourcentage	Contribution absolue	Contribution en pourcentage	Contribution absolue	Contribution en pourcentage
Colombie (EMF 1976, EDS 1986, 1995, 2000)						
«Effet de taux»	-1,0	64	-0,2	52	-0,3	76
«Effet de distribution»	-0,8	54	-0,3	62	-0,1	24
Groupes:						
Sans instruction	-1,7	28	-0,4	10	-0,9	11
Primaire	-1,0	64	-0,4	90	-0,2	24
Secondaire ou plus	-0,2	8	0,0	0	-0,3	65
Chili (Recensement et registres 1970, 1982 et 1992)						
"Effet de taux"	-0,8	83	-0,5	96	-	-
"Effet de distribution"	-0,3	34	-0,3	44		
Groupes:						
0 à 3 ans d'instruction	-1,4	42	-1,1	26	-	-
4 à 6 ans	-1,0	35	-1,0	49	-	-
7 à 9 ans	-0,5	15	-0,5	34	-	-
10 ans ou plus	-0,2	8	0,1	-9	-	-

Source: élaboration propre sur la base du tableau 3.

^a Voir la description de "l'effet de taux" et de "l'effet de distribution" au chapitre IV, point cinq. Voir également les chiffres complets des enquêtes dans le tableau 3, note b.

^b En Bolivie (années 1980) et au Honduras (années 1970), les résultats de la contribution attribuable aux groupes d'éducation ne correspondent pas aux résultats globaux, en raison des imprécisions des sources.

- *TGF (HE)*, taux global de fécondité hypothétique, résultant de la combinaison des taux par groupes d'éducation au moment 1, pondérés par la proportion de chaque groupe au moment 2.
- *TGF (HT)*, taux global de fécondité hypothétique, résultant de la combinaison des taux de chaque groupe d'éducation au moment 2, pondérés par la proportion de chaque groupe au moment 1.

À partir de ces trois taux, les comparaisons suivantes ont été faites:

- $TGF (2) - TGF (1)$ = changement total réel entre le moment 1 et le moment 2.
- $TGF (HE) - TGF (1)$ = changement qui aurait eu lieu en cas de changement du seul profil éducatif.
- $TGF (HT) - TGF (1)$ = changement qui aurait eu lieu en cas de modification des seuls taux de fécondité de chaque groupe éducatif.

À son tour, le quotient

$$(TGF(HE) - TGF(1)) / (TGF(2) - TGF(1))$$

indique la proportion du changement total attribuable au simple effet de l'éducation, appelé "effet de distribution". De la même façon, on calcule le changement attendu, dû au simple changement des taux de chaque groupe, que l'on appelle "l'effet de taux":

$$(TGF(HT) - TGF(1)) / (TGF(2) - TGF(1))$$

La somme des deux effets peut être légèrement différente de un, en raison de l'interaction des deux facteurs.

Les calculs effectués confirment les observations de Weinberger et autres (1989): les deux facteurs jouent un rôle très important dans le changement de la fécondité des pays et la contribution due à "l'effet de taux" serait, dans la plupart d'entre eux, supérieure à celle de "l'effet de distribution", surtout dans les pays ayant atteint une fécondité faible. Les résultats repris dans le tableau 4 sont illustrés dans le graphique 2 pour trois pays. On observe dans ce tableau que c'est le cas en général en Équateur, au Mexique, en Colombie et au Chili, avec quelques exceptions au Mexique et en Colombie.

Dans les pays plus avancés dans la transition, "l'effet de taux" augmente au cours de la dernière période, ce qui résulte de changements plus généralisés de la fécondité au sein des différents groupes sociaux, ainsi que de l'atténuation des changements de la structure par niveau éducationnel. De ce fait, on observe pratiquement la même chose en examinant les différences entre pays, en tenant compte de l'étape de la transition qu'ils traversent. Ainsi, au Chili, la contribution de "l'effet de taux" au changement du TGF est supérieure à 80% et atteint 96% pour la période la plus récente, tandis qu'en Bolivie et au Honduras "l'effet de distribution" prédomine en général. Dans ces deux pays, quelques irrégularités pourraient se produire, résultant de la qualité des données et de la robustesse de l'exercice pour la diminution minimale du TGF.

La contribution en pourcentage de chacun des groupes par niveau d'instruction a été calculée en prenant le changement survenu dans chaque groupe éducationnel au cours de la période comprise entre les enquêtes et en le pondérant par le poids du groupe issu de la moyenne de la distribution par niveau éducationnel dans les deux sources examinées. La contribution de chaque groupe au changement de la fécondité est reprise dans le même tableau 4 et illustrée dans le graphique 3. La plus grande contribution à

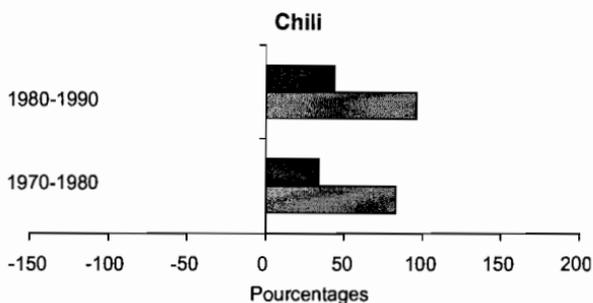
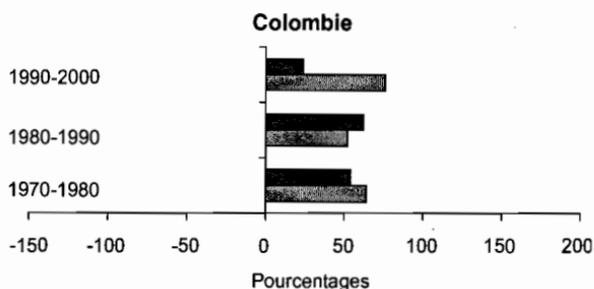
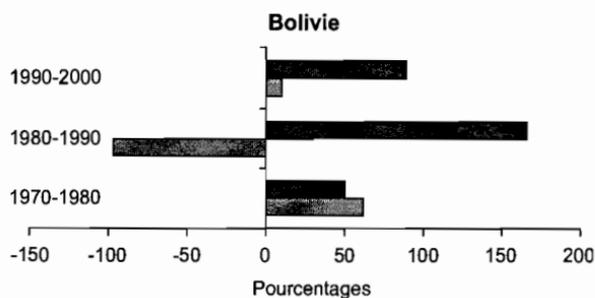
la diminution de la fécondité est apportée, en général, par les groupes ayant une instruction "primaire", soit "1 à 6 ans d'études". Si dans certains cas les plus grandes baisses en chiffres absolus sont observées parmi les femmes sans instruction, dans les pays à transition avancée, la contribution de ce groupe à la diminution de la fécondité est inférieure, en raison de sa perte d'importance relative après la généralisation de l'enseignement fondamental (tableau 3).

Pour illustrer ce qui se passe dans les pays dans les premières étapes de la transition, nous avons fait appel aux cas de la Bolivie et du Honduras (tableau 4). En Bolivie, entre les années 1970 et 1980, les principaux changements de la fécondité se situent dans les extrêmes et la plus grande contribution à la diminution est apportée par le groupe "sans instruction" (55%), qui présente un plus grand changement absolu et un plus grand poids relatif. Dans les années 1980, les chiffres de la Bolivie sont affectés par les problèmes de manque de robustesse déjà mentionnés, qui peuvent survenir en cas de changements minimes, ce qui peut expliquer que "l'effet de taux" tend à augmenter la fécondité. Au cours de la période plus récente (fin des années 1990), on observe la plus grande importance de la contribution des femmes ayant un niveau d'enseignement fondamental. Au Honduras, le comportement ressemble davantage à celui des pays plus avancés dans la transition: les plus grandes contributions s'observent parmi les femmes comptant 1 à 6 ans d'études.

En résumé, ces dernières années on n'observe plus que les contributions à la diminution de la fécondité sont dues principalement aux groupes ayant des niveaux élevés d'éducation formelle, pour s'étendre ensuite aux autres. C'est probablement dû au fait que ces secteurs ont connu les changements démographiques importants avant 1970, y compris dans les pays accusant un retard dans la transition. Apparemment, les baisses actuelles de la fécondité seraient dues essentiellement à l'apport des femmes ayant la plus basse instruction, principalement celles qui ont un niveau d'enseignement fondamental, dans la mesure où dans de nombreux pays, les femmes sans instruction représentent aujourd'hui un pourcentage très faible de la population.

Graphique 2

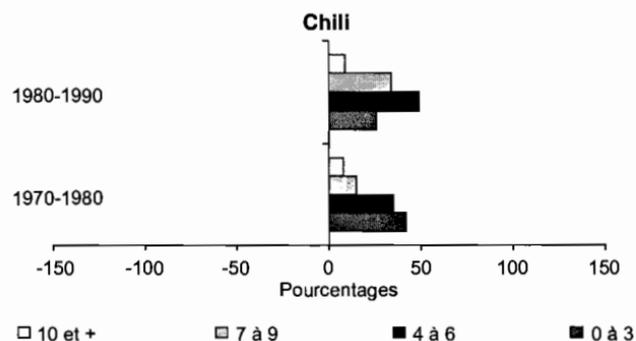
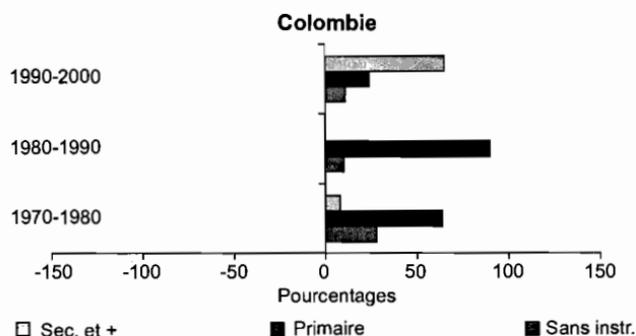
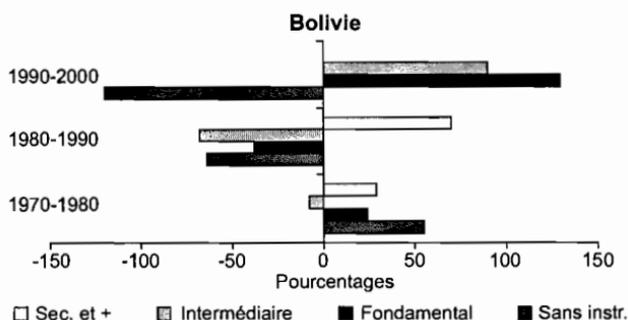
AMÉRIQUE LATINE (TROIS PAYS): CONTRIBUTIONS DE "L'EFFET DE TAUX" ET DE "L'EFFET DE DISTRIBUTION", PAR GROUPES ÉDUCATIONNELS, AU CHANGEMENT DE LA FÉCONDITÉ DU PAYS, ANNÉES 1970, 1980 ET 1990



■ Effet de distribution ▨ Effet de taux

Source: Tableau 4.

Graphique 3
**AMÉRIQUE LATINE (TROIS PAYS): CONTRIBUTION DES TAUX DE CHAQUE
 GROUPE ÉDUCATIONNEL AU CHANGEMENT DE LA FÉCONDITÉ DU PAYS,
 ANNÉES 1970, 1980 ET 1990**



Source: Tableau 4.

V. Déterminants proches de la fécondité

On a vu dans les chapitres précédents que ces dernières années, les secteurs sociaux les plus en retard, y compris dans les pays à fécondité élevée, ont entamé leur processus de transition. Bien que l'on observe des changements dans ces groupes, ils gardent une fécondité élevée, de même que leur position de désavantage social et économique. En outre, comme nous l'avons dit, il est probable que les motivations et les mécanismes déclencheurs de la transition ne soient pas les mêmes dans ces groupes que dans le modèle européen du XIXe siècle ou les secteurs moyens et élevés d'Amérique latine.

L'influence des changements sociaux sur la fécondité est médiatisée par un ensemble de déterminants proches en rapport avec l'exposition à la conception, à la grossesse et à l'accouchement (Davis et Blake, 1956; Bongaarts, 1978 et 1982). Sur la base des informations fournies par les enquêtes sur la démographie et la santé et d'autres enquêtes, la suite de ce document a trait principalement au comportement des déterminants proches pouvant avoir un impact majeur sur la baisse de la fécondité des groupes qui accusent le plus de retard.

On observe que les facteurs associés à la diminution de la fécondité dans les pays européens sont présents parmi les femmes ayant plus d'instruction en Amérique latine. En Europe, la nuptialité a joué un rôle important (mariages moins fréquents et plus tardifs) au début de la transition, et ensuite, l'augmentation de la prévalence des moyens de contraception modernes (Zavala de Cosío, 1992).

En Amérique latine, toutefois, les femmes des couches les plus basses semblent ne pas suivre ces modèles en ce qui concerne la nuptialité et partiellement seulement en matière de contraception. Cela ne peut cependant pas être attribué au désir d'avoir une famille nombreuse, puisque leurs déclarations concernant le nombre d'enfants désiré ne sont pas très lointaines de la taille idéale de la famille, de l'avis des femmes qui ont un niveau d'instruction plus élevé. En effet, le nombre idéal d'enfants que déclarent dans les enquêtes les femmes des groupes retardataires (tableau 5) est relativement bas et, bien qu'il soit systématiquement supérieur, il n'affiche pas de grande différence avec celui que déclarent les femmes ayant plus d'instruction. Ainsi, pour les femmes sans instruction, le nombre idéal d'enfants est de 2,7 au Brésil et en Bolivie, 2,9 en Colombie et au Pérou, et 3,1 en Équateur, tandis que parmi celles qui ont plus d'instruction, il varie de 2,2 à 2,4 dans les mêmes pays. Cela se traduit par des écarts d'une ampleur considérable entre la fécondité observée et désirée

dans les groupes retardataires (5,0 contre 2,7 au Brésil, 5,6 contre 3,1 en Équateur, 5,1 contre 2,9 au Pérou, 7,1 contre 2,7 en Bolivie, 6,4 contre 3,5 en Haïti). Les cas de la Colombie et du Pérou, qui comprennent des chiffres des années 1970, montrent aussi que les femmes moins instruites n'ont pas toujours désiré un nombre d'enfants aussi bas que celui qui est repris dans les enquêtes récentes. Ces dernières décennies apparemment, on évolue vers un nombre d'enfants désiré inférieur, une tendance qui touche les femmes de tous les groupes sociaux, y compris des couches plus basses, bien que les motivations de chaque groupe puissent être différentes.

Les études réalisées concernant les principaux déterminants proches de la fécondité (nuptialité, stérilité post-partum, contraception et avortement) montrent que la contraception est la variable qui influence de manière décisive la baisse de la fécondité dans la région. Cela semble le cas également dans les groupes qui accusent le plus de retard, où l'on observe que l'usage de contraceptifs, y compris modernes, a augmenté. L'avortement reste exclu des études par manque d'information, bien que certaines indications donnent à penser qu'il joue un rôle important dans tous les secteurs sociaux (Ferrando, 2003).

En raison de l'urbanisation, de l'élargissement de l'accès à l'éducation, de l'amélioration de la condition de la femme et des efforts des programmes de planning familial, entre autres facteurs, l'information sur les contraceptifs et la façon de les obtenir s'est diffusée dans les pays de la région et les différents groupes sociaux. En général, l'usage de contraceptifs progresse à mesure que se généralise la couverture de l'éducation formelle. On distingue deux schémas d'utilisation par secteurs sociaux, ce qui est lié au niveau de fécondité dans chaque pays (tableaux 5 et 6). Ainsi, il y a d'une part, des pays qui affichent en général une fécondité élevée et moyenne, où la différence de comportement contraceptif est grande entre les groupes ayant le niveau d'instruction maximum et ceux qui ont un niveau minimum (Guatemala, Bolivie et, dans une moindre mesure, Nicaragua, par exemple). D'autre part, il y a les pays, dont la fécondité est généralement inférieure, où le comportement contraceptif desdits groupes présente moins de différences et où les femmes moins instruites ont adhéré plus intensivement à la pratique contraceptive (comme le Brésil et la Colombie).

Tableau 5
AMÉRIQUE LATINE (ONZE PAYS): TAUX GLOBAL DE FÉCONDITÉ ET VARIABLES INTERMÉDIAIRES SUIVANT LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES FEMMES À DIFFÉRENTS STADES D'ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ *

Niveau de fécondité	Niveau d'instruction																									
	Total				Sans instruction				Primaire				Intermédiaire				Secondaire et plus									
	TGF	Idéal enfants	Âge union	Usage MAC modernes	TGF	Idéal enfants	Âge union	Usage MAC modernes	TGF	Idéal enfants	Âge union	Usage MAC modernes	TGF	Idéal enfants	Âge union	Usage MAC modernes	TGF	Idéal enfants	Âge union	Usage MAC modernes						
Bas																										
Brésil																										
EDS 1986	3,4	2,8	21,2	66,2	56,5	6,5	3,3	19,4	47,3	39,5	5,1	2,9	20,4	67,1	57,7	3,1	69,9	...	2,5	2,5	25,0	72,9	61,2	
EDS 1996	2,5	2,3	21,1	76,7	70,3	5,0	2,7	18,8	64,1	56,6	3,3	2,5	19,7	71,9	66,1	2,4	80,1	...	1,6	1,6	22,2	81,8	75,0	
Mexique																										
EDS 1987	4,0	3,0	19,9	52,7	44,6	4,9	4,4	17,3	23,7	19,2	4,4	3,2	19,3	52,0	44,8	3,4	62,0	...	2,6	2,4	22,7	69,8	57,9	
EDS 1997	67,6	56,0	4,1	45,0	...	3,8	58,8	...	3,1	68,6	...	2,4	74,0	...
Moyen bas																										
République dominicaine																										
EDS 1986	3,7	3,4	18,5	49,8	46,5	5,3	3,6	16,8	35,7	32,4	4,3	3,5	17,6	49,0	46,7	2,9	3,1	21,3	55,2	...	2,1	3,1	22,4	55,5	49,6	
EDS 1991	3,3	3,1	19,0	56,4	51,7	5,2	3,5	16,6	41,5	37,8	4,3	3,3	17,6	55,2	52,3	3,5	2,9	20,9	59,2	51,7	2,7	2,9	22,9	61,4	53,7	
EDS 1996	3,2	3,2	19,3	63,7	59,2	5,0	3,7	16,3	53,1	50,7	4,3	3,3	17,6	64,5	61,0	3,4	64,5	...	2,4	2,9	22,7	65,2	58,7	
Colombie																										
EMF 1976	4,7	4,1	19,2	7,1	4,9	18,5	5,2	4,1	19,1	2,7	3,4	19,8	2,5	3,1	22,2	62,9	...	
EDS 1986	3,2	2,7	20,8	64,8	52,4	5,4	3,4	18,1	50,7	42,8	4,2	2,9	20,1	62,0	49,2	2,5	2,4	22,1	71,8	60,6	1,5	2,4	22,7	81,4	66,5	
EDS 1990	2,8	2,6	21,0	66,1	54,6	4,9	3,1	18,7	52,6	44,0	3,6	2,8	19,7	63,3	51,8	2,4	2,4	22,0	69,4	57,8	1,6	2,4	22,9	76,8	64,2	
EDS 1995	3,0	2,5	21,5	72,2	59,3	5,0	3,3	18,5	58,0	45,4	3,8	2,8	19,7	70,4	56,6	2,6	2,3	21,9	74,7	62,7	1,8	2,3	23,0	77,1	64,5	
EDS 2000	2,6	2,3	21,4	76,9	64,0	4,0	2,9	18,6	72,7	55,5	3,6	2,5	19,8	77,0	62,1	2,4	77,7	...	1,5	2,2	22,9	77,2	66,0	
Équateur																										
EDS 1987	4,2	3,0	20,1	44,2	35,8	6,4	3,6	18,4	18,5	15,4	5,2	3,3	19,2	41,0	34,6	3,1	2,6	20,9	54,8	...	2,3	2,6	21,9	56,7	49,5	
CDC 1994	3,6	2,7	20,7	56,8	44,4	6,2	3,6	18,6	26,0	20,3	4,4	2,9	19,5	50,7	40,1	2,8	2,4	21,4	66,1	52,0	2,1	2,4	24,9	74,3	54,8	
CDC 1999	3,3	2,5	21,0	65,8	50,0	5,6	3,1	18,5	45,8	35,1	4,1	2,8	19,6	60,5	46,1	2,9	2,5	21,3	70,8	53,6	1,9	2,4	25,0	78,6	60,0	
Pérou																										
EMF 1977	5,3	4,4	18,4	41,3	7,3	4,0	17,6	20,6	...	6,8	4,0	18,3	48,8	...	5,1	3,3	20,1	66,3	...	3,3	
EDS 1986	4,3	2,7	20,5	45,8	23,0	7,0	3,2	18,7	19,1	7,6	6,1	2,9	19,1	39,3	17,1	4,7	2,4	21,2	61,9	...	2,9	2,5	23,3	69,1	...	
EDS 1992	4,2	2,5	21,1	59,0	32,8	7,1	3,0	18,7	35,5	11,6	5,1	2,6	19,0	51,3	24,0	3,1	2,3	21,4	65,6	39,6	1,9	2,4	23,2	73,2	47,9	
EDS 1996	3,5	2,5	20,9	64,2	41,3	6,9	3,1	18,7	38,3	18,8	5,0	2,7	19,1	59,0	34,9	3,0	70,2	...	2,1	2,3	23,0	75,4	49,3	
EDS 2000	2,9	2,4	21,4	68,9	49,7	5,1	2,9	18,8	50,2	33,0	4,1	2,6	19,2	63,5	43,8	2,4	74,6	...	1,8	2,3	23,5	75,5	57,1	

(Continue)

Dans le premier groupe de pays, selon les enquêtes plus récentes, il y a une plus grande différence d'utilisation des contraceptifs modernes entre les femmes ayant moins et plus d'instruction (16 contre 54 au Guatemala, par exemple, et 8 contre 38 en Bolivie) et une pratique relativement faible de la stérilisation féminine, comme l'indique le tableau 6 (11 contre 24 au Guatemala et 4 contre 8 en Bolivie). Dans ces pays, cette dernière méthode affiche généralement une prévalence plus grande parmi les femmes plus instruites. Dans le deuxième groupe de pays, la différence d'utilisation de contraceptifs modernes est moins grande entre les femmes ayant plus et moins d'instruction (57 contre 75 au Brésil et 56 contre 65 en Colombie). On observe un niveau élevé de stérilisation féminine dans tous les groupes (46 contre 36 au Brésil et 39 contre 23 en Colombie), peut-être parce que les programmes de planning familial insistent sur cette méthode. De toutes manières, il convient de signaler que dans les pays où la diminution de la fécondité est la plus grande, la stérilisation féminine est plus fréquente parmi les femmes moins instruites, ce qui suscite des doutes quant au fait de savoir si les utilisatrices décident volontairement d'y recourir ou si elles sont poussées à adopter cette méthode par manque d'accès à d'autres possibilités disponibles ou manque d'information à ce sujet. Ce comportement est probablement dû en partie au fait que, dans le groupe à niveau d'instruction inférieur, la structure d'âge des femmes est plus vieille, raison pour laquelle elles auraient plus recours à la stérilisation. Les générations plus jeunes, en revanche, ont davantage accès à d'autres moyens de contraception.

En résumé, si l'on compare les femmes sans instruction dans ces deux groupes de pays, on observe que les différences des taux globaux de fécondité vont de pair avec des différences d'usage de contraceptifs modernes, principalement de la stérilisation féminine.

Certains aspects du comportement reproductif et le résultat final de la dimension de la famille sont liés au comportement des femmes en matière de nuptialité (âge au moment du mariage, fréquence des unions, importance du célibat permanent, durée des unions, notamment).

Comme il a été mentionné, au début de la transition de la fécondité dans les pays d'Europe occidentale, tant la procrastination des mariages que l'augmentation du célibat ont eu un impact décisif (Zavala de Cosío, 1992). De même, les indicateurs de nuptialité des femmes des classes sociales moyennes et supérieures en Amérique latine montrent des comportements qui, bien que moins extrêmes, vont dans le même sens. L'âge de la première union des femmes ayant une éducation moyenne ou supérieure oscille, en général, autour de 24 ans (tableau 5) et le pourcentage de célibataires à la

fin de la période de fécondité est supérieur à celui que l'on trouve dans les autres groupes. Néanmoins, dans les groupes des femmes moins instruites, les schémas de nuptialité ont moins d'influence que la contraception sur la diminution de la fécondité. En revanche, parmi les femmes ayant plus d'instruction, ces schémas ont joué –et jouent– un rôle plus important.

Les indicateurs de nuptialité dérivés des enquêtes sur la démographie et la santé montrent que les femmes sans instruction sont plus exposées à la conception que celles qui ont davantage d'instruction, tant par le pourcentage inférieur de célibataires que par la durée plus longue des unions dans les périodes analogues et la première union à un âge précoce. En effet, au moment de la première union, ces femmes sont plus jeunes que celles qui ont un niveau d'instruction supérieur, mais on n'observe pas de différences –comme dans le cas antérieur– entre les pays à niveau de fécondité différent (tableau 5).

La durée de l'allaitement –une composante fondamentale de la stérilité post-partum– est également considérée comme un déterminant proche de la fécondité d'une grande importance, qui influence l'exposition au risque de grossesse, les intervalles entre les naissances et le niveau de fécondité final. Dans la mesure où l'allaitement suspend l'ovulation, prolongeant l'aménorrhée post-partum, on s'attendrait à constater que la baisse de la fécondité est associée à des périodes d'allaitement prolongées.

En Amérique latine, il existe traditionnellement un idéal d'allaitement prolongé, soulignant l'importance du lait maternel pour la santé et le développement futur de l'enfant, en particulier dans les couches sociales moins favorisées. Néanmoins, les nombres de mois d'allaitement rencontrés dans les dernières enquêtes montrent une certaine hétérogénéité, allant d'une moyenne nationale de huit mois en République dominicaine à 22 mois au Pérou (tableau 7).

Tableau 6
**AMÉRIQUE LATINE (SIX PAYS): TAUX GLOBAL DE FÉCONDITÉ ET POURCENTAGE D'UTILISATRICES D'UTILISATRICES DE CONTRACEPTIFS
 SELON LE TYPE DE MÉTHODE, PAR NIVEAU D'INSTRUCTION**

Niveau de fécondité	Taux global de fécondité	Utilisation d'une quelconque méthode	Recours aux méthodes modernes										Recours aux méthodes traditionnelles					Total
			Total méthodes modernes	Pilule	Stérilet	Injection	Vaginales	Préservatif	Stéril. fé.m.	Stéril. masc.	Total méth. tradit.	Rythme	Coût interrompu	Autres	Pas de méthode			
Élevé																		
Guatemala 98/99																		
Sans instruction	5,0	38,2	30,9	5,0	2,2	3,9	0,0	2,3	16,7	0,8	7,2	5,7	1,5	0,1	61,8	100		
Primaire	6,8	19,4	16,0	1,2	0,3	2,3	0,0	0,7	11,4	0,0	3,4	2,8	0,6	0,0	80,6	100		
Moyenne et plus	5,2	38,4	31,3	5,9	0,9	4,1	0,0	2,0	17,3	1,2	6,8	5,4	1,4	0,3	61,6	100		
Moyenne et plus	2,9	68,0	53,6	9,0	8,3	5,8	0,2	5,7	23,7	1,0	14,3	11,1	3,3	0,0	32,0	100		
Moyen élevé																		
Bolivie 1998																		
Sans instruction	4,2	48,3	25,2	3,8	11,1	1,1	0,0	2,6	6,5	-	23,1	20,0	2,3	0,8	51,7	100		
Fondamentale	7,1	19,4	7,6	0,5	2,8	0,2	0,0	0,4	3,7	-	11,9	9,9	0,4	1,5	80,6	100		
Moyenne	5,8	38,1	16,4	2,5	6,6	0,8	0,0	1,4	5,1	-	21,7	18,0	2,5	1,2	61,9	100		
Moyenne et plus	4,6	53,3	27,5	6,8	10,0	1,1	0,0	2,2	7,4	-	25,9	22,0	3,0	0,9	46,7	100		
Supérieur	2,7	65,2	38,3	4,9	18,5	1,7	0,1	4,7	8,3	-	26,9	24,4	2,4	0,2	34,8	100		
Nicaragua 2001																		
Sans instruction	3,2	68,6	66,1	14,6	6,4	14,3	-	3,3	25,3	0,5	2,5	1,5	1,0	-	31,4	100		
Primaire 1-3	5,2	52,1	50,4	8,9	2,0	14,4	-	1,1	21,4	0,0	1,8	1,1	0,6	-	47,9	100		
Primaire 4-6	4,2	67,4	65,8	13,4	2,9	16,4	-	2,2	27,9	0,6	1,6	0,8	0,7	-	32,6	100		
Secondaire	3,3	74,5	72,4	16,8	7,0	15,4	-	3,2	27,4	0,5	2,0	1,4	0,6	-	25,5	100		
Supérieur	2,5	73,0	69,7	17,7	9,0	12,9	-	4,4	24,0	0,7	3,3	1,8	1,5	-	17,0	100		
Moyen bas	1,7	72,7	68,3	11,5	11,9	10,7	-	6,5	26,6	0,3	4,5	3,0	1,5	-	27,3	100		
Pérou 2000																		
Sans instruction	2,9	68,9	50,4	6,7	9,1	14,8	0,6	5,6	12,3	0,5	17,5	14,4	3,2	0,9	31,1	100		
Primaire	5,1	50,2	33,0	2,8	4,0	11,9	0,0	0,8	11,8	0,9	15,2	13,0	2,2	2,0	49,8	100		
Secondaire	4,0	63,5	43,8	5,5	4,0	15,7	0,4	2,8	13,8	0,4	18,4	15,2	3,2	1,4	36,5	100		
Supérieur	2,4	74,6	56,7	8,0	11,9	16,8	0,8	6,6	11,6	0,5	17,3	13,6	3,8	0,6	25,4	100		
Moyen bas	1,8	75,5	58,1	7,8	15,6	9,9	0,9	11,3	10,8	0,6	17,3	14,9	2,4	0,1	24,5	100		

(continue)

(Tableau 6 conclusion)

Niveau de fécondité	Taux global de fécondité	Utilisation d'une quelconque méthode	Recours aux méthodes modernes					Recours aux méthodes traditionnelles					Pas de méthode	Total			
			Pilule	Stérilet	Injection	Vaginales	Préservatif	Stéril. fem.	Stéril. masc.	Total méth. tradit.	Rythme	Coût interrompu			Autres		
Bre																	
Bresil 1996																	
Sans instruction	2,5	76,7	70,3	20,7	1,1	1,2	0,1	4,4	4,4	40,1	2,6	6,1	3,0	3,1	0,3	23,3	100
1-3 ans	5,0	64,1	56,6	7,2	0,8	0,4	0,0	2,2	2,2	45,7	0,3	6,8	2,7	4,1	0,7	35,9	100
4 ans	3,6	69,2	63,7	14,1	0,5	0,8	0,0	2,1	2,1	44,9	1,1	5,0	2,0	3,0	0,5	30,8	100
5-8 ans	3,0	75,0	68,8	20,9	1,0	0,9	0,1	3,6	3,6	40,4	1,9	5,8	2,6	3,2	0,4	25,0	100
9-11 ans	2,4	80,1	74,5	27,3	1,0	1,5	0,0	5,1	5,1	36,9	2,7	5,5	2,4	3,1	0,1	19,9	100
12 ans ou plus	1,7	83,1	75,4	23,0	1,5	1,9	0,0	6,0	6,0	38,8	4,1	7,6	4,6	3,0	0,1	16,9	100
	1,5	85,7	76,3	19,4	3,3	0,8	0,4	8,8	8,8	35,7	8,0	9,1	6,4	2,7	0,3	14,3	100

Source: Ferrando (2003) et Enquêtes sur la démographie et la santé.

Si l'on se penche sur le nombre moyen de mois d'allaitement par niveau d'instruction des femmes, on constate que, comme les autres variables, celle-ci présente des différences et tend à diminuer à mesure qu'augmente le niveau d'instruction, comme l'indiquent les données publiées des EDS. De fait, ce comportement s'observe également dans d'autres pays et semble résulter du rythme accéléré de la vie urbaine, de la plus grande intégration des femmes dans le travail en dehors du foyer, de la connaissance insuffisante des avantages de l'allaitement maternel et de la grande diffusion d'une alimentation alternative facile à obtenir. Il a été signalé qu'une des causes de la diminution de l'allaitement maternel est le développement par les institutions de santé de routines et pratiques qui ne le favorisent pas, notamment la séparation de la mère et du nouveau-né, l'établissement d'horaires d'alimentation stricts, l'utilisation du biberon et la distribution d'échantillons gratuits d'autres types d'aliments (Rodríguez-García, Schaefer et Yunes, 1990).

La durée de l'allaitement est plus longue parmi les femmes sans instruction –entre 10 et 25 mois– et on n'observe pas de changements significatifs au fil du temps dans les différents pays, raison pour laquelle il est évident que, ces dernières années en tout cas, cette variable n'a pas eu d'incidence sur les changements du niveau de fécondité. On peut y ajouter que les mêmes enquêtes montrent que la durée d'allaitement est inférieure –parmi les femmes sans instruction– même dans les pays à fécondité plus basse, comme la Colombie et la République dominicaine, que dans les pays à fécondité plus élevée, comme le Guatemala et la Bolivie. Dans ces derniers, bien que la durée de l'allaitement soit plus longue, favorisant la diminution de la fécondité, il est manifeste que cela ne parvient pas à compenser l'utilisation moindre de contraceptifs comme déterminant de la diminution de la fécondité.

(Tableau 7 conclusion)

Niveau de fécondité	Niveau d'instruction											
	Total		Sans instruction		Primaire		Secondaire		Supérieur			
	TGF	Allaitement	TGF	Allaitement	TGF	Allaitement	TGF	Allaitement	TGF	Allaitement		
DHS-91	3,3	5,9	5,2	16,6	3,8	7,1	2,8	5,2	2,6	2,5	4,4	
DHS-96	3,2	7,6	5,0	14,2	3,0	9,1	2,6	6,5	1,9	—	—	
Colombie												
DHS-86	3,3	11,1	5,4	12,4	4,2	11,9	2,5	9,5	1,5	—	—	
DHS-90	2,9	8,5	4,9	13,7	3,6	9,4	2,4	7,8	1,6	4,9	7,8	
DHS-95	3,0	11,3	5,0	12,2	3,8	12,6	2,6	10,6	1,8	7,8	6,4	
DHS-2000	2,6	13,1	4,0	9,9	3,6	16,9	2,4	12,6	1,5	—	—	
Bas												
Brazil												
DHS-86	3,4	—	6,5	—	5,1	—	3,1	—	2,5	—	—	
DHS-96	2,5	7,0	5,0	5,8	3,3	7,6	2,4	6,5	1,6	7,5	—	

Source: Enquêtes nationales sur la démographie et la santé (plusieurs années), www.measuredhs.com.

VI. Conclusions

Comme dans tous les processus de transition démographique connus, les groupes les plus en retard en Amérique latine (représentés par les femmes sans instruction ou ayant un niveau primaire) sont entrés dans la phase de diminution de la fécondité, probablement sous l'effet de la baisse de la mortalité infantile qui l'a précédée. De même, on constate une diminution de la fécondité de ces groupes dans pratiquement tous les pays de la région, indépendamment du niveau où ils se trouvent dans le processus de transition démographique et du niveau de fécondité de départ ou actuel. Les données des EDS plus récentes confirment ce comportement.

Dans les pays à transition plus avancée, on observe déjà, parmi les groupes sociaux, une tendance décroissante et convergente vers les niveaux faibles, bien qu'il subsiste des différences en fonction du niveau d'instruction. Plus encore, les niveaux actuels du TGF parmi les groupes les plus en retard sont encore élevés par rapport à la moyenne de la région. Dans les pays à fécondité élevée et moyenne, on observe un plus grand écart entre les groupes selon le niveau d'instruction, et le TGF des groupes à la traîne présente une diminution inférieure, voire des augmentations dans certains cas. Pour ces pays, sa valeur équivaut encore à une fécondité élevée, généralement supérieure à 5 enfants par femme.

En ce qui concerne la contribution à la diminution du TGF sous l'effet de la mobilité sociale et du changement au sein des catégories, les résultats indiquent que les deux facteurs sont importants au début de la transition –1960 et 1970– le dernier étant toujours prépondérant. Ces dernières années, les changements sont davantage associés à l'évolution des groupes retardataires. Ces dix dernières années, les baisses de fécondité dans les différents pays proviennent principalement de la contribution des femmes à faible niveau d'instruction. Dans les pays les plus en retard dans la transition, le comportement est plus hétérogène et dans les plus avancés, la plus grande contribution vient nettement des femmes ayant une éducation primaire.

Les femmes des groupes plus en retard –qui désirent une famille dont la dimension n'est pas très éloignée de celle que désirent les femmes ayant plus d'instruction– ne présentent pas un comportement comparable en ce qui concerne la procrastination du mariage, mais gardent une nuptialité précoce. On observe néanmoins parmi celles-ci, une augmentation du recours aux moyens de contraception, mais –il fallait s'y attendre– à des niveaux inférieurs à ceux des femmes ayant un niveau d'instruction

supérieur. À cet égard, il y a des différences entre les pays étudiés: dans les pays à fécondité inférieure, le comportement contraceptif des femmes à faible niveau d'instruction présente une différence moindre par rapport à celui de celles qui ont une instruction supérieure, en ce qui concerne l'utilisation de contraceptifs modernes, en particulier la stérilisation. Le recours à cette dernière méthode est même plus fréquent parmi les femmes moins instruites et peut être dû en partie à des décisions pas tout à fait volontaires des utilisatrices, mais plutôt conditionnés par le manque d'informations et d'accès à d'autres possibilités. Dans les pays à fécondité plus grande, l'usage de contraceptifs est faible, ce qui maintient certainement la fécondité des groupes plus en retard à un niveau plus élevé.

En résumé, la baisse de la mortalité infantile (essentiellement due à des facteurs exogènes) serait à l'origine de la diminution de la fécondité dans les groupes en retard, qui coïncide également avec l'élargissement de l'accès à l'éducation, le désir d'un nombre inférieur d'enfants et une offre plus large de contraceptifs, même si leur accès reste très limité pour ces catégories. Les éventuelles baisses futures de la mortalité infantile, qui reste élevée dans ces groupes, pourraient mener à des diminutions plus fortes de la fécondité à l'avenir. Mais, en dernier ressort, un changement réellement significatif semble dépendre de l'efficacité avec laquelle les femmes moins instruites peuvent réduire l'écart entre le nombre d'enfants qu'elles veulent avoir et celui qu'elles ont en réalité.

Bibliographie

- Arriaga, E. (1974): *América Latina: el descenso de la mortalidad y sus efectos demográficos*, Bogotá, D.C., Asociación Colombiana para el Estudio de la Población (ACEP).
- Bongaarts, J. (1978): A framework for analyzing the proximate determinants of fertility, *Population and Development Review*, vol. 4, N° 1.
- (1982): The fertility inhibiting effects of the intermediate fertility variables, *Studies in Family Planning*, vol. 13, N° 6/7, New York, Conseil de Population, juin – juillet.
- Bongaarts, J., W.P. Mauldin et J.F. Phillips (1990): The demographic impact of family planning programs, *Studies in Family Planning*, vol. 21, N° 6, New York, Conseil de Population, novembre – décembre.

- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (2004), *América Latina y El Caribe: estimaciones y proyecciones de población, 1950-2050*, Boletín demográfico, 37^e année, N° 73, LC/G.2225-P, Santiago du Chili, Division de la population de la CEPAL-Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (CELADE). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.03.II.G.209.
- (1995): *Población, equidad y transformación productiva*, serie Libros de la CEPAL, N° 35, LC/G.1758/Rev.2-P, Santiago du Chili. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.93.II.G.8.
- Chackiel, J. et S. Schkolnik (1992): La transición de la fecundidad en América Latina, *Notas de población*, N° 55, LC/DEM/G.124, Santiago du Chili, Division de la population de la CEPAL-Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (CELADE), Santiago du Chili.
- Cleland, J. (2002): Education and future fertility trends, with special reference to mid-transitional countries, *Completing the Fertility Transition*, New York, Nations Unies.
- Cleland, J. et G. Rodríguez (1988): The effect of parental education on marital fertility in developing countries, *Population Studies*, N° 3, Londres, London School of Economics.
- Davis, K. et J. Blake (1956): Social structure and fertility: an analytic framework, *Economic Development and Cultural Change*, vol. IV, N° 3, Chicago, University of Chicago Press, avril.
- Enquêtes nationales sur la démographie et la santé (plusieurs années), www.measuredhs.com.
- Ferrando, D. (2003): La fecundidad en América Latina. Tendencias, determinantes y perspectivas, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes/Division de la population de la CEPAL-Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (CELADE), inédit.
- Guzmán, J.M. et J. Rodríguez (1993): La fecundidad pretransicional en América Latina: un capítulo olvidado, *Notas de población*, N° 57, LC/DEM/G.133, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes/Division de la population de la CEPAL-Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (CELADE), juin.

- Nations Unies (1995): *Women's Education and Fertility Behaviour: Recent Evidence from the Demographic and Health Surveys*, ST/ESA/SER.R/137, New York, Nations Unies. Publication des Nations Unies, N° de vente: E.95.XIII.23.
- Pérez Brignoli, H. (1994): América Latina en la transición demográfica, 1800-1980, *La transición demográfica en América Latina y el Caribe*, vol. I (première partie), México, D.F., Association brésilienne des études démographiques (ABEP)/Division de la population de la CEPAL-Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (CELADE)/Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIECP)/Programa Latinoamericano de Actividades en Población (PROLAP)/Sociedad Mexicana de Demografía (SOMETE).
- Rodríguez-García, R., L.A. Schaefer et J. Yunes (comps.) (1990): *Educación en lactancia para los profesionales de la salud*, Washington, D.C., Organisation panaméricaine de la santé (OPS).
- Schkolnik, S. et J. Chackiel (1998): América Latina: la transición demográfica en sectores rezagados, *Notas de población*, N° 67/68, LC/DEM.G.186, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes/Division de la population de la CEPAL-Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (CELADE), janvier – décembre.
- Société des Nations (1943): *Statistical Yearbook of the League of Nations*, 1941/42, Genève.
- Weinberger, M.B., C. Lloyd et A.K. Blanc (1989): Women's education and fertility: a decade of change in Four Latin American countries, *International Family Planning Perspectives*, vol. 15, N° 1, New York, Allan Guttmacher Institute, mars.
- Zavala de Cosío, M.E. (1992): La transición demográfica en América Latina y en Europa, *Notas de población*, N° 56, LC/DEM/G.132, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes/Division de la population de la CEPALC-Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (CELADE).

Les unions conjugales en Amérique latine: transformations dans un contexte d'inégalité sociale et de genre¹

Brígida García et Olga Rojas²

Résumé

L'objectif de cet article est d'apporter des informations et des éléments de réflexion sur les tendances qui se font jour en matière de formation et de dissolution des unions conjugales en Amérique latine, dans un contexte d'inégalité sociale et de genre qui caractérise les pays de la région; également de tenter de répondre à une question qui demeure ouverte: les changements qui se sont produits dans les patrons d'union sont-ils de nature à constituer les indices qui indiqueraient qu'une deuxième transition démographique est en marche?

L'information issue des recensements et des enquêtes et relative aux tendances observées concernant l'âge du mariage, le célibat permanent, les unions consensuelles et les divorces et séparations, sera complétée par celle provenant des recherches centrées sur les différences sociales, la condition de la femme et les relations de genre dans la région, servant de fondements au débat qui suivra sur la pertinence explicative de la théorie de la Deuxième transition démographique dans l'étude de la réalité sociale et démographique latino-américaine.

¹ Ce travail est une version modifiée et enrichie de l'exposé "Recent Transformations in Latin American Families: a Socio-Demographic Perspective", présenté par les auteures dans le cadre de la XXIVe Conférence internationale de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIECP), tenue à Salvador de Bahia, Brésil, en août 2001.

² Chercheuses du Centre d'études démographiques et de développement urbain - El Colegio de México.

I. Introduction

L'objectif de ce travail est d'apporter des informations et des éléments de réflexion sur les tendances qui actuellement caractérisent la formation et la dissolution des unions conjugales en Amérique latine. Dans ce domaine, s'il est intéressant d'analyser les données existantes, il l'est davantage de chercher leurs significations en les replaçant dans un contexte d'inégalité sociale et de genre, tel que celui qui prédomine dans les pays de la région.

Une approche référentielle qui actuellement gagne en popularité pour expliquer les tendances en matière de nuptialité, de fécondité et de modalités de résidence dans divers pays, est ce qu'on a appelé, la Deuxième transition démographique qui a déjà eu lieu en Europe occidentale et aux États-Unis. Nous examinerons donc, en premier lieu, les principales transformations familiales qui sous-tendent l'émergence de ce phénomène, ainsi que les différentes interprétations qui en ont été faites, cela pour mieux circonscrire la pertinence de ce schéma interprétatif au moment de l'appliquer au cas de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Dans la partie suivante, l'information tirée des recensements et des enquêtes sur les tendances affichées concernant l'âge de l'entrée dans la première union conjugale, le célibat permanent, les unions consensuelles, les divorces et les séparations, sera systématisée. La cible visée ici sera de comparer ce que l'on savait sur ces thèmes jusqu'aux années 1980 avec l'information plus récente, et de vérifier si cela confirme les tendances connues ou si un nouveau panorama se dessine. Priorité a été donnée ici aux sources qui permettent de comparer le plus grand nombre de contextes nationaux, afin d'identifier d'éventuels patrons au niveau de l'ensemble des pays ou des sous régions qui se sont caractérisées pour être soit à l'avant-garde soit en retard par rapport aux transformations des taux de fécondité et de mortalité. Sur cette lancée, seront analysées les significations possibles des tendances actuelles. Dans cette section, les résultats des études quantitatives et qualitatives seront rappelés dans le but de mettre en relief celles des interprétations les mieux cautionnées et les hypothèses les plus plausibles quant aux évolutions actuelles dans les patrons de formation et de dissolution des unions. Une attention particulière sera portée aux recherches qui mettent en évidence les différences selon les groupes sociaux, ainsi qu'à celles qui permettent d'approfondir le thème du rôle possible que jouent la condition de la femme et les relations entre les sexes, dans les modifications des unions conjugales en Amérique latine.

La partie finale reprend les implications de l'analyse présentée pour le débat général sur les transformations familiales dans la région, ainsi que la discussion sur la Deuxième transition démographique et sa pertinence pour expliquer la réalité sociale et démographique de l'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier en ce qui concerne les tendances futures de la fécondité.

II. Qu'appelle-t-on la deuxième transition démographique?

À partir des années 1960, en Europe occidentale et aux États-Unis, des changements imprévus commencèrent à se produire dans la sphère de la famille. D'abord, le nombre des divorces et l'âge du mariage commencèrent à augmenter systématiquement, tandis que se profilait la fin de la période de hausse de la natalité, le fameux *baby boom*. Ensuite, ce fut la fréquence des unions libres et des naissances en leur sein qui augmenta, mais les grossesses se firent plus tardives et la fécondité continuait de décroître; dans plusieurs pays elle entama sa descente au-dessous du seuil de renouvellement de la population. Cette conjonction de facteurs conduisit à une modification complète de la croissance de la population et du rôle du mariage dans la vie sociale, de même que des modalités de résidence qui virent se développer les foyers monoparentaux — dont le chef de famille était une femme, dans leur grande majorité — et les foyers unipersonnels. Selon diverses études, cet ensemble de changements fut découvert peu à peu, au rythme des vagues de statistiques, mais bientôt, l'envergure du phénomène se fit jour et sembla pouvoir mériter l'appellation de Deuxième transition démographique (Lesthaeghe et van de Kaa, 1986; van de Kaa, 1980, 1987; Lesthaeghe, 1995, 1998).

Bien que les spécialistes ne partagent pas les mêmes opinions quant aux changements spécifiques qui définiraient cette Deuxième transition, ou la période de temps nécessaire pour vérifier son existence, ils concordent tous sur le fait que des transformations dans les normes, les attitudes et les motivations sont les aspects fondamentaux du processus. La Première transition s'était révélée plutôt de type altruiste, elle visait en effet à améliorer la qualité de vie de la famille versus le nombre des enfants. En revanche, dans la Deuxième transition, prévaudraient les motivations individualistes, la recherche de meilleures relations de couple et les manifestations publiques d'autonomie personnelle face aux contraintes institutionnelles et au contrôle de l'État.

Pour Dirk van de Kaa (1980, 1987), dans cette Deuxième transition, les coûts de plus en plus élevés en termes d'opportunités que représentent le mariage et la condition parentale - la paternité pour les hommes, mais surtout la maternité pour les femmes -, seraient extrêmement décisifs. Cet auteur cependant, assigne un rôle central aux changements sociaux et culturels; il explore plusieurs pistes d'interprétations dans ce sens, dont la sécularisation et l'individuation croissantes qui conduiraient les personnes à rompre avec les comportements établis de longue date; l'aspiration à une plus grande réalisation de soi; la force des approches qui valorisent l'égalité sociale et entre les sexes, l'émancipation et la pleine participation des femmes et des groupes défavorisés dans la société; le déplacement du matérialisme par le post matérialisme et des valeurs bourgeoises par des non bourgeoises. Mais, pour van de Kaa, le plus pertinent est de conceptualiser les changements culturels ayant conduit à la Deuxième transition en termes d'avancée des tendances progressistes ou *progressiveness* (entendues comme la propension à tendre vers la nouveauté, l'égalité et la liberté) en contraste avec les positions conservatrices attachées aux coutumes et à la tradition, et ennemies du changement.

Ron Lesthaeghe (1995, 1998) bâtit un schéma multi causal plus ambitieux pour interpréter ce qui serait la Deuxième transition démographique en Europe et aux États-Unis; il lui attribue, en outre, un rôle fondamental dans les transformations en matière d'éducation et de participation économique et politique des femmes.³ Il est cependant d'accord sur la primauté à accorder aux motivations et principalement, celles intervenues dans le passage d'une période qu'Aries (1980) a appelé celle de "l'enfant-roi" à une autre étape où les adultes - leur épanouissement et la qualité de leurs relations de couple - sont devenus le centre des préoccupations. Il considère de plus que les interprétations économiques ont leur bien-fondé, comme celles de Easterlin, MacDonald et Macunovich (1990) et de Becker (1981), qui mettent l'accent sur l'importance de l'accession des femmes à l'autonomie financière pour expliquer la hausse des coûts d'opportunité et la réduction des gains obtenus par les femmes dans le mariage, ainsi que la concurrence entre les aspirations de consommation et les ressources. Cependant, Lesthaeghe pense que les facteurs économiques vont de paire avec les aspects institutionnels et politiques, les dernières décennies du XXe siècle s'étant caractérisées par la

³ Lesthaeghe (1995) mentionne plusieurs travaux importants qui précéderent les siens, en particulier ceux de Shorter (1975), Ryder etestoff (1977), Sauvy (1960), Aries (1980), Becker (1981) et Easterlin (1976), dont l'objectif était de chercher à identifier quelles avaient été les différentes révolutions en matière de sexualité et de contrôle des naissances ainsi que les motivations de ce contrôle.

fin de la main mise institutionnelle des Églises et de l'État sur les conduites individuelles. Ce ne serait donc pas la première fois que l'autonomisation des individus jouerait un rôle déterminant, ainsi, la Première transition démographique aurait eu des composantes d'autonomie, exprimées par le biais d'actes privés de désaccord avec les interdictions religieuses sur l'utilisation des contraceptifs. En revanche, dans le cas de la Deuxième transition, il s'agirait de manifestations publiques et plus massives d'autonomie individuelle et d'anti-autoritarisme en ce qui touche à la socialisation, l'autorité religieuse, les valeurs politiques, la sphère privée et la sexualité.

Les changements démographiques et sociaux susmentionnés ont-ils peu ou prou eu lieu en Amérique latine? Et le cas échéant, pourraient-ils être interprétés moyennant des concepts analogues à ceux qui prévalent pour expliquer cette "Deuxième transition démographique" dans le monde développé?

Jusqu'à présent, la théorie de la transition démographique (la traditionnelle, la première), certes assortie de ses étapes, a pu servir de référence dans la région, surtout en raison des tendances de la mortalité et de la fécondité qui y ont été observées au cours du XXe siècle. Mais ce sont les transformations plus récentes de la fécondité, et surtout de la nuptialité (nature des nouvelles unions, augmentation des séparations et des divorces en particulier) qui ont fait surgir l'idée d'une possible "Deuxième transition" en marche dans le sous-continent. La question est importante et se trouve au cœur de ce travail qui tentera de fournir quelques éléments de réponses.⁴ Non moins important, aux yeux des auteures, est le fait de s'interroger sur la pertinence des interprétations antérieures dans le contexte socioéconomique et culturel latino-américain caractérisé par l'insuffisance de la croissance économique et la permanence des inégalités sociales, mais en même temps, par un contact fréquent avec les normes et les valeurs prépondérantes dans d'autres régions du monde, par des aspirations chaque fois plus grande à la consommation et un changement du rôle de la femme dans la société.

⁴ Dans cette étude seuls sont abordés les aspects relatifs aux modifications survenues dans les unions conjugales, cependant, autant le schéma de la Deuxième transition démographique que la recherche d'une vision plus complète des transformations familiales dans la région exigent de combiner ce thème avec de nombreux autres, comme par exemple, la forte diminution de la fécondité et la structure et la composition actuelle des foyers en Amérique latine.

III. Tendances récentes de la formation et de la dissolution des unions conjugales en Amérique latine

En Amérique latine, de nombreuses études comparatives ont été faites sur la nuptialité, élaborées à partir de l'information issue des recensements et des enquêtes réalisés jusque dans les années 1980. On sait donc qu'à cette époque, l'âge moyen du mariage dans les pays de la région n'était pas spécialement précoce (se situant à un niveau intermédiaire entre les chiffres des pays développés et ceux d'Asie et d'Afrique); on sait également que cette variable a fait preuve d'une relative stabilité dans le temps, et que son rôle dans la réduction des taux de fécondité a été très secondaire. Ces travaux comparatifs permettent également de constater que, jusqu'aux années 1980, dans certains pays du Cône sud à l'avant-garde dans la transition (Argentine, Uruguay, Chili), où les taux de mortalité et de fécondité étaient passés d'élevés à faibles, l'âge moyen de l'entrée dans la première union était légèrement plus tardif que celui observé dans les pays d'Amérique centrale et au Mexique (Nations Unies, 1990; Rossetti, 1993; CEPALC, 1994; Ramírez, 1995; Rosero-Bixby, 1996; Zavala de Cosío, 1996; Quilodrán, 2001a).

Les données plus récentes pour les années 1990 ratifient globalement la situation décrite relative à la décennie précédente. L'âge moyen pour établir une union conjugale continue de se situer dans une position intermédiaire entre celles de l'Asie et de l'Afrique, et celles des pays développés d'Europe et de l'Amérique du Nord (Nations Unies, 2000).⁵ Si une élévation de cette variable a eu lieu dans les dernières années, elle demeure de magnitude réduite et concerne principalement les femmes (voir tableau 1). Pour ce qui est du patron intra régional, des pays comme l'Argentine, le Chili et l'Uruguay détiennent toujours le record de l'âge moyen le plus avancé pour le mariage des femmes (environ 23 ans). Cependant, au Mexique et dans plusieurs pays d'Amérique centrale les niveaux tendent à se rapprocher de ceux observés dans ces pays du Cône sud depuis les années 1950, démontrant une réduction des différences intra régionales en la matière.⁶

⁵ La seule exception à cette tendance est l'âge moyen du mariage pour les hommes de pays africains, lequel, selon des données récentes, est supérieur à celui des latino-américains (Nations Unies, 2000).

⁶ Les chiffres du tableau 1 se réfèrent tant aux unions libres qu'aux mariages. Au moment de les interpréter, on doit prendre en compte le fait que la qualité de l'information disponible sur chacun des types d'union n'est pas homogène, attendu que les unions libres – plus répandues en Amérique centrale et dans

Les données réunies, enrichies de celles sur le célibat permanent présentées dans le tableau 2, indiquent que le mariage (ou la vie maritale) demeure l'option première dans la vie des jeunes femmes et jeunes hommes d'Amérique latine, et que faire le choix de le retarder – qui est de grande signification culturelle – est un phénomène encore peu commun. Il semblerait que dans la région il s'agisse de l'un des aspects de la vie familiale qui résiste le plus aux mutations, y compris sous les coups des bouleversements socioéconomiques et de l'évolution de la condition féminine que nous avons évoqués. Il faut souligner, en outre, qu'à la fin du XXe siècle, l'âge moyen de la première union en Amérique latine affichait encore une différence considérable (3 ans de moins environ) par rapport à celui en vigueur aux États-Unis et au Canada. Les tendances actuelles de dissolution des unions maritales par séparation ou divorce sont-elles les mêmes que celles observées concernant l'âge de l'entrée dans la première union? Il est difficile de répondre à cette question, d'abord en raison de la relative pauvreté des informations et des études sur le sujet dans la région; également parce que les sources de données disponibles n'indiquent pas toujours de manière adéquate les séparations qui interviennent dans les unions consensuelles et les mariages, même si l'on sait que la séparation est une forme répandue de dissolution des unions conjugales, quel que soit leur type. De plus, il est bon de se souvenir que, jusqu'au milieu des années 1980, nombreux étaient les pays d'Amérique latine qui ne s'étaient pas encore dotés d'une loi sur le divorce (Rossetti, 1993).

les Caraïbes – ne sont pas toujours mentionnées comme unions maritales, même si elles sont socialement reconnues comme telles (Nations Unies, 1990, 2000; De Vos, 1999). L'omission des unions libres peut être le facteur qui influence le fait que les âges moyens du mariage soient plus avancés dans le cas de Haïti, par exemple, mais également dans d'autres pays des Caraïbes (Nations Unies, 2000).

Tableau 1
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES (11 PAYS), CANADA ET ÉTATS-UNIS:
ÂGE MOYEN AU MOMENT DE LA PREMIÈRE UNION^a
DÉCENNIES DE 1950 À 1990

	Hommes					Femmes				
	1950	1960	1970	1980	1990 ^b	1950	1960	1970	1980	1990 ^b
Chili	27,0	26,4	25,5	25,7	25,8	23,7	23,5	23,3	23,6	23,4
Argentine	-	26,7	26,1	25,3	25,6	-	23,1	22,9	22,9	23,3
Uruguay	-	26,9	25,4	25,2	25,2	-	22,8	22,4	22,9	23,0
Bolivie	24,6	-	24,5	25,2	25,1	22,5	-	22,1	22,8	22,7
Mexique	-	23,9	23,9	23,5	24,6	-	20,7	20,8	21,1	22,4
El Salvador	25,3	25,0	24,7	-	25,3	19,7	18,8	19,4	-	22,3
Haiti	28,5	28,1	27,3	27,3	26,6	21,9	22,4	21,8	23,8	22,2
Panama	24,6	24,8	24,8	25,0	25,4	18,3	18,9	20,4	21,3	21,9
Équateur	25,6	25,1	24,8	24,3	24,9	21,1	20,7	21,1	21,1	21,8
Paraguay	26,7	26,3	26,5	26,0	25,8	20,9	20,8	21,7	21,8	21,5
Guatemala	24,0	23,8	23,7	23,5	23,8	18,6	18,8	19,7	20,5	21,3
Canada	25,3	24,8	24,4	25,2	28,9	22,5	21,4	22,0	23,1	26,2
États-Unis	23,8	23,3	23,5	25,2	28,7	20,8	20,3	21,5	23,3	26,0

Source: Nations Unies, *Patterns of First Marriage: Timing and Prevalence*, New York, 1990.

^a Classement par ordre décroissant basé sur les données concernant les femmes pour la décennie 1990.

^b Nations Unies (2000).

Tableau 2
AMÉRIQUE LATINE Y CARAÏBES (16 PAYS), CANADA ET ÉTATS-UNIS:
PROPORTION DE PERSONNES DE 45 À 49 ANS,^a AYANT ÉTÉ MARIÉES
OU AYANT VÉCU MARITALEMENT AU MOINS UNE FOIS, ANNÉES 1990
(En pourcentages)

Pays	Année du recensement ou de l'enquête	Hommes	Femmes
Haiti	1994-1995	96,9	98,5
Cuba	1981	91,0	96,2
Pérou	1996	99,0	95,7
Porto Rico	1990	90,8	93,0
Bolivie	1992	94,2	92,7
Brésil	1991	93,7	92,0
Argentine	1991	90,6	91,3
Uruguay	1985	86,7	90,8
République dominicaine	1993	86,3	90,6
Équateur	1990	91,7	89,3
Colombie	1993	89,6	87,9
Venezuela (Rep. Bol. de)	1990	87,2	86,6
Chili	1992	89,3	86,6
Paraguay	1992	90,1	85,5
Guyana	1991	80,5	81,7
Jamaïque	1991	51,8	54,2
Canada	1994	91,5	93,0
États-Unis	1995	91,9	93,9

Source: Nations Unies, *Patterns of First Marriage*, New York, 2000.

^a Classement par ordre décroissant basé sur les données concernant les femmes.

Avec la circonspection qui s'impose, il est tout de même extrêmement intéressant d'observer l'évolution suivie en Amérique latine par les différents indices de dissolution des unions conjugales au cours des dernières décennies (voir tableaux 3, 4 et 5). Il s'agit d'indicateurs de différents types et ils sont présentés dans l'intention de mettre en relief les tendances et patrons qui se font jour dans la région plutôt que les niveaux, considérant la nature diverse des sources et des dissolutions traitées. Il est cependant possible d'affirmer que dans les dernières années la tendance est clairement à la hausse — en particulier s'agissant des divorces —, bien que dans ce cas précis il faille prendre en compte le fait que les chiffres de base étaient particulièrement bas, voire nuls.

Tableau 3
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES (9 PAYS), CANADA ET ÉTATS-UNIS:
QUOTIENT ENTRE DIVORCES ET MARIAGES,^a 1960-1996
(En pourcentages)

	1960	1970	1980	1989	1993	1996
Cuba	5,34	21,55	35,76	44,01	48,05	63,42
Venezuela (Rep. Bol. de)	4,75	4,10	4,96	19,54	16,82	21,51
Uruguay	8,72	12,37	20,17	-	-	-
Costa Rica	2,12	2,05	9,89	12,69	17,33	18,79 ^b
Panamá	10,46	7,84	10,89	16,75	16,03	15,84
Équateur	-	3,63	5,67	8,99	10,71	12,14
El Salvador	4,82	7,20	6,80	10,77	-	-
Mexique	3,08	2,71	4,40	7,28	4,96	5,75
Guatemala	3,50	3,71	3,45	-	3,24	-
Canada	5,36	15,52	32,46	42,34	49,10	48,44 ^b
États-Unis	25,80	32,80	49,74	48,38	50,86	49,06

Sources: Pour les chiffres afférents aux années 1960, 1970, 1980 et 1989, Leticia Suárez, "Revisión de mografía del divorcio en México", document présenté dans le cadre de la Sixième réunion nationale de la recherche démographique, Société mexicaine de démographie (SOMEDE)/El Colegio de México, Mexico, D.F., 31 juillet – 4 août 2000; pour ceux de 1993 et 1996, calcul des auteurs sur la base des informations des Nations Unies, *Demographic Yearbook*, 1997, New York, 1997.

^a Classement en ordre décroissant basé sur l'information relative à 1996.

^b Chiffres pour 1995.

Tableau 4
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES (11 PAYS): TAUX BRUTS DE DIVORCE
(Pour 1 000 habitants)

Pays	Années	
	1950-1954	1974
Cuba	-	2,20
République dominicaine	0,39	2,06
Uruguay	0,60	1,37
Panama	0,43	0,53
Venezuela (Rep. Bol. de)	0,16	0,35
El Salvador	0,19	0,28
Mexique	0,31	0,23
Équateur	-	0,22
Honduras	0,10	0,22
Costa Rica	0,19	0,17

Source: Élaboré sur la base des données issues des travaux de Josefina Rossetti, "Hacia un perfil de la familia actual en Latinoamérica y el Caribe", *Cambios en el perfil de las familias: la experiencia regional*, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 1993.

Tableau 5
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES (16 PAYS): INDICE D'INTERRUPTION
DES UNIONS MARI Tales (POUR 1 000 HABITANTS),^{a,b}
DÉCENNIES 1970 ET 1980

Pays	Recensements de la population		Enquêtes	
	1970	1980	1970	1980
République dominicaine	34	150	214	209
El Salvador	178
Venezuela (Rep. Bol. de)	...	105	160	...
Cuba	...	171	135	...
Colombie	62	103	127	132
Costa Rica	49	67	100	124
Guatemala	...	73	...	104
Brésil	68	64	...	99
Pérou	49	58	96	97
Panama	145	54	143	88
Équateur	66	64	108	82
Uruguay	64	80
Mexique	64	65	69	66
Chili	54	61
Argentine	39	44
Paraguay	116	29

Source: Information rassemblée par les auteurs.

^a L'indice d'interruption de la relation maritale retenu pour élaborer ce tableau correspond à la moyenne pondérée de la proportion de femmes veuves, séparées ou divorcées dans chaque groupe d'âge.

^b Classement par ordre décroissant basé sur les chiffres obtenus lors des enquêtes dans les années 1980.

Pour ce qui est de possibles patrons à l'intérieur de la région, les taux élevés de dissolution des unions conjugales – tous types confondus – sont notables surtout dans les pays des Caraïbes, puis dans certains d'Amérique centrale et d'autres qui, sans appartenir à cette sous-région, en sont proches géographiquement, comme la Colombie et le Venezuela, et enfin, en Uruguay. Dans les Caraïbes, les traditions culturelles matrifocales et d'émigration masculine, largement décrites dans la littérature, peuvent expliquer la facilité avec laquelle les unions conflictuelles se dissolvent et l'existence de nombreux foyers dirigés par des femmes (Charbit, 1987, 1984; Ariza et Oliveira, 1999; et Cabella, 1998, pour l'Uruguay). Cuba est un cas spécial avec des taux de divorce très élevés – y compris supérieurs à ceux enregistrés aux États-Unis et au Canada dans les années 1990. Ce pays se caractérise par les niveaux remarquables de la scolarisation des filles et de la participation des femmes dans le marché du travail, mais également par un cadre institutionnel et politique qui a facilité les interruptions volontaires des mariages ainsi que des grossesses (Alfonso, 2003). En résumé, de nombreux indices tendent à prouver que les patrons de dissolution des unions conjugales dans la région ont commencé à changer, que les différences entre pays en la matière sont encore très prononcées et que l'héritage culturel et institutionnel peut jouer dans ce domaine un rôle prépondérant.

Un dernier aspect reste à considérer, celui de l'évolution des unions consensuelles, dont la fréquence est l'un des traits distinctifs de la nuptialité en Amérique latine. On sait que ce type d'union a de profondes racines historiques, et pour expliquer sa pérennité les experts ont invoqué diverses causes telles que le passé colonial, l'esclavage et la grande pauvreté qui sont l'apanage de la région (Charbit, 1987). Les études ont mis en lumière une augmentation des unions consensuelles dans la seconde moitié du XXe siècle, ainsi qu'une nette différenciation dans les pratiques à l'intérieur de la région. Traditionnellement, la proportion des femmes vivant en union libre a de tout temps été beaucoup plus forte dans la plupart des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes – ce type d'union pouvant aller jusqu'à y acquérir plus d'importance quantitative que les mariages – que dans les pays d'Amérique du Sud et au Mexique, où les unions consensuelles ont toujours revêtu un caractère beaucoup plus marginal (Camisa, 1977; Nations Unies, 1990; Rossetti, 1993; Ramírez, 1995; Castro Martín, 1997; Quilodrán, 1999).

Les données statistiques les plus récentes révèlent, qu'à l'évidence, loin de perdre de leur popularité, les unions consensuelles n'ont fait qu'augmenter dans les années 1990 (voir tableau 6). Cette croissance

est particulièrement digne d'intérêt dans les pays où de telles unions n'étaient pas un phénomène très répandu (Argentine, Chili, Brésil). Il est cependant important de souligner — comme cela a déjà été fait dans d'autres travaux — que, malgré le développement des unions libres dans l'ensemble de la région ces dernières années, plusieurs pays d'Amérique centrale et des Caraïbes conservent leur nette avance en la matière par rapport aux autres pays d'Amérique du Sud, du Mexique et du Costa Rica (Rosero-Bixby, 1996; Castro Martín, 1997; Quilodrán, 1999).⁷

Tableau 6

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES (19 PAYS): UNIONS CONSENSUELLES, FEMMES DE 15 A 49 ANS EN UNION MARITALE, * DÉCENNIES 1970- 1990

	1970	1980	1990	Évolution 1970-1980	Évolution 1980-1990
République dominicaine	51,8	57,0	59,7	10,0	4,7
El Salvador	52,6	57,6	56,4	9,5	-2,1
Nicaragua	40,8	-	56,3	-	-
Panama	56,0	53,5	53,6	-4,5	0,2
Honduras	56,1	-	50,1 ^b	-	-
Colombie	19,8	31,5	45,9	59,1	45,7
Guatemala	54,0	45,9	40,1 ^c	-15,0	-12,6
Cuba	40,9	37,5	-	-8,3	-
Venezuela (Rep. Bol. de)	32,9	33,4	34,8	1,5	4,2
Pérou	29,0	26,7	32,1	-7,9	20,2
Équateur	27,4	29,2	29,6	6,6	1,4
Paraguay	24,5	25,4	29,2	3,7	15,0
Bolivia	-	17,0	22,1	-	30,0
Argentine	10,5	12,3	21,1	17,1	71,5
Costa Rica	16,7	19,0	21,0	13,8	10,5
Brésil	7,5	12,0	15,3 ^d	60,0	25,0
Mexique	16,1	14,4	15,3	-10,6	6,3
Uruguay	8,8	12,6	-	43,2	-
Chili	5,0	7,1	11,6	42,0	63,4

Source: Sur la base de l'étude de Teresa Castro Martín (1997), "Marriage without papers in Latin America", document présenté lors de la Conférence générale sur la population de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIECP), Beijing.

^a Classement en ordre décroissant basé sur les valeurs correspondantes à la décennie 1990.

^b 1988.

^c Femmes de 15 à 44 ans, 1987.

^d 1986.

⁷ Au moment d'interpréter ces tendances il faut avoir à l'esprit le fait que, jusqu'à récemment, le divorce n'existait pas dans certains des pays considérés, raison pour laquelle, dans de nombreux cas, pour des personnes ayant été mariés précédemment, l'union libre était la seule alternative possible de "refaire sa vie" après une séparation.

En résumé, l'examen des tendances des patrons présidant à la formation et à la dissolution des unions en Amérique latine et dans les Caraïbes révèle que, dans certains pays, quelques signes timides pourraient indiquer une évolution dans la direction observée au cours de la Deuxième transition démographique. Cependant, resterait à explorer l'extension et la signification de ces transformations dans les pays de la région socialement et économiquement polarisés, avant de pouvoir affirmer que ces phénomènes sont analogues à ceux qui se sont produits dans les pays développés. Quoi qu'il en soit, jusqu'à présent, les modifications porteraient davantage sur le type et les modalités d'unions que sur leur report. L'option consistant à différer considérablement l'entrée dans la première union conjugale (ou à y renoncer définitivement) ne semble pas, pour l'heure, recueillir de nombreux suffrages dans la région.

Enfin, en ce qui concerne les patrons inter régionaux, il apparaît que les pays du Cône sud qui ont été à l'avant-garde dans la Première transition démographique (Argentine, Uruguay, Chili), continuent de se singulariser avec des âges plus avancés pour l'entrée dans la première union conjugale et une fréquence moindre d'unions consensuelles que dans les autres pays.⁸ En revanche, le phénomène de la dissolution conjugale demeure plus répandu dans les pays des Caraïbes et de ceux de la sous région centroaméricaine ou limitrophes; de même, les proportions d'unions consensuelles (et de familles monoparentales dont le chef est une femme, en particulier dans les Caraïbes) y sont plus élevées. Beaucoup de ces pays ont en commun un héritage culturel matrifocal et une tradition d'émigration masculine, de plus les conditions de vie y sont difficiles, ce qui aurait une incidence sur les tendances ici constatées.

IV. Envergure et signification des changements dans différents pays et secteurs sociaux

Pour une analyse plus profonde des transformations survenues dans la formation et la dissolution des unions conjugales, il est nécessaire d'étudier leur présence dans toutes les classes sociales et d'élucider la signification que peut revêtir une même tendance dans des secteurs de la société, (ou des pays), dont les conditions de vie et l'héritage culturel sont très dissemblables. Bien qu'il n'entre pas dans les objectifs et l'ambition de ce travail d'analyser l'information primaire relative à ce thème, nous

⁸ On peut également observer que ces pays se différencient des autres en ce que la taille des familles y est plus réduite et que les foyers unipersonnels y représentent un pourcentage plus élevé (García et Rojas, 2001).

nous essaierons cependant à systématiser les hypothèses et les résultats de recherches récentes pouvant apporter des éléments de réflexion, dans une tentative de clarification de faits connus mais qui demeurent objets de débats; nous viserons également à définir le degré de plausibilité des différentes interprétations dans le contexte des transformations de la famille et du rôles des femmes dans toute la région.

En ce qui concerne l'âge d'entrée dans la première union conjugale, même si l'on a vu que les moyennes nationales évoluent de manière progressive, diverses études indiquent des écarts entre les valeurs selon le niveau d'instruction, le milieu rural ou urbain, les zones de fort ou faible développement économique, (ou de traditions socioculturelles différentes), ainsi que selon les secteurs sociaux définis en fonction de l'activité professionnelle de leurs membres ou d'autres critères sociodémographiques. Ces écarts étaient patents dans les années 1960, mais, à notre connaissance, aucune étude comparative n'a été réalisée depuis à l'échelle régionale sur leur évolution dans les décennies suivantes.⁹ Dans certains travaux récents, mais aussi plus anciens, on perçoit un intérêt pour établir une relation entre amélioration des conditions de vie et augmentation des âges moyens de l'entrée dans la première union conjugale. Fréquemment, les résultats montrent un patron de nuptialité plus précoce dans les secteurs sociaux pauvres et marginaux, du milieu rural (paysans, journaliers agricoles et Indigènes) et urbain (travailleurs non salariés ayant des emplois précaires), avec des taux très bas de scolarisation, en comparaison avec celui correspondant aux secteurs urbains de revenus intermédiaires et élevés, avec des niveaux élevés de scolarité (professions libérales, techniciens supérieurs ou cadres).¹⁰

Au-delà de l'influence des niveaux de vie, les recherches qualitatives réalisées selon une approche prenant en compte la dimension de genre ont pu mettre en relief le rôle de la condition sociale des femmes dans l'explication de l'âge moyen de l'entrée dans la première union conjugale prévalant dans différents secteurs sociaux. Dans ce type de recherches, a été privilégiée la connaissance des valeurs sous-jacentes associées au mariage, à l'union libre, aux fiançailles et au choix du conjoint, ainsi que les

⁹ Par exemple, dans les années 1970, on notait un écart d'environ 4 ans entre les âges moyens au moment d'entrer dans une première union, des groupes situés aux deux extrêmes du spectre de la scolarité dans 10 pays latino-américains (Rossetti, 1993 et Nations Unies, 1987).

¹⁰ Voir Wainerman et Geldstein (1994) pour l'Argentine; Muñoz et Reyes (1997) pour le Chili; Quilodrán (2001a) et Gómez de León (2001) pour le Mexique; et Nations Unies (1987, 1990), Rossetti (1993) et Ramírez (1995) pour l'Amérique latine dans son ensemble.

motifs d'éloignement de la famille paternelle, les attentes et la signification de ces vécus pour les hommes et les femmes. Leurs résultats indiquent que la position de forte subordination de la femme dans les milieux ruraux et urbains pauvres fait que l'union ou le mariage constitue souvent pour elles un moyen rapide d'échapper à la pauvreté, aux conflits familiaux, au poids du travail domestique et de la responsabilité des jeunes frères et sœurs. C'est ainsi que pour les femmes pauvres, le mariage ou l'union serait l'une des rares possibilités qui leur sont données d'accéder aux droits et devoirs, d'obtenir un appui moral et financier, d'être mères et de se sentir accompagnées. Seulement dans le cas des femmes des classes moyennes existe la tendance à valoriser de manière explicite le mari ou compagnon — et les enfants — et à considérer la compréhension ou l'amour comme des aspects importants à prendre en compte au moment de se marier.¹¹

À partir de ce qui précède, il est possible de faire des conjectures sur le fait que l'augmentation des coûts d'opportunité pour les femmes hors de l'union ou du mariage, la croissance de l'autonomie individuelle, ainsi que la recherche de qualité dans les relations entre les conjoints sont des préoccupations difficilement extrapolables à tous les groupes qui conforment les sociétés latino-américaines. L'inégalité sociale et de genre qui les caractérisent conduit à insister sur la nécessité de préciser la signification particulière que revêtent les unions conjugales et le moment d'y entrer pour les femmes (et les hommes) qui peuvent ou non profiter des opportunités (bien rares de nos jours) de meilleures conditions de vie et d'ascension sociale.¹²

En ce qui touche aux différences socioéconomiques dans le phénomène de l'interruption volontaire de l'union ou du mariage en Amérique latine, plusieurs recherches ont été réalisées à divers moments historiques; elles signalent que ces interruptions sont plus fréquentes à mesure qu'avance le développement économique et l'urbanisation, et selon de nombreux spécialistes, les dissolutions augmentent parallèlement à l'ascension dans l'échelle sociale. Par exemple, le divorce (ou la procédure civile de nullité dans le cas du Chili) serait une pratique plus répandue dans les classes moyennes et hautes, soit parce que ne divorcent que ceux qui se sont mariés légalement ou parce que la procédure légale est d'un coût relativement élevé faisant que les personnes de faibles revenus ne recourent pas aux

¹¹ Voir González Montes (1996); Samuel (1996); Samuel, Lerner et Quesnel (1993); García et Oliveira (1994); Geldstein (1994); Riquer (1998); Oliveira, Eternod et López (1999); Oliveira (2000).

¹² L'inégalité des chances et des ressources sont des arguments qui sont souvent présents dans l'explication de la fécondité des adolescentes dans la région.

tribunaux pour formaliser la dissolution matrimoniale. Les motivations également seraient différentes selon les secteurs sociaux; dans les milieux aisés, les motifs invoqués pour l'interruption de l'union conjugale seraient liés à la relation en soi (incompatibilité, manque de communication ou de maturité), tandis que dans les secteurs plus pauvres, ils seraient plus souvent d'ordre économique (Muñoz et Reyes, 1997).¹³

Pour ce qui est de l'influence des changements survenus dans la condition des femmes sur l'augmentation des dissolutions des unions conjugales, (un thème largement étudié dans les pays développés), plusieurs recherches ont mis en évidence la relation entre l'augmentation de la participation des femmes dans le marché du travail — ou la vie publique en général — et celle du risque de dissolution des ménages. Par exemple, une analyse de l'augmentation des divers types de séparation pendant la crise des années 1989 au Brésil, fit conclure à Berquó et Oliveira (1992) qu'au-delà des fluctuations économiques, ce phénomène ferait partie d'un large éventail de changements en lien avec l'émancipation croissante des femmes dont la société brésilienne était le théâtre depuis quelque deux décennies. De même, plus récemment, (au début des années 1990), dans le cas de la région de Caracas, au Venezuela il a été démontré que la relation entre insertion professionnelle des femmes et risque de dissolution des unions maritales était un fait — particulièrement dans les cinq premières années de vie commune — y compris en tenant compte des niveaux de scolarité, de l'âge de la femme au moment de l'entrée dans la première union et autres variables associées au calendrier de la fécondité (Casique, 2000). Les hypothèses interprétatives les plus fréquentes pour expliquer cette relation mentionnent l'indépendance financière des femmes qui travaillent leur permettant de rompre une relation conflictuelle, bien qu'également ait été avancée l'influence de l'absence du foyer de la femme ayant un emploi (Greenstein, 1990, et autres contributions conceptuelles et méthodologiques systématisées par Casique, 2000).

Les recherches antérieures formulent l'hypothèse ou font la preuve que la femme décide ou prend une part active dans la décision de se séparer ou de divorcer, ce qui semble cohérent avec le résultat qui établit la relation entre niveaux élevés d'éducation et d'insertion professionnelle des femmes et l'accroissement des possibilités de dissolution des unions conflictuelles.

¹³ Sur les différences socioéconomiques liées à la dissolution des unions conjugales dans plusieurs pays d'Amérique latine et à différentes périodes historiques, voir les travaux de Oliveira, Eternod et López (1999), pour le Mexique; Wainerman et Geldstein (1994) et Meler (1998), pour l'Argentine; Muñoz et Reyes (1997), pour le Chili; Rossetti (1993) et Ramírez (1995), pour l'Amérique latine dans son ensemble.

Cependant, dans l'abondante nouvelle bibliographie sur les foyers dirigés par une femme, apparaît également l'augmentation des dissolutions des unions conjugales dans les secteurs pauvres où les femmes semblent encore loin de pouvoir être maîtresses de leur propre destin (Acosta, 2000). Dans cet esprit, une étude exploratoire sur le cas de la ville de Mexico suggère que lorsque l'on tente de déterminer le rôle joué par la situation des femmes dans le phénomène des dissolutions des unions conjugales, il serait fondamental de faire la distinction entre divorces, séparations et abandons (Rodríguez Dorantes, 1997). Selon cette recherche, les femmes qui divorcent sont celles qui présentent les niveaux de ressources les plus élevés et une expérience professionnelle qui leur permettent de mieux affronter tant la difficile décision de la rupture que leur nouvelle situation de femmes seules. En revanche, au pôle opposé, se trouveraient les femmes abandonnées, qui auraient moins de ressources économiques, éducationnelles et professionnelles, qui sont mères d'un plus grand nombre d'enfants et ont été davantage exposées à l'oppression, à la discrimination et à la violence. Le thème des séparations conjugales dans les milieux défavorisés a également été abordé dans une autre recherche qualitative portant sur les quartiers populaires de la région métropolitaine de Buenos Aires; la conclusion en étant que le phénomène serait dû aux circonstances économiques engendrées par les récessions (Geldstein, 1994).

Finalement, il est également crucial d'aborder la signification des unions consensuelles, anciennes et nouvelles, en Amérique latine, du point de vue de l'inégalité sociale et de genre. On sait depuis longtemps que les unions libres sont plus fréquentes dans les milieux défavorisés, de bas niveaux d'instruction, ainsi que parmi la population des zones rurales et urbaines marginales, où la subordination des femmes est plus grande. On sait également que l'entrée dans l'union libre est traditionnellement plus précoce que le mariage et qu'elle est plus commune chez les jeunes, qui commencent ainsi leur vie de couple, presque toujours avec le projet d'officialiser plus tard leur union; de fait, dans plusieurs pays, il est prouvé qu'une proportion non négligeable de ces unions consensuelles, à plus ou moins long terme, se transforme en mariage. C'est pour cela que l'importance relative des unions consensuelles diminue au fur et à mesure que l'on s'élève dans la pyramide des âges, ou que l'on étend l'observation des premières unions à l'union actuelle, ces unions se dissolvant ou se légalisant progressivement. Il a également été établi que les unions libres

seraient plus instables que les mariages et que cette instabilité serait plus marquée en milieu urbain que dans les zones rurales.¹⁴

En conclusion, l'union libre traditionnelle latino-américaine est loin d'être un symbole de l'émancipation féminine et de l'abandon des normes qui régissent l'institution du mariage, comme cela serait le cas actuellement dans les pays développés (voir à ce propos Castro Martín, 1997 et Quilodrán, 2000).¹⁵

Pourtant force est de constater l'augmentation des unions consensuelles dans les dernières années? Est-on en présence d'une accentuation du phénomène de l'union libre traditionnelle ou de l'émergence d'un autre type d'union consensuelle dont les caractéristiques seraient plus proches de celles du modèle des pays développés? C'est une question clé qui traverse toutes les études actuelles sur la nuptialité et la famille dans la région. Dans le cas du Mexique, il semble évident que le profil des unions consensuelles d'aujourd'hui est pratiquement inchangé par rapport à celui d'hier, à savoir, elles demeurent le fait, dans leur grande majorité, de population peu scolarisée, des milieux ruraux et pauvres (Quilodrán, 2000; Solís, 2000 et Gómez de León, 2001 pour le Mexique; Quilodrán, 2001b pour le Mexique et d'autres pays).¹⁶

L'étude réalisée par Gómez de León (2001) permet y compris d'affirmer que les femmes plus éduquées qui commencent leur vie conjugale par une union libre, aspirent au mariage et qu'une grossesse

¹⁴ Voir, Quilodrán (1999); Charbit (1987); Ojeda (1988); Nations Unies (1990); Rossetti (1993); Ramfrez (1995); Rosero-Bixby (1996), et Castro Martín (1997).

¹⁵ Ariza et Oliveira (1999) ont également développé en profondeur cette hypothèse appliquée aux "unions de visite" qui se pratiquent dans les Caraïbes, en comparaison du modèle "vivre ensemble mais chacun chez soi" (*living apart together*) apparu en Europe. Ces auteurs argumentent que les deux patrons se ressemblent sous leur aspect formel mais la similitude s'arrête là. Les "unions de visite" font partie d'une pratique sociale de longue tradition historique et culturelle qui se déroule dans les premières années de formation du couple dont la relation tend à se légaliser moyennant mariage, y compris plus fréquemment que les unions consensuelles dans certains pays. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'une désinstitutionnalisation proprement dite de la famille, en fait ce serait plutôt le contraire.

¹⁶ Sur la base d'enquêtes probabilistes nationales, mais recourant à des approches méthodologiques différentes, ces auteurs arrivèrent à la conclusion que peu de changements significatifs avaient eu lieu dans la nature des unions conjugales: Quilodrán (2000 et 2001a) analyse les caractéristiques des premières unions dans la population jeune en comparaison avec celle plus âgée (années 1996 et 1997; Solís (2000) applique les modèles de risque proportionnels type Cox pour estimer les probabilités d'union ou de mariage dans diverses cohortes en contrôlant l'effet de variables telles que le niveau de scolarité, la région d'origine, la taille de la localité, etc. (année 1997); Gómez de León (2001) utilise les modèles qui consistent à généraliser la "standardisation indirecte" pour préciser les effets principaux et les interactions entre divers corrélats de la nuptialité (grossesse avant l'union, vie en commun, scolarité et zone de résidence) (années 1976 et 1995).

précipite généralement les épousailles. Pour cet auteur, dans le Mexique des années 1990, existaient deux patrons très clairs: d'une part, la vie en commun comme "alternative" au mariage, prédominant chez les femmes peu ou moyennement scolarisées, à différence de ce qui se passe actuellement dans de nombreux pays développés; de l'autre, la vie en commun comme "prélude" au mariage, qui serait le fait des femmes plus scolarisées.

En revanche, de nombreux travaux menés en Argentine et au Chili, soulignent davantage les changements par rapport à l'union libre traditionnelle, bien qu'il faille préciser que ces différentes recherches ne sont pas directement comparables et que souvent, il s'agit de travaux exploratoires visant plutôt à la construction d'hypothèses plausibles. Il est néanmoins important de les prendre en compte — comme cela a été fait tout au long de cette étude — parce qu'elles suggèrent des dimensions et des approches différentes des changements dans la sphère de la famille qu'ils serait important d'approfondir. Dans cet ordre d'idées, il est intéressant de signaler que des auteures comme Wainerman et Geldstein (1994) rendaient compte du fait, qu'en 1989, dans la région métropolitaine de Buenos Aires, on enregistrait une augmentation des unions consensuelles dans toutes les classes de la société, avec différentes caractéristiques associées à chacune de ces strates sociales. Dans les secteurs défavorisés, cette option était le pis-aller utilisé pour construire un foyer en dépit des difficultés économiques; en revanche, dans les groupes relativement privilégiés, il s'agissait d'un choix que faisaient principalement les hommes de plus de 40 ans et les femmes de plus de 25 ans, reflétant un changement social et culturel souvent lié à l'expérience antérieure de séparations et de divorces.

Vers la fin des années 1990, des enquêtes qualitatives ont été réalisées sur la cohabitation dans les classes moyennes, à Buenos Aires, partant de la prémisse que ce phénomène revêtirait des significations différentes dans cette ville comparé à ce qui pouvait être observé dans les provinces argentines où les conditions de vie sont nettement moins faciles. Étaient considérés les cas de jeunes couples de citoyens qui avaient décidé de vivre ensemble dans le cadre de pratiques émancipatoires et de rejet des normes légales, tout en percevant l'instabilité des liens conjugaux ainsi instaurés (López, Findling et Federico, 2000). Selon les résultats de cette enquête, la cohabitation des couples dans les classes moyennes argentines peut être associée à des modèles de familles non traditionnelles (caractérisées par un plus grand dialogue et plus de liberté en leur sein, un degré plus élevé d'engagement, d'acceptation de l'autre et de stimulation du

développement mutuel). Cependant, seraient également présentes les ambiguïtés et la nostalgie pour les rituels qui accompagnent la célébration des mariages, ainsi que la reconnaissance du fait que le mariage permettrait de fournir un cadre juridique rassurant pour les enfants.¹⁷

Dans les études sur la famille chilienne, avec des argumentations similaires à celles avancées dans les travaux argentins, on affirme que les unions consensuelles commencent à constituer une véritable option d'union conjugale dans les secteurs de revenus élevés. En effet, Muñoz et Reyes (1997) concluent que les unions consensuelles se rencontrent autant des zones urbaines que rurales et que s'il est vrai qu'elles sont plus fréquentes parmi la population plus pauvre, à l'échelon national elles commencent à être plus communes et mieux acceptées dans les différents secteurs sociaux. En outre, dans les groupes plus aisés l'option de l'union libre serait dictée par des raisons affectives et le désir d'être ensemble; il s'agirait d'une période d'essai avant le mariage ou d'une manière de rejeter un certain formalisme légal.

En synthèse, les résultats mentionnés concernant les unions consensuelles (et les dissolutions des unions conjugales), mettent en évidence le fait que les augmentations actuellement observées de ces phénomènes n'ont pas une signification univoque. En effet, ils peuvent recéler des indices de processus de changement social analogues à ceux qui ont donné naissance à la Deuxième transition démographique dans les pays développés, mais surtout, ils donnent des signaux persistants de l'influence qu'exercent la carence de ressources économiques et la subordination des femmes sur les unions conjugales et leur dissolution.

V. Transitions démographiques et familiales en Amérique latine: débat et considérations finales

Comment situer le phénomène de transformation des unions conjugales dans le cadre plus large des diagnostics actuels sur l'évolution de la famille en Amérique latine? Dans quelle mesure les éléments de réflexion livrés plus haut coïncident-ils? Que peut-on conclure de ces analyses —et de la présente— sur la nature du changement démographique et familial dans la

¹⁷ Il est intéressant de noter que ces changements, qui sont probablement en cours dans certains secteurs socioéconomiques d'Argentine, se déroulent dans un contexte social où existent des lois qui jusqu'à récemment sanctionnaient celui des époux qui demandait le divorce, et où, selon certains auteurs, plusieurs générations ont été socialisées avec des visions négatives des dissolutions des unions conjugales (Masciadri, 2002).

région? Le schéma interprétatif considérant la possibilité d'une Deuxième transition démographique doit-il être retenu?

Pour tenter de répondre à ces questions, il est utile de comparer les conclusions des différentes études. Dans un diagnostic réalisé à partir du Cône Sud (Chili), Arriagada (2001) signale que selon la perception des chercheurs comme des décideurs en matières de politiques sociales, les familles de la région ont été sujettes à des changements notables dans les dernières années; les principales modifications étant liées à la baisse de la fécondité, à l'allongement de l'espérance de vie, ainsi qu'à maints aspects relatifs à la modification du rôle des femmes dans les sociétés latino-américaines: leur entrée en masse sur le marché du travail et l'augmentation du nombre des femmes chefs de famille. Dans le cas des transformations liées aux changements démographiques, il faut souligner la diminution de la taille des unités familiales comme conséquence de la baisse de la fécondité, ainsi que l'augmentation des foyers nucléaires sans enfants, unipersonnels et de couples âgés, ce qui est également attribuable à la réduction des taux de fécondité et à l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance. En outre, Arriagada insiste sur la proportion de foyers ayant une femme à leur tête, ainsi que sur le phénomène des familles reconstituées, recomposées ou nouvelles qui suivent les séparations et les divorces, aspect partialement lié à l'objet de cette étude.

Il est intéressant de souligner le point de vue de cette chercheuse en ce qui concerne le possible impact de la participation économique des femmes sur la vie des femmes elles-mêmes et sur leurs relations familiales. Prédomine dans son interprétation une vision similaire à celle exposée ici, à savoir qu'il existerait une juxtaposition des éléments de changements et de ceux de permanence, cadre dans lequel le conflit surgit comme une donnée importante qu'il est nécessaire de prendre en compte. En effet, d'une part, l'autonomisation et l'individuation naissantes qui permettent l'incorporation des femmes dans la sphère publique auraient une incidence sur l'âge de l'entrée dans la première union et de la première grossesse, qui s'en verraient retardées; mais, d'autre part, des conflits se font jour dans le cadre social dus au manque de participation des hommes dans la vie domestique. De telle sorte que nous assistons à la coexistence de gains dans le domaine économique et celui de l'éducation, et de retards en matière de division du travail domestique, qui demeure traditionnelle, ainsi que de dépendance subjective de la femme vis-à-vis de l'homme. De plus, Arriagada ne discerne pas dans les changements cités une ligne unidirectionnelle nettement tracée, attendu le caractère polarisé des sociétés latino-américaines.

Dans un second diagnostic récent sur les familles de la région – réalisé à partir du Mexique cette fois—, Ariza et Oliveira (2001) coïncident en grande mesure avec ce qui vient d'être dit. Elles commencent par identifier les aspects spécifiques de la vie familiale qui ont été sujet à changements en les mettant en regard de ceux pour lesquels les transformations ont été plus discrètes. Selon les auteures, les foyers monoparentaux dirigés par une femme, les grossesses chez les adolescentes et la vie en union libre ainsi que les divorces sont les traits démographiques qui révèlent les modifications en cours. De plus, elles s'intéressent tout particulièrement à la perte de terrain des hommes en tant que soutien financier exclusif des familles, à la possible transformation des formes de cohabitation entre les sexes et les générations, et à la persistance de fortes inégalités au sein des familles et entre secteurs sociaux.

De même, Ariza et Oliveira non seulement observent des changements, mais également des asynchronismes et des juxtapositions sources de tensions et de conflits dans la vie familiale contemporaine. Les modèles "démocratiques" cohabitent avec des structures plus rigides imposées parfois par la violence. Elles indiquent que la prise en compte de la dimension de genre a rendu possible d'identifier et de rendre visibles ces différents aspects; elles rappellent cependant l'existence d'autres axes d'analyse, qui permettraient de mettre en évidence des concepts comme ceux d'incertitude, de vulnérabilité, de risques et de dommages sociaux, et qui seraient de bons outils pour parvenir à une meilleure compréhension des conséquences des processus macrostructurels sur la vie familiale.

Ce qui précède est-il suffisant pour postuler qu'il existe une crise de l'institution de la famille dans la région? Ariza et Oliveira se montrent davantage partisans de considérer qu'il s'agirait d'un assouplissement des modèles traditionnels dans certains secteurs sociaux les plus privilégiés, en d'autres termes, que nous serions en présence d'une désinstitutionalisation balbutiante. Elles ajoutent, en appui à leur analyse, que l'individuation et l'autonomisation personnelles à l'œuvre dans les classes moyennes et parmi la population plus éduquée, n'a pas réussi à rendre obsolète le rôle de la famille latino-américaine qui demeure un pilier économique, émotionnel et identitaire.

Les analyses et les réflexions présentées jusqu'alors démentiraient donc l'hypothèse selon laquelle la Deuxième transition démographique —du moins telle qu'elle a été formulée et interprétée par ses principaux défenseurs— battrait son plein dans la région. Mais au-delà de cette considération, l'examen des différentes thèses conduit à s'interroger sérieusement sur la pertinence de cette approche comme ligne directrice

des recherches sur la réalité démographique de l'Amérique latine et des Caraïbes d'aujourd'hui. Bien qu'il faille reconnaître que des auteurs comme Lesthaeghe n'ont pas négligé de prendre en compte la présence de facteurs d'ordre historique et culturel qui auraient une incidence sur le rythme de cette transition, ainsi que les significations que revêtent les changements pour les groupes sociaux les plus défavorisés (Lesthaeghe, 1995 et, surtout, 1998), l'adoption de ce schéma interprétatif ne manque pas de présenter quelques inconvénients qu'il est impossible de passer sous silence.

De la même manière que pour la (traditionnelle, Première) transition démographique, le choix même du terme pourrait conduire à délimiter des étapes par lesquelles les pays latino-américains sont supposés devoir passer, à l'image et à la ressemblance de ceux du monde développé. Les inconvénients de cette forme de raisonnement furent manifestes dans les années 1970, quand ont été élaborées des critiques fondées contre ce qui était alors la théorie de la (première) transition démographique (Patarra et Oliveira, 1974). Plus récemment, des auteurs comme Thornton ont approfondi le thème de l'influence négative du paradigme développementaliste —et de la méthode consistant à lire l'histoire "avec un œil chez le voisin" (*sideways*)— dans l'évolution même des études sur la famille en Europe et aux États-Unis. Par exemple, suivant ce paradigme, les conjectures peignaient des changements dans le sens du passage de la famille étendue à la famille nucléaire, du mariage universel et précoce à son report — avant et après le processus d'industrialisation —, ce qui, nous le savons aujourd'hui, ne s'est pas vérifié (Thornton, 2001). Plus encore, en observant les tendances en matière de population dans la région et en les comparant avec ce qui s'est passé dans les pays plus développés en termes de croissance et de niveaux socioéconomiques, on s'expose à un autre risque, celui de se centrer implicitement sur l'éventuelle convergence des phénomènes sociodémographiques dans le monde et de faire l'impasse sur des approches théoriques plus nuancées, qui mettent en évidence la variété des significations quand bien même les résultats quantitatifs paraîtraient identiques (Reher, 1998). Au vu de ces problèmes, il serait sans doute plus fructueux de ne pas adopter de manière prématurée le concept de Deuxième transition et de consacrer plus de temps et d'efforts à la connaissance et à la théorisation de la diversité démographique de la région, et son évolution probable dans les années à venir.

Il est vital que ces efforts soient dirigés vers l'approfondissement de l'étude de la relation existant entre les changements dans les unions conjugales et le comportement génésique. Comme cela a été démontré dans un travail récent (Nations Unies, 2003), dans des pays qui sont

parvenus à des taux proches, voire inférieurs, à celui de renouvellement de leur population, l'évolution de la fécondité est de plus en plus associée à l'accroissement de l'âge de l'entrée dans la première union conjugale, des dissolutions de ces unions et du célibat définitif. Il existe dans ce sens tout un éventail de patrons, et la majorité des pays aujourd'hui développés se situe en position intermédiaire entre les combinaisons qui favorisent la fécondité (principalement le jeune âge au moment de l'union, l'occurrence élevée du mariage et le taux réduits de divorce) et celles qui y nuisent (mariages tardifs, grande proportion de célibataires "endurci(e)s", divorces fréquents et cohabitation peu prisée). Un rapport des Nations Unies (2003, p. 42), présente les tendances identifiées dans les pays développés d'Amérique du Nord, dans l'ensemble de l'Europe, dans l'Est asiatique, en Australie et en Nouvelle Zélande.

Comme on l'a vu, en Amérique latine, l'influence exercée par les transformations de la nuptialité sur la fécondité est demeurée modeste, mais cela pourrait changer lorsque le nombre d'enfants par femme diminuera considérablement. Dans ce cas, il est possible que le maintien de l'entrée dans la première union à un âge relativement tendre, la fréquence élevée des mariages et des unions libres (qui se légalisent par la suite), freinent la chute généralisée du taux de fécondité régional et contribuent à sa stabilisation, sauf si, comme certains le pensent, les dissolutions des unions conjugales prennent de l'ampleur, ce qui semble être une tendance probable en raison d'une multiplicité de facteurs.

Bibliographie

- Arriagada, Irma (2001), "Familias latinoamericanas. Diagnóstico y políticas públicas en los inicios del nuevo siglo", *série Políticas sociales*, N° 57 (LC/ L.1652-P/E), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.01.II.G.189.
- Acosta Díaz, Félix (2000), "Jefatura de hogar femenina y bienestar familiar en México", thèse de doctorat, Mexico, D.F., El Colegio de México, mai.
- Aries, P. (1980), "Two successive motivations for declining birth rates in the West", *Population and Development Review*, N° 6.
- Ariza, Marina et Orlandina de Oliveira (2001), "Familias en transición y marcos conceptuales en redefinición", *Papeles de población*, année 7, N° 28, avril - juin.

- (1999), "Escenarios contrastantes: patrones de formación familiar en el Caribe y Europa Occidental", *Estudios sociológicos*, vol. 17, N° 51, Mexico, D.F., El Colegio de México, septembre - décembre.
- Becker, G. (1981), *A Treatise on the Family*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- Berquó, Elza et Maria Coleta F. A. De Oliveira (1992), "Casamento em tempos de crise", *Revue Revista brasileira de estudos de população*, vol. 9, N° 2, juillet - décembre.
- Cabella, Wanda (1998), "El divorcio en Uruguay. 1950-1995", *Notas de población*, N° 67 et 68 (LC/G.2048/E), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Camisa, Zulma (1977), "La nupcialidad de las mujeres solteras en América Latina", *Serie A*, N° 1034, Santiago du Chili, Centre latino-américain de démographie (CELADE).
- Casique, Irene (2000), "Trabajo femenino extradoméstico y riesgo de disolución de la primera unión. El caso de las mujeres urbanas en la Región Capital de Venezuela", *Papeles de población*, année 6, N° 25, juillet - septembre.
- Castro Martin, Teresa (1997), "Marriage without papers in Latin America", document présenté dans le cadre de la Conférence générale sur la population de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIECP), Beijing.
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (1994), "Familia y Futuro. Un programa regional en América Latina y el Caribe", *Libros de la CEPAL*, N° 37 (LC/G.1835-P), Santiago du Chili. Publication des Nations Unies, N° de vente: E.94.II.G.6.
- (1993), "Cambios en el perfil de las familias: la experiencia regional", *Libros de la CEPAL*, N° 36 (LC/G.1761-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.93.II.G.7.
- Charbit, Yves (1987), *Famille et nuptialité dans la Caribe*, Paris, Institut national d'études démographiques (INED).
- (1984), "Caribbean family structure: past research and recent evidence from the WFS on matrifocality", *Scientific Reports*, N° 65, Voorburg, Institut international de statistiques.
- De Vos, Susan (1999), "Comment of coding marital status in Latin America", *Journal of Comparative Family y Studies*, vol. 30, N° 1.
- (1995), "Household composition in Latin America", *The Plenum Series on Demographic Methods and Population Analysis*, New York, Plenum Press.

- (1987) "Latin American households in comparative perspective", *Population Studies*, vol. 41, N° 41, Londres, novembre.
- Easterlin, R. (1976), "The conflict between aspirations and resources", *Population and Development Review*, N° 2.
- Easterlin, R., C. MacDonald et D.J. Macunovich (1990), "How have American baby boomers fared? Earnings and economic well-being of young adults, 1964-1987", *Journal of Population Economics*, N° 3.
- Fraga Alfonso, Juan Carlos (2003), "Cuba: de la primera a la segunda transición demográfica. El descenso de la fecundidad", document présenté dans le cadre du séminaire "*La fecundidad en América Latina: transición o revolución*", Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 9 - 11 juin.
- García, Brígida et Orlandina de Oliveira (1994), *Trabajo femenino y vida familiar en México*, Mexico, D.F., El Colegio de México.
- García, Brígida et Olga Rojas (2001), "Recent Transformations in Latin American Families: a Socio-Demographic Perspective", document présenté dans le cadre de la 24^e Conférence générale sur la population de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIECP), Salvador de Bahia, août.
- Geldstein, Rosa (1994), "Familias con liderazgo femenino en sectores populares de Buenos Aires", *Vivir en familia*, Catalina Wainerman (ed.), Buenos Aires, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)/Lozada.
- Goldani, Ana Ma. (1993), "La familia brasileña en transición", *Cambios en el perfil de las familias: la experiencia regional*, *Libros de la CEPAL*, N° 36 (LC/G.1761-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.93.II.G.7.
- Gómez de León Cruces, José (2001), "Los cambios en la nupcialidad y la formación de las familias: algunos factores explicativos", *La población de México: Tendencias y perspectivas sociodemográficas hacia el siglo XXI*, José Gómez de León Cruces et Cecilia Rabell Romero (ed.), Mexico, D.F., Conseil national de la population/Fonds de culture économique.
- González Montes, Soledad (1996), "Novias perdidas, novias robadas, polígamos y madres solteras: un estudio de caso en el México rural, 1930-1990", *Hogares, familias: desigualdad, conflicto, redes solidarias y parentales*, María de la Paz López (coord.), Mexico, D.F., SOMEDE.

- Greenstein, Theodore (1990), "Marital disruption and the employment of married women", *Journal of Marriage and the Family*, N° 57.
- Guzmán, José M., et al. (ed.) (1996), *The Fertility Transition in Latin America*, Oxford, Clarendon Press.
- Katzman, Rubén (1993), ¿Por qué los hombres son tan irresponsables?, Cambios en el perfil de las familias: la experiencia regional, *Libros de la CEPAL*, N° 36 (LC/G.1761-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.93.II.G.7.
- Laslett, Peter (1977), "Characteristics of the western family considered over time", *Journal of Family History*.
- Lesthaeghe, R. (1998), "On theory development and applications to the study of family formation", *Population and Development Review*, vol. 24, N° 1, mars.
- (1995), "The second demographic transition in Western countries: an interpretation", *Gender and Family Change in Industrialized Countries*, Karen Oppenheim et An-Magritt Jensen (ed.), Oxford, Clarendon Press.
- Lesthaeghe, R. et Dirk van de Kaa (1986), "Twee demografische transitities", R. *Bevolking, groei en krimp*, Lesthaeghe et Dirk van de Kaa (ed.), Deventer, Van Loghum Slaterus.
- López, Elsa, Liliana Findling et Andrea Federico (2000), "Nuevas modalidades de la formación de parejas y familias en Buenos Aires: la cohabitación en sectores medios", *La salud en crisis. Un análisis desde la perspectiva de las ciencias sociales*, Ana Domínguez Mon et al. (comp.), Buenos Aires, Editorial Dunken.
- Masciadri, Viviana (2002), "Tendencias recientes en la constitución y disolución de las uniones en Argentina", *Notas de Población*, année 29, N° 74.
- Meler, Irene (1998) "El divorcio: la guerra entre los sexos en la sociedad contemporánea", *Género y familia. Poder, amor y sexualidad en la construcción de la subjetividad*, Mabel Burin et Irene Meler, Buenos Aires, Paidós.
- Muñoz, Mónica et Carmen Reyes (1997), *Una mirada al interior de la familia ¿Qué piensan hombres y mujeres en Chile? ¿Cómo viven en pareja? ¿Cómo son los padres? ¿Qué sienten los niños?*, Santiago du Chili, Ediciones Universidad Católica de Chile, juin.
- (1993), "La situación de la familia en Chile", Cambios en el perfil de las familias: la experiencia regional, *Libros de la CEPAL*, N° 36 (LC/G.1761-P), Santiago du Chili, Commission économique pour

- l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.93.II.G.7.
- Nations Unies (plusieurs années), *Demographic Yearbook*, New York.
- (2003), *Partnership and Reproductive Behaviour in Low-Fertility Countries*, (ESA/P/WP.177), New York, mai.
- (2000), *World Marriage Patterns*, New York.
- (1990), *Patterns of First Marriage: Timing and Prevalence*, New York.
- (1987), *Fertility Behavior in the Context of Development. Evidence from the World Fertility Survey*, New York.
- Ojeda, Norma (1988) "La importancia de las uniones consensuales", *Demos, carta demográfica sobre México*, Mexico, D.F., Institut de recherches sociales, Université nationale autonome de Mexico (UNAM).
- (1986), "Separación y divorcio en México: una perspectiva demográfica", *Estudios demográficos y urbanos*, vol. 1, N° 2.
- Oliveira, Orlandina (2000), "Quality of life and marital experiences in México", *Women, Poverty, and Demographic Change*, Brígida García (ed.), Oxford, Oxford University Press.
- Oliveira, Orlandina, Marcela Eternod et Ma. de la Paz López (1999), "Familia y género en el análisis sociodemográfico", *Mujer, género y población en México*, Brígida García (coord.), Mexico, D.F., El Colegio de México/ Société mexicaine de démographie (SOMEDE).
- Patarra, Neide et María Coleta de Oliveira (1974), "Anotaciones críticas sobre los estudios de fecundidad", *Reproducción de la población y desarrollo*, N° 1, Brígida García et al., Buenos Aires, Conseil latino-américain de sciences sociales (CLACSO).
- Quilodrán, Julieta (2001a), *Un siglo de matrimonio en México*, Mexico, D.F., El Colegio de México.
- (2001b), "L'union libre latino-américaine a-t-elle changé de nature?", document présenté dans le cadre de la 24^e Conférence générale sur la population de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIECP), Salvador de Bahia, août.
- (2000), "Atisbos de cambios en la formación de las parejas conyugales a fines del milenio", *Papeles de población*, année 6, N° 25, Mexico, D.F., juillet - septembre.
- (1999), "L'union libre en Amérique latine: aspects récents d'un phénomène séculaire", *Cahiers québécois de démographie*, vol. 28, N° 1-2.

- Ramírez, Valeria (1995), "Cambios en la familia y en los roles de la mujer", *Serie E*, N° 44, Santiago du Chili, Centre latino-américain de démographie (CELADE), mars.
- Reher, David (1998) "Family ties in Western Europe: persistent contrasts", *Population and Development Review*, vol. 24, N° 2, New York, mars.
- Riquer, Florinda (1998) "De la familia de origen a la constitución de la pareja", *Documentos base para la encuesta nacional de juventud 2000*, Mexico, D.F., Institut mexicain de la jeunesse.
- Rodríguez Dorantes, Cecilia (1997), "Entre el mito y la experiencia vivida: las jefas de familia", *Familias y mujeres en México*, Soledad González Montes et Julia Tuñón, Mexico, D.F., El Colegio de México.
- Rosero-Bixby, Luis (1996), "Nuptiality trends and fertility transition in Latin America", *The Fertility Transition in Latin America*, José M. Guzmán et al. (eds), Oxford, Clarendon Press.
- Rossetti, Josefina (1993), "Hacia un perfil de la familia actual en Latinoamérica y el Caribe", Cambios en el perfil de las familias: la experiencia regional, *Libros de la CEPAL*, N° 36 (LC/G.1761-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.93.II.G.7.
- Rosenhouse, Sandra (1989), "Identifying the poor: is headship a useful concept?", *Seminar Series*, Washington, D.C., The Joint Population Council/ International Center for Research on Women, 27-28 février.
- Roussel, Louis (1992), "La famille en Europe occidentale: divergences et convergences", *Population*, vol. 47, N° 1.
- Ryder, N. et C. Westoff (1977), *The Contraceptive Revolution*, Princeton, Princeton University Press.
- Samuel, Olivia (1996), "Cambios en la nupcialidad en México: el caso de Morelos", *Hogares, familias: desigualdad, conflicto, redes solidarias y parentales*, María de la Paz López (coord.), Mexico, D.F., Société mexicaine de démographie (SOMEDE).
- Samuel, Olivia, Susana Lerner et André Quesnel (1993), "Hacia un enfoque antropológico de la nupcialidad y su relación con nuevos esquemas de procreación: reflexiones a partir de un estudio realizado en la zona de influencia del ingenio de Zacatepec, Morelos", document présenté dans le cadre du 13^e Congrès international de sciences anthropologiques et ethnologiques, Mexico, D.F., 29 juillet - 5 août.

- Sauvy, A. (1960), "Essai d'une vue d'ensemble", La prévention des naissances dans la famille: ses origines dans les temps modernes, *Cahier de l'INED*, H. Bergues (ed.), Paris, Presses Universitaires de France.
- Shorter, E. (1975), *The Making of the Modern Family*, Londres, Fontana Books.
- Solís, Patricio (2000), "Cambios recientes en la formación de uniones consensuales en México", document présenté dans le cadre de la Sixième réunion nationale de recherche démographique au Mexique, Mexico, D.F., Société mexicaine de démographie (SOMEDE)/El Colegio de México, 31 juillet - 4 août.
- Suárez, Leticia (2000) "Revisión demográfica del divorcio en México", document présenté dans le cadre de la Sixième réunion nationale de recherche démographique au Mexique, Mexico, D.F., Société mexicaine de démographie (SOMEDE)/El Colegio de México, 31 juillet - 4 août.
- Thornton, Arland (2001), "The developmental paradigm, reading history sideways, and family change", *Demography*, vol. 38, N° 4, novembre.
- Van de Kaa, Dirk (1987), "Europe's second demographic transition", *Population Bulletin*, vol. 42, N° 1, Washington, D.C., mars.
- (1980), "Recent trends in fertility in Western Europe", *Demographic Patterns in Developed Societies*, R.W. Hiorns (ed.), Londres, Taylor and Francis.
- Wainerman, Catalina H. (ed.) (1994), *Vivir en familia*, Buenos Aires, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)/Lozada.
- Wainerman, Catalina et Rosa Geldstein (1994) "Viviendo en familia: ayer y hoy", *Vivir en familia*, Catalina Wainerman, (ed.), Buenos Aires, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)/Lozada.
- Zavala de Cosío, Ma. Eugenia (1996), "The demographic transition in America Latina and Europe", *The Fertility Transition in Latin America*, José M. Guzmán et al. (ed.), Oxford, Clarendon Press.

Espérance de vie et dynamique des sociétés

Jacques Véron¹

Résumé

Cette étude se penche sur le sens de l'allongement de la vie humaine en termes de contexte démographique et de dynamique des sociétés. L'augmentation de l'espérance de vie, dont la réponse est une baisse de la fécondité, est un phénomène à la fois individuel et collectif qui conduit au vieillissement de la population. Ce processus, qui constitue déjà un défi dans les pays développés, le sera bientôt dans les pays en développement. Dans cette approche globale de l'allongement de la vie, c'est l'avenir des relations entre les générations qui est en jeu. Le but de l'étude est de considérer les effets de ces mutations comme un ensemble d'interactions de la population au sein des différentes tranches d'âge, dans le cadre d'un "système de générations".

Dans ce contexte, l'auteur se penche sur différents aspects considérés transcendants : la quantité et la qualité de vie; le relativisme de l'âge considéré comme le seuil de la vieillesse; les différences entre les sexes; les iniquités entre les générations; les âges d'entrée sur le marché de l'emploi et de la retraite; le financement des personnes âgées inactives; l'âge psychologique contre l'âge chronologique; et le rôle solidaire de la famille, de l'État et du marché pour parvenir à une équité entre générations. Finalement, l'étude postule l'existence d'une "société intergénérationnelle" qui favoriserait l'échange et l'intégration entre les différentes générations.

¹ Démographe. Directeur Adjoint de l'Institut national d'études démographiques (INED), France, INED, 133 boulevard Davout, 75 980 Paris Cedex 20, France (veron@ined.fr).

Introduction

Dans les pays développés, l'allongement de la vie, souvent associé à un taux de fécondité très faible, est à l'origine d'une profonde modification du contexte démographique dans lequel se manifestent des interactions économiques et sociales complexes. À l'heure actuelle, il est de plus en plus évident que la durée de la vie constitue une problématique aussi bien individuelle que collective (Véron, 2005). L'allongement de la vie engendre une modification des relations entre groupes d'âges et entre générations. Pour rendre compte des dynamiques en jeu dans ce phénomène, il est de plus en plus nécessaire de raisonner en termes de "systèmes d'âges" plutôt que d'évolution de groupes d'âges considérés isolément les uns des autres (Riley, 1987). L'allongement de la vie oblige les systèmes de solidarité et d'échange à s'adapter à l'accroissement du nombre de personnes inactives d'âge plus avancé. Une espérance de vie en constante augmentation donne un nouveau sens à l'âge. Pour refléter ce changement radical dérivé de l'allongement de la vie, le sociologue français Xavier Gaullier parle de "société longévitale".

Avec l'allongement de la vie, il est important que la population sache "bien vieillir" et, le moment venu, "bien mourir". Dans ce nouvel environnement, et en particulier dans le contexte d'une faible fécondité et d'une croissance économique peu dynamique, la question de l'équité entre les générations se pose de façon différente. Comment modifier le contrat social pour faire face aux changements démographiques en cours ou à venir (Véron et coll. 2004). Plus simplement, les deux questions qui se poseront de plus en plus sont les suivantes: qui doit s'occuper de qui? Qui doit payer pour qui?

Le vieillissement démographique constitue désormais un défi pour les pays développés et le deviendra également, à plus longue échéance, pour les pays en développement. Le thème du vieillissement démographique, souvent analysé en lui-même, doit faire l'objet d'une approche globale car c'est l'avenir même des relations entre les générations qui en est l'enjeu.

I. La durée de vie, problématique individuelle et collective

Le sociologue allemand Karl Mannheim (1928) appelait déjà l'attention sur le fait que la durée moyenne de vie est une composante importante de la dynamique des sociétés car elle détermine en partie la "vitesse de circulation" des générations. La durée de vie peut également être

considérée du point de vue de la régulation démographique, de même que la diminution de la fécondité peut être interprétée comme une réponse à une durée moyenne de vie plus longue. Selon Meadows et coll. (1972), le désir élémentaire de toute personne normale étant de vivre le plus longtemps possible et de rester en bonne santé, toute société va toujours préférer un faible taux de mortalité, ce qui implique, pour maintenir l'équilibre avec le prolongement de l'espérance de vie, le maintien d'un taux de natalité tout aussi faible.

Certains ont même affirmé que l'augmentation de l'espérance de vie avait pour corollaire "d'ajouter des âges" (Roussel et Girard, 1982). Au cours de sa vie, une personne connaît des temps intermédiaires; en principe, un jeune peut avoir dépassé l'étape de l'adolescence sans pour autant être actif; il peut mener une vie sexuelle d'adulte sans abandonner le cocon familial, etc. Les divisions de la vie humaine en différents "âges" impliquent en fin de compte un certain déterminisme de l'âge et un minimum d'homogénéité au sein de chaque catégorie d'âge. Or, les frontières entre les âges évoluent au fil du temps, en raison des changements qui se produisent au niveau de l'état de santé d'un âge déterminé, ou encore pour des raisons institutionnelles (fixation de l'âge de la retraite, par exemple). Le cap des 60 ou 65 ans a longtemps été considéré comme une "coupure" entre les "adultes" et les "personnes âgées"; aujourd'hui, les études relatives au vieillissement démographique insistent de plus en plus sur l'hétérogénéité du groupe des "personnes âgées" (qui ont plus de 60 ou de 65 ans). Compte tenu de cet allongement de la vie, il s'impose de faire, par exemple, une distinction, parmi les plus de 60 ans, entre les personnes qui ont moins de 80 ans et celles qui ont plus de 80.

Dans la création de catégories basées sur l'âge, il faut en outre être très attentif à l'imbrication qui existe entre l'effet âge et l'effet génération. En France, les personnes qui ont aujourd'hui entre 50 et 60 ans sont les "baby-boomers". Dans quelle mesure leur comportement dépend-il du fait d'avoir entre 50 et 60 ans? Dans quelle mesure ce comportement s'explique-t-il par le fait que les baby-boomers ont une histoire particulière qui leur est propre? Si l'effet histoire singulière est prédominant, ceux qui auront entre 50 et 60 ans dans 10 ans auront un comportement tout à fait différent.

La durée de vie constitue également une problématique individuelle et collective du point de vue de la relation entre la quantité et la qualité d'années vécues.

II. Quantité de vie et qualité de vie: quelles options faut-il assumer?

Il faut se poser la question de savoir si la maximisation de la durée de vie doit être un objectif social. Cet objectif représente un coût pour certains individus (les personnes qui arrivent en fin de vie dans une situation de forte dépendance) et pour la société (le coût économique qu'implique d'assumer cette dépendance). Dans son oeuvre "Émile", consacrée à l'éducation, Jean-Jacques Rousseau considérait qu'il était plus important de sentir la vie que de vivre le plus longtemps possible:

*"Il s'agit moins de l'empêcher de mourir (l'enfant) que de le faire vivre. Vivre, ce n'est pas respirer, c'est agir; c'est faire usage de nos organes, de nos sens, de nos facultés, de toutes les parties de nous-mêmes, qui nous donnent le sentiment de notre existence. L'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a compté le plus d'années, mais celui qui a le plus senti la vie. Tel s'est fait enterrer à cent ans, qui mourut dès sa naissance. Il eût gagné d'aller au tombeau dans sa jeunesse, s'il eût vécu du moins jusqu'à ce temps-là."*²

La médicalisation de la fin de la vie représente un coût financier mais aussi un coût psychologique, il ne s'agit pas seulement aujourd'hui de prendre soin des personnes âgées qui en ont besoin ("cure") mais aussi de bien en prendre soin ("care"). Selon Jacques Légaré et Yves Carrière (1999), la "lutte contre la mort" ne doit pas se transformer en une "lutte contre la vie".

Nous ne cessons de gagner en années de vie. Mais de quelques années s'agit-il? Si nous vivons collectivement plus longtemps, uniquement pour passer quelques années de plus en situation de forte dépendance, l'effort en vaut-il la peine? L'allongement de la vie en termes de quantité ne serait-il pas finalement un peu artificiel? La dégradation de la qualité de vie à l'âge avancé pour certaines personnes est-elle le prix à payer pour l'allongement de la vie de la majorité?

Le calcul des "espérances de vie en bonne santé" permet de suivre l'évolution de la quantité de vie et la proportion d'années vécues sans handicaps. Selon la définition de "bonne santé" prise en compte dans l'étude, l'écart entre le total des années vécues et celui des années vécues en bonne santé varie. Dans les années 1990, presque 80% des années vécues par les femmes allemandes après 65 ans étaient vécues sans

² Jean-Jacques Rousseau (1762), *Emile ou l'éducation*, Livre I, Madrid, édition E.D.A.F., 1964, p. 30.

limitation sévère; lorsque le critère était une "vie sans aucune handicap", le pourcentage tombait à 40%. Aujourd'hui, le temps de vie en bonne santé est toutefois plus long que dans le passé. Analysons maintenant le rajeunissement de la population âgée.

III. Les "vieux" d'hier et de demain

Le rejet de l'idée d'un profond déterminisme de l'âge a conduit à un certain relativisme selon lequel l'âge auquel la personne devient une personne âgée augmente constamment avec le temps. Au milieu du vingtième siècle, on considérait encore que l'étape de la vieillesse commençait à l'âge de 60 ans; aujourd'hui, cette étape commence nettement plus tard. Si le seuil de vieillesse est défini sur la base de l'espérance de vie à la naissance, en 1955, une personne était considérée comme vieille, en France, à 69 ans alors qu'aujourd'hui elle n'est considérée comme telle qu'à partir de 80 ans. Nous pouvons également nous poser la question de savoir à partir de quel moment une "personne âgée" se transforme en "vieille personne". Il est donc utile de préciser plusieurs critères qui peuvent relever à la fois de la médecine et de la psychologie (être jeune d'esprit).

Quels peuvent être les effets de cette entrée plus tardive dans l'étape de la vieillesse sur le vieillissement d'une population? Si les personnes âgées sont de plus en plus dynamiques, leur nombre croissant ne présente-t-il pas une importance elle aussi grandissante? La question mérite également d'être analysée d'un point de vue économique. Faut-il élever régulièrement l'âge de la retraite pour tenir compte de ces modifications des catégories d'âge et du plus grand nombre d'années vécues après 60 ou 65 ans? Même si la sortie du marché de l'emploi est de plus en plus tardive, celui-ci doit pouvoir continuer à incorporer les jeunes actifs dans de bonnes conditions sans pour autant exclure les actifs plus âgés.

Quoi qu'il en soit, le fait que les vieilles personnes de demain seront différentes de celles d'hier parce qu'elles jouissent d'une meilleure santé et possèdent une expérience de vie différente ne va pas radicalement changer les choses en terme de financement de l'inactivité dans la tranche d'âge avancée. Voyons maintenant les inégalités existantes en termes de durée de la vie, en particulier entre les hommes et les femmes.

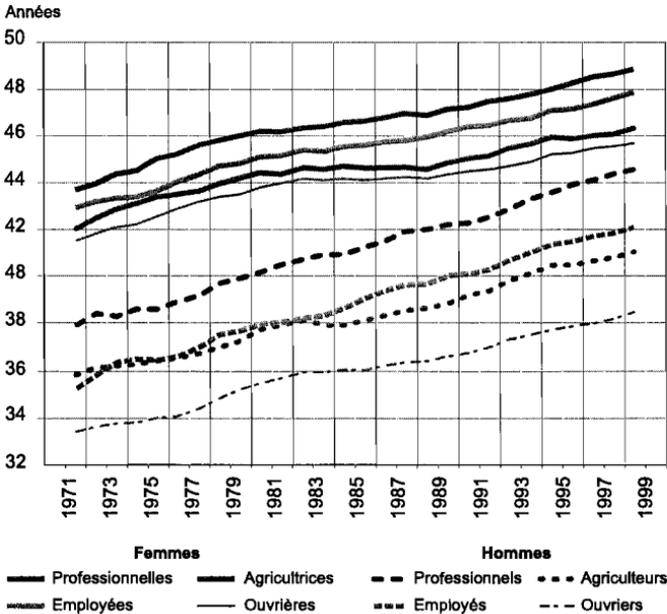
IV. Inégalités entre les sexes

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Ces inégalités entre les sexes sont accompagnées d'inégalités sociales. En Finlande, il existe en termes de durée de vie, une catégorisation intéressante qui conjugue le genre et la catégorie sociale. Les valeurs de l'espérance de vie à 35 ans mettent en évidence une double hiérarchie: la première est déterminée par le sexe et l'autre, par le milieu social (graphique 1). Quelle que soit la catégorie sociale à laquelle elles appartiennent, les femmes vivent toujours plus longtemps que les hommes. L'"ordre social" est également le même pour la population masculine et féminine. En ordre ascendant, l'espérance de vie augmente selon qu'il s'agisse d'ouvriers, d'agriculteurs, d'employés et de professionnels. Il est curieux d'observer que les hommes qui présentent la situation la plus favorable par rapport à la mortalité, à savoir les professionnels, vont vivre moins longtemps à partir de 35 ans que les femmes qui affichent la plus faible espérance de vie à 35 ans, c'est-à-dire les ouvrières. Dans le même temps, l'espérance de vie à 35 ans ne cesse de s'améliorer au fil du temps aussi bien pour les hommes que pour les femmes, et pour toutes les catégories sociales, bien que l'ordre soit resté invariable sur 30 ans d'observation.

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes et pourtant, à la fin de leur vie active, elles reçoivent des retraites généralement inférieures à celle des hommes. Ceci obéit à deux raisons: le salaire moyen des femmes est inférieur à celui des hommes et elles font preuve d'une plus grande discontinuité dans l'activité professionnelle. En ce qui concerne les hommes, il existe, outre les inégalités en termes de durée de vie, des inégalités au niveau des pensions de retraite: les hommes présentent, au moment de prendre leur retraite, une durée de vie plus courte et disposent des revenus de remplacement les plus élevés. Il faut signaler que les inégalités économiques entre les hommes et les femmes au moment de la retraite devraient, à l'avenir, s'atténuer en raison de la tendance à une plus grande continuité de l'activité féminine.

Les inégalités sont associées à l'appartenance sociale, ainsi qu'au genre mais il peut également exister une forte inégalité entre les générations.

Graphique 1
ÉVOLUTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE À 35 ANS EN FINLANDE, SELON LE
SEXE ET LA CATÉGORIE SOCIALE



Source: Valkonen et coll., 1999 et 2003.

V. Générations: différences et équité

Susan McDaniel (2004) a mené au Canada une étude sur six groupes de dix générations qui prend en compte le contexte économique et social dans lequel ils vivaient à l'âge de 25 ans. Cette étude a fait apparaître une grande diversité de situations et finalement, de fortes inégalités. Nous nous limiterons à trois groupes de générations:

- les générations 1916 - 1926 ont vécu dans un contexte caractérisé par une croissance économique dynamique, un faible taux de chômage, des divorces peu fréquents et une faible participation de la femme au marché de l'emploi;
- l'environnement des générations 1946 - 1955, la première vague du baby-boom, a également été marqué par une forte croissance économique mais accompagnée d'un taux de chômage élevé, de divorces fréquents et d'une présence marquée de la femme sur le marché de l'emploi;

- les générations 1965 - 1975 ont connu un contexte économique beaucoup plus difficile, une "insécurité familiale", des budgets sociaux en baisse et un recul de l'équité entre hommes et femmes.

Mais comment aborder correctement le problème de l'équité entre les générations? Est-il suffisant d'établir une comptabilité par génération et de dresser le bilan de ce que chaque génération a donné et a reçu? Qui doit prendre en charge la solidarité? Étant donné que la succession de générations introduit une irréversibilité temporelle, c'est à l'État qu'il señalear que, en el futuro, las desigualdades económicas entre hombres y mujeres a la edad de la jubilación deberían disminuir debido a una tendencia hacia una menor discontinuidad en la actividad femenina. incombe de représenter des générations futures et de garantir la pérennité des systèmes de solidarité et d'échange.

Un des enjeux auxquels sont confrontées les sociétés développées consiste à réduire les inégalités au sein de chaque génération. Un autre défi consiste à maintenir une équité entre les générations lorsque l'accroissement du nombre de personnes âgées inactives aggrave considérablement le poids que cela représente pour les systèmes de protection sociale. Il faut considérer de façon simultanée les deux facettes de l'équité au sein des et entre les générations. Comme expliqué ci-après, ce maintien de l'équité entre les générations se fait essentiellement sur le marché de l'emploi.

VI. Une division du travail ou de l'activité?

Les perspectives démographiques actuelles indiquent que, pour chaque personne ayant entre 20 et 60 ans, il y a aujourd'hui 0,4 personnes de plus de 60 ans; dans 40 ans, ce rapport sera de 0,7 personnes. La conclusion immédiate est une pénurie future d'actifs. Mais ces perspectives sont basées sur la détermination d'âges fixes pour l'entrée sur et la sortie du marché de l'emploi. Or, en France, ces âges ont considérablement évolué sur un siècle (graphique 2). Aujourd'hui le débat porte sur l'évolution souhaitable de l'âge de la retraite.

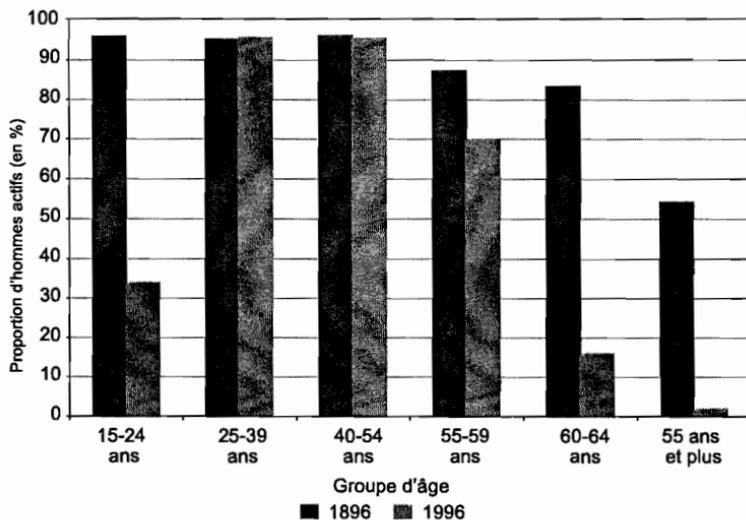
Par ailleurs, il est possible qu'il y ait une pénurie d'effectifs dans l'avenir mais aujourd'hui, c'est le travail qui manque. Faut-il donc considérer ces questions démographiques et économiques en termes de pénurie d'actifs ou de pénurie d'emplois? Et que faut-il partager en dernière analyse, l'activité ou le travail? On sait également que les retraites anticipées de travailleurs âgés ne se sont pas traduites par une augmentation du recrutement de jeunes; son seul résultat a été un fardeau plus lourd pour les finances publiques.

L'application de ces mécanismes de "préretraite" a été justifiée par des raisons économiques, en particulier par une baisse de productivité présumée de la part des travailleurs âgés, ce qui n'a jamais été démontré. Il y eut ensuite une prise de conscience de l'importance que revêt l'expérience accumulée par les travailleurs plus âgés pour les entreprises. Finalement, plusieurs gouvernements, comme ceux de la Finlande ou de la France, ont adopté des mesures pour accroître le taux d'activité d'emploi de la population ayant entre 55 et 64 ans.

Une profonde modification des systèmes de protection et d'échange s'impose donc. Quel doit être actuellement le rôle respectif l'État, de la famille et l'individu?

Graphique 2

FRANCE. TAUX D'ACTIVITÉ DES HOMMES PAR ÂGE. 1896 ET 1996
(Proportions d'hommes actifs dans chaque groupe d'âge, en pourcentage)



Source: Marchand et Thélot, 1997.

VII. État, famille et individu

Dans le contexte prévisible de l'accroissement des charges financières, si les plus âgés sont égoïstes et les jeunes individualistes, le contrat social entre les générations ne survivra pas aux changements démographiques. Si la solidarité perd du terrain sous le coup d'une logique individualiste, chaque génération défendra ses propres intérêts et chaque individu essaiera de s'en sortir le mieux possible.

Mais cette atomisation de la société est-elle vraiment inévitable? L'individualisme va-t-il progressivement s'imposer? Rien ne permet de l'affirmer, notamment si l'on tient compte de la complexité des logiques individuelles. En effet, la famille représente une unité de solidarité qui est, par nature, intergénérationnelle. Les grands-parents peuvent chercher la façon d'améliorer leur bien-être en tant que personnes âgées tout en se préoccupant de l'avenir de leurs petits-enfants. Le mouvement des "panthères grises" (*Gray Panthers*) aux États-Unis est souvent cité en exemple, voire comme une preuve, de l'égoïsme des personnes âgées. On oublie ainsi que leur sphère d'action était très vaste: les panthères grises voulaient lutter contre toute discrimination par rapport aux personnes âgées, mais aussi aux jeunes.

Les systèmes de solidarité et d'échange font intervenir la famille, le marché et l'État. Une approche comptable de la dynamique de ces systèmes donne à entendre qu'il existe une rivalité entre les différentes façons d'assumer la solidarité. Ce qui serait assumé par l'État reviendrait à libérer les familles dans la même proportion. Toutefois, la sociologue Claudine Attias-Donfut (2000) a démontré que les transferts effectués par le système public et de protection sociale ont permis de préserver les solidarités familiales car les montants reçus sont redistribués au sein de la famille. Nous savons aujourd'hui qu'un système de retraite par capitalisation ne peut se substituer au système de répartition, étant donné que l'accumulation d'une épargne de la part de chaque personne active pour sa retraite engendre des effets macro-économiques que les états ne peuvent gérer.

On peut également se poser la question de savoir dans quelle mesure la famille va continuer à être pourvoyeuse de la solidarité. Goldscheiber et Waite (1991) ont posé l'hypothèse de deux révolutions possibles au sein de la famille: la première se produirait à l'intérieur et correspondrait au changement des rôles masculins et féminins; l'autre, extérieur, menacerait l'existence même de la famille et se traduirait par une méfiance vis-à-vis des unions stables et un refus d'avoir des enfants. Il est difficile

de prévoir l'évolution future de la famille mais il faut éviter toute vision réductionniste du changement social. Constanza Tobío (2004) a démontré que les grand-mères qui s'occupaient de leurs petits-enfants pour que leur fille bénéficie de l'autonomie que procure une activité rémunérée se consolidaient dans leur rôle de "femmes au foyer". Elles acceptaient un rôle traditionnel pour permettre à leurs filles d'adopter un comportement "moderne". La différence de comportement entre les grand-mères et les mères doit donc être considérée dans le contexte d'une stratégie plus vaste, à l'échelon familial.

De même, le vieillissement peut être considéré d'un point de vue plus social (on peut se demander, par exemple, s'il favorise la solitude) ainsi que de manière subjective.

VIII. Sociologie et psychologie de l'âge

Le vieillissement individuel est-il synonyme de solitude à la fin de la vie? D'une façon corrélative, la solitude touche-elle essentiellement les personnes âgées? Il faut commencer par faire une distinction entre le fait de vivre seul et le sentiment de solitude. Beaucoup de personnes âgées souhaitent conserver leur indépendance: elles vivent seules parce qu'elles ont choisi cette option. Par ailleurs, on peut parfaitement vivre seul sans être une personne âgée. La solitude n'est pas une question d'âge.

Étant donné que l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes, la solitude à un âge avancé est plus fréquente chez celles-ci. Cependant, l'augmentation de l'espérance de vie masculine et féminine devrait s'être traduite, les autres variables restant constantes, par un allongement important de la durée de vie des couples. Toutefois, le divorce a partiellement remplacé le veuvage comme mode de rupture de l'union. Pour pouvoir dégager réellement certaines conclusions sur ce point, il faut déterminer à quel moment l'autonomie des personnes âgées se transforme en isolement.

Il existe une sociologie mais également une psychologie de l'âge. Même si l'âge chronologique peut faire l'objet d'un calcul particulièrement précis, l'âge doit être interprété en fonction du vécu. Dans "Les Noyers de l'Altenburg", Malraux faisait dire à l'un de ses personnages:

"J'ai connu ce...sentiment, dit Walter. Et il me semble parfois que je vais le récupérer quand je serai vieux..."

Mon père regardait cet homme de soixante-quinze ans qui disait: "quand je serai vieux..."³

Dans une enquête réalisée en France auprès de familles comprenant cinq générations, des personnes appartenant à différentes générations ont été interrogées sur leur perception de l'âge. On leur a demandé de répondre de la manière suivante: " je suis trop jeune pour... " Ou encore "je suis trop vieux ou vieille pour... ". Il est intéressant de constater que les personnes appartenant à la cinquième génération (c'est-à-dire les plus âgées) se sentaient, en majorité, "trop jeunes pour mourir". Une dame de 70 ans a affirmé être "trop jeune pour se considérer comme une personne âgée". En revanche, les membres de générations plus jeunes pouvaient se considérer trop vieux, par exemple, pour recevoir une formation dans un domaine différent du leur.

Le vécu d'un âge déterminé varie également en fonction de la composition par âge de la population et du temps (Véron, 1993). Sur ce point, l'âge est doublement relatif. Ceci ne conduit toutefois pas à "relativiser" réellement le phénomène du vieillissement démographique auquel les sociétés devront nécessairement s'adapter.

IX. Une société intergénérationnelle

Le vieillissement de la population est inéluctable. En France, et même dans l'hypothèse d'une augmentation de la fécondité suffisante pour garantir le renouvellement de la population, une espérance de vie à la naissance de 85 ans, par exemple, signifie que la population se stabiliserait avec une proportion d'un tiers de personnes âgées de plus de 60 ans. Étant donné que les migrations internationales ne permettent pas d'inverser la tendance au vieillissement démographique, il importe de réfléchir sur la façon dont les sociétés peuvent s'adapter à cette profonde mutation.

Le véritable défi pour nos sociétés consiste à réinventer une société qui soit réellement intergénérationnelle, sans doute sur des bases différentes de celles du passé, mais une société qui permette l'établissement de rapports plus étroits entre les différents groupes d'âge. Le "mélange des âges" devrait être la norme dans toute société. Pour qu'une société puisse être intergénérationnelle, il faut également modifier le type d'habitat, ce qui pose une problématique urbanistique. Les espaces où les sociétés puissent se rencontrer et interagir sont rares, de même que les moments particuliers.

³ André Malraux, *Les Noyers de l'Altenburg*, 1943, réédition Gallimard, Folio, Paris, 1997, p. 82.

Il s'agit donc également d'une question de gestion globale du temps. La famille est le cadre privilégié pour les relations intergénérationnels mais elle n'est pas le seul. La vie quotidienne de chaque individu doit lui permettre d'interagir avec des représentants de différentes générations. S'il est certes important de promouvoir une "société sans âge", il faut également faciliter l'émergence d'une "société de générations".

Bibliographie

- Arfeux-Vaucher, Geneviève (2002), "Des familles à cinq générations en France", *Gérontologie et société*, numéro spécial.
- Attias-Donfut, Claudine (2000), "Rapports de générations. Transferts intrafamiliars et dynamique macrosociale", *Revue française de sociologie*, vol. 41, N° 4, Paris.
- Gaullier, Xavier (2003), *Le temps des retraites, les mutations de la société salariale*, Paris, Seuil.
- Goldscheider, Frances K. et Linda J. Waite (1991), *New Families, No Families?: The Transformation of the American Home*, Berkeley, Californie, University of California Press/Rand Corporation.
- Légaré, Jacques et Yves Carrière (1999), "Dying healthy or living longer: a society's choice", *The Paradoxes of Longevity*, Berlin, Springer-Verlag.
- Mannheim, Karl (1990), *Le problème des générations*, Paris, Nathan.
- Marchand, Olivier et Claude Thélot (1997), *Le travail en France 1800-2000*, Paris, Nathan.
- McDaniel, Susan (2004), "Retraites, privilèges et pauvreté", *Âge, générations, et contrat social: Les cahiers de l'INED*, N° 153, Jacques Véron, Sophie Pennec et Jacques Légaré (eds.), Paris, Institut national d'études démographiques (INED).
- Meadows, D.H. y otros (1972), *Los límites del crecimiento*, New York, Potomac Associates.
- Riley, Mathilda W. (1987), "On the significance of age in sociology", *American Sociological Review*, vol. 52, N° 1, février.
- Roussel, Louis et Alain Girard (1982), "Régimes démographiques et âges de la vie", *Les âges de la vie. Travaux et documents*, N° 96, Institut national d'études démographiques (INED).
- Tobío, Constanza (2004), Évolution des relations intergénérationnelles: le discours des mères espagnoles actives, "Âge, générations, et contrat social", *Les cahiers de l'INED*, N° 153, Jacques Véron,

- Sophie Pennec et Jacques Légaré (eds), Paris, Institut national d'études démographiques (INED).
- Valkonen, Tapani et Tuija Martelin (1999), "Social inequality in the face of death, linked registers in mortality research", *Statistics, Registries and Science. Experiences from Finland*, J. Alho (ed.), Statistics Finland.
- Valkonen, Tapani, H. Ahonen et P. Martikainen (2003), "Sosiaaliryhmien väliset erot elinajanodotteessa kasvoivat 1990-luvun loppuvuosina", (Différence socioéconomiques croissantes dans l'espérance de vie à la fin des années 1990), Hyvinvointikatsaus 2.
- Véron, Jacques (2005), *L'espérance de vivre*, Paris, Seuil.
- ___ (1993), *Arithmétique de l'homme*, Paris, Seuil.
- Véron, Jacques, Sophie Pennec et Jacques Légaré (eds.) (2004), *Âges, générations et contrat social: Les cahiers de l'INED*, N° 153, Paris, Institut national d'études démographiques (INED).

Changements de la structure par âges de la population, transferts intergénérationnels et protection sociale en Amérique latine

*Andras Uthoff, Jorge Bravo, Cecilia Vera et Nora Ruedi*¹

Résumé

Cette étude aborde les effets de deux transformations majeures qui vont de pair avec les processus de développement des économies en Amérique latine: la transition démographique, caractérisée par les changements des taux de fécondité et de mortalité ayant des répercussions sur la taille et la structure par âge de la population, et les changements intervenus sur le marché du travail, mesurés en termes de volume et de distribution des ressources de production entre secteurs économiques, et de degré de formalisation de l'emploi. À partir de ces prémisses, les auteurs analysent les différentes configurations démographiques et économiques dans les pays de la région, qui favorisent ou entravent, selon le cas, la couverture et la durabilité financière des programmes sociaux. Il examinent aussi le rôle que jouent les transferts "intergénérationnels" (s'effectuant entre différents groupes d'âge) dans le soutien de la consommation de la population, ainsi que leurs effets distributifs à court et moyen terme.

L'étude expose les conditions qui font qu'un modèle de protection est approprié à une économie et non à une autre, selon le niveau de développement économique, l'étape de la transition démographique et le degré de "formalité" du marché du travail. Pour ce faire, elle utilise un nouvel indicateur de dépendance, qui met en relation le nombre de personnes inactives et celles connaissant des problèmes d'emploi avec le nombre de travailleurs dotés d'un emploi formel. Le résultat obtenu

¹ Les auteurs remercient Mauricio Holz pour son aide efficace à la recherche.

est comparé à la capacité de l'économie à fournir des services aux individus dépendants par le biais des dépenses publiques sociales. L'étude aborde ensuite les mécanismes, mis en œuvre par les pays de la région, permettant d'effectuer les transferts intergénérationnels nécessaires. Un examen critique des études existantes montre l'importance que revêtent ces transferts, tant publics que privés, ainsi que leurs effets sur l'équité en termes de répartition entre générations et la durabilité financière des systèmes de protection sociale.

Introduction

Deux transformations accompagnent les processus de développement des économies d'Amérique latine: i) la transition démographique d'une société, caractérisée par les changements des taux de fécondité et de mortalité ayant des répercussions sur la taille et la structure par âge de la population (CEPAL/CELADE, 2004) et ii) les changements intervenus sur le marché du travail, mesurés en termes de volume et de distribution des ressources de production entre les secteurs économiques, qui affectent la migration et l'urbanisation de la main-d'œuvre et le degré de formalisation de l'emploi (CEPAL, 2004).

En dépit de la pertinence de ces deux processus pour la conception et le fonctionnement des systèmes de protection sociale, la région a plutôt imité les modèles basés sur des schémas contributifs du barème salarial. Malgré les progrès par rapport aux époques où il n'existait pas d'institutions de protection sociale, ceux-ci s'avèrent, au final, insuffisants pour faire face à l'hétérogénéité des situations de risque et de la capacité contributive de la population économiquement active.

Dans ce contexte, il convient de s'interroger quant aux différentes configurations démographiques et économiques dans les pays de la région, qui favorisent ou entravent la couverture et la durabilité financière des programmes sociaux. Il faut aussi examiner le rôle que jouent les transferts "intergénérationnels" (s'effectuant entre différents groupes d'âge) dans le soutien de la consommation de la population, ainsi que leurs effets distributifs à court et moyen terme.

Le présent document se propose, dans une première partie, de procéder à une simple analyse de la manière dont les processus mentionnés affectent la conception des modèles de protection sociale. L'étude expose les conditions qui font qu'un modèle de protection est approprié à une économie et non à une autre, selon le niveau de développement économique,

l'étape de la transition démographique et le degré de "formalité" du marché du travail.

À cet effet, il est nécessaire de disposer au préalable, pour les pays d'Amérique latine, d'un indicateur de dépendance, qui met en relation le nombre d'individus "dépendants" de l'économie avec le nombre de travailleurs ayant un emploi formel. Il s'agit d'une variante de l'indicateur de dépendance démographique, communément utilisé, qui met en relation le nombre de personnes inactives avec la population d'âge actif, pour mesurer l'effort que la population potentiellement active devrait consentir pour couvrir les besoins de la population inactive et plus vulnérable. Ensuite, l'étude évalue la relation (négative) entre l'indicateur de dépendance élaboré et le produit par habitant des économies d'Amérique latine et des Caraïbes, en situant les pays sur cette courbe et en les caractérisant en fonction de ces deux dimensions.

Une courbe en est alors déduite, qui reflète la capacité d'une économie à fournir des services aux individus dépendants par le biais des dépenses publiques sociales. Il s'agit d'une sorte de "courbe de l'offre" des services sociaux publics, ascendante par rapport au produit par habitant de l'économie. Cette courbe est ensuite comparée à l'indice de dépendance en fonction du niveau de développement, également mesuré en termes de revenu par habitant, ce qui permet de tirer quelques conclusions pour certains secteurs, programmes et groupes d'âge.

La deuxième partie du document se penche sur les mécanismes, mis en œuvre par les pays de la région, permettant d'effectuer les transferts nécessaires, en particulier les transferts intergénérationnels. Un examen critique des études existantes montre l'importance que revêtent ces transferts, tant publics que privés, dans divers pays, ainsi que leurs effets sur l'équité distributive et la durabilité financière des systèmes de protection sociale.

I. Dynamique démographique, marché du travail et écart de financement de la dépense sociale

A. L'indicateur de dépendance

Il faut rappeler que la transition démographique décrit un processus de longue durée qui se déroule entre deux extrêmes: au départ, une situation où les taux de mortalité et de fécondité sont élevés et où la croissance démographique est donc faible, et une situation finale, où les taux de mortalité et de fécondité sont faibles et la croissance démographique

également. Entre ces deux extrêmes, il y a deux moments de changement: d'abord, le taux de croissance de la population augmente en raison de la baisse de la mortalité et ensuite, ce taux diminue, à la suite de la diminution de la fécondité (CEPAL/CELADE/BID, 1996).

L'Amérique latine se trouve actuellement en phase de baisse de la fécondité, avec une forte diminution de ce taux à partir du milieu des années 60, après avoir connu une baisse de son taux de mortalité dès la première moitié du XXe siècle.

Depuis le début de la baisse de la fécondité, le rythme de croissance de la population jeune (moins de 15 ans) et totale s'est ralenti et le nombre de jeunes pour chaque personne en âge de travailler (entre 15 et 59 ans) diminue.

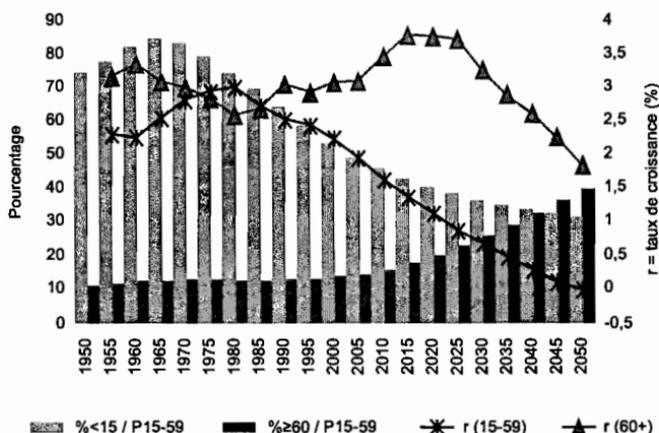
Actuellement, on observe un ralentissement important de la croissance de la population en âge de travailler et une augmentation relative de la population de plus de quinze ans (graphique 1). La diminution du nombre de jeunes par personne en âge de travailler se poursuit et le nombre d'adultes de plus de 60 ans pour chaque personne en âge de travailler augmente –lentement dans un premier temps, de manière accélérée ensuite.²

² Actuellement, dans les pays développés et dans quelques pays en développement, on parle même d'une deuxième transition démographique, où la fécondité continue à baisser pour atteindre des niveaux inférieurs au taux de remplacement. Dans certains cas, les taux de croissance sont même négatifs et le vieillissement de la population est plus prononcé. En Amérique latine et dans les Caraïbes, cela commencerait à se produire à Cuba et dans d'autres pays des Caraïbes (voir Alfonso, 2004 et CELADE, Bulletin démographique 74).

Graphique 1

AMÉRIQUE LATINE: DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET RELATION DE DÉPENDANCE

(Taux de croissance de différents groupes d'âge et pourcentage des moins de 15 et plus de 60 ans sur la population de 15 à 59 ans)



Source: élaboration propre à partir des données officielles de la CEPALC/CELADE.

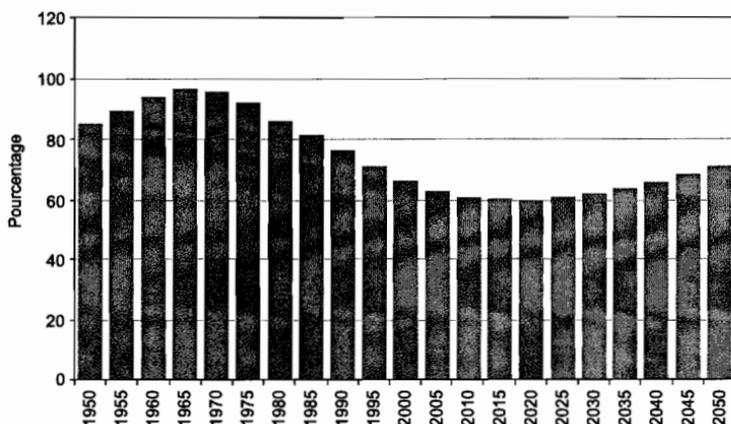
Note: r = taux de croissance.

P = Population

Un indicateur traditionnel de dépendance démographique est celui qui établit la relation entre le nombre d'individus d'âge inactif (moins de 15 ans et plus de 60 ans) et celui des principaux âges actifs (de 15 à 59 ans). C'est une façon de mesurer l'effort que la population potentiellement active doit faire pour couvrir les besoins de la population inactif et plus vulnérable.

Vu la dynamique de la transition démographique –et en l'absence de flux de migration importants en dehors de la région– l'indicateur prend la forme d'un "U" au fil du temps, à partir de la baisse rapide de la fécondité. La phase descendante de la dépendance est constituée par les jeunes et la phase ascendante par les adultes âgés.

Graphique 2
INDICATEUR TRADITIONNEL DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE
 $(P < 15 + P \geq 60) / (P_{15-59})$



Source: élaboration propre à partir des données officielles de la CEPALC/CELADE.

Note: P = Population.

L'indicateur traditionnel présenté dans le graphique 2 a deux limitations importantes. Premièrement, il attribue à chaque personne le même poids pour sa dépendance de la population en âge de travailler, alors que le coût du financement des besoins de consommation, qui peuvent être mis en péril par les risques sociaux, peut être très différent entre les personnes d'âges différents. Pour y remédier, il faut utiliser des échelles "équivalentes", de même que pour les mesures de la pauvreté, ce qui implique une grande discrétionnalité, dans la mesure où les risques sociaux sont pondérés dans chaque tranche d'âge.

D'autre part, la mesure suppose que chaque personne de 15 à 60 ans contribue au budget familial de la même façon. En réalité, parmi ces personnes, certaines sont inactives et parmi les actives, il y a des travailleurs et des sans-emploi. Parmi les travailleurs, certains ont des emplois formels-modernes et d'autres, des emplois informels-traditionnels. La population en âge de travailler représente seulement un potentiel de génération de revenus pour la subsistance des familles, et l'indicateur de dépendance traditionnel –en termes exclusivement démographiques– occulte les graves problèmes de vulnérabilité professionnelle des économies de la région.

À cet égard, il convient de rappeler que, durant la période 1950-1980, le marché du travail a connu des ajustements importants en réponse à une nette augmentation des emplois non agricoles. Les estimations de l'OIT indiquent que la part l'emploi non agricole est passée de 42% à 63% de l'emploi total. Par ailleurs, le sous-emploi total – le pourcentage de sous-emploi et sans-emploi – a baissé de 46% à 40% entre 1950 et 1980 (OIT, 1991).

À partir de 1980 et en conséquence de la crise de la dette, le sous-emploi total augmente et la pression démographique moindre commence à se faire sentir, l'emploi continue à être absorbé par les activités non agricoles (en grande majorité informelles), le chômage ouvert reste stable et l'emploi dans le secteur rural diminue relativement peu. Durant cette période, le sous-emploi de la main-d'oeuvre (chômage et sous-emploi) passe de 40% à 42%, inversant la tendance historique décroissante observée au cours des trois décennies précédentes.

Pour examiner correctement les réalités décrites, un indicateur de dépendance a été élaboré qui, outre la traditionnelle dimension démographique de la dépendance, permet de saisir les problèmes structurels ou cycliques des marchés du travail.

Le numérateur du nouvel indicateur tient compte du nombre total d'individus dépendants (D) d'une population, où actuellement D = moins de 15 ans + inactifs (15 à 59 ans) + adultes de plus de 60 ans + personnes ayant des problèmes d'emploi.

Le groupe des adultes de plus de 60 ans comprend les inactifs et les actifs, et celui des personnes ayant des problèmes d'emploi inclut les chômeurs et les travailleurs informels de 15 à 59 ans.

Le dénominateur (F) du nouvel indicateur comprend uniquement les personnes de 15 à 59 ans travaillant dans le secteur formel-moderne de l'économie,³ qui apportent l'essentiel des contributions aux ressources –publiques et privées– en vue de financer la protection sociale.⁴

³ Le secteur formel comprend les personnes qui travaillent –dans le secteur public et le secteur privé– dans les petites, moyennes et grandes entreprises, c'est-à-dire de plus de 6 travailleurs, et est associé au secteur moderne de l'économie, en particulier agricole. Le secteur informel, quant à lui, désigne les emplois à faible productivité et comprend les travailleurs indépendants non professionnels (à l'exclusion des employés, professionnels et techniciens), les travailleurs familiaux, les gens de maison et les travailleurs dans les entreprises de moins de 5 personnes.

⁴ Cette méthode d'élaboration grossit l'indicateur de dépendance, puisque certains moins de 15 ans et plus de 60 ans ne sont pas actifs dans le secteur formel et certains travailleurs informels ne sont pas dépendants.

Le calcul de ce nouvel indicateur (D/F) pour 16 pays d'Amérique latine et des Caraïbes permet d'observer trois caractéristiques: premièrement, en incluant un nouveau groupe de dépendants qui ont des problèmes associés au marché du travail –chômage ou sous-emploi– le nouvel indicateur de dépendance est plus grand que l'indicateur purement démographique (calculé de manière traditionnelle). Comme le montre le tableau 1,⁵ la différence était de 1 à 10 en 1950, de 1 à 6 en 1980 et 1 à 7 en 1989. Deuxièmement, la diminution de la dépendance s'accroît dans le temps et, enfin, le poids de la dépendance strictement démographique (jeunes de moins de 15 ans et adultes de plus de 60) diminue si l'on inclut dans les dépendants les inactifs et ceux qui ont des problèmes d'emploi (tableau 1).

Tableau 1
RELATION DE LA DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE ET DE L'EMPLOI
FORMEL-MODERNE

Amérique latine	1950		1980		1989	
	Dépendance démographique	Dépendance formelle	Dépendance démographique	Dépendance formelle	Dépendance démographique	Dépendance formelle
< 15	0,710	3,64	0,709	2,41	0,615	2,08
> 65	0,065	0,34	0,079	0,27	0,080	0,27
Inactifs		3,29		1,73		1,66
Sans-emploi		0,07		0,07		0,08
Sous-employés		0,77		0,57		0,64
Total	0,775	8,11	0,788	5,05	0,695	4,73

Source: élaboration propre à partir des données de l'OIT/PREALC (1991).

Si l'on désagrège ce nouvel indicateur de dépendance en ses diverses composantes, il est possible de pondérer les facteurs spécifiques de risque social associés aux différents groupes d'âge et problèmes (tableau 2).⁶ Par exemple, et dans le cas de tous les pays, la composante qui explique la majeure partie de l'indicateur total est celle des mineurs. En fait, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua, la dépendance des mineurs explique près de la moitié de l'indicateur total. L'importance de la population mineure et la manière dont elle est affectée par les transferts nécessaires pour leur entretien sont examinées plus en détail dans la deuxième partie de ce document.

⁵ L'information historique du tableau 1 a été élaborée à partir d'estimations de l'OIT/PREALC (1991). Les tranches d'âge sont différentes du reste de ce document.

⁶ Néanmoins, ces composantes donnent le même poids au nombre de personnes, indépendamment du type de risques auxquels elles sont exposées et du coût pour prévenir ou atténuer ces risques.

La deuxième composante concerne les problèmes d'emploi, excepté dans les cas du Chili et du Costa Rica, où la plus grande dépendance est due aux inactifs de 15 à 59 ans.

Tableau 2
INDICATEUR DE DÉPENDANCE TOTAL ET PAR COMPOSANTES
(2002)

	Total	Mineurs	Inactifs (15-59)	Adultes > 60 ans	Problèmes d'emploi
Bolivie	9,6	4,2	1,5	0,7	3,2
Honduras	9,4	4,4	2,0	0,7	2,3
Paraguay	8,9	3,8	1,5	0,8	2,9
Pérou	7,7	3,0	1,4	0,8	2,5
Guatemala	7,5	3,6	1,3	0,5	2,1
Nicaragua	7,5	3,4	1,5	0,5	2,1
République dominicaine	6,4	2,6	1,5	0,7	1,6
El Salvador	5,5	2,1	1,2	0,6	1,6
République bolivarienne du Venezuela	5,0	2,0	1,0	0,4	1,6
Mexique	4,9	1,9	1,3	0,5	1,3
Panama	4,7	1,8	1,1	0,5	1,3
Uruguay	4,2	1,3	0,7	1,0	1,2
Argentine	4,0	1,2	0,9	0,7	1,1
Costa Rica	3,9	1,5	1,1	0,4	1,0
Brésil	3,8	1,4	0,8	0,4	1,1
Chili	3,2	1,1	1,0	0,5	0,7

Source: élaboration propre à partir des données officielles de la CEPALC.

Note: les calculs ont été faits avec la population nationale totale, sauf pour l'Argentine et l'Uruguay où, en raison de la disponibilité d'informations, les données correspondent à la population urbaine.

La composante moins pertinente, pour tous les pays, est celle des adultes de plus de 60 ans, sauf pour l'Uruguay, où cet élément explique le quart de l'indice total et a pratiquement le même poids que les problèmes d'emploi.

Bien que ce qui précède soit avéré, l'indicateur saisit les effets structurels des économies, mais également des effets cycliques (comme les variations du chômage ou du sous-emploi), ce qui peut le faire varier (selon le moment où il est mesuré).

La comparaison des indicateurs de dépendance –total et par composantes– de 1997 et de 2002 montre qu'en 2002, l'indice de dépendance total est plus grand qu'en 1997 au Honduras, au Pérou, au Salvador, en Uruguay, en Argentine, en République dominicaine, au Venezuela et au Panama. Les pays où l'indicateur s'est le plus détérioré au cours de ces années sont l'Uruguay et l'Argentine, suivis du Honduras et du Pérou. Il faut souligner, une fois encore, que certains éléments

cycliques peuvent sous-tendre la détérioration de certaines composantes de l'indicateur total.

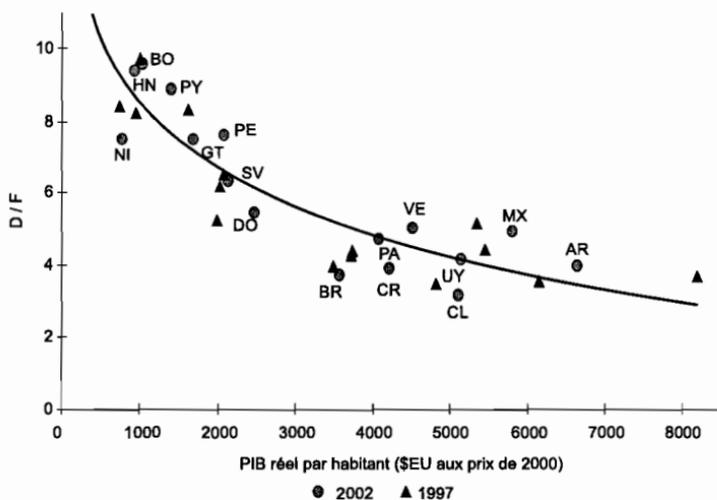
B. Dépendance et écarts de protection sociale selon le niveau de développement

Ce chapitre analyse brièvement la relation entre l'indicateur de dépendance et le PIB par habitant des pays, et les écarts entre la "demande" et "l'offre" agrégée des ressources pour la protection sociale.

Relation entre l'indicateur de dépendance et le PIB par habitant

Le graphique 3 montre la relation estimée entre le PIB réel par habitant et l'indicateur (D/F) pour les années 1997 et 2002, dans 16 pays de la région.⁷

Graphique 3
INDICATEUR DE DÉPENDANCE TOTAL ET PIB PAR HABITANT
(1997 et 2002)

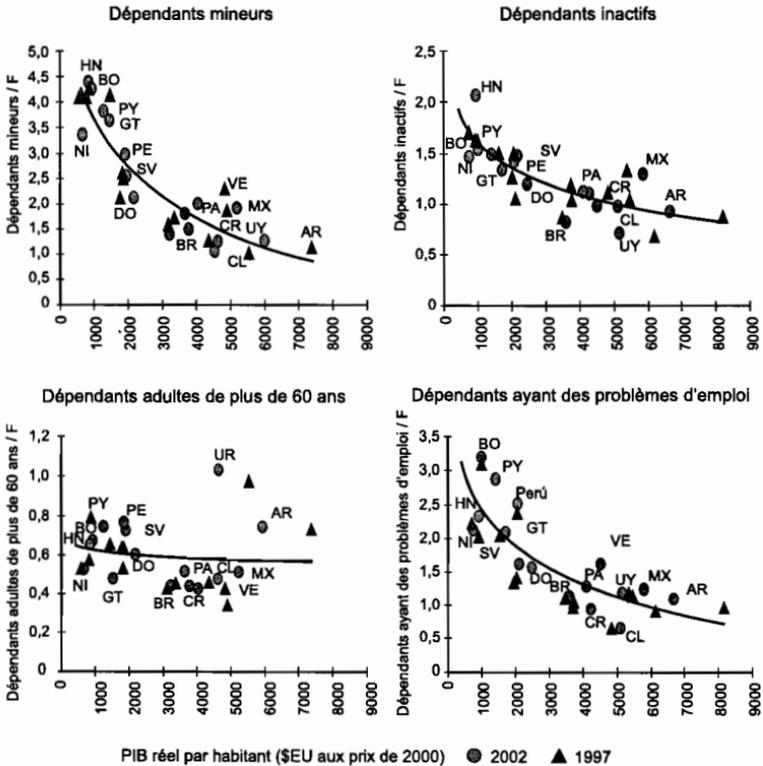


Source: élaboration propre.

⁷ Une régression de panel a été estimée avec des données au niveau national pour les années 1997 et 2002, atteignant un coefficient négatif de $-2,65$, pour la relation entre l'indicateur de dépendance et le PIB par habitant.

Les pays qui ont des indices de dépendance élevés et un faible revenu par habitant sont confrontés à un niveau élevé de "demande" de protection sociale, qu'il faut satisfaire par des transferts publics ou privés: si les montants sont insuffisants, les indicateurs sociaux seront probablement défavorables. Les pays plus riches doivent faire face à des demandes moins grandes. Si l'on examine la même relation en subdivisant l'indicateur de dépendance en ses quatre composantes (mineurs, inactifs de 15 à 59 ans, adultes de plus de 60 ans et individus ayant des problèmes d'emploi –sans-emploi et travailleurs informels), les relations présentent une courbe descendante dans tous les cas, même si le rapport est plus faible pour les plus de 60 ans.

Graphique 4
INDICATEURS DE DÉPENDANCE SELON COMPOSANTES
ET PIB PAR HABITANT
(1997 et 2002)

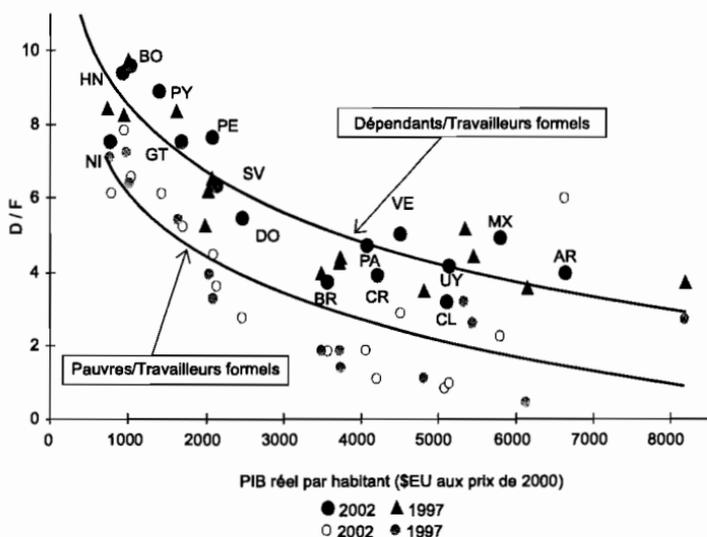


Source: élaboration propre.

Les courbes précédentes représentent les besoins (ou demandes) de protection sociale des économies d'Amérique latine, en fonction du nombre de dépendants à prendre en charge.

Le fait de tracer une autre courbe des besoins de protection sociale, liant le nombre de pauvres parmi les employés formels au PIB par habitant (une façon de réduire à l'extrême les demandeurs de protection sociale) confirme que la valeur supérieure de cet indicateur est associée à la plus grande incidence de la pauvreté. Toutefois, seuls les individus en situation de pauvreté seraient censés être demandeurs de protection sociale, dans ce cas.

Graphique 5
COURBE ALTERNATIVE DES BESOINS DE PROTECTION SOCIALE
(1997 et 2002)



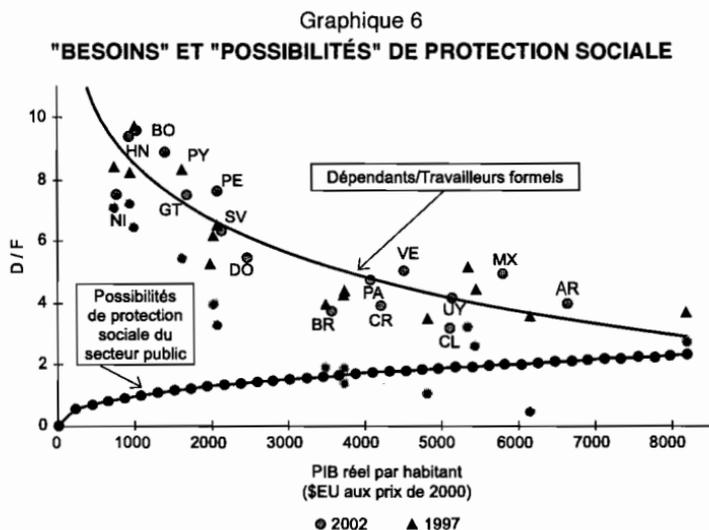
Source: élaboration propre.

"Courbe de l'offre" potentielle de services sociaux du secteur public

Il est possible de dériver une "courbe de l'offre" potentielle de services sociaux assurés par le secteur public, liant le PIB par habitant des pays au nombre de personnes dépendantes (par rapport au nombre de travailleurs formels) qu'il pourrait protéger.

À cet effet, on suppose que l'État octroie à chaque individu dépendant un montant déterminé de prestations (supposé identique pour toutes les catégories de dépendants) et que, dès lors, il octroie un total de ressources égal à la moyenne du montant destiné aux dépenses sociales en Amérique latine.⁸ La déduction théorique et le calibrage empirique de cette courbe sont repris dans Uthoff, Vera et Ruedi (2006).

L'agrégation de la courbe de l'offre et du graphique 5 donne le graphique 6.



Source : élaboration propre.

L'écart se creuse entre les besoins totaux de protection sociale d'une économie (en fonction de son indicateur de dépendance et de son PIB par habitant) et la capacité de son secteur public à les fournir par le biais des dépenses publiques. Il diminue avec le niveau de développement mesuré par le PIB par habitant. Dans les pays qui ont un grand nombre de dépendants (et moins de PIB par habitant), l'État n'est pas en mesure de couvrir ces besoins et les indicateurs sociaux se détériorent s'ils ne sont pas couverts par d'autres moyens.

L'ouvrage d'Uthoff, Vera et Ruedi (2005) classe les pays d'Amérique latine selon le comportement de divers indicateurs de la situation sociale, identifiant les domaines les plus faibles. On constate que les pays où les

⁸ C'est la moyenne des dépenses sociales en Amérique latine qui est examinée (16 pays).

écarts sont les plus marqués sont ceux qui présentent les plus grandes lacunes en matière de protection sociale: carences en matière d'accueil des enfants, problèmes de grossesse adolescente, incompatibilité entre la prise en charge du ménage et le marché du travail, décrochage scolaire, faible couverture de la formation du capital humain, niveaux supérieurs de morbidité et de mortalité, et pauvreté pendant la vieillesse.

Pour répondre à ces demandes associées à la dynamique démographique du marché du travail et des finances publiques, il faut élaborer des politiques publiques qui viabilisent les transferts entre divers groupes socioéconomiques et d'âge.

II. Transferts intergénérationnels en Amérique latine: ampleurs, signification économique et de politique

Cette partie analyse les évidences relatives aux transferts intergénérationnels en Amérique latine, leur importance économique et sociale dans divers contextes nationaux et leur effet sur l'équité distributive et la durabilité financière à moyen et à long terme des systèmes de protection sociale. Les transferts intergénérationnels s'entendent selon la conception de Lee (2003) et Mason, Lee et al. (2005), c'est-à-dire en tant que réattributions de ressources économiques, effectuées à titre privé ou par le secteur public, de personnes d'un groupe d'âge déterminé à des personnes d'un autre âge. Ces transferts se font sans condition ni contrepartie économique et se distinguent des autres réattributions intertemporelles ou intergénérationnelles –comme les investissements dans des actifs physiques et les opérations de crédit– qui constituent des transferts de capital ou modifications de la réserve de capital de l'économie et qui, en tout cas, sont régis par des obligations explicites ou contractuelles de réception et dévolution de prêts.⁹

Les transferts intergénérationnels aident à stabiliser la consommation tout au long de la vie et, en particulier, à couvrir les déficits de revenus pour financer la consommation durant les âges "dépendants" de l'enfance, d'une partie ou de toute l'adolescence et de la vieillesse. En Amérique latine, les transferts revêtent une importance particulière parce qu'ils sont essentiels pour assurer la protection sociale à la proportion significative de la population qui vit en situation de pauvreté ou qui –dans des contextes

⁹ Il existe d'autres critères de classification des transferts, notamment le canal par lequel ils sont acheminés, c'est-à-dire les réattributions ou transferts familiaux, les transferts de marché et publics, ou le critère d'âge, qualifiant "d'ascendants" les transferts des plus jeunes aux plus âgés et de "descendants" ceux qui se font en sens inverse.

structurels de grande inégalité socioéconomique– est exposée aux risques et effets des fluctuations économiques.

En dépit de leur importance, les transferts intergénérationnels dans la région sont mal connus. La rareté des sources d'information pose un problème pratique pour l'étude des revenus, de la consommation et des transferts publics et privés ventilés par âge, en particulier les données qui permettraient de prolonger cet examen multigénérationnel par des séries temporelles d'une certaine durée.

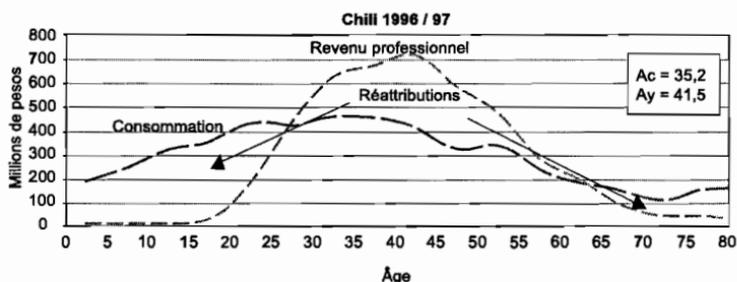
Cette situation peut également être attribuée, en partie, au fait que les pays de la région ont dû faire face à une série de problèmes macroéconomiques à court terme –vraiment aigus dans certains pays et à certaines périodes– dont la récession économique, le chômage, l'ajustement externe, notamment, reléguant souvent les thèmes de redistribution ou autres, à moyen ou à long terme, au second plan des discussions de politique publique. En réalité, ce n'est pas une bonne justification, puisque l'analyse intergénérationnelle et intertemporelle des réattributions peut être très utile, pour déceler d'avance les déséquilibres implicites de la combinaison des tendances démographiques avec la poursuite des programmes et politiques actuels. On peut ainsi identifier des options politiques qui contribuent à éviter les crises futures. En outre, l'aptitude des transferts familiaux ou entre ménages à compenser les modifications des dépenses publiques de protection sociale, est un élément clé pour déterminer les effets finals des cycles économiques et des politiques publiques sur le bien-être de la population.

Enfin et tout aussi important voire plus, il est probable que la relative rareté des informations et analyses concernant les transferts intergénérationnels soit due au fait que, jusqu'à ces dernières années, la perspective de l'âge ou intergénérationnelle du bien-être économique, de la charge fiscale ou des dépenses publiques, n'avait pas de base théorique très solide et que son intégration dans la comptabilité et l'analyse économique générale était fragmentaire et peu comparable entre les pays. Actuellement, on dispose de cadres théoriques suffisamment élaborés et uniformes pour la mesure et l'analyse des transferts et autres réattributions (voir en particulier Mason et coll., 2005). Dans le secteur public, les gouvernements de différentes régions du monde utilisent, de manière plus continue et systématique, les instruments et analyses de comptabilité générationnelle (Auerbach, Kotlikoff et Leibfritz, 1999).

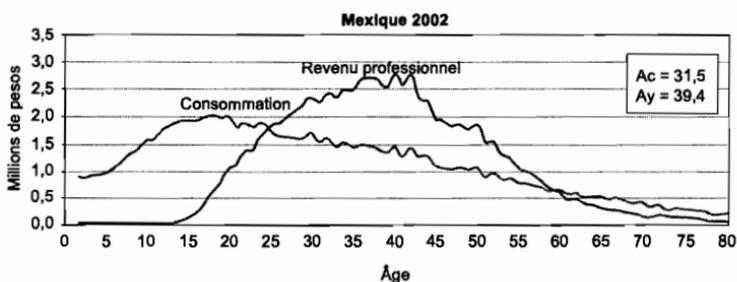
Avant d'étudier les différents types de transferts, il convient d'examiner brièvement le graphique 7, qui illustre l'ampleur générale, les modalités et le sens net des réattributions des ressources en fonction de l'âge au Chili,

au Mexique et au Salvador. Dans tous les cas, on observe clairement que –conformément à l’analyse développée dans la première partie de ce document– les excédents de revenu par rapport à la consommation, produits par les travailleurs aux âges productifs centraux, servent à financer les déficits aux âges dépendants.

Graphique 7
PROFILS D'ÂGE DU REVENU ET DE LA CONSOMMATION



Source: Enquête sur les budgets des familles 1996 / 97.



Source: Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages, ENIGH 2002.



Source: Enquête sur les ménages à fins multiples 1997.

Note: Ac = Âge moyen de la consommation

Ay = Âge moyen du revenu professionnel.

Le rôle de ces réattributions sur l'égalisation (l'uniformisation) de la consommation des personnes de différents âges est tout aussi évident. Des estimations préliminaires de l'ampleur agrégée des transferts intergénérationnels¹⁰ dans ces pays indiquent qu'ils représentent de 36% à 42% du total du revenu professionnel et de 30% à 39% environ de la consommation agrégée, c'est-à-dire qu'ils jouent un rôle capital dans l'entretien de l'ensemble de la population.

On observe quelques différences significatives entre les pays: le Chili affiche un âge moyen élevé de la consommation, par rapport au Mexique et au Salvador, essentiellement en raison de sa structure d'âge plus vieille. Le bas âge moyen du revenu au Salvador par rapport au Mexique –et plus encore par rapport au Chili– s'explique à la fois par le degré différent de vieillissement et par des revenus professionnels par habitant, aux âges supérieurs, relativement plus élevés au Chili qu'au Mexique et au Salvador. Au-delà des différences, les trois pays affichent une courbe nette clairement "descendante" des réattributions, qui s'explique par un âge moyen des revenus supérieur à l'âge moyen de la consommation. Cette situation est fréquente dans les pays moins industrialisés (Lee, 2003).

Quelle partie des transferts est privée, dans quelle proportion sont-ils canalisés par l'État et quels en sont les effets économiques? Les chapitres suivants examinent les évidences disponibles pour les pays d'Amérique latine.

A. Dépenses et transferts publics

La nécessité de considérer la dimension d'âge/intergénérationnelle comme un complément des analyses traditionnelles de l'incidence distributive et de l'évaluation budgétaire sur la base d'indicateurs agrégés de déficit et de dette publique est de plus en plus reconnue –par les analystes et les responsables des politiques fiscales. Il est reconnu en particulier, que ces dernières mesures sont de moins en moins appropriées pour analyser la durabilité des politiques courantes, dans les contextes de transformations démographiques importantes et de concentration des dépenses publiques dans des programmes axés sur certains groupes d'âge (Gokhale et Smetters, 2004). Quelques pays de la région commencent à utiliser des informations sur les dépenses publiques par tranche d'âge, pour

¹⁰ Élaborées par les auteurs à partir des profils de consommation et de revenu provenant des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages de chaque pays et en supposant que le déficit de consommation des dépendants mineurs est entièrement financé par des transferts.

compléter l'examen fonctionnel, sectoriel, ainsi que l'analyse de l'incidence distributive par tranches de revenu. La plupart des pays industrialisés –qui ont des degrés élevés de vieillissement démographique– le font depuis plus d'une décennie, soucieux des effets des changements de la structure d'âge de la population sur les dépenses publiques dans le domaine des pensions, de la santé, des soins de longue durée et de l'éducation. Ces analyses permettent d'évaluer différentes stratégies de financement intertemporel (voir, à titre d'exemples récents, Sellar et Hauner, 2005, Comley et McKissack, 2005, Gokhale, 2005).

Certains pays d'Amérique latine ont analysé l'incidence distributive des impôts et des dépenses publiques en fonction des grands postes, dont plusieurs ont une corrélation d'âge, notamment les dépenses en éducation, sécurité sociale et quelques programmes de santé. C'est le cas du Chili notamment (Arenas, 2005, Arenas et Guzmán, 2001), qui a évalué les effets distributifs des dépenses sociales et du caractère anticyclique de la règle de l'excédant fiscal. Les évidences indiquent que, durant la dernière décennie, la politique fiscale –et en particulier les dépenses sociales– a eu un effet distributif important, contribué à réduire la pauvreté et à compenser en partie les effets du cycle économique. Le tout dans un cadre de durabilité financière à moyen terme du budget fiscal et des programmes sociaux en particulier.

Paes de Barro et Carvalho (2003) montrent qu'au Brésil, les dépenses sociales n'ont pas été un outil très efficace pour améliorer la distribution du revenu et les indices de pauvreté entre 1981 et 2001.¹¹ D'après les auteurs, la principale cause du manque d'efficacité des dépenses publiques ou sociales est la mauvaise focalisation des programmes. Ainsi, pour deux d'entre eux –l'un axé sur les enfants pauvres de 0 à 6 ans (crèches) et l'autre pour les enfants et adolescents de 6 à 15 ans, de familles pauvres ("Bolsa Escola" bourse d'études)– la répartition des ressources entre les États n'a souvent pas de rapport avec la distribution de la population visée par les programmes.

Ces auteurs signalent aussi la disparité qui existe dans la distribution générationnelle des ressources destinées aux dépenses publiques sociales, du point de vue du dépassement de la pauvreté. La mauvaise focalisation en matière d'âge apparaît clairement quand on compare l'effet des programmes de transferts "compensatoires", qui favorisent nettement plus les adultes âgés que les enfants (Paes de Barros et Carvalho, 2003).

¹¹ Bien que le pourcentage de pauvreté extrême ait baissé à 10,5 points au Brésil –un des meilleurs résultats d'Amérique latine– quelque 90% de cette amélioration

De ce fait, après les transferts, l'incidence de la pauvreté parmi les enfants atteint finalement plus du triple de celle des adultes âgés.

Un autre exemple, est celui du Mexique en 2004, qui a analysé la distribution en fonction des revenus, des impôts et des dépenses publiques en 2002.¹² Le cas est intéressant, puisque le Mexique est l'un des rares pays d'Amérique latine dont les indices de pauvreté, d'indigence et d'inégalité ont baissé entre 1999 et 2002. D'une part, l'étude estime que les transferts (publics et d'autres ménages) contribuent à réduire l'inégalité (mesurée par le coefficient de Gini) à 3% environ pour le revenu total et à 1% pour le revenu par habitant. Elle présente aussi une analyse de l'incidence des dépenses publiques pour l'éducation, les pensions, la subvention électrique et les transferts des programmes Progresa/Oportunidades et Procampo, dont plusieurs ont une nette orientation d'âge. Les programmes d'enseignement préscolaire et primaire, de santé pour la population ouverte et "Oportunidades" sont les plus progressifs, tandis que les dépenses en pensions de l'Institut de sécurité et services sociaux du Mexique (ISSTE), de l'Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS) et de santé institutionnelle-formelle sont nettement régressives. La comparaison consolidée des impôts payés et des prestations/transferts reçus du gouvernement, fait apparaître un net effet redistributif (progressif) de la politique fiscale.

L'étude qui a sans doute examiné le plus clairement la ventilation par âge des dépenses publiques est celle qui porte sur le Costa Rica (Trejos, 2005). Elle examine les changements de la distribution du coût fiscal durant les années 90 par quintiles de revenu et par répartition géographique, d'âge et de sexe.¹³ L'étude montre que, entre 1990 et 2002, "l'investissement social public" a augmenté en termes réels et amélioré son équité distributive. Les postes à la plus grande croissance sont ceux destinés aux jeunes de 12 à 17 ans et aux adultes de 50 ans et plus. Par habitant toutefois, les

sont dus à une plus forte croissance économique et 10% seulement à une meilleure distribution du revenu.

¹² L'étude utilise comme principale source, l'enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages (ENIGH) de 2002, complétée d'autres informations de la Cuenta de la Hacienda Pública Federal (comprenant les comptes nationaux, les registres de l'IMSS et d'autres répartitions publiques) et d'enquêtes sur la nutrition, la santé, l'évaluation de Progresa, ainsi qu'une enquête de panel multithématique.

¹³ Les bénéficiaires des programmes publics ont été identifiés par les enquêtes sur les ménages à fins multiples (ENHIG) et l'enquête nationale sur l'investissement social (ENISO). Ensuite, l'investissement public social a été assigné de manière proportionnelle à la distribution de bénéficiaires par programmes et il a été possible de classer l'investissement par quintile de revenu, groupe d'âge, sexe et zone géographique, et de calculer le changement de sa distribution entre 1990 et 2002.

plus avantagés par l'accroissement des dépenses sont les enfants (moins de 12 ans) et les adultes âgés, ce qui s'est accompagné d'améliorations considérables de la couverture et la progressivité des dépenses pour l'éducation de base et de l'augmentation du coût des pensions, cette dernière due au vieillissement de la population. Malgré l'évolution globalement favorable, les données mettent en lumière une préoccupation importante: la nette augmentation des dépenses de sécurité sociale (adultes âgés) risque de réduire les marges d'accroissement des autres secteurs, en particulier l'enseignement supérieur (jeunes), qui a connu une diminution proportionnelle au cours de la période, pouvant affecter la compétitivité présente et future de l'économie costaricaine.

Ces travaux constituent des avancées importantes en vue d'un examen plus systématique et intégral de l'incidence distributive - intra et intergénérationnelle- des impôts et dépenses du secteur public. Mais comme les données, les définitions et les méthodes varient d'un endroit à l'autre, les résultats ne sont pas facilement comparables. Il est possible d'avoir une vue plus complète et homogène de ces thèmes par la "comptabilité générationnelle", une optique analytique spécifiquement conçue à cette fin.

B. Comptabilité générationnelle dans quelques pays d'Amérique latine

Les comptes générationnels mesurent la valeur actuelle du paiement net d'impôts au gouvernement, que font les cohortes de la population tout au long de leur vie, et montrent si la continuité des politiques actuelles et anticipées -dont on prévoit qu'elles seront mises en œuvre à un horizon donné- est financée de manière équitable entre les générations ou si elles supposent de transférer le coût de ces politiques et programmes aux générations futures. Ainsi, la comptabilité générationnelle, l'autre face de la médaille de l'équilibre fiscal intertemporel, évalue la durabilité des politiques fiscales actuelles et leur projection dans l'avenir.

Auerbach et al. (1999) ont démontré les problèmes des mesures conventionnelles de période ou de flux -représentées par les indicateurs du déficit fiscal ou public- et proposent, en revanche, des mesures de l'équilibre intertemporel du budget public pour évaluer la position, la durabilité et l'équité de la politique fiscale de manière plus uniforme.

La démarche semble particulièrement appropriée et intéressante pour analyser les systèmes et politiques de protection sociale, étant donné les transferts intergénérationnels connexes et les problèmes de

solvabilité (présente et future) dont il convient de tenir compte, en raison du vieillissement démographique et d'autres tendances qui affectent le coût des programmes et leurs conséquences finales pour les groupes de population que les politiques entendent protéger.

Les petites différences dans les comptes générationnels d'un pays –ou les disparités minimales entre pays à un moment donné– ne devraient pas avoir d'impact économique, en particulier s'il est possible de parvenir à un consensus politique entre les générations actuellement en vie, concernant la prise en charge du financement intertemporel des politiques publiques. En outre, bien que le bilan générationnel soit une mesure nettement plus satisfaisante et complète de la position fiscale que le déficit ou la dette publique, les estimations du bilan sont sensibles à diverses hypothèses de la méthode (Haveman, 1994, Auerbach et al., 1999, Bonnet, 2002), notamment celles qui ont trait au taux d'escompte pour convertir les flux futurs en valeurs présentes et la prise en considération de certains postes de dépenses publiques comme les transferts, la consommation du gouvernement ou les investissements (par exemple, dans des postes en rapport avec l'éducation et la santé). Mais il est pertinent de se préoccuper et de faire face aux situations où la somme nette de l'ensemble des impôts, transferts et dépenses du gouvernement (le bilan générationnel) impose des charges démesurées à certaines cohortes par rapport à d'autres ou simplement une charge absolue élevée à une ou plusieurs générations.

En Amérique latine, trois évaluations ont été réalisées, à cette date, à l'aide de cette méthodologie (Argentine, Brésil et Mexique). En Argentine, Altamiranda (1999) a examiné la durabilité de la politique fiscale du début des années 90 et du plan de stabilisation "convertibilité" mis en application durant la première moitié de la décennie, y compris le programme de privatisations et le système de pensions réformé au cours de cette période. L'auteur estime que le programme de privatisations –qui a généré des revenus fiscaux d'un montant de 18,7 milliards de dollars en 1990-1994– a eu un impact négatif de 9,9 milliards de dollars (soit 3,5% du PIB de 1994) sur le patrimoine *net* de l'État et augmenté, de 2% à 10%, le déséquilibre intergénérationnel –les impôts nets accrus que devront payer les générations futures– par rapport aux déséquilibres de base compris entre 70% et 124%.

D'après les calculs, les modalités de mise en œuvre de la sécurité sociale ont conduit, selon les hypothèses, à un déséquilibre générationnel équivalent à une réduction permanente des pensions de 33% à 48%. En outre, comme près de 60% des fonds privés de pensions ont été investis dans des titres publics (vers 1995), l'effet sur le bilan intertemporel du

gouvernement a été, de ce point de vue, un changement de composition plus que de niveau, puisque le montant actuel des impôts nets est réduit mais la dette publique a augmenté également.¹⁴

Dans l'ensemble, le maintien des politiques de la première moitié des années 90 est considéré insoutenable, dans la mesure où il équivaut à transmettre aux générations futures une charge fiscale nette de 75% à 150% supérieure à celle des cohortes en vie en 1995. Le vieillissement de la population est un facteur à la base des déséquilibres indiqués, mais son poids relatif varie en fonction des autres suppositions du modèle. En guise de commentaire général sur cette étude –tant pour les privatisations que la réforme de la sécurité sociale– il serait utile de compléter l'analyse d'Altamiranda par une évaluation plus complète des alternatives réalistes de politique qui auraient des degrés supérieurs de durabilité temporelle. Une étude plus récente de Cetrángolo et Jiménez (2003) propose une évaluation nuancée des politiques fiscales durant les deux dernières décennies, coïncidant avec l'analyse précédente, où le système de sécurité sociale réformé, en combinaison avec d'autres problèmes internes et externes, est un élément clé des déséquilibres associés à la crise de 2001-2002.

L'analyse du cas du Brésil (Malvar, 1999) –suivant de très près la méthodologie utilisée en Argentine et dans d'autres pays étudiés par Auerbach et al. (1999)– fait apparaître des comptes générationnels aussi, voire plus, déséquilibrés qu'en Argentine. La charge fiscale nette des générations futures est estimée (dans le scénario de base) supérieure de 116% à celle des générations en vie jusqu'à la moitié des années 90. Ce déséquilibre est dû en grande partie au vieillissement de la population (il baisserait de moitié pratiquement si la structure démographique restait constante) et, dans une mesure nettement moindre, à la dette publique. Mais, d'après les auteurs, la majeure partie du déséquilibre s'explique par l'insolvabilité du système de sécurité sociale, en particulier due à la législation introduite dans la Constitution de 1988, qui a augmenté le montant de toutes les prestations du système et abaissé l'âge de la retraite des travailleurs ruraux, sans en assurer le financement adéquat au fil du temps.

Pour restaurer le bilan intertemporel du Brésil jusqu'à la moitié des années 90, il aurait fallu des ajustements importants comme une réduction permanente de 26,2% des dépenses publiques, une augmentation de 11,7% des impôts (comprenant les contributions à la sécurité sociale) ou la

¹⁴ Cet effet se manifeste, à des degrés divers, dans tous les cas de réforme en vue de la capitalisation en Amérique latine et dans d'autres régions, où une partie des fonds est investie dans des titres de dette publique.

diminution à 17,9% des transferts publics aux travailleurs. En l'absence de mesures d'ajustement, l'étude prévoit que les paiements nets des générations futures continueront à augmenter considérablement. L'auteur souligne la nécessité et l'importance de corriger ces déséquilibres, ce qui en outre, aurait un effet positif sur l'épargne et la croissance, étant donné que la propension à la consommation est plus grande parmi les adultes âgés, à qui une grande partie des transferts nets publics sont destinés.

L'analyse de la comptabilité générationnelle du Mexique, réalisée par Sales et Videgaray (2000), conclut que la politique fiscale mexicaine, évaluée en 1999-2000, ne présente pas de déséquilibres intertemporels.¹⁵ En fait, on trouve un solde de 11% en faveur des générations futures. En d'autres termes, on prévoit, d'après les hypothèses du scénario de base, que ceux qui sont nés après l'an 2000 devront faire face à une charge fiscale de 11% inférieure à celle des générations actuelles. L'étude adopte la méthodologie de base déjà mentionnée, avec quelques différences. Premièrement, il est évident qu'au Mexique, les résultats sont largement tributaires du secteur pétrolier, qui fournit une part très importante des recettes fiscales (plus de 30%) et affecte en outre, de manière significative, la croissance économique agrégée, raison pour laquelle l'étude accorde une attention spéciale à sa modélisation.

Deuxièmement, certaines thèses paraissent moins réalistes que celles des évaluations d'autres pays, notamment: a) une évolution démographique à partir de 2030 supposée comparable à celle des États-Unis, ce qui pourrait être rectifié en fonction des projections disponibles au Conseil national de population (CONAPO) et à la Division population des Nations Unies (2004), b) l'assimilation du profil des paiements des pensions à celui de la sécurité sociale des États-Unis. Actuellement, cela peut être rectifié aussi, puisque l'enquête sur les revenus et les dépenses (ENIGH) de 2002 contient des informations suffisantes pour obtenir le profil requis et c) la non-reprise dans les comptes des dépenses pour l'éducation, pour cause de non-disponibilité des données. Néanmoins, ce dernier point altère le résultat au désavantage du bilan générationnel: le solde devrait être encore plus positif qu'indiqué.

En résumé, on observe des situations différentes en ce qui concerne l'équité générationnelle des dépenses et des transferts publics, en Amérique latine, certains cas ayant des effets globalement progressifs (Chili, Costa Rica et Mexique) et d'autres une faible efficacité distributive (Brésil).

¹⁵ Le Chili est un autre pays où il y a des indications de durabilité intertemporelle du budget public, basés sur une focalisation et des indicateurs différents de ceux de la comptabilité générationnelle (Crispi et Vega, 2003).

On observe également des situations de déséquilibres intergénérationnels importants de la politique fiscale, influencées par le degré et la rapidité du vieillissement démographique, ainsi que les déséquilibres intertemporels de certaines politiques relatives aux systèmes de pensions (Argentine et Brésil, dans les années 90). D'autres situations ont été documentées également, qui paraissent équilibrées et durables dans le temps (Mexique et Chili, aux environs de 2000). Les études analysées suggèrent diverses implications politiques, sur lesquelles la dernière partie du document reviendra.

C. Transferts privés

Les transferts privés sont importants dans toutes les régions du monde et on peut supposer –sans grand risque de se tromper– qu'ils le sont également en Amérique latine, en raison du rôle significatif des liens familiaux dans les réseaux d'aide, du manque de couverture des programmes publics de protection sociale et de l'insuffisance de leurs prestations dans de nombreux cas. Les études sur les transferts privés, néanmoins, sont encore plus rares que celles qui portent sur les transferts publics et présentent des lacunes ou des discontinuités d'informations qui empêchent, dans pratiquement tous les pays, leur analyse périodique et systématique. Toutefois, les informations disponibles éclairent quelque peu les situations rencontrées dans les pays de la région.

Certaines études à petite échelle et basées sur de échantillons réduits de ménages, comme celle de Kaufman et Lindauer (1984) au Salvador.¹⁶ se proposent d'examiner le rôle que jouent les transferts monétaires entre ménages dans le maintien de dépenses familiales "minimales". L'étude indique qu'un tiers des ménages reçoivent des transferts privés, qui constituent 11% du revenu total des ménages pauvres.¹⁷ Il a été observé aussi que les ménages dirigés par une femme ont une plus grande probabilité (60%) de recevoir des transferts que ceux qui ont un homme à leur tête (25%) et que le montant des transferts varie de manière inverse à celui du revenu autonome. Les transferts semblent destinés à satisfaire les besoins fondamentaux et à atténuer la pauvreté des ménages bénéficiaires. Ils proviennent de ménages donateurs ayant des revenus nettement supérieurs à ceux des bénéficiaires, dans le cadre de la "famille étendue". Dès lors,

¹⁶ Une enquête auprès de 500 ménages dans les quartiers pauvres ("informels") de la ville de Santa Ana, effectuée en 1976, constitue la base des informations.

¹⁷ Comme la valeur des transferts publics n'est pas explicitement évaluée, il est probable que le montant réel de l'ensemble des transferts soit largement sous-estimé.

l'effet progressif, de portée limitée, ne remplace pas, loin s'en faut, la redistribution nécessaire pour pallier la pauvreté par le secteur public.

Les auteurs posent que la manière dont se font les transferts peut répondre à des motivations altruistes, voire paternalistes, mais peut aussi être le résultat d'un contrat social basé sur la réduction du risque de non-satisfaction des besoins fondamentaux de consommation.

Wong et Espinoza (2005) ont examiné les changements survenus au Mexique entre 2001 et 2003, en ce qui concerne la probabilité de réaliser des transferts (monétaires et non monétaires) entre les personnes de plus de 50 ans et leurs enfants ou des personnes extérieures à la famille de moins de 50 ans. Ils ont étudié le nombre et le pourcentage de personnes qui, de donateurs qu'elles étaient deviennent des bénéficiaires de transferts, ou inversement, et analysé un ensemble de variables associées à cette dynamique. Les résultats montrent que la population de 50 ans et plus a une forte propension à cesser d'être à la source de transferts au fil du temps. Une des variables qui explique ou influence cette dynamique est l'âge, qui présente une corrélation positive avec le fait de cesser d'être un donateur et la probabilité de recevoir des transferts, en particulier financiers. Les veuves et les adultes ayant un plus grand nombre d'enfants ont aussi une plus grande propension à devenir des bénéficiaires. Les personnes ayant des revenus supérieurs ont une propension moindre à recevoir des transferts et une plus grande probabilité de devenir des donateurs, mais, contrairement aux attentes, aucun effet significatif de l'état de santé n'a été décelé.

Torche et Spielerman (2005) se basent sur une enquête auprès de 4.408 ménages sur les "Relations financières intergénérationnelles" –réalisée au Chili en 2003– pour étudier l'influence de la richesse des parents sur les niveaux de vie et la possession d'actifs des enfants quand ils arrivent à l'âge adulte. Selon leur hypothèse, les parents plus riches transfèrent des ressources plus substantielles à leurs enfants, ce qui permet à ces derniers d'atteindre des niveaux de vie meilleurs et une possession plus grande d'actifs en tout genre. L'analyse vérifie que la condition économique des enfants affiche une corrélation élevée avec celle des parents quand ceux-ci étaient enfants ou jeunes; l'analyse multivariée montre que les variables dominantes sont le revenu professionnel et le niveau éducationnel de leurs propres enfants. À partir de ces résultats, les chercheurs confirment qu'un canal important de transmission du bien-être (ou de la "consommation" actuelle des enfants) est l'investissement en capital humain (éducation), qui affecte positivement et directement le niveau des revenus provenant du travail. Ils notent aussi que le niveau de vie élevé atteint par certains enfants de parents à faibles niveaux de richesse peut s'expliquer, en partie,

par l'enseignement public et d'autres programmes sociaux. Ce fait, s'il est confirmé de manière plus uniforme par l'analyse de données individuelles, permettrait de vérifier, sur le plan intertemporel, les conclusions d'Arenas et Guzmán (2001) en ce qui concerne l'efficacité distributive des dépenses publiques et la politique fiscale.

Pour la deuxième variable dépendante –la possession d'actifs– les résultats sont très différents. Les variables qui représentent la situation économique des parents ne s'avèrent pas significatives, à l'exception de la richesse du ménage des parents. En cas de contrôle par les caractéristiques des enfants, la richesse des parents reste significative, mais à un niveau moindre. On peut conclure que la transmission de la richesse des parents aux enfants se fait directement, par des transferts directs d'actifs.

Cox et Jiménez (1996) étudient les transferts entre parents et enfants dans les zones urbaines du Pérou et leurs variables déterminantes, y compris le niveau de revenu, d'éducation et quelques caractéristiques du ménage. Ils examinent aussi si ces transferts sont altruistes ou correspondent à des contrats implicites intertemporels d'aide réciproque.

Ils observent, d'une part, que la *probabilité* de recevoir des transferts adopte la forme d'un U selon l'âge, c'est-à-dire qu'elle varie toujours de façon inverse par rapport aux revenus tout au long du cycle de vie. Une fois encore, le rôle d'uniformisation des revenus et de la consommation dans le temps est confirmé. D'autre part, le niveau de revenu avant les transferts est la variable la plus significative pour expliquer le montant des transferts de parents à enfants, mais leur effet passe de positif dans les revenus jusque 2.900 sols, à négatif aux niveaux de revenus supérieurs. La valeur des transferts des enfants aux parents augmente avec le revenu jusqu'aux rentes atteignant 3.700 sols.¹⁸

D'autres résultats intéressants ont trait à l'incidence de la sécurité sociale sur le niveau des transferts des enfants aux parents, dont le signe s'avère négatif, ce qui suggère un degré de substitution entre les transferts de l'État et privés. Il est observé en outre, que les états de maladie et de chômage augmentent la probabilité de recevoir des transferts.

¹⁸ Comme l'expliquent les auteurs, cet ensemble de constatations ne correspond pas aux motivations altruistes, qui prévoient des effets marginaux négatifs du revenu du bénéficiaire de transferts sur la valeur du transfert reçu. Les évidences correspondent plus à la théorie des contrats implicites intertemporels, au titre de laquelle les parents transfèrent plus de ressources à leurs enfants qui améliorent ainsi leurs revenus, dans l'espoir de recevoir des transferts plus grands pendant leur vieillesse. Dans le cas des transferts des enfants aux parents, le signe positif peut s'expliquer par une augmentation des attentes de recevoir des héritages plus substantiels.

D. Effet des transferts sur la pauvreté

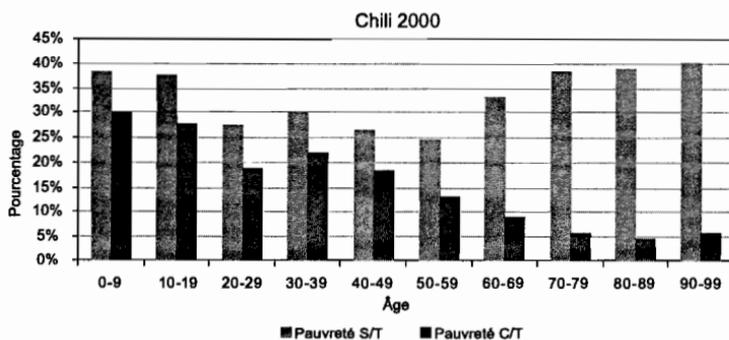
Nous avons vu que, dans certains pays, les transferts publics jouent un rôle de redistribution globalement (Chili, Costa Rica et Mexique), mais qu'il n'en est pas toujours ainsi, notamment au Brésil ces deux dernières décennies. Les transferts privés semblent remplir des fonctions différentes et ont des effets plus complexes dans chaque pays. Dans un endroit du Salvador, les transferts privés entre ménages "compensent" le bas revenu et, au Mexique aussi ils semblent, en général, favoriser la population à revenus inférieurs. Au Chili et au Pérou, en revanche, on observe des corrélations positives des transferts privés entre parents et enfants avec les niveaux de revenu ou de richesse, ce qui impliquerait une certaine reproduction intergénérationnelle du bien-être économique. Dans tous les cas, les transferts semblent jouer un rôle significatif pour "égaliser" les niveaux de consommation entre les divers groupes d'âge de la population.

Que disent les données des enquêtes nationales des ménages concernant l'effet des transferts en matière de réduction de la pauvreté? Il convient de mentionner qu'Uthoff et Ruedi (2002) ont réalisé une étude détaillée de l'effet d'atténuation de la pauvreté dans sept pays d'Amérique latine, en 1996-1997, sur la base des informations concernant les transferts monétaires des enquêtes sur les ménages. L'étude montre que ces transferts –principalement publics mais aussi privés– représentent entre 4% et 22% des revenus de la population de ces pays et leur effet réducteur de la pauvreté varie entre 2,5 et 13,4 points. L'effet des transferts monétaires est substantiel uniquement pour les personnes inactives de plus de 65 ans et s'avère relativement moins efficace pour réduire la pauvreté de la population sans emploi. Cela s'expliquerait du fait que la sécurité sociale –en dépit de ses limitations dans plusieurs pays– offre une couverture plus large et a une plus grande prépondérance dans les dépenses sociales de la majorité des pays de la région, que la couverture médiocre ou nulle des assurances chômage. Ainsi, l'étude en question montre que les transferts réduisent l'incidence de la pauvreté des ménages dirigés par des chefs de 25 à 64 ans –situation qui correspond essentiellement au chômage ou aux bas salaires réels–, de 37% avant les transferts à 30% après, pour un effet de 43% sans transferts à 29% après pour le total des ménages.

Les estimations réalisées par Uthoff et Ruedi ont été actualisées avec des données d'enquêtes plus récentes du Chili, du Mexique et du Salvador, privilégiant la perspective d'âge/générationnelle. Le poids global des transferts –en tant que proportion du total des revenus– est de 14% au Chili, 15% au Mexique et 9% au Salvador, et ils contribuent à réduire la pauvreté

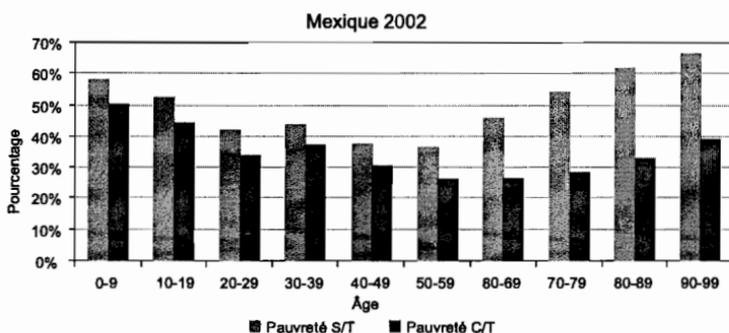
à 18, 9 et 3 points de pourcentage, respectivement. Ces différents degrés d'efficacité des transferts s'expliquent principalement par le fait que les montants agrégés des transferts du Chili et du Mexique (où ils représentent 15% et 14% du total des revenus) sont supérieurs à ceux du Salvador (où ils représentent 9% du total des revenus). La focalisation des transferts, mesurée par la proportion de ceux qui sont destinés aux ménages pauvres avant de les recevoir, est plus grande au Chili et au Salvador qu'au Mexique, et il est donc évident que leur moindre efficacité à réduire la pauvreté au Salvador par rapport au Chili et plus encore au Mexique, est due à leur faible montant par rapport aux revenus. Le graphique 8 reprend les profils de la population pauvre dans différentes tranches d'âge et permet d'apprécier le degré différent d'efficacité globale des transferts dans les trois pays.

Graphique 8
INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ PAR GROUPES D'ÂGE



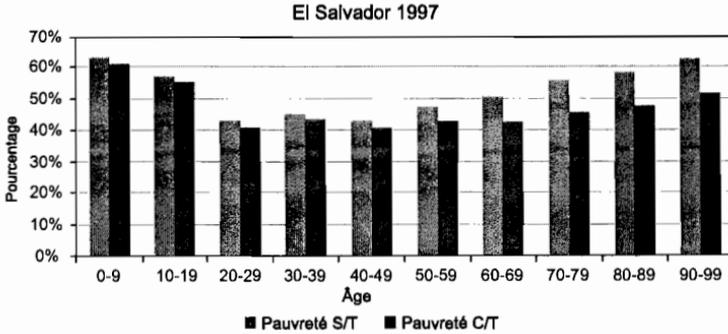
Source: CASEN, 2000.

Note: S/T = sans transferts, C/T = avec transferts.



Source: enquête nationale sur les revenus et dépenses des ménages (ENIGH), 2002.

Note: S/T = sans transferts, C/T = avec transferts.



Source: enquête sur les ménages à fins multiples, 1997.

Note: S/T = sans transferts, C/T = avec transferts.

Il est intéressant d'observer l'effet distributif sur les divers groupes d'âge de la population et, en particulier, de distinguer dans les trois pays un effet compensatoire de la pauvreté proportionnellement supérieur chez les adultes âgés que dans le reste de la population. La comparaison avec les enfants et les jeunes, surtout, indique que, alors qu'ils affichent des niveaux de pauvreté inférieurs à la moyenne de la population avant les transferts, ils atteignent des niveaux équivalents ou supérieurs à la moyenne après les transferts. Il faut rappeler que cette situation se manifeste de manière plus intense au Brésil, où après les transferts, la pauvreté des enfants est nettement supérieure à celle des personnes âgées.

Ainsi, ces données indiquent, d'une part, que l'effet distributif des transferts dans les pays de la région est globalement progressif –dans la majorité des cas–, mais peut être considérablement amélioré. D'autre part, l'effet distributif entre les différents groupes générationnels n'est pas nécessairement très équilibré et on observe plutôt une nette disparité en faveur des personnes âgées, ce qui peut se justifier par le système de protection sociale. Néanmoins, dans une optique de solidarité intergénérationnelle et d'efficacité productive, cela ne doit pas conduire à négliger le reste de la population, en particulier les enfants, qui présentent les plus grands niveaux de pauvreté dans pratiquement tous les pays étudiés. Dans certains cas, cela s'ajoute à un manque de financement relatif des dépenses et des transferts pour l'enseignement secondaire et supérieur, ce qui peut entraver les possibilités d'améliorer la productivité et la compétitivité de l'économie.

E. Observations finales

Les tendances démographiques et l'évolution de la structure du marché du travail en Amérique latine et dans les Caraïbes constituent deux forces importantes de changement, qui affectent l'efficacité des systèmes de protection sociale et les possibilités de les financer de manière durable dans le temps et de façon équitable entre les diverses générations qui y participent et en bénéficient. La grande informalité du marché du travail et la couverture insuffisante des systèmes contributifs de sécurité sociale sont des éléments qu'il est impossible d'ignorer.

Cette étude tente d'expliquer, en premier lieu, quelques limitations des ressources agrégées pour atteindre certains niveaux de protection et la façon dont elles affectent les conceptions de systèmes et programmes. Elle montre que les pays aux indices de dépendance élevés –résultant en partie d'une structure démographique défavorable et en partie de marchés du travail ayant des indices élevés de sous-utilisation de la main-d'œuvre– ont les plus grands "besoins" de protection sociale et, en même temps, les possibilités les plus réduites de les satisfaire à l'aide de "l'offre" publique de services et transferts. Les transferts privés ne sont pas toujours en mesure de compenser adéquatement ces déficits et les indicateurs sociaux s'en ressentent. C'est pourquoi il importe d'évaluer avec attention les différentes réalités nationales et de tendre à des conceptions de politique qui équilibrent l'efficacité et l'équité distributive intra et intergénérationnelle.

D'autre part, l'analyse de la situation des transferts intergénérationnels dans divers pays de la région conduit aux observations suivantes: premièrement, ces transferts atteignent un montant cumulé important et dans pratiquement tous les cas étudiés, ils contribuent à égaliser le profil de consommation au fil du cycle de vie et ont un effet réducteur de la pauvreté dans pratiquement tous les groupes de population. Deuxièmement, l'idée avancée dans la première partie de l'étude se confirme, à savoir que, même dans les pays où les transferts publics sont considérables, les transferts privés ont un poids important, voire dominant dans certains contextes. Néanmoins, les transferts *publics* ne sont pas toujours très redistributifs (dans certains cas, ils sont jugés régressifs) et ont tendance à favoriser certains groupes générationnels plus que d'autres. En particulier, ils ont un effet réducteur de la pauvreté beaucoup plus grand pour les adultes âgés que parmi les enfants, groupe qui maintient ou accroît sa participation relative à la population pauvre de nombreux pays de la région. L'effet redistributif des transferts *privés* est plus ambigu:

dans certains cas, ils semblent compensatoires pour les personnes ayant moins de revenus, mais dans d'autres situations, ils favorisent plutôt ceux qui sont déjà relativement plus favorisés. La distribution de la pauvreté et de la richesse se reproduit donc d'une génération à l'autre. Il existe peu d'évidences sur le rôle complémentaire ou substitutif des transferts privés (par rapport aux publics).

Troisièmement, dans certains pays, l'ensemble des politiques sociales et de coût fiscal qui dépend de la composition d'âge de la population semble intertemporellement déséquilibré, ce qui a des conséquences budgétaires importantes, macroéconomiques même, à moyen et à long terme. Ces situations ont pour contrepartie, un degré parfois grave d'iniquité intergénérationnelle, qui comporte la transmission aux générations futures d'une partie disproportionnée de la charge fiscale nécessaire pour financer l'ensemble des politiques et programmes au fil du temps. Ainsi, l'optique sectorielle, structurelle et générationnelle permet d'évaluer certains déséquilibres budgétaires et distributifs qui n'apparaissent pas clairement dans l'analyse démographique et économique traditionnelle.

Plusieurs pays enregistrent une progression significative de ce type d'analyse, mais il apparaît clairement que de grands progrès restent à faire, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en matière de développement d'une base d'informations systématique permettant de préciser les diagnostics et options pour améliorer l'équité distributive intra et intergénérationnelle des politiques et programmes.

Bibliographie

- Alfonso, J. C. (2004), "Cuba: de la primera a la segunda transición demográfica. El descenso de la fecundidad", *La fecundidad en América Latina: ¿transición o revolución?* (LC/L.2097-P), série Séminaires et conférences, N° 36, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), juin. Publication des Nations Unies, N° de vente" S.04. II.G.34.
- Altamiranda, M. (1999), "Argentina's generational accounts: is the convertibility plan's fiscal policy sustainable?", *Generational Accounting Around the World*, A.J. Auerbach, L. Kotlikoff et W. Leibfritz (eds.), Cambridge, Bureau national de recherches économiques (NBER)/University of Chicago Press.
- Aparicio, R. (2002), "Transición demográfica y vulnerabilidad durante la vejez", *La situación demográfica de México, 2002*, México, D.F., Consejo Nacional de Población (CONAPO).

- Arenas, A. et J. Guzmán (2003), "Política fiscal y protección social en Chile", *Revue de la CEPAL*, N° 81 (LC/G.2216-P/E), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbe (CEPAL), décembre.
- Auerbach, A., L. Kotlikoff et W. Leibfritz (1999), *Generational Accounting Around the World*, Cambridge, Bureau national de recherches économiques (NBER), University of Chicago Press.
- BID (Banque interaméricaine de développement) (1999), "América Latina frente a la desigualdad", *Progreso económico y social en América Latina, rapport 1998-1999*, Washington, D.C.
- BID/CELADE/CEPALC (Banque interaméricaine de développement/Centre latino-américain de démographie/Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbe) (1996), *Impacto de las tendencias demográficas sobre los sectores sociales en América Latina*, Santiago du Chili.
- Bloom, D., D. Canning et J. Sevilla (2002), *The Demographic Dividend: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change*, Santa Monica, Californie, Rand Corporation.
- Bonnet, C. (2002), "Comptabilité générationnelle appliquée à la France" quelques facteurs d'instabilité des résultats", *Série Études*, N° 15, Paris, Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (DREES).
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbe) (2004), *Desarrollo productivo en economías abiertas* (LC/G.2234 (SES.30/3)), Santiago du Chili, juin.
- CEPALC/CELADE (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbe/Centre latino-américain et des Caraïbes de démographie–Division Population de la CEPAL) (2004), "América Latina" tablas de mortalidad, 1950-2025", *Bulletin démographique*, N° 74 (LC/G.2257-P), Santiago du Chili. Publication des Nations Unies, N° de vente" E/S.04.II.G.94.
- (1996), "Impacto de las tendencias demográficas en los sectores sociales en América Latina: contribución al diseño de políticas y programas" [en ligne], Santiago du Chili <http://www.eclac.cl/Celade/SitDem/DE_SitDembid2e.html>.
- Comley, B. et A. Mckissak (2005), "Expenditure growth, fiscal sustainability and pre funding strategies in OECD Countries", document présenté à la conférence de Banco de Italia sur les finances publiques, Perugia.

- Cox, D., Z. Eser et E. Jiménez (1996), "Motives for private transfers over the life cycle. An analytical framework and evidence from Peru", *Journal of Development Economics*, vol. 55, N° 1, Washington, D.C., Banque mondiale/ Elsevier.
- Crispi, J. et A. Vega (2003), *Sostenibilidad y regla fiscal: análisis e indicadores para Chile*, Santiago du Chili, Direction du budget du Ministère des finances.
- FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population) (2002), "Macroeconomics, poverty, population and development" [en ligne], New York, <<http://www.unfpa.org/swp/2002/english/ch3/index.htm>>.
- Gokhale, J. et K. Smetters (2004), "Fiscal and generational imbalances: new budget measures for new budget priorities", document présenté à la conférence de Banco de Italia sur les finances publiques, Rome.
- Haveman, R. (1994), "Should generational accounts replace public budgets and deficits", *Journal of Economics Perspectives*, vol. 8, N° 1, Pittsburgh, Pennsylvanie, AEA Publications.
- Kaufman, D. et D. Lindauer (1984), *Income Transfers within Extended Families to Meet Basic Needs: The Evidence from El Salvador*, Washington, D.C., Banque mondiale.
- Lee, R. (2003), *Demographic Change, Welfare, and Intergenerational Transfers: A Global Overview*, Berkeley, University of California.
- Lee, R. et A. Mason (2005), "Population aging and intergenerational transfers. Introducing age into national accounts", document de travail présenté à la 25e conférence de la Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), Tours, 18 au 23 juillet.
- Malvar, R. V. (1999), "Generational accounting in Brazil", A. Auerbach, L. Kotlikoff et W. Leibfritz (eds.), *Generational Accounting Around the World*, Cambridge, Bureau national de recherches économiques (NBER), University of Chicago Press.
- SHCP (Secretaría de Hacienda y Crédito Público) (2004), "Distribución del pago de impuestos y recepción del gasto público por deciles de hogares y personas: resultados para el año de 2002" [en ligne], México, D.F. <http://www.shcp.sse.gob.mx/contenidos/shcp/informacion/documentos/comunicado_art_29_lif_2005_art_31_sat.pdf>.
- OIT/PREALC (Organisation internationale du travail/Programme régional de l'emploi pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (1991), *Empleo y equidad: el desafío de los 90*, Santiago du Chili.
- Paes de Barro, R. et M. Carvalho (2003), "Desafios para a política social brasileira", *Texto para discussão*, N° 985, Rio de Janeiro, Instituto de Investigación Económica Aplicada (IPEA).

- Palacios Escobar, A. (2002), "La dinámica demográfica, reto de las regiones pobres", *Superación de la pobreza y universalización de la política social*, México, D.F., Centro de Estudios del Desarrollo Económico de México (CEDEM), Facultad de Economía, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM).
- Saavedra, J. et M. Valdivia (2003), "Estructura del ahorro y del hogar durante el ciclo de vida: evidencia para las cohortes peruanas", *Document de travail*, N° 4, Lima, Groupe d'analyse pour le développement (GRADE).
- Séller, P. et D. Hauner (2005), "Characterizing the expenditure uncertainty of the industrial countries in the 21st century", document présenté à la conférence de Banco de Italia sur les finances publiques, Perugia.
- Torche, F. et S. Spilerman (2005), "Parental wealth effects on living standards and asset holding: results from Chile", *International Perspectives on Households Wealth*, Edward Wolff (ed.), Cheltenham, Edward Elgar.
- Trejos, J. D. (2005), "Evolución de la equidad de la inversión social pública desde los años noventa", *Décimo informe sobre el estado de la nación en desarrollo humano sostenible. Rapport final*, San José, Estado de la Nación.
- Uthoff, A. et N. Ruedi (2005), "Diferencias en la efectividad de la política social para atenuar la incidencia de la pobreza: un análisis a partir de las encuestas de hogares", document présenté à la réunion des experts des Politiques pour les familles, la protection et l'inclusion sociales, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), 28 et 29 de juin.
- Uthoff, A., C. Vera et N. Ruedi (2006), "Relación de dependencia del trabajo formal y brechas de protección social", *Serie Financiamiento del desarrollo* N° 169 (LC/L.2497-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), février.
- Wong, R. et M. Espinoza (2005), "Dynamics of intergenerational assistance in middle and old-age in Mexico", document présenté à la conférence de l'Association démographique des États-Unis d'Amérique, Pennsylvanie, avril.

Amérique latine, population autochtone: profil sociodémographique dans le cadre de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement et les objectifs du Millénaire

Fabiana Del Popolo et Ana María Oyarce¹
CEPALC/CELADE

Introduction

Depuis les années 1980, les peuples indigènes (ou autochtones) ont été des acteurs sociaux actifs sur la scène politique nationale et régionale latino-américaine. Leurs voix se sont élevées, revendiquant et proposant une relation différente avec l'État et la reconnaissance de leurs droits (Bello, 2004; Boccara, 2004). Les nouvelles données sociopolitiques – caractérisées par une plus grande ouverture démocratique et par la reconnaissance constitutionnelle du caractère pluriculturel et pluriethnique de la plupart des nations latino-américaines – ont révélé la nécessité de statistiques et d'indicateurs méthodologiquement cohérents et culturellement pertinents pour évaluer les conditions de vie des peuples autochtones, et en particulier, mesurer l'étendue du fossé existant entre Indigènes et non Indigènes en termes d'accès à l'éducation, à la santé et au logement, les situations de marginalité dans ces mêmes domaines ainsi que dans ceux relevant de la vie familiale.

Selon les sources, on estime à 400 environ le nombre des groupes autochtones en Amérique latine, représentant 40 à 50 millions de personnes (Stavenhagen, 1996; PNUD, 2004). L'information sur cette population

¹ Les auteures remercient en particulier la contribution de Bruno Ribotta qui a analysé les micro-données de recensement nécessaires aux calculs des indicateurs mentionnés dans l'article.

– bien que fragmentaire – met systématiquement en évidence la concernant une incidence majeure de la pauvreté, des taux de revenus, de scolarisation particulièrement bas, de même que les chiffres d'espérance de vie, une mortalité infantile et maternelle importante, un accès réduit aux services sanitaires et à l'eau potable. En bref, les peuples autochtones de la région sont confrontés à une situation d'exclusion et de discrimination par rapport à la population non autochtone, ce qui constitue un fait inacceptable au regard des traités internationaux. Dans les programmes d'action de plusieurs conférences internationales la reconnaissance des droits spécifiques des peuples autochtones a été proclamée et des mesures ont été recommandées visant à lutter contre les inégalités mentionnées.

La mondialisation de l'économie a signifié des changements pour les peuples autochtones et même si la majorité vit encore dans les zones rurales, dans certains pays, les déplacements de population dus aux détérioration environnementales, à la pression démographique sur la terre et les ressources disponibles, aux changements technologiques et autres facteurs, ont provoqué un exode massif vers les villes à la recherche de travail, de sécurité et de stabilité (Stavenhagen, 1996). Le panorama régional est hétérogène, dans certains pays la population indigène demeure essentiellement rurale (comme au Panama) tandis que dans d'autres, la majorité réside dans les zones urbaines (comme au Chili). Ces tendances, doivent être prises en compte, entre autres facteurs, au moment d'analyser les caractéristiques sociodémographiques de ces peuples autochtones et d'examiner les écarts existant entre Indigènes et non Indigènes dans l'accès aux biens et aux services publics.

I. Justification et objectifs

Dans la région, rares sont les diagnostics sociodémographiques portant sur les peuples autochtones dans un esprit de comparaison entre les pays, et ce principalement en raison du manque de données de base. Cependant, le grand recensement effectué en 2000 a permis de construire des indicateurs pertinents et d'élaborer des profils sociodémographiques sur la base de sources universelles et fiables. Par ailleurs, dans le cadre des conférences internationales et en particulier de la Déclaration du Millénaire, les pays ont pris une série d'engagements visant à améliorer la qualité de vie et le bien être de leur population.

Cet article se propose d'apporter des éclaircissements sur la situation sociodémographique de la population autochtone d'Amérique latine, avec les objectifs spécifiques suivants:

- i) décrire les principales caractéristiques démographiques de la population autochtone d'Amérique latine à partir des données recueillies lors des recensements récents;
- ii) mettre en évidence les inégalités en matière de santé et d'éducation, eu égard aux résolutions de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire en 1994 et aux objectifs de développement du Millénaire adoptés au siège des Nations Unies, à New York, en 2000.

II. Considérants théoriques et méthodologiques

A. Discrimination, peuples autochtones et interculturalité

Il est impossible de comprendre la situation sociodémographique actuelle des peuples autochtones et le fossé existant dans l'accès aux biens et aux services entre population indigène et non indigène sans se reporter à l'histoire, celle d'une conquête et d'une colonisation marquées par la dévastation et le génocide. On estime que la population autochtone s'est vue réduite de 75% dans les premiers 100 ans de la conquête, en raison des guerres, des maladies (l'"invasion morbide"), et de la mise "à feu et à sang" des cultures indigènes (Stavenhagen, 2002). Ce processus étant basé sur la nécessité d'étendre le domaine des couronnes espagnoles et portugaises sur le continent et la conviction que les peuples originaires, leurs conception du monde et leur mode de vie, étaient inférieurs (Albó, 1999).

Les déterminants historiques donnèrent le jour à une société au sein de laquelle les relations de domination légitimèrent la suprématie de la culture occidentale sur les cultures autochtones, indigènes, amazoniennes et afrocaribéennes, selon l'aire géographique, le pays et le groupe ethnique. Ces pratiques discriminatoires, présentes dès les premiers contacts, servirent et servent encore à asseoir et perpétuer cette domination, au nom de critères culturels et économiques qui se renforcent mutuellement.

Cette discrimination structurelle a pour corollaire la position socioéconomique occupée par les peuples autochtones dans les sociétés latino-américaines (Lynch et Kaplan, 2000), à savoir, une position marginale, caractérisée par l'inégalité des chances et l'absence de contrôle en matière d'opportunités. Certes, ce que recouvre la notion d'opportunité peut avoir une signification différente dans le cadre de cultures non occidentales, il n'en demeure pas moins vrai qu'un fossé existe en termes d'accès, non seulement aux services (éducation formelle et soins de santé,

entre autres) mais surtout à l'information, aux ressources et au pouvoir de décision des individus en tant que membres d'un groupe social donné.

Les peuples autochtones ont une vision du monde, une approche de la réalité et des langues qui leur sont propres et qui requièrent pour leur compréhension une approche interculturelle. L'interculturel étant entendu comme la capacité de négocier les significations culturelles et se traduit par le fait que non seulement certains objectifs en matière d'éducation et de santé doivent être atteints – taux similaires au reste de la population en matières d'études supérieures et de mortalité infantile entre autres –, mais aussi adapter les institutions et les programmes aux traditions, à la vision du monde, à la langue et aux besoins particuliers de chaque groupe (Oyarce et Pedrero, 2005). Dans un contexte d'asymétrie structurelle, ceci implique nécessairement la reconnaissance des droits économiques, socioculturels et politiques des peuples dans les États et nations de l'Amérique latine (Bello, 2004).

B. Les conférences internationales et les droits des peuples autochtones

Les Nations Unies ont organisé des conférences internationales pour traiter le thème des droits, et plusieurs d'entre elles ont adopté cette perspective pour aborder les sujets qui les réunissaient. Au cours de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire en 1994, 179 pays souscrivirent un ensemble de recommandations et d'objectifs communs sous la forme du Programme d'action de la conférence (Nations Unies, 1995). L'un des aspects importants dudit programme est que les objectifs cessèrent d'être exprimés en termes de croissance démographique au profit des notions de besoins des hommes et des femmes (CEPALC, 2002).

En Amérique latine, les objectifs, cibles et recommandations pour l'action furent définis au sein du Comité spécial sur la population et le développement de la période de sessions de la CEPALC. Mandaté par les pays, le CELADE – Division de la population de la CEPALC a mis en œuvre une série d'activités liées au suivi de l'application de ces recommandations.

La Conférence du Caire a fait date dans la reconnaissance des droits des peuples autochtones, surtout en matière de santé et dans le domaine des droits sexuels et génésiques. À l'occasion du dixième anniversaire de la Conférence, des représentants des pays de la région réaffirmèrent leur engagement quant aux objectifs de son programme d'action, au cours

de la réunion du Bureau élargi du Comité spécial sur la population et le développement, réalisée à Santiago du Chili, les 10 et 11 mars 2004, et au cours de la réunion du Comité qui s'est tenue dans le cadre de la treizième période de sessions de la CEPALC, les 29 et 30 juin 2004 à San Juan, Porto Rico.

Outre les cibles spécifiques mentionnées dans le Programme d'action – présentées dans chacune des sections thématiques de cet article (santé et éducation) –, il est important de rappeler certaines mesures qui touchent à différents aspects des droits des peuples autochtones, de leur évaluation moyennant des statistiques à l'exercice de leurs droits territoriaux:

"Dans le cadre de la Décennie internationale des populations autochtones, l'Organisation des Nations Unies devrait, avec la pleine coopération et collaboration des populations autochtones et de leurs organisations, s'employer à mieux comprendre les populations autochtones et réunir des données sur leurs caractéristiques démographiques, aussi bien dans le présent que dans une perspective historique, de manière à avoir une idée plus claire de leur situation démographique. Il faut s'efforcer en particulier d'inclure les statistiques concernant les populations autochtones dans les systèmes nationaux de collecte des données" (Programme d'action de la Conférence, Mesure 6.26).

"Les gouvernements et autres institutions sociales importantes devraient prendre conscience de la façon distincte dont les populations autochtones envisagent certains aspects des rapports entre population et développement et, en consultation avec elles et en collaboration avec les organisations non gouvernementales et intergouvernementales intéressées, ils devraient tenir compte de leurs besoins spécifiques, notamment en matière de soins de santé primaires et de services de santé de la reproduction. Il faut éliminer toutes les formes de violation des droits de l'homme et de discrimination, en particulier toutes les formes de coercition" (Programme d'action de la Conférence, Mesure 6.25).

"Les gouvernements devraient respecter la culture des populations autochtones et leur permettre d'occuper et de gérer leurs terres, de protéger et reconstituer des ressources naturelles et les écosystèmes dont ils sont tributaires pour leur survie et leur bien-être et, en concertation avec eux, tenir compte de ce facteur dans la formulation de politiques nationales en matière de population et de développement" (Programme d'action de la Conférence, Mesure 6.27).

En adhérant, en septembre 2000, à New York, à la Déclaration du Millénaire comportant huit objectifs, les pays se sont engagés à améliorer le bien-être de leur population moyennant l'application de ces objectifs de

développement du Millénaire, à l'horizon 2015. Pour chaque objectif, un ensemble de cibles ont été fixées.² Dans les chapitres qui suivent, seront détaillées celles en rapport avec les thèmes abordés dans ce document.

Les objectifs de développement du Millénaire sont:

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile des enfants de moins de 5 ans
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

S'il est vrai que dans la Déclaration du Millénaire, il n'est pas fait référence explicite aux peuples autochtones, ils sont néanmoins concernés au premier chef par l'engagement d'adopter des mesures visant à renforcer le respect des droits de l'homme, y compris ceux des minorités, d'éliminer tout acte de racisme et de xénophobie et de promouvoir l'harmonie et la tolérance au sein de toutes les sociétés. La Déclaration inscrit en outre, au rang de ses valeurs et de ses principes "le respect de l'égalité des droits" pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, et la coopération internationale pour résoudre les problèmes internationaux de caractère économique, social ou humanitaire".

Les indicateurs sélectionnés pour dresser le profil sociodémographique présenté ici sont donc en adéquation tant avec les propos de la Conférence internationale sur la population et le développement qu'avec les objectifs de développement du Millénaire, en ce qu'ils permettent de quantifier les inégalités dans les domaines de la santé et de l'éducation, et d'estimer le degré de respect des engagements pris par les pays latino-américains en la matière.

² La liste complète des indicateurs peut être consultée sur le site: www.cepal.org/mdg/db_es_list.asp Les indicateurs conçus pour l'Amérique latine sont en cours de reformulation.

III. Identification de la population autochtone dans les pays de la région

A. Définitions censuelles: panorama régional

Cet article ayant été élaboré sur la base des informations censuelles, la définition d'appartenance à un peuple autochtone est circonscrite par les variables retenues dans les différents recensements pour opérer cette catégorisation. Sans entrer dans l'analyse conceptuelle ni dans les différentes possibilités d'approches théoriques et méthodologiques permettant d'appréhender et de mesurer l'ethnicité, il convient cependant de mentionner les critères utilisés dans chaque pays afin de prendre en compte les éventuels biais d'"inclusion" et d'"exclusion" dans les estimations présentées.³

L'intérêt pour connaître et caractériser les populations autochtones grandit dans les années 1990 et culmine dans les recensements de l'an 2000. Les critères habituellement utilisés dans la région sont la langue (langues parlées et langue maternelle), la situation territoriale et l'autoadscription – s'identifier soi-même – à un peuple originaire ou à un groupe ethnique. Vu le caractère multidimensionnel de l'identité ethnique, il est évident qu'un seul indicateur n'est pas suffisant. Selon certains indicateurs, le nombre total de la population autochtone, ou de membres de certains peuples spécifiques, peut être réduit en raison de la perte de la langue, de l'acculturation ou de l'absence de conscience ethnique. Inversement, selon d'autres variables, les chiffres peuvent être gonflés, en incluant des individus qui, bien que n'appartenant pas au groupe ethnique, en parlent la langue ou s'en sentent proches pour des raisons sociales ou politiques (Schkolnik et Del Popolo, 2005).

Le critère d'autoidentification a gagné du terrain dans les préférences des pays latino-américains, au point d'être le seul qui apparaisse systématiquement dans tous les questionnaires de la campagne de recensement de l'an 2000 (dans certains pays ont été incluses, en outre, des questions relatives à la langue).

Les critères traditionnellement les plus utilisés, tels que la langue et la situation territoriale, ont perdu de leur pertinence en raison des migrations et de l'acculturation. Il est important de signaler qu'il existe

³ Pour une réflexion sur ces approches théoriques méthodologiques ainsi que sur la systématisation de la situation en Amérique latine, voir Schkolnik et Del Popolo, "Los censos y los pueblos indígenas en América Latina: Una metodología regional" (Schkolnik et Del Popolo, 2005).

un mouvement de revitalisation ethnique et de résistance culturelle qui se voit reflété dans le critère d'appartenance ethnique. C'est ainsi que dans les pays où fut appliqué un questionnaire comportant une entrée sur la langue et sur l'autoadscription, on remarque qu'en comparaison avec les cohortes d'âge supérieur, peu nombreux sont les jeunes qui, bien que se déclarant membres d'un groupe autochtone, en parlent la langue (Schkolnik et Del Popolo, 2005). De fait, il ressort de certaines études locales, que si les Indigènes devaient choisir une seule question, ils opteraient sur celle portant sur l'autoidentification mais proposent qu'elle soit assortie d'autres questions portant sur les pratiques culturelles (langue) et l'ascendance (Oyarce, Pedrero et Pérez, 2005).

B. Critères utilisés dans les pays étudiés

Le critère d'autoadscription était présent dans tous les recensements de la population effectués en 2000 et c'est l'unique critère utilisé dans tous les pays pour lesquels les données sont disponibles, à l'exception de la Bolivie et du Mexique.

Les estimations dérivant de cette question clé relative à l'appartenance ethnique, il est permis de supposer, *a priori*, une certaine comparabilité régionale. Cependant, ni les modes d'application du critère ni les termes employés n'ont été identiques. Dans certains pays, il était fait référence à "peuple indigène ou autochtone", dans d'autres à "nationalité", "groupe indigène" "culture", "groupe ethnique", "race" ou "couleur". Bien que le critère soit le même, le fait de poser la question de manière différente introduit des éléments qui peuvent altérer le nombre et les caractéristiques de la population identifiée et partant, fausser la comparaison entre pays. En Bolivie et au Mexique, les définitions de population indigène sont différentes du reste des pays. Lors du dernier recensement réalisé au Mexique, deux critères ont été introduits: la langue parlée et l'autoappartenance. Dans cet article, le choix a été fait de ne retenir que la question sur la langue, considérant pour les estimations comme Indigènes les seuls locuteurs d'une langue autochtone. Cette décision obéit au fait que le critère était celui utilisé jusqu'alors par le pays et que les résultats ne divergent pas de manière significative de ceux obtenus moyennant le critère d'autoappartenance.⁴

⁴ Les différences ne sont pas significatives en termes de volume de population indigène total et relatif, mais elles font apparaître des "univers" différents. Par exemple, de tous les locuteurs d'une langue autochtone, 32% déclare ne pas appartenir à la communauté; en revanche, des personnes qui se déclarent membres d'un peuple

De plus, comme la question s'appliquait aux personnes de plus de cinq ans, les enfants de moins de cinq ans furent considérés de la même condition ethnique que le chef de famille, homme ou femme.

En Bolivie, le questionnaire du dernier recensement comportait trois questions, conformément au critère de "condition ethnolinguistique" mis au point par le CELADE dans le cadre d'études précédentes.⁵ Ce critère met l'accent sur la conscience ethnique par le biais de la question sur l'autoappartenance sans négliger la dimension culturelle en interrogeant sur la langue parlée et la langue maternelle (CEPALC / BID, 2005b). La catégorie d'indigène fut ainsi attribuée à toutes les personnes ayant répondu affirmativement à la question sur leur appartenance à un peuple originaire, plus celles qui réunissent la double condition de parler une langue indigène qui de plus est la langue dans laquelle elles ont appris à parler étant enfant (CEPALC / BID, 2005b). La question sur l'autoappartenance ne s'appliquant qu'aux personnes de plus de 15 ans, les enfants ont été comptabilisés en tenant compte de la condition ethnique du chef de famille et de son conjoint (ou du seul chef de famille, homme ou femme, dans le cas de des foyers monoparentaux), décision reposant sur l'examen empirique de la composition ethnique des familles (pour plus de détails sur la méthodologie, voir CEPALC / BID, 2005b).

IV. Profil démographique

A. Taille et distribution territoriale de la population autochtone selon les recensements de l'année 2000

Le tableau 1 montre combien les pays, selon les recensements, présentent des réalités différentes en termes de taille absolue et relative de leur population indigène. En termes relatifs, la Bolivie est le pays avec la plus grande proportion d'Indigènes – 66% selon le critère ethnolinguistique. À l'autre extrême, le Brésil n'en a recensé que 0,4%. En termes absolus, le Mexique est le pays dont la population indigène est la plus nombreuse, suivie de la Bolivie et du Guatemala.

originaire, 21% n'en parle pas la langue. Selon le critère privilégié, les estimations des indicateurs sociaux peuvent se voir altérées.

⁵ Projet CEPALC/BID "Los pueblos indígenas y la población afrodescendiente en los censos", incluant la réalisation d'une étude sociodémographique des peuples indigènes en Bolivie, en Équateur et au Panama (CEPALC / BID, 2005a, 2005b, 2005c).

Le cas de l'Équateur laisse songeur: le recensement indique une proportion de population originaire de 7%, tandis que les organisations indigènes en revendiquent jusqu'à 45%. En principe, cette dernière évaluation ne reposerait sur aucune base empirique concrète. De plus, les enquêtes de foyers et de niveau de vie, entre autres sources, confirment les pourcentages du recensement. Néanmoins, une sous-estimation de l'importance de la population autochtone ne peut être rejetée attendu l'ambiguïté de la question qui mêlait les critères d'appartenance ethnique et de race.

L'Amérique latine est l'une des régions du monde parmi les plus urbanisées et le phénomène touche évidemment, bien qu'en plus faible mesure, les populations originaires. La crise de subsistance que traversent les peuples autochtones se traduit par un fort mouvement migratoire de la campagne vers les villes, les métropoles en particulier. Les études sur les conditions de vie de la population indigène, visant à concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques ne peuvent donc plus se centrer exclusivement sur le secteur rural. Le graphique 1 révèle qu'au Chili, en Bolivie et au Brésil, plus de la moitié de la population indigène vit en zones urbaines, contre seulement 10% au Paraguay et au Honduras.

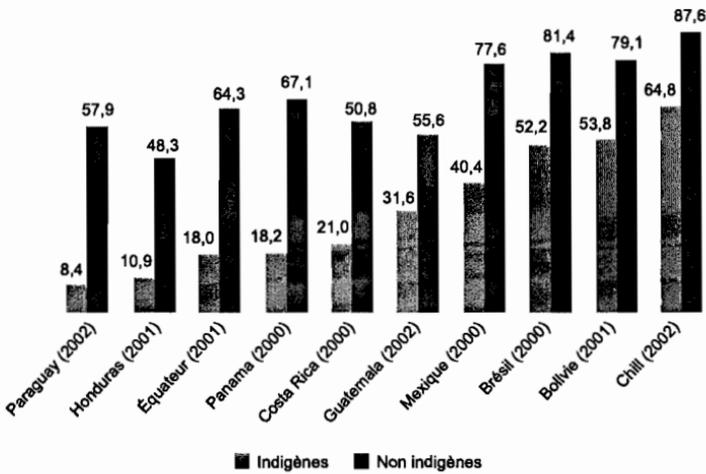
Tableau 1

AMÉRIQUE LATINE (10 PAYS): POPULATION TOTALE ET POPULATION AUTOCHTONE, RECENSEMENTS 2000

Pays et date du recensement	Résultats censuels		
	Population totale	Population autochtone	Pourcentage de population autochtone
Bolivie (2001)	8 090 732	5 358 107	66,2
Brésil (2000)	169 872 856	734 127	0,4
Costa Rica (2000)	3 810 179	65 548	1,7
Chili (2002)	15 116 435	692 192	4,6
Équateur (2001)	12 156 608	830 418	6,8
Guatemala (2002)	11 237 196	4 433 218	39,5
Honduras (2001)	6 076 885	440 313	7,2
Mexique (2000)	97 014 867	7 618 990	7,9
Panama (2000)	2 839 177	285 231	10,0
Paraguay (2002)	5 183 074	87 568	1,7

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des micro-données censuelles.

Graphique 1
AMÉRIQUE LATINE (10 PAYS): POPULATION URBAINE SELON CONDITION ETHNIQUE, RECENSEMENTS 2000, EN POURCENTAGES



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des micro-données censuelles.

Ces disparités en matière de distribution territoriale expliquent en partie les différences existant quant à l'accès à la santé et à l'éducation entre Indigènes et non Indigènes, et doivent être prises au moment de réaliser l'interprétation contextuelle des indicateurs, surtout pour la comparaison entre pays. S'il est indéniable que résider dans les villes facilite l'accès aux services de santé et d'éducation, il n'en demeure pas moins vrai que ces groupes de population s'installent généralement dans les zones urbaines périphériques où les centres de soins sont peu nombreux et les conditions sanitaires de base difficiles. Bien que ces groupes affichent, en moyenne, de meilleurs résultats que ceux des zones rurales pour ce qui est de la mortalité infantile et de l'alphabétisation, entre autres indicateurs, le manque d'équité devant l'accès aux services en fonction de l'origine ethnique persiste en milieu urbain, voire s'accroît dans certains pays.

On ne peut ignorer que le déplacement des Indigènes depuis leurs territoires ou lieux d'origine vers la ville n'est pas exempt de conséquences négatives. Au cours de l'étape d'adaptation aux nouvelles conditions les migrants sont particulièrement vulnérables, étant exposés à des agents pathogènes inconnus d'eux jusque là; le changement pouvant également avoir des répercussions sur leur santé mentale. On constate au sein de cette population une augmentation de l'incidence de la tuberculose, des

cas de suicide et des problèmes aigus comme les épidémies d'infections respiratoires qui constituent la première cause de mortalité infantile (Moya, 2005). À ceci s'ajoute le fait, qu'à cette étape, leurs priorités se centrent sur la recherche de travail et la satisfaction des nécessités les plus élémentaires de la famille, fondamentalement, l'alimentation et le logement.

B. La transition démographique: retard ou patron différent?

La transition démographique peut être définie comme un processus au cours duquel, d'une phase de faible croissance de la population – où la fécondité élevée est compensée par une mortalité également élevée – on passe à une autre phase, de faible croissance elle aussi, mais avec des taux de fécondité et de mortalité réduits (Vallin, 1994). Pendant l'étape intermédiaire, la population croît à un rythme élevé en raison de la non simultanéité des changements des variables démographiques.

Les pays d'Amérique latine se situent à des étapes différentes de la transition démographique - à peine entamée en Haïti par exemple, elle est dans son étape avancée à Cuba -, selon les différents niveaux de fécondité et de mortalité, l'intensité de leur variation et le moment historique auquel les changements commencent à se produire. C'est pourquoi l'étape de transition démographique que traverse chacun des pays n'est pas obligatoirement la même que celle de sa population indigène.

L'étape à laquelle se trouve la transition démographique se reflète dans la pyramide des âges de la population. Dans les premiers temps, la proportion d'enfants et de jeunes est importante, lors des étapes plus avancées, on assiste à un vieillissement de la population. Ceci prend toute son importance à l'heure de fixer les priorités qui seront celles des programmes sociaux de santé, d'éducation, de services sanitaires, de logement et autres. Un aspect crucial de l'étude de la dynamique démographique des populations autochtones est que, outre les variables incontournables (fécondité, mortalité et migration), interviennent des facteurs d'acculturation et de revitalisation ethnique, qui peuvent varier selon l'âge et le sexe.

Ces considérations doivent demeurer à l'esprit lorsqu'on examine les pyramides d'âge relatives aux populations indigène et non indigène (Graphique 2). Quatre pays à différents stades de la transition ont été sélectionnés: Guatemala, étape de transition modérée, Panama, en pleine transition, Costa Rica et Chili, étape de transition avancée (Chackiel, 2004).

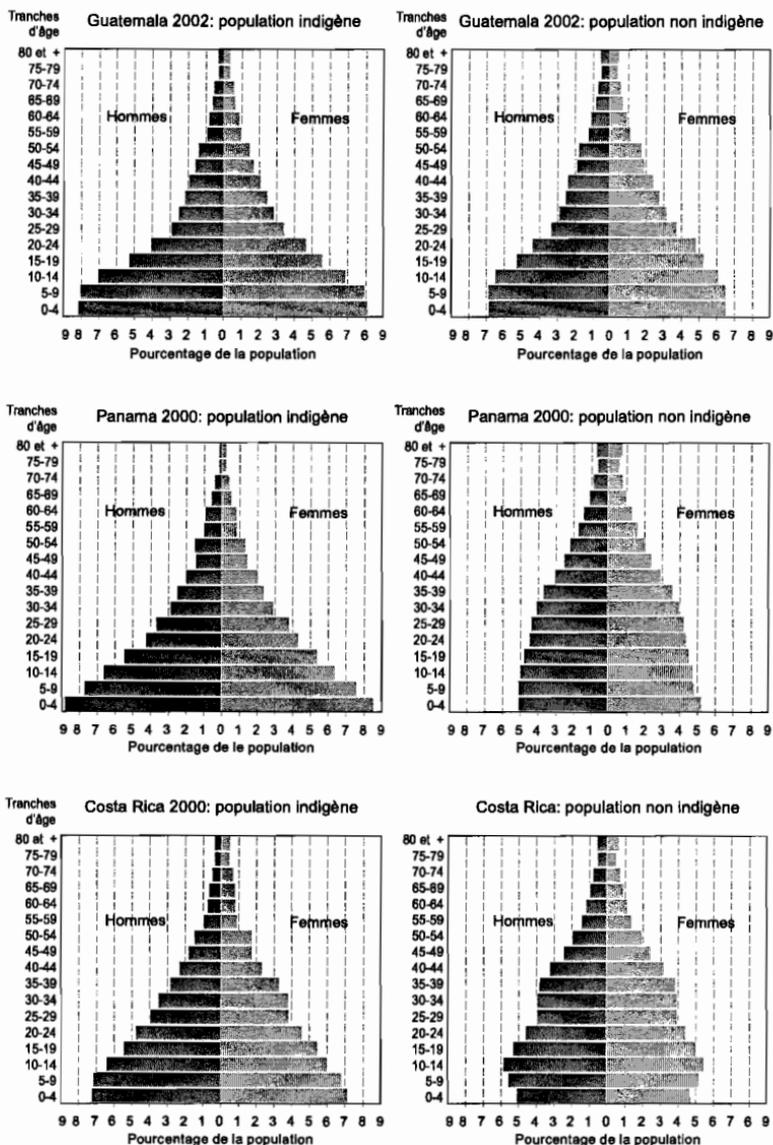
Hormis au Chili, quelle que soit l'étape de transition à l'échelle nationale, la population indigène des pays latino-américains se situerait à une étape première de la transition, comme l'indique la largeur des bases des pyramides respectives (fécondité élevée).

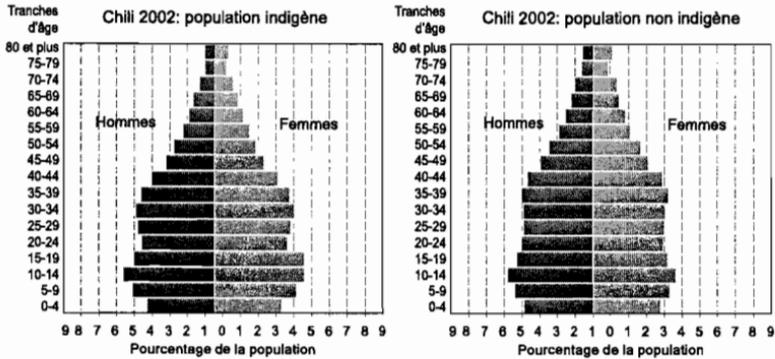
Certains indicateurs de la structure par âge et par sexe livrent des résultats apparemment contradictoires quant au stade de la transition et aux tendances générales. Par exemple, la proportion de personnes âgées dans la population indigène de Bolivie (7,9%) est supérieure à celle de la population non indigène (5,4%). Pourtant, attendu les taux de fécondité et de mortalité de chaque groupe, le vieillissement de la population devrait être plus marqué dans le groupe des non Indigènes. En Équateur, le pourcentage d'Indigènes de 60 ans et plus, sans être supérieur à celui des non Indigènes, est toutefois élevé (8,6% et 9,2% respectivement).

Une réflexion s'impose sur ce point: ces résultats peuvent avoir été faussés en raison de déclarations fantaisistes quant à l'âge, ce qui arrive souvent dans les recensements de la région, surtout s'agissant de vieilles personnes (Del Popolo, 2000). Également, on peut invoquer la négation de l'identité, conséquence de l'acculturation, faisant que l'identification de soi-même serait plus importante dans les cohortes âgées que chez les jeunes: Certes, la revitalisation culturelle est d'avantage l'apanage des jeunes générations, mais il semble que les effets de ce mouvement ne compensent pas encore ceux du premier phénomène.

On ne peut nier non plus l'effet sur la pyramide des âges d'un patron différentiel de mortalité, caractérisé par une surmortalité des Indigènes en âges productifs, liée aux milieux de travail dangereux, au stress social (se traduisant par des suicide, des traumatismes et des accidents) et dans le cas des femmes, à la mortalité maternelle.

Graphique 2
PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION INDIGÈNE ET NON INDIGÈNE, RECENSEMENTS 2000





Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des micro-données censuelles

Enfin, dans les zones rurales et isolées, la population indigène bénéficierait de certains facteurs protecteurs qui pourraient expliquer sa longévité relative (Krishna et Shrader, 1999). Signalons à ce propos que les études sur les relations entre génétique, mode de vie indigène et position marginale dans la structure sociale, sont pratiquement inexistantes en Amérique latine.

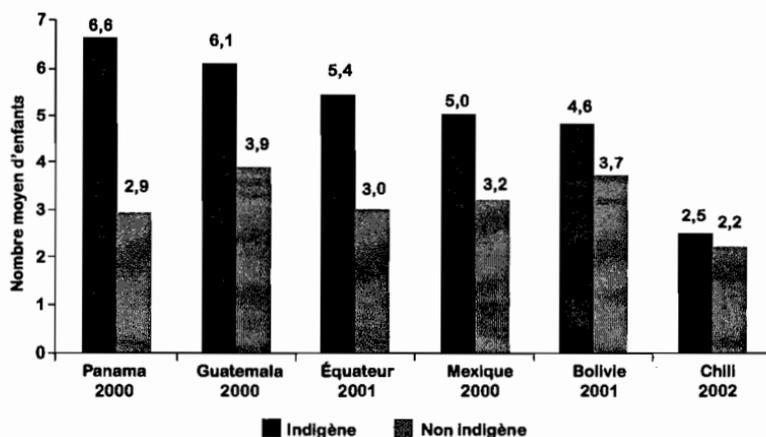
Si l'on procède à la désagrégation de l'information par zones géographiques plus réduites (provinces, cantons, communes), on constate – principalement en zones rurales – résultant de la migration interne, sélective en termes d'âge (les jeunes étant ceux qui émigrent le plus), la présence d'une population indigène vieillissante et d'une forte proportion d'enfants.

En termes généraux, on parle de secteurs en retard dans la transition, dans le cas des peuples autochtones, on devrait différencier conceptuellement la composante de mortalité dont les taux indiquent une situation de désavantage, de celle de fécondité. Les liens de parenté et la famille sont la base de la structure sociale des peuples indigènes qui de ce fait, assignent une valeur fondamentale à la reproduction. En comparaison avec la population non indigène, les familles sont plus étendues et les enfants plus nombreux. On ne peut cependant pas nier le fait qu'il existe un fossé entre les deux populations en termes d'accès aux moyens de contrôle des naissances, ni d'autres facteurs qui ont contribué historiquement à la baisse de la fécondité, entre autres, la diminution de la mortalité infantile (Taucher, 2004).

Comme on peut l'observer à la lecture du graphique 3, le taux global de fécondité est systématiquement plus élevé dans le cas de la population autochtone. Il existe cependant des différences entre les pays: de 2,5 enfants par femme indigène au Chili à 6,6 au Panama, ce qui met en évidence une plus grande hétérogénéité que dans la population non indigène. De plus, on ne peut voir aucune corrélation directe entre le niveau moyen de fécondité de chaque pays et le taux de fécondité de sa population autochtone.

Suivant l'analyse conventionnelle, on pourrait déduire de ces résultats que le Panama affiche le plus grand retard. Cependant, si l'on considère le contexte et les spécificités culturelles, on comprend qu'il est difficile que le taux global de fécondité de ce pays s'aligne sur celui de la population non indigène, comme l'illustre le témoignage suivant.⁶ *"Notre conception de la famille est différente, nous pouvons avoir cinq, six, sept enfants.... La famille accorde une grande valeur aux enfants, pour nous c'est important d'avoir des grandes familles... C'est égoïste de penser je veux avoir un seul enfant et à cet enfant je veux tout lui donner"* (femme ngöbe).

Graphique 3
AMÉRIQUE LATINE (PAYS SÉLECTIONNÉS): TAUX GLOBAL DE FÉCONDITÉ, SELON LA CONDITION ETHNIQUE, RECENSEMENTS 2000



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des micro-données censuelles.

⁶ Ces témoignages furent recueillis au cours de l'atelier "Uso de la información censal para pueblos indígenas: pertinencia y alcance en políticas y programas", CEPALC/BID/Gouvernement du Panama, qui s'est tenu à Panama, du 22 au 24 novembre 2004, dans le cadre du projet CEPALC/BID "Los pueblos indígenas y la población afrodescendiente en los censos".

Ceci ne doit pas être entendu comme un rejet des programmes de planification familiale mais plutôt comme un indice que ces derniers, au lieu d'imposer un idéal ou un objectif de procréation selon un modèle occidental, devraient mieux répondre aux intérêts des communautés indigènes, garantissant le droit d'accès auxdits programmes dans la mesure où, selon la règle du consentement libre, préalable et informé, elles le désirent. C'est ce qu'exprime la femme ngôbe citée plus haut:

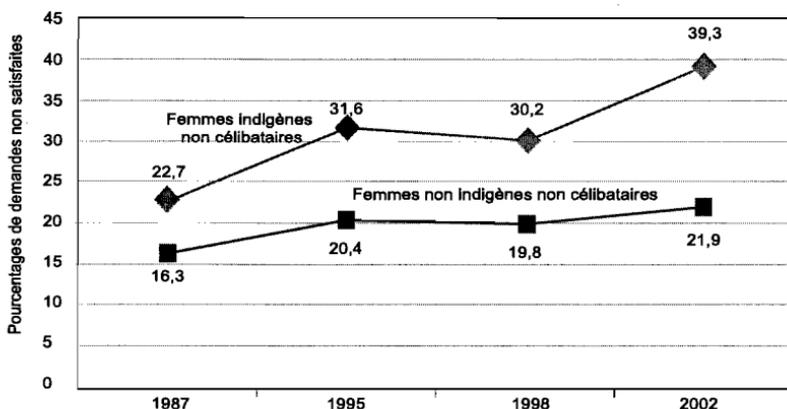
"Comme les terres ne produisent plus comme avant, on a introduit des choses occidentales comme l'éducation, et les conditions ne sont plus les mêmes. Moi, pour rien au monde je ne me ferai faire la piqûre [elle fait allusion à une méthode anticonceptionnelle], jamais de la vie! Mais je suis heureuse que mes filles aient la possibilité d'être informées..."

Hélas, l'information quantitative sur ce sujet est des plus étiques.⁷ À titre d'exemple, sur la base des données du Guatemala présentées dans les graphiques 4 et 5 on peut constater, d'une part une augmentation de la demande de service de planification familiale, et d'autre part, que le nombre d'enfants souhaités est toujours plus élevé chez les femmes indigènes: autour de cinq enfants en l'an 2000, contre trois en moyenne pour les femmes non indigènes.

Il faut également reconnaître que certaines communautés demeurent très réticentes à toute planification familiale, position allant souvent de pair avec une grande inégalité entre les sexes, à savoir, la subordination et la discrimination des femmes indigènes. Cependant, quelques expériences positives ont démontré que les thèmes relatifs à la santé génésique et à l'égalité entre les sexes peuvent être incorporés aux dynamiques indigènes, à condition que les programmes soient participatifs et qu'ils respectent les particularités ethniques et culturelles, en d'autres termes, qu'ils favorisent l'accès à la modernité sans que cela n'implique la perte de l'identité ou l'abandon du sentiment d'appartenance. La proposition du Projet régional de bi-alphabétisation du CELADE/CEPALC, va dans ce sens. (Hernández y Calcagno, 2003).

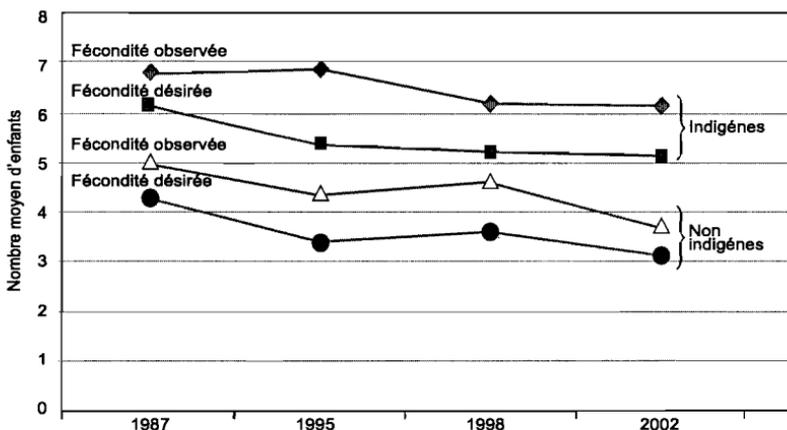
⁷ Ceci est une nouvelle preuve du manque de visibilité; dans la majorité des enquêtes démographiques et de santé dans les pays de la région, la condition ethnique n'est pas prise en compte. Dans les rares qui incluent ce critère, seulement au Guatemala la variable ethnique est considérée de manière transversale dans les publications officielles.

Graphique 4
GUATEMALA: DEMANDE INSATISFAITE DE SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE, PAR CONDITION ETHNIQUE



Source: Enquête nationale sur la santé maternelle et infantile, plusieurs années.

Graphique 5
GUATEMALA: FÉCONDITÉ OBSERVÉE ET DÉSIRÉE, SELON LA CONDITION ETHNIQUE



Source: Enquête nationale sur la santé maternelle et infantile, plusieurs années.

Avec ce panorama démographique, même si quelque peu lapidaire, l'intention est de mettre au jour les principaux besoins de la population autochtone en matière de services sociaux dans les domaines de la santé et de l'éducation entre autres, et de souligner l'importance de penser les

programmes en fonction des spécificités et de la vision du monde de chaque peuple et de chaque réalité.

V. La santé et l'éducation à la lumière des accords internationaux

Les résultats présentés ci-après donnent un aperçu général de la situation des populations autochtones de la région au regard de certains des objectifs de développement du Millénaire se référant à la santé et à l'éducation, ainsi que des objectifs et recommandations émanant de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Plan d'action régional sur la population et le développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Pour analyser les indicateurs sur la santé et l'éducation il est nécessaire de prendre en compte les aspects de discrimination et d'exclusion déjà signalés. Ils interviennent dans plusieurs domaines et se manifestent dans l'accès aux services, dans la qualité et le bien-fondé des prestations, entre autres. Par exemple, les Indigènes, de par leur situation de marginalité, peuvent ne pas recevoir les soins de santé nécessaires pour divers motifs, les problèmes les plus fréquents étant: difficulté d'accès aux centres de santé (inexistants ou très éloignés, facteurs géographiques); limitations culturelles en matière d'accessibilité aux services (linguistiques, antagonisme des modèles de médecine), et autres obstacles liés à la demande de soins (manque d'informations, refus ou mauvais traitements). De nombreuses données indiquent que le personnel de santé, consciemment ou inconsciemment, délivrent des soins de moindre qualité aux patients de statut inférieur – dont les Indigènes –, et que la recherche médicale est orientée avant tout à répondre aux besoins des classes dominantes (Das Gupta, 1989).

Le scénario se répète dans le domaine de l'éducation, où les facteurs économiques et culturels opèrent de manière similaire. Ici, la discrimination, reflétée par un accès réduit à l'éducation, est à deux volets: d'une part la population autochtone reçoit moins d'information, ce qui limite l'exercice des droits et l'accès aux biens publics; d'autre part, les résultats scolaires sont généralement mauvais, ce qui réduit d'autant les possibilités de mobilité sociale (Das Gupta, 1989). Par ailleurs, l'effet positif de l'éducation sur la santé a fait l'objet de nombreuses études. Dans le cas des peuples indigènes, le bas niveau éducationnel s'accompagne d'une surmortalité par rapport à la population non indigène. Le même phénomène s'observe concernant les autres indicateurs de condition de vie.

A. Santé maternelle et infantile

Le taux de mortalité est un indicateur largement utilisé pour évaluer les conditions de vie de la population; dans cet article, une importance toute spéciale lui sera donnée pour analyser l'inégalité liée à la condition ethnique du point de vue des droits de l'homme, en particulier le droit à la santé, et des accords internationaux qui les protègent.

Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement a fixé des objectifs concrets en matière de réduction de la mortalité infantile et le Plan d'action régional sur la population et le développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes a ajouté d'autres objectifs visant à diminuer les brèches ethniques.

Parmi les objectifs de la Déclaration du Millénaire se trouve également la baisse de la mortalité néonatale et des jeunes enfants; le suivi et l'évaluation des résultats en Amérique latine ne peuvent faire l'impasse sur la variable ethnique, et ce pour au moins deux raisons. La première étant qu'il existe une correspondance directe entre régions de peuplement indigène et régions de forte mortalité infantile. La deuxième, étant le but ultime, à savoir atteindre le développement durable de tous les êtres humains, ce qui ne sera possible sans la réduction des inégalités, dans ce cas précis, en matière de santé.

En résumé, les objectifs liés à la réduction de la mortalité infantile sont les suivants:

Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994):

Les pays où vivent des populations autochtones devraient s'employer à ramener la mortalité infantile et la mortalité des enfants de moins de 5 ans parmi ces populations au même niveau que celui du reste de l'effectif.

Plan d'action régional sur la population et le développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Objectifs pour l'an 2000:... 1) Diminuer d'un tiers les taux de mortalité des enfants de moins d'un an et des enfants de moins de 5 ans -- ou jusqu'aux chiffres de 50 et 70 décès pour 1 000 enfants nés vivants, respectivement, si cela représente un taux de mortalité inférieur--, prenant comme référence les taux observés en 1990... Réduire au moins de 50%, les différences de taux de mortalité infantile qui apparaissent entre zones de résidence, aires géographiques et groupes sociaux.

Objectifs de développement du Millénaire:

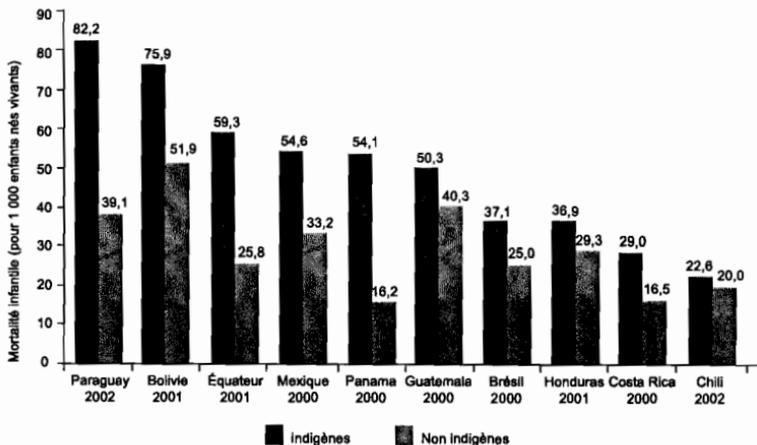
Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Cible 5: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Sur la base de l'information collectée lors de la campagne de recensements de l'année 2000, la mortalité infantile a été calculée de manière indirecte (voir graphique 6).⁸ Les données font apparaître clairement un état de manque d'équité dans les pays examinés; la probabilité qu'un enfant indigène meure avant d'atteindre l'âge d'un an est systématiquement plus élevée que dans le cas d'un enfant non indigène.

Le panorama régional est hétérogène, d'une mortalité infantile indigène de 82,2 pour 1 000 enfants nés vivants au Paraguay à 22,6 pour 1.000 au Chili. Dans ce dernier pays, la diminution est liée à l'expansion systématique des services de santé dans les zones rurales à partir des années 1960, ce qui a influencé également la baisse de la fécondité (Taucher, 1997). On peut dire cependant qu'en Amérique latine, la mortalité des enfants indigènes est pratiquement le double de celle des autres enfants, la moyenne régionale de mortalité infantile dans la population indigène étant de 52,2 pour 1.000, contre 27,6 pour 1.000 dans la population non indigène. De plus, aucun pays latino-américain n'a réussi à remplir l'objectif de la Conférence internationale sur la population et le développement appelant à l'élimination des inégalités entre indigènes et non indigènes.

Graphique 6
AMÉRIQUE LATINE (10 PAYS): TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE
(POUR 1.000 ENFANTS NÉS VIVANTS), SELON CONDITION ETHNIQUE,
RECENSEMENTS 2000



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des micro-données censuelles.

⁸ Méthode de Brass, Manuel X des Nations Unies.

Il convient d'ajouter qu'il n'existe aucune corrélation entre les taux nationaux et ceux des peuples autochtones. En Équateur et au Panama, dont les taux sont relativement bas à l'échelle nationale (de même que pour la population non indigène), les niveaux de mortalité infantile indigène sont supérieurs à la moyenne régionale.

Le lieu d'implantation des groupes autochtones est un facteur crucial pour interpréter ces résultats. Comme on peut le voir à la lecture du graphique 1, 65% de la population indigène du Chili est urbaine, tandis qu'en Équateur et au Panama, seulement 18% et au Paraguay, à peine 8,4%. Sans préjudice de ce qui précède, l'urbanisation de la population n'est pas l'unique phénomène qui peut expliquer les différences qui se font jour.

À l'observation du tableau 2, on constate que s'il est vrai que dans tous les pays examinés la mortalité infantile de la population indigène est plus importante dans les zones rurales que dans les zones urbaines, le fossé existant au détriment des peuples indigènes n'en est pas moins systématique dans les deux zones de résidence. Dans certains pays, la mortalité des enfants indigènes urbains est même supérieure à celle des enfants non indigènes ruraux. Il s'agit donc d'un problème complexe dans lequel interviennent des aspects liés à l'accès (à l'"offre" des services) et des facteurs culturels liés à la demande.

Tableau 2
**AMÉRIQUE LATINE (10 PAYS): TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE
(POUR 1.000 ENFANTS NÉS VIVANTS), PAR CONDITION ETHNIQUE
ET ZONE DE RÉSIDENCE, RECENSEMENTS 2000**

Pays et date du recensement	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 enfants nés vivants)					
	Total national		Zones urbaines		Zones rurales	
	Indigènes	Non indigènes	Indigènes	Non indigènes	Indigènes	Non indigènes
Bolivie 2001	75,9	51,9	60,5	47,4	93,2	65,6
Brésil 2000	37,1	25,0	34,8	23,3	39,0	32,7
Chili 2002	22,6	20,0	20,9	19,9	25,7	20,8
Costa Rica 2000	29,0	16,5	25,8	15,5	29,9	17,6
Équateur 2001	59,3	25,8	34,3	21,3	64,8	32,9
Guatemala 2002	50,3	40,3	46,9	34,6	51,7	45,8
Honduras 2001	36,9	29,3	22,6	21,6	38,2	35,5
Mexique 2000	54,6	33,2	45,1	30,0	60,2	42,5
Panama 2000	54,1	16,2	29,4	14,6	58,5	18,9
Paraguay 2002	82,2	39,1	62,5	38,7	83,5	39,5

Source: Commission Economique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des micro-données censuelles.

Tableau 3
AMÉRIQUE LATINE (10 PAYS): PROGRÈS DANS L'APPROCHE
DES OBJECTIFS SUR LA RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ INFANTILE
DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL SUR LA POPULATION ET DE LE
DÉVELOPPEMENT POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES,
PAR CONDITION ETHNIQUE

Pays et année du recensement	Réduction d'un tiers (par rapport aux chiffres de 1990)	Différences relatives selon la condition ethnique (recensements 2000)	Variation dans les différences relatives, période d'environ 10 ans (estimations indirectes sur la base des recensements 2000)
Équateur 2001	} Objectif national atteint	2,3	Recul
Costa Rica 2000		1,8	Recul
Mexique 2000		1,6	Progrès
Brésil 2000		1,5	Situation stationnaire
Honduras 2001		1,3	Recul
Guatemala 2002		1,2	Progrès
Chili 2002		1,1	Situation stationnaire
Panama 2000	} Objectif nation non atteint	3,4	Recul
Paraguay 2002		2,1	Recul
Bolivie 2001		1,5	Situation stationnaire

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des micro-données censuelles

En ce qui concerne l'objectif établi dans le Plan d'action régional sur la population et le développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le tableau 3 éclaire sur l'avancement des progrès, à partir d'estimations indirectes, réalisées sur la base des informations recueillies au cours de la campagne de recensements de l'an 2000. Les estimations ont porté sur le groupe des femmes de 20 à 29 ans, à une date proche de celle du recensement, et ont été comparées avec les estimations portant sur les femmes de 40 à 49 ans, d'une période historique antérieure (10 ans avant, environ).⁹

Le tableau 3 indique que dans 7 des 10 pays pour lesquels l'information est disponible, l'objectif national de réduire la mortalité infantile d'un tiers entre 1990 et 2000 aurait été atteint. Cependant, bien qu'on puisse en déduire que la mortalité infantile dans la population indigène a baissé, les différences relatives continuent d'exister en 2000. Indépendamment des

⁹ Pour plus de détails sur la méthodologie, voir Manuel X des Nations Unies. Précisons que pour évaluer la diminution des inégalités ont été également observés les résultats afférents au groupe des femmes de 30 à 39 ans, attendu que les données de base sur les femmes de 45 à 49 ans sont souvent sous-estimées et biaisées par des erreurs de déclaration.

bons résultats nationaux, les disparités entre Indigènes et non Indigènes demeurent importantes. Par rapport à un enfant non indigène, la probabilité qu'un enfant indigène meure avant son premier anniversaire est 3,4 fois plus grande (ou 240% supérieure) au Panamá et 10% au Chili.

Enfin, seuls deux pays (le Guatemala et le Mexique) ont réussi à réduire le fossé entre Indigènes et non Indigènes pour ce qui est de la mortalité infantile, permettant d'entrevoir un progrès dans le sens de l'élimination des différences. Dans les autres pays, on observe que les différences relatives se sont maintenues (trois cas) ou se sont aggravées (cinq cas). Reste à signaler que dans aucun pays l'objectif de réduire de 50% les écarts existant entre les taux de mortalité infantile des différents groupes de population n'a été atteint.

B. Éducation

L'éducation, pour remplir l'un de ses objectifs fondamentaux, à savoir, contribuer à instaurer l'égalité des chances entre les citoyens, doit être universelle (UNESCO, 2004). Il existe un consensus général sur le fait que l'éducation constitue un facteur clé pour le développement humain et l'on sait qu'aujourd'hui, en Amérique latine, très rares sont les communautés indigènes qui ne désirent pas y avoir accès (Renshaw y Wray, 2004). Force est cependant de constater qu'au moment d'évaluer la situation de ces populations en matière d'éducation, la tendance est d'ignorer l'ensemble des aptitudes, connaissances et savoirs ancestraux non mesurables à l'aide des paramètres de l'enseignement formel.

Un autre aspect dont il faut tenir compte est celui des langues autochtones qui sont absentes des programmes éducatifs des États. Bien que dans quelques unes des Constitutions nationales, les langues autochtones soient reconnues comme officielles, dans la pratique, l'espagnol (le portugais dans le cas du Brésil) est la langue d'enseignement formel. Néanmoins, certains pays ont avancé considérablement dans la mise en œuvre du projet d'éducation interculturelle bilingue. Pionnier en la matière, la Bolivie est l'un des pays où ce type d'éducation a été le plus répandu et institutionnalisé, et sur la base de la reconnaissance de la différence, institué en véritable politique d'État. Cependant, malgré la participation active des organisations indigènes au projet, son application a été lente et complexe, irrégulière dans le temps et inégale sur l'ensemble du territoire national. Le manque de formation des ressources humaines et de matériel didactique, entre autres difficultés, outre les nouvelles exigences, sont autant de défis à relever (CEPALC/BID, 2005b).

Les objectifs et les cibles de la Déclaration du Millénaire en matière d'éducation sont:

Objectifs de développement du Millénaire:

Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous.

Cible 3. D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

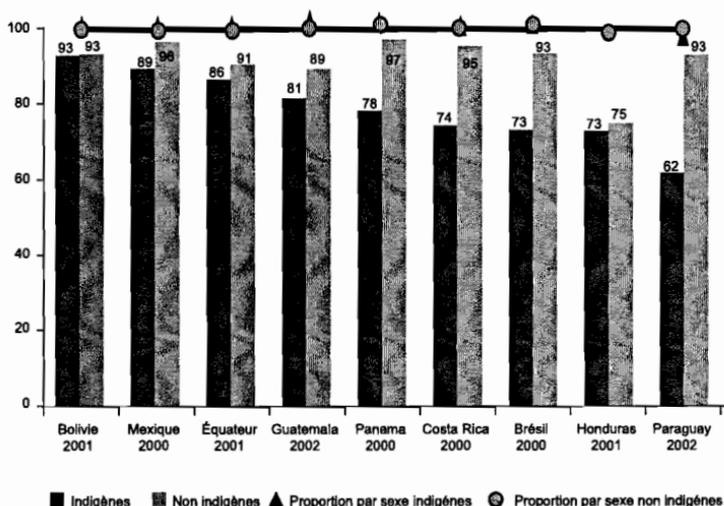
Cible 4. Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et en tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

Le graphique 7 présente les taux de scolarisation des enfants indigènes et non indigènes âgés de 6 à 11 ans. L'accès est pratiquement universel dans tous les pays. Le Honduras serait le pays de moindre couverture, attendu qu'environ un enfant de ce groupe d'âge sur quatre n'irait pas à l'école. À partir de cet indicateur de base d'accès on peut observer des différences en fonction de la condition ethnique dans tous les pays, sauf en Bolivie. Le Paraguay affiche la situation la plus extrême d'inégalité. Pour les politiques publiques, le fait que presque 30% (40% au Paraguay) des enfants indigènes âgés de 6 à 11 ans, ne sont pas scolarisés, ne peut être une donnée négligeable. En Bolivie, l'institutionnalisation de l'éducation interculturelle bilingue semble avoir contribué à diminuer considérablement l'exclusion de la population indigène du système scolaire, dans le cycle primaire pour le moins (CEPALC/BID, 2005c).

Le graphique 7 indique également la proportion par sexe, à savoir le quotient entre les taux de scolarisation des garçons et des filles, multiplié par 100 (population indigène et non indigène).

Graphique 7

AMÉRIQUE LATINE (9 PAYS): SCOLARISATION DES GARÇONS ET DES FILLES DE 6 À 11 ANS, SELON LA CONDITION ÉTHNIQUE ET PROPORTION PAR SEXE



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des micro-données censuelles

En termes de couverture, il n'y aurait pas de différence d'accès à l'éducation primaire selon le sexe. Au Paraguay, la situation serait même sensiblement favorable aux petites filles indigènes (96 garçons scolarisés pour 100 filles). Même si ces résultats sont prometteurs, l'accès constitue seulement le point de départ en matière d'équité éducative, devant être assorti de la qualité, de l'efficacité et de l'adéquation du système. Étant donné que la langue est l'élément fondamental de transmission de la culture, la politique d'éducation interculturelle bilingue représente un pas important pour la diminution des inégalités. Cependant, en étant focalisée quasi exclusivement dans les zones de peuplement indigène, elle ne touche donc pas les autres groupes majoritaires, et ne contribue pas à provoquer les transformations culturelles profondes qui vont dans le sens du respect et de la valorisation de la diversité culturelle (Peredo Beltrán, 2004).

Si la politique d'éducation interculturelle bilingue ne veille pas au développement des compétences sociales, permettant aux Indigènes de s'insérer dans une société multiculturelle, le risque est grand de contribuer involontairement à reproduire la situation d'inégalité entre ces derniers et la population non indigène.

Par ailleurs, la cible 3 met en avant la possibilité pour tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires, ce qui n'est pas le cas actuellement. Afin de tenter d'évaluer cette situation, on peut réaliser une approche moyennant l'examen du cycle scolaire d'une cohorte qui devrait déjà avoir terminé l'enseignement primaire. Pour cela, la proportion de jeunes de 15 à 19 ans ayant terminé leurs études primaires a été calculée.

Le graphique 8 montre clairement la présence d'importantes disparités ethniques et de genre dans plusieurs pays de la région, avec une grande hétérogénéité d'ensemble. La proportion de jeunes non indigènes de 15 à 19 ans ayant achevé leurs études primaires est de 69% et 96% au Guatemala et au Chili, respectivement. Chez les jeunes indigènes, cette proportion est de 21% au Paraguay et de 93% au Chili.

Selon ce critère, dans 7 des 10 pays pour lesquels l'information est disponible, le manque d'équité lié à la condition ethnique est plus évident qu'à l'observation de l'indicateur d'accès à l'enseignement primaire. Le Chili et l'Équateur sont les seuls pays approchant la parité; au Chili, le cycle primaire complet est quasiment universel. Par ailleurs, les différences liées au genre se creusent également et le comportement de la variable s'éloigne des moyennes nationales latino-américaines qui tendent à montrer une situation privilégiée des filles en matière d'éducation (sans que cela ne se reflète cependant dans la situation professionnelle et les salaires féminins, par la suite). Excepté au Chili et au Brésil, dans les pays de la région, les jeunes hommes indigènes de 15 à 19 ans terminent leur scolarité primaire en plus grande proportion que les jeunes filles indigènes. Au Guatemala, pour 100 jeunes filles indigènes ayant terminé le cycle primaire, on compte 143 jeunes hommes indigènes.

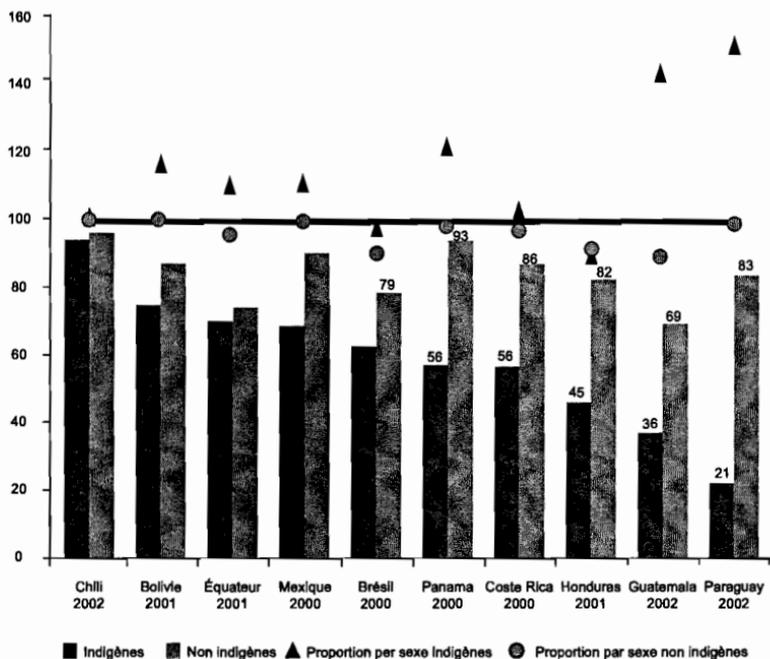
Certes, ces résultats varient selon les zones de résidence – l'accès étant plus limité en milieu rural –, mais les différences ethniques et de genre perdurent même si l'on contrôle ce facteur (voir tableau 5 en annexe).

Les données du tableau 2 en annexe permettent d'inférer que lorsque les jeunes indigènes terminent leur scolarité primaire, ils ont moins de possibilités que les jeunes des groupes majoritaires de continuer leurs études. Ceci se reflète dans le taux de scolarisation des jeunes de 12 à 17 ans qui est inférieur à celui des enfants de 6 à 12 ans dans les deux groupes mais plus bas encore dans le cas des indigènes.¹⁰

¹⁰ Cet indicateur ne mesure pas l'accès à l'éducation secondaire, s'agissant de la population de 12 à 17 ans scolarisée mais tous types d'établissements éducationnels confondus. Par conséquent, si le retard scolaire était supérieur parmi la population indigène, les fossés d'accès par condition ethnique seraient encore plus grands pour l'enseignement secondaire.

Graphique 8

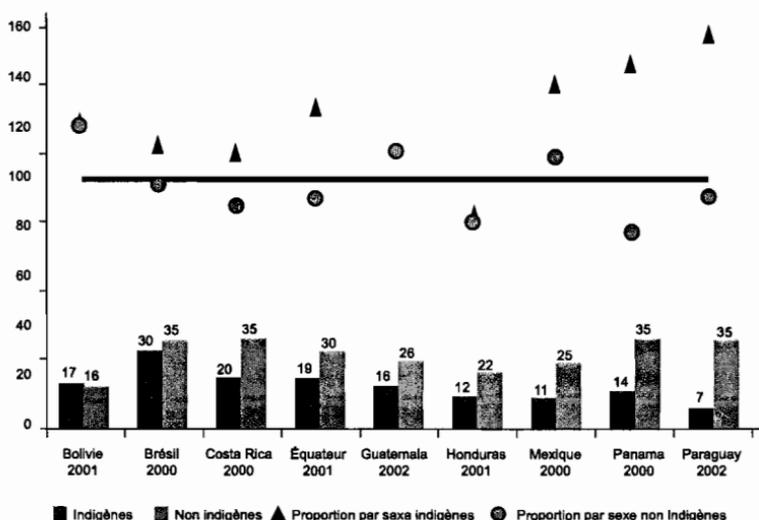
AMÉRIQUE LATINE (10 PAYS): JEUNES DE 15 À 19 ANS AYANT TERMINÉ LE CYCLE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SELON LA CONDITION ETHNIQUE ET LE SEXE, EN POURCENTAGES



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des micro-données censuelles.

Les inégalités d'accès par condition ethnique vont croissant au fur à mesure que l'on avance vers l'éducation supérieure. Ainsi, par exemple, si l'on examine l'indicateur de scolarisation des jeunes de 18 à 23 ans qui, en vertu du système d'éducation officiel, devraient être à l'université, on constate, bien que s'agissant d'un indicateur "brut (qui ne différencie pas le niveau d'études, primaire, secondaire ou universitaire), les taux sont bas en général, toute population confondue, mais les différences ethniques relatives augmentent, sauf en Bolivie et au Brésil (voir graphique 8). Enfin, les différences de genre sont clairement plus marquées dans le monde indigène.

Graphique 9
**AMÉRIQUE LATINE (9 PAYS): POURCENTAGE DE JEUNES DE 18 À 23 ANS
 QUI SUIVENT DES ÉTUDES (TOUS ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIONNELS
 CONFONDUS), SELON LA CONDITION ETHNIQUE ET PROPORTION
 PAR SEXE**



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des micro-données censuelles

VI. Conclusions

L'information présentée dans ce document permet de constater le manque d'équité criant existant entre Indigènes et non Indigènes dans les domaines de la santé et de l'éducation. Ce fossé est le reflet de la discrimination structurelle toujours en vigueur dans les sociétés latino-américaines. Si les inégalités se manifestent avec des intensités différentes selon les pays, elles sont cependant systématiques. On peut même observer des inégalités d'accès liées à la condition ethnique entre les différents groupes d'une même population autochtone, selon leur appartenance ethnique (CEPALC/BID, 2005a, 2005b et 2005c).

Phénomène notable: l'hétérogénéité qui caractérise l'importance absolue et relative de la population autochtone entre les pays, aux extrêmes, la Bolivie (66% de population indigène) et le Brésil (0,4%). Ces différences posent des problèmes complexes qui exigent pour leur résolution une approche locale en matière de définition des politiques publiques visant à diminuer les inégalités. De même, la distribution territoriale actuelle de

la population indigène dans plusieurs pays de la région – qui affichent de forts pourcentages de résidence urbaine – oblige à abandonner le schéma qui consiste à assimiler la condition indigène à la ruralité.

En ce qui concerne la fécondité et la mortalité au sein de la population autochtone, on observe de grandes variations entre pays, mais les taux qui s'y rapportent sont toujours largement supérieurs aux moyennes nationales (sauf dans le cas du Chili où les écarts sont relativement faibles). La structure de la pyramide des âges de la population indigène indique que cette population est encore jeune et que la transition démographique se trouve à une étape liminaire, fait important à prendre en compte lors de la formulation de politiques et de programmes, particulièrement en matière de santé et d'éducation.

C'est ainsi que dans le domaine de la santé, chaque tranche d'âge est liée à des risques de mort différents et à un profil de morbidité particulier (BID/CEPALC/CELADE, 1996). Par ailleurs, attendu que les pays de la région, en moyenne, vivent un processus plus rapide de vieillissement de leur population, si l'on ne prend pas en compte les particularités de la dynamique démographique des peuples autochtones, on risque de déterminer les priorités sur la base du patron général, ce qui contribuerait à la reproduction des inégalités.

Doit-on s'attendre à ce que les populations indigènes suivent le modèle de la transition, avec une tendance à la baisse de la mortalité et de la fécondité similaire à celle des groupes non indigènes des pays de la région? Probablement, pour ce qui est de la mortalité qui devrait connaître des diminutions importantes afin d'éliminer les inégalités entre population indigène et non indigène. Les données sur la mortalité infantile présentées dans ce document sont peu réconfortantes. Outre la grande hétérogénéité existant entre les pays, les brèches sont systématiques, et les pays qui sont parvenus à faire baisser considérablement cet indicateur au niveau national, n'ont pas enregistré le même succès s'agissant de leurs populations autochtones. De fait, au cours des années 1990, le manque d'équité semble s'être renforcé dans tous les pays à l'exception de deux.

Il faut signaler à cet égard que l'augmentation de la couverture du système de santé officiel ne garantit pas en-soi l'atteinte des objectifs fixés. Il est indispensable de mettre en œuvre des programmes spécifiques de santé dans une approche interculturelle qui, sur la base de la reconnaissance d'une vision du monde autre et d'une perception du processus santé-maladie- traitement différente, favorise le dialogue entre le modèle biomédical et la médecine traditionnelle indigène, afin de dépasser les obstacles culturels en matière d'accessibilité.

En termes de fécondité, le nombre des naissances dans la population indigène des pays de la région a également commencé à diminuer, le Chili étant le cas le plus exemplaire. Cependant, les peuples autochtones ayant une conception différente des cycles vitaux et de la reproduction, les modèles génésiques de la société occidentale ne doivent pas leur être imposés; seul doit leur être acquis le droit de décider librement et de manière responsable, du nombre et de l'espacement des naissances au sein de leur famille, disposant pour ce faire de l'information, de l'éducation et des moyens nécessaires (Nations unies, 1995).

En vertu de ce qui précède, les différences de taux de fécondité entre Indigènes et non Indigènes ne sont pas obligatoirement le reflet d'un manque d'équité. Plus encore, l'ambition d'amener les taux des deux groupes à un même niveau pourrait entraîner, de manière implicite ou explicite, l'imposition d'un modèle culturel au détriment de l'autre, et partant, l'augmentation des inégalités et de la discrimination.

Un autre élément doit être pris en compte s'agissant de la dynamique démographique, celui lié aux processus de perte d'identité et de revitalisation culturelle, lesquels ont une incidence directe sur la structure par âge des populations autochtones. Ces processus sont fortement influencés par des facteurs historiques et politiques et s'expriment différemment selon les générations. Dans ce sens, la reconnaissance croissante des droits des peuples autochtones prouve que l'acculturation n'est pas le passage obligé vers la modernisation, bien au contraire, il existe d'autres voies, complexes et plurielles, de revitalisation et d'adaptation culturelles.

En ce qui concerne l'éducation, eu égard aux cibles et objectifs de développement du Millénaire, on peut dire qu'en Amérique latine l'accès à l'éducation primaire est aujourd'hui quasiment universel. Des inégalités selon la condition ethnique persistent cependant; c'est ainsi que dans la majorité des pays pour lesquels les informations sont disponibles, plus de 20% des enfants indigènes en âge scolaire ne sont pas scolarisés. En outre, les données mettent en évidence que la cible relative à l'enseignement primaire complet pour tous sera beaucoup plus difficile à atteindre dans le cas des peuples autochtones.

Aux inégalités liées à la condition ethnique s'ajoutent celles liées au sexe dont les femmes indigènes sont les victimes. Plus on s'élève dans les niveaux éducatifs, plus les possibilités d'accès des jeunes indigènes s'amenuisent et l'écart de genre se creuse.

La situation des pays latino-américains est également très disparate dans ce domaine, tant entre pays qu'en leur sein. L'offre éducative, entre autres facteurs, est plus faible en zones rurales et pratiquement inexistante

dans certaines communautés indigènes. Le panorama est complexe et il est très difficile d'identifier un patron schéma directeur, y compris en milieu urbain ou rural spécifiquement.

La présence d'inégalités dans l'accès à l'éducation – et par conséquent, à l'information – influe sur les décisions et l'autonomie des peuples autochtones. Le défi à relever n'est donc pas seulement parvenir à l'universalité de l'accès à l'enseignement et de la scolarisation effective en termes de durée, afin de niveler la situation entre Indigènes et non Indigènes, mais également réfléchir au type d'éducation et d'écoles adapté aux réalités socioculturelles et linguistiques des différents peuples autochtones. Dans cet esprit, l'éducation interculturelle bilingue s'avère être une proposition intéressante mais elle ne portera ses fruits que si on lui incorpore des contenus et des compétences permettant la réelle égalité des chances dans les sociétés actuelles. De même l'effort demeurera insuffisant si l'approche éducative multiculturelle n'est pas introduite dans toutes les strates sociales de chacun des pays.

La recherche de l'équité, enfin, suppose nécessairement, dans le cas des populations autochtones, l'adoption d'une approche interculturelle accompagnée de la reconnaissance des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de ces peuples. Les inégalités en matière de santé et d'éducation qui se font jour dans ce document ne sont autres que le résultat d'une discrimination d'ordre structurel. Compte tenu de la grande diversité qui caractérise les pays et les peuples autochtones, il est indispensable que l'analyse de l'information sociodémographique soit mise en perspective historique, territoriale et de genre. Seulement alors sera-t-il possible de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes adaptés et efficaces, afin de remplir les engagements internationaux pris par les gouvernements en matière d'équité, engagements qui, par ailleurs, contiennent des objectifs de développement social décidés par les pays eux-mêmes.

Bibliographie

- Albó, Xavier (1999), "Lo indígena en vistas del tercer milenio", document présenté au Congrès d'anthropologie, Arica.
- Bello, Álvaro (2004), "Etnicidad y ciudadanía en América Latina. La acción colectiva de los pueblos indígenas", *Libros de la CEPAL*, N° 79 (LC/G.2230-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), octobre. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.04.II.G.113.

- BID/CEPALC/CELADE (Banque interaméricaine de développement/ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes/ Centre latino-américain de démographie) (1996), "Impacto de las tendencias demográficas sobre los sectores sociales de América Latina", *Série E*, N° 45, Santiago du Chili.
- Boccara, Guillaume (2004), "The mapuche people in post-dictatorship Chile", *Études rurales*, N° 163-164.
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (2002), "Propuesta de indicadores para el seguimiento de las metas de la Conferencia Internacional sobre la Población y el Desarrollo en América Latina y el Caribe", *série Población y desarrollo*, N° 26 (LC/L.1705-P). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.02.II.G.25.
- CEPALC/BID (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes/Banque interaméricaine de développement) (2005a), "Atlas sociodemográfico de los pueblos indígenas de Panamá" (LC/R.2124), Santiago du Chili.
- (2005b), "Atlas sociodemográfico de los pueblos indígenas de Bolivia" (LC/R.2126), Santiago du Chili.
- (2005c), "Los pueblos indígenas de Bolivia: diagnóstico socio-demográfico a partir del censo 2001" (LC/W.24), Santiago du Chili.
- CEPALC/CELADE (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes/Centre latino-américain de démographie) (1996), *Plan de acción regional latinoamericano y del Caribe sobre población y desarrollo* (LC/G.1920) (LC/DEM/G.159), Santiago du Chili.
- Chackiel, Juan (2004), "La dinámica demográfica en América Latina", *série Población y desarrollo*, N° 52 (LC/L.2127-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), mai. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.04.II.G.55.
- Das Gupta, Monica (1989), "The effects of discrimination on health and mortality", document présenté à la vingt-cinquième session de la vingt-et-unième Conférence internationale sur la population, Nouvelle Delhi, 20-27 septembre.
- Del Popolo, Fabiana (2000), "Los problemas en la declaración de la edad de la población adulta en los censos", *série Población y desarrollo*, N° 8 (LC/L.1442-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), août. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.00.II.G.117.

- Hernández, Isabel et Silvia Calcagno (2003), "Bi-Alfa, estrategias y aplicación de una propuesta para el desarrollo indígena", *série Población y desarrollo*, N° 34 (LC/L.1855-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), décembre. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.03.II.G.25.
- Krishna, Anirudh et Elizabeth Shrader (1999), "Social capital assessment tool", Document présenté à la conférence "Capital social et réduction de la pauvreté", Washington, D.C., Banque mondiale, 22 - 24 juin.
- Lynch, J. et G. Kaplan (2000), "Socioeconomic position", *Social Epidemiology*, L.F. Berkman et I. Karachi (eds.), New York, Oxford University Press.
- Moya, José (2005), "Las otras muertes: 20 años de violencia en los Andes del Perú", Salud y desplazamiento [en ligne] <<http://www.disaster-info.net>>.
- Nations Unies (2000), Déclaration du Millénaire (A/RES/55/2), New York.
- (1995), *Population et développement, Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement* (Le Caire, 5 - 13 septembre 1994).
- Oyarce, Ana María, Malva-Marina Pedrero et Gabriela Pérez (2005), "Criterios étnicos/culturales desde/sobre ocho pueblos indígenas de Chile", document présenté au Séminaire international "Pueblos indígenas y afrodescendientes de América Latina et les Caraïbes: relevancia y pertinencia de la información sociodemográfica para políticas y programas", Santiago de Chile, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes(CEPALC), 27 al 29 avril.
- Oyarce, Ana María et Malva-Marina Pedrero (2005), "Diagnóstico epidemiológico con enfoque sociocultural: guía básica para equipos de salud", Santiago du Chili, Ministère de la santé, inédit.
- Peredo Beltrán, Elizabeth (2004), "Una aproximación a la problemática de género y etnicidad en América Latina", *série Mujer y desarrollo*, N° 53 (LC/L.2066-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes(CEPALC), avril. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.04.II.G.9.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) (2004), Deuxième rapport sur le développement en Amérique centrale et au Panama.

- Renshaw, John et Natalia Wray (2004), "Indicadores de pobreza indígena", Washington, D.C., Banque interaméricaine de développement (BID), inédit.
- Schkolnik, S et F. Del Popolo (2005), "Los censos y los pueblos indígenas en América Latina: una metodología regional", inédit.
- Stavenhagen, Rodolfo (2002), "Identidad indígena y multiculturalidad en América Latina", *Revista Araucaria*, N° 7, Seville.
- (1997), "Las organizaciones indígenas: actores emergentes en América Latina", *Revista de la CEPALC*, N° 62 (LC/G.1969-P), Santiago de Chile, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes(CEPALC), août.
- (1996), "The challenges of indigenous development", *Indigenous Development: poverty, democracy and sustainability*, Washington, D.C., Banque interaméricaine de développement (BID).
- Taucher, Erica (2004), "Efectos de los niveles de fecundidad en la salud reproductiva y la mortalidad infantil", La fecundidad en América Latina: ¿transición o revolución?", *série Seminarios y conferencias*, N° 36 (LC/L.2097-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes(CEPALC), mai.
- Taucher, E. et I. Jofré (1997), "Mortalidad infantil en Chile: el gran descenso", *Revista Médica de Chile*, vol. 125, N° 10.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) (2004), "*La conclusión universal de la educación primaria en América Latina: estamos realmente tan cerca*", Santiago du Chili, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- Vallin, Jacques (1994), "La demografía", *Série E*, N° 41, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/Centre latino-américain de démographie (CELADE).
- Villa, Miguel et L. Rivadeneira (2000), "El proceso de envejecimiento de la población en América Latina et les Caraïbes: una expresión de la transición demográfica", *série Seminarios y conferencias*, N° 2 (LC/L.1399-P), Santiago de Chile, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes(CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.00.II.G.88.

Annexe

Tableau 1

**AMÉRIQUE LATINE (9 PAYS): POURCENTAGE DE POPULATION ÂGÉE
DE 6 A 11 ANS QUI FRÉQUENTENT UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE,
PAR ETHNIE, SEXE ET RAPPORT ENTRE LES SEXES,
RECENSEMENTS DE LA SÉRIE 2000**

Pays et dates censales censitaires	Pourcentage de population entre 6 et 11 ans qui fréquente l'école						Rapport entre les sexes (sur 100)		
	Indigènes			Non indigènes			Indigènes	Non indigènes	Objectif
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme			
Bolivie 2001	92,8	93,1	92,5	93,2	92,8	93,6	100,6	99,1	100,0
Brésil 2000	72,9	72,5	73,4	93,2	92,8	93,6	98,7	99,1	100,0
Costa Rica 2000	74,4	72,9	72,4	95,0	94,8	95,2	100,6	99,6	100,0
Équateur 2001	86,3	86,7	85,8	90,8	90,5	91,1	101,0	99,3	100,0
Guatemala 2002	81,0	82,4	79,7	89,1	89,2	89,1	103,4	100,2	100,0
Honduras 2001	72,8	72,3	73,4	75,0	74,4	75,6	98,5	98,5	100,0
Mexique 2000	89,1	89,7	88,5	96,2	96,1	96,4	101,4	99,8	100,0
Panama 2000	78,3	78,9	77,7	97,0	96,8	97,2	101,7	99,6	100,0
Paraguay 2002	61,6	60,3	63,0	92,8	92,3	93,3	95,8	99,0	100,0

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des microdonnées censitaires.

Tableau 2

**AMÉRIQUE LATINE (9 PAYS): POURCENTAGE DE POPULATION ÂGÉE
DE 12 A 17 ANS QUI FRÉQUENTENT UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE,
PAR ETHNIE, SEXE ET RAPPORT ENTRE LES SEXES,
RECENSEMENTS DE LA SÉRIE 2000**

Pays et dates censales censitaires	Pourcentage de population entre 12 à 17 ans qui fréquente l'école						Rapport entre les sexes (sur 100)		
	Indigènes			Non indigènes			Indigènes	Non indigènes	Objectif
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme			
Bolivie 2001	79,1	83,0	75,3	82,9	83,7	82,2	110,2	101,8	100,0
Brésil 2000	72,1	73,3	70,8	85,6	85,4	85,7	103,5	99,6	100,0
Costa Rica 2000	52,9	54,9	50,8	72,5	71,6	73,4	108,1	97,4	100,0
Équateur 2001	51,7	55,8	47,7	69,1	68,7	69,5	117,1	98,8	100,0
Guatemala 2002	62,3	66,7	57,9	73,3	75,0	71,5	115,2	104,9	100,0
Honduras 2001	43,0	41,6	44,5	56,1	53,9	58,4	93,7	92,3	100,0
Mexique 2000	59,0	64,6	53,4	72,1	72,8	71,5	121,1	101,9	100,0
Panama 2000	57,9	64,7	50,8	82,9	81,6	84,2	127,4	96,9	100,0
Paraguay 2002	42,9	46,2	39,4	78,6	79,2	78,0	117,3	101,6	100,0

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des microdonnées censitaires.

Tableau 3

**AMÉRIQUE LATINE (9 PAYS): POURCENTAGE DE POPULATION ÂGÉE DE
18 À 23 ANS QUI FRÉQUENTE UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE,
PAR ETHNIE ET SEXE, ET RAPPORT ENTRE LES SEXES,
RECENSEMENTS DE LA SÉRIE 2000**

Pays et dates censitaires	Pourcentage de population de 18 à 23 ans qui fréquente l'école						Rapport entre les sexes (sur 100)		
	Indigènes			Non indigènes			Indigènes	Non indigènes	Objectif
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme			
Bolivie 2001	17,1	19,1	15,3	15,6	17,3	14,1	124,3	122,9	100,0
Brésil 2000	30,3	32,4	28,2	35,1	34,8	35,3	115,0	98,6	100,0
Costa Rica 2000	19,5	20,5	18,5	35,3	33,4	37,2	110,6	89,9	100,0
Équateur 2001	19,1	21,6	16,8	30,2	29,2	31,2	129,0	93,4	100,0
Guatemala 2002	15,6	19,5	12,1	26,4	28,1	25,0	161,2	112,5	100,0
Honduras 2001	11,8	11,0	12,7	21,6	19,5	23,5	86,8	82,9	100,0
Mexique 2000	11,0	12,8	9,3	25,2	26,5	24,1	138,4	109,9	100,0
Panama 2000	14,1	16,7	11,4	35,3	31,2	39,4	146,6	79,3	100,0
Paraguay 2002	7,0	8,5	5,4	35,1	34,1	36,1	158,4	94,5	100,0

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des microdonnées censitaires.

Tableau 4

**AMÉRIQUE LATINE (10 PAYS): POURCENTAGE DE POPULATION ÂGÉE DE
15 À 19 ANS QUI FRÉQUENTENT UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE,
PAR ETHNIE, SEXE ET RAPPORT ENTRE LES SEXES,
RECENSEMENTS DE LA SÉRIE 2000**

Pays et dates censitaires	Pourcentage de jeunes de 15 à 19 ans qui ont terminé l'enseignement primaire						Rapport entre les sexes (sur 100)		
	Indigènes			Non indigènes			Indigènes	Non indigènes	Objectif
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme			
Bolivie 2001	73,7	79,5	68,4	86,4	86,6	86,3	116,2	100,3	100,0
Brésil 2000	63,7	63,0	64,4	78,6	74,6	82,9	97,8	89,9	100,0
Chili 2002	93,3	92,5	94,0	95,5	95,1	96,1	98,4	99,0	100,0
Costa Rica 2000	55,7	56,1	55,2	86,3	84,5	88,0	101,6	96,1	100,0
Équateur 2001	70,2	74,1	66,7	74,2	72,3	76,2	111,1	94,8	100,0
Guatemala 2002	36,3	42,9	30,0	68,7	64,6	72,7	142,9	88,9	100,0
Honduras 2001	45,1	42,8	47,6	81,6	77,4	85,6	89,8	90,5	100,0
Mexique 2000	68,7	72,4	65,0	90,0	89,7	90,2	111,3	99,4	100,0
Panama 2000	55,8	61,2	50,2	93,3	92,0	94,7	121,8	97,1	100,0
Paraguay 2002	21,4	25,6	16,8	82,8	82,0	83,7	151,9	97,9	100,0

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des microdonnées censitaires.

Tableau 5
AMÉRIQUE LATINE (10 PAYS): POURCENTAGE DE POPULATION ÂGÉE DE
15 A 19 ANS QUI ONT TERMINÉ L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, PAR ETHNIE,
SEXE ET ZONE DE RÉSIDENCE RECENSEMENTS DE LA SÉRIE 2000

Pays, année censitaire et Zone de résidence	Ethnie et sexe					
	Indigènes			Non indigènes		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Urbain						
Bolivie 2001	84,8	89,9	80,4	91,3	91,8	90,7
Bésil 2000	85,7	83,9	87,3	89,2	87,2	91,3
Chili 2002	95,1	94,5	95,7	96,0	95,5	96,4
Costa Rica 2000	79,5	78,6	80,3	90,2	89,3	91,1
Équateur 2001	75,8	78,1	73,8	86,8	86,2	87,3
Guatemala 2002	52,0	58,3	46,2	78,8	80,3	77,5
Honduras 2001	74,4	73,0	75,7	79,7	77,6	81,6
Mexique 2000	76,1	78,6	73,8	92,9	92,7	93,2
Panamá 2000	79,2	89,9	80,4	91,3	91,8	90,7
Paraguay 2002	29,8	37,2	25,2	87,8	87,0	88,6
Rural						
Bolivie 2001	59,0	67,0	50,5	62,1	63,2	60,8
Bésil 2000	41,2	43,1	39,3	67,0	61,8	72,9
Chili 2002	89,2	88,5	89,9	92,3	91,7	93,0
Costa Rica 2000	49,5	50,5	48,5	78,8	77,0	80,8
Équateur 2001	68,6	73,0	64,7	76,8	75,9	77,7
Guatemala 2002	28,6	35,5	22,1	47,3	50,1	44,4
Honduras 2001	41,0	39,1	43,1	51,2	47,3	55,5
Mexique 2000	64,4	68,9	59,7	80,3	79,9	80,6
Panamá 2000	49,5	67,0	50,5	62,1	63,2	60,8
Paraguay 2002	20,7	24,9	15,9	76,0	76,1	76,0

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de traitements spéciaux des microdonnées censitaires.

Analyse individuelle et contextuelle dans l'identification des populations indigènes (Mexique, 1990-2000)

*Daniel Delaunay
Institut de Recherche pour le Développement (IRD)*

Introduction

Presque toutes les études sociométriques relatives aux populations indigènes et d'ascendance africaine ont en commun deux critères d'identification, le plus courant étant celui du territoire: certaines municipalités considérées comme indigènes sont sélectionnées pour en décrire le peuplement. Le deuxième critère concerne les individus et définit une population indigène par rapport au reste de la population. Ce n'est qu'à partir du recensement de 1990 que l'identification socio-économique des populations indigènes du Mexique a pu bénéficier de données censitaires géoréférencées disponibles selon les individus, les ménages et les logements.

Le fait de pouvoir disposer des échantillons censitaires et de nouveaux outils d'analyse permet de conjuguer plusieurs niveaux d'observation et de considérer le contexte territorial des comportements individuels. La plus grande finesse de ce type d'études a donné un nouvel élan à l'observation socio-économique des populations indigènes vivant actuellement l'Amérique latine.

Par ailleurs, toute analyse statistique implique des décisions qui ont des répercussions sur les résultats en termes de recommandations en vue de la prise de décisions politiques. L'identification de ces populations en tant que minorités victimes de discriminations n'est pas seulement une question de déontologie mais aussi d'éthique.

Les arguments exposés ci-après sont basés sur le cas mexicain pour lequel il existe deux échantillons censitaires ce qui permet de suivre l'évolution démoeconomique de 1990 jusqu'à l'an 2000. Ces recensements

ont permis de mesurer l'appartenance à la population indigène en incluant une question sur l'utilisation d'une langue vernaculaire; cette définition sera utilisée comme variable ethnique. Cette information étant déclarée par les personnes interrogées elles-mêmes, il s'agit finalement d'une autoattribution susceptible d'évoluer avec le temps.

La première partie de cet article sera consacrée à l'étude des difficultés que présente le traitement de la variable ethnique mesurée sur la base des individus. La deuxième partie correspond à une analyse contextuelle effectuée à des niveaux multiples qui englobe à la fois les individus et les territoires et qui sera centrée essentiellement sur la situation économique des individus, sur la base des revenus déclarés.

I. Comment décrire la population indigène?

La population indigène est souvent décrite sur la base des caractéristiques captées par les différents recensements. Cette description, variable par variable, est toutefois trompeuse car elle fait un amalgame entre diverses influences associées à la variable ethnique (Nopo et coll., 2003; Patrinos, 2000) Pour illustrer ce propos, nous tenterons de répondre à une question très simple: les indigènes gagnent-ils la même chose que le reste de la population?

Le tableau 1 contient l'information relative aux revenus mensuels par personne active, exprimée en nombre de salaires minima. Les données relatives aux revenus déclarés en l'an 2000 démontrent que les revenus des indigènes représentent 38% du revenu moyen des autres mexicains. La scolarité et l'activité économique expliquent également cette différence qui ne peut être attribuée uniquement à l'appartenance ethnique. Cet écart diminue si la comparaison n'implique que les personnes alphabétisées et se réduit encore davantage pour les personnes ayant fréquenté l'école primaire. Dans le secteur primaire de l'agriculture et de l'exploitation minière, la disparité s'accroît, alors qu'elle diminue dans les cas des activités des services ou dans le secteur secondaire. Pour isoler l'effet unique de l'appartenance ethnique, il faut comparer les groupes homogènes par rapport aux autres caractéristiques qui ont une influence sur le revenu.

Comment obtenir ce résultat sans multiplier à l'infini les comparaisons de cas particuliers? Il faut utiliser des modèles de régression qui sont essentiellement de deux types. Le premier pourrait être qualifié de "modèle identitaire", car il consiste à évaluer la probabilité d'appartenance au groupe ethnique en fonction d'une sélection de caractéristiques individuelles.

Tableau 1
**MEXIQUE: REVENUS DÉCLARÉS EN 2000 PAR DES INDIGÈNES ET
 NON INDIGÈNES EN FONCTION DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES
 ÉDUCATIVES ET PROFESSIONNELLES**

Revenus en 2000, exprimés en nombre de salaires minima par Groupe par rapport à celui d'autres mexicains	Population indigène	Autres mexicains	Revenus des indigènes (pourcentage)
Groupe			
Population totale (12 ans et plus)	29	3,36	38%
Population sachant lire et écrire	53	3,46	44%
Ayant terminé l'école primaire	0,95	2,07	46%
travaillant dans les secteurs agricole et minier	0,45	19	38%
Travaillant dans les services	38	2,23	62%
Travaillant dans l'industrie manufacturière	67	2,53	66%

Source: Recensement de la population et du logement, 2000 (échantillon censitaire de 10%).

Tableau 2
**MEXIQUE: DISCRIMINATION ÉCONOMIQUE SELON LE MODÈLE
 "IDENTITAIRE" ET LE CONTRÔLE DE DIFFÉRENTS FACTEURS ÉDUCATIFS
 ET PROFESSIONNELS**

Rapport de probabilité ¹ Caractéristiques individuelles	Modèle A	Modèle B	Modèle C	Modèle D	Modèle E	Modèle F
Revenus (par catégories de SM) ²	0,46	0,51	0,8	0,66	0,66	0,87
Âge (par tranche de 10 ans)	1,11	1,02	0,96	0,96	0,96	1,02
Alphabète ou analphabète		0,26	0,38	0,42	0,42	0,53
<i>Scolarité</i>						
Primaire/sans instruction			0,96	0,99	0,99	0,83
Post primaire/ sans instruction			0,38	0,46	0,46	0,36
<i>Secteur d'activité</i>						
Secondaire ou agriculture et industrie minière				0,42	0,42	0,57
Tertiaire ou agriculture et industrie minière				0,38	0,38	0,54
N'a pas émigré ou a émigré					0,94	0,44
Territoires ethniques					

Source: Recensement de la population et du logement, 2000 (échantillon censitaire de 10%).

¹ La probabilité associée à un événement est le quotient entre la probabilité que celui-ci se produise par rapport à la probabilité qu'il ne se produise pas: Probabilité p/1-p.

² Quatre catégories: inférieur à un salaire minimum (SM), entre un et deux, entre deux et trois, et quatre et plus.

Le deuxième concerne un phénomène en particulier, en l'occurrence la pauvreté, et introduit la variable ethnique afin de vérifier si celle-ci contribue à la variation du phénomène en question. Diverses formulations de ces deux modèles seront présentées pour démontrer que l'interprétation de la discrimination à l'égard d'une minorité raciale ou ethnique dépend des facteurs inclus dans le modèle et de leurs rapports d'interdépendance.

Ce modèle qui permet d'identifier la population indigène aborde directement la variable ethnique; celle-ci est dichotomique, dès lors que l'individu parle la langue vernaculaire ou pas. On utilise donc un modèle logistique puisque les paramètres considérés sont des rapports de probabilité. S'ils sont supérieurs à 1, la caractéristique augmente le "risque" d'être indigène ou, plus précisément, indique que les indigènes sont relativement plus nombreux par rapport à cette caractéristique.

Les six modèles présentés correspondent à six sélections de caractéristiques visant à décrire la population indigène. Le facteur revenu est introduit dans chacun des modèles afin de démontrer que l'appréciation de la situation économique des indigènes mexicains dépend de la prise en considération ou non des autres facteurs qui les identifient en tant que tels et qui ont également une influence sur le revenu. Celui-ci est exprimé en nombre de salaires minima et en fonction de cinq catégories (inférieure à un, de un à deux, de deux à trois, de trois à quatre et supérieur à quatre); en d'autres termes, le fait de passer à une catégorie supérieure de revenus réduit de 54% (1-0,46), dans le modèle A., le "risque" d'être indigène, c'est-à-dire son importance relative. Au niveau proche de l'unité, la différenciation entre les indigènes et les autres est plus floue. Le modèle A mesure les écarts de revenus tout en contrôlant l'effet de l'âge, puisque celui-ci s'accompagne d'une augmentation des revenus, et, dans le même temps, les générations plus âgées déclarent en plus grand nombre leur appartenance à la population indigène. Il est donc possible de comparer la situation économique en contrôlant le double effet de l'âge. Le modèle C contrôle l'effet de l'éducation (alphabétisme et scolarité), ce qui réduit la discrimination économique associée à l'ethnie. Dans le modèle E, la discrimination diminue même en considérant les écarts de revenus entre les secteurs d'activité et la présence très importante des indigènes dans le secteur agricole où les rémunérations sont plus faibles. Cette comparaison fait apparaître qu'il n'existe pas une seule évaluation possible de la discrimination économique vis-à-vis des indigènes mais bien plusieurs, et ceci selon la façon dont le groupe est décrit. Cet état de choses a bien entendu des conséquences sur les recommandations de politique.

Au-delà de cette observation, les résultats permettent d'élaborer le profil de la population indigène: l'importance de l'analphabétisme, le déficit en termes de scolarité au-delà de l'école primaire, la présence dominante dans l'agriculture.

Une deuxième façon, symétrique cette fois, d'évaluer l'effet impliqué par l'appartenance à une ethnie consiste à modéliser un phénomène et à introduire le bilinguisme en tant que variable explicative, avec d'autres caractéristiques qui contribuent à sa variation. Conformément à l'analyse sur le plan économique, on a évalué le risque de pauvreté, c'est-à-dire le fait de percevoir un revenu inférieur au salaire minimum légal fixé pour les personnes actives (ce qui exclut les étudiants et les retraités mais inclut ceux qui sont à la recherche d'un emploi).

Le tableau 3 présente le même type d'informations que le tableau 2 mais de façon plus schématique. En prenant en compte la seule appartenance ethnique, le risque d'être pauvre est 5,5 fois plus important. En comparant les personnes ayant la même scolarité, la condition d'indigène multiplie par 3,5 le risque d'être pauvre et par 2,62 en contrôlant le secteur d'activité et la migration. Le fait de ne pas émigrer double pratiquement le risque de pauvreté.

Le modèle D introduit le facteur qui fera l'objet de la deuxième partie de cette étude, à savoir les différences économiques entre les territoires ethniques qui contribuent largement à la pauvreté indigène (presque 50%). Si toutes les personnes étudiées résidaient dans des municipalités métissées (entre 0,5% et 27% de la population indigène), le fait d'être indigène n'augmenterait le risque de pauvreté que de 40%.

Tableau 3
**LE RISQUE DE PAUVRETÉ EN 2000 EN FONCTION DE L'APPARTENANCE
 ETHNIQUE ET DES CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES ET
 ÉDUCATIVES**

(moins d'un salaire minimum par personnes actives)

Rapport de probabilité: Caractéristiques individuelles	Modèle A	Modèle B	Modèle C	Modèle D
<i>Être indigène</i>	5,51	3,57	2,67	1,40
Âge (par tranche de 10 ans)		0,93	0,92	0,93
Sait lire ou écrire ou pas		0,48	0,61	0,64
<i>Scolarité:</i>				
Primaire/sans instruction		0,65	0,68	0,66
Post Primaire/sans instruction		0,20	0,28	0,27
<i>Secteur d'activité:</i>				
Secondaire ou agriculture			0,11	0,11
Tertiaire ou agriculture			0,21	0,22
A émigré ou pas			1,88	1,76
Territoires ethniques			

Source: Recensement de la population et du logement, 2000 (échantillon censitaire de 10%).

Ces modèles constituent des instruments très efficaces car ils donnent une vision synthétique de la discrimination résultant de l'appartenance ethnique. Contrairement à ce qui se passe dans les études de cas où les comparaisons portent sur des groupes homogènes, il est possible de faire des comparaisons précises et contrôlées pour l'ensemble de la population et, en particulier, dans le temps.

Le tableau 4 présente quatre modèles identiques pour les années 1990 et 2000. L'absence d'écart significatif entre les rapports de probabilité est signalée par une flèche horizontale. Les trois premiers (A, B et C) ne comprennent que les caractéristiques individuelles et rendent compte d'une dégradation relative de la situation économique des populations indigènes durant cette décennie.¹ Dans les trois modèles, le risque de pauvreté associée au fait d'être indigène augmente en l'an 2000. Leur situation s'est améliorée en termes de scolarité, de même que sur le plan de leur distribution par secteur d'activité; et pourtant, la discrimination économique à leur égard s'est accrue. Par exemple, en 1990, le fait de

¹ En termes absolus, le revenu déclaré par les indigènes qui ont un emploi est de 37 en 1990 et de 35 en 2000, alors que les non-indigènes déclarent 2,81 en 1990 et 3,32 en 2000.

travailler dans le secteur secondaire, par rapport à un emploi dans le secteur primaire (modèle C) réduisait le risque de pauvreté de 81% (1 - 0,19; en l'an 2000, travailler dans le secteur secondaire plutôt que dans le primaire réduisait ce risque de 89% (1 - 0,11. Le principal facteur de différenciation des revenus en l'an 2000 par rapport en 1990 n'est pas seulement le secteur d'activité; les conditions de scolarisation et de travail introduites dans le modèle produisent le même effet. Le modèle suivant (D) semble indiquer que cette aggravation est également due à un creusement des inégalités régionales. Ceci explique le rôle croissant de la migration dans la lutte contre la pauvreté: en effet, continuer à vivre à l'endroit où on est né augmente le risque de pauvreté de 33% en 1990 à 80% en l'an 2000. Cette mesure correspond à la moyenne pour tous les Mexicains mais, si l'on ne considère que la population indigène, le fait de ne pas émigrer multiplie par 5 le risque de pauvreté; en d'autres termes, la nécessité économique d'émigrer est, chez eux, beaucoup plus déterminante en l'an 2000 (en 1990, le fait de ne pas émigrer multipliait par 2 le risque de pauvreté).

Tableau 4

MEXIQUE: VARIATION DU RISQUE DE PAUVRETÉ ENTRE 1990 ET 2000 EN FONCTION DE L'APPARTENANCE ETHNIQUE ET DES CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES ET ÉDUCATIVES

Rapport de probabilité	Modèle A	Modèle B	Modèle C	Modèle D
<i>Caractéristiques individuelles</i>				
Être indigène	5,04 ↑ 5,51	3,46 ↑ 3,57	2,53 ↑ 2,67	1,65 ↓ 1,40
Age (tranche de 10 ans)		0,91 → 0,93	0,91 → 0,92	0,91 → 0,93
Savoir lire ou être analphabète		0,51 ↓ 0,48	0,69 ↓ 0,61	1,71 ↓ 1,64
<i>Scolarité</i>				
Primaire/sans instruction		0,81 ↓ 0,65	0,82 ↓ 0,68	0,81 ↓ 0,66
Post primaire/sans instruction		0,32 ↓ 0,20	0,45 ↓ 0,28	0,44 ↓ 0,27
<i>Secteur d'activité</i>				
Secondaire ou agriculture et industrie minière			0,19 ↓ 0,11	0,20 ↓ 0,11
Tertiaire ou agriculture et industrie minière			0,28 ↓ 0,21	0,29 ↓ 0,22
A émigré ou pas			1,33 ↑ 1,88	1,28 ↑ 1,76
Territoires ethniques			

Source: Recensement de la population et du logement, 1990 (échantillon censitaire de 1% en 1990 et de 10% en l'an 2000).

Toutefois, cette évolution négative peut, comme on le verra plus tard, être interprétée de façon plus nuancée en tenant compte de la possibilité que certaines personnes dont la situation économique et sociale s'est améliorée renoncent à l'identité indigène.

II. L'analyse statistique: un instrument de politique sociale?

Les exemples font apparaître que les méthodes les plus sophistiquées, ne suffisent pas à faire de l'analyse statistique un instrument de politique sociale. Plusieurs questions restent sans solution et exigent un dialogue avec la société civile, les organisations indigènes et les responsables politiques.

Une première série de questions concernant la position de la variable ethnique dans la hiérarchie des facteurs (Travassos et coll., 2004). L'identité indigène peut, en effet, faire l'objet de diverses, lectures statistiques, chacune apportant sa propre appréciation pour définir les discriminations existantes à l'égard de ces populations. L'appartenance ethnique étant un droit fondamental, il est souhaitable d'introduire cette variable à la fin de la construction de modèles après avoir contrôlé les autres influences. Les politiques doivent accorder la priorité aux mesures en matière d'éducation (Muñoz Cruz, 1999), d'accès aux ressources, le développement local. L'analyse statistique permet d'estimer leur impact et leur dosage. Conformément à cette logique, l'application d'une discrimination positive est justifiée, du point de vue statistique, lorsque, après avoir introduit tous les autres facteurs, la variable ethnique conserve une influence négative. Cette procédure pose deux types de problèmes:

- Certaines variables considérées par les statisticiens comme des variables de contrôle peuvent être perçues par les indigènes comme des formes inacceptables de discrimination (par exemple, la scolarisation inégale) ou comme des composantes fondamentales de leur identité (la ruralité) et être considérées comme des facteurs tout aussi important que l'appartenance ethnique ou culturelle (Feiring et coll., 2003). Le modèle statistique doit donc, dans sa construction, tenir compte du fait que la hiérarchie des facteurs obéit à un choix politique et concerté (Gonzalez, 2000).
- Une deuxième contrainte concerne les limitations des modèles statistiques qui impliquent toujours une part d'indétermination (les éléments dits "résiduels" de la régression). L'évaluation de la discrimination associée à la variable ethnique devient donc incertaine

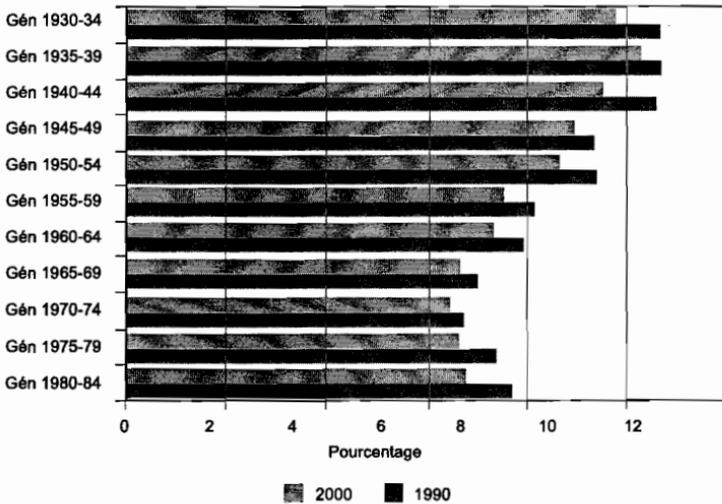
car elle risque d'être attribuée à l'influence de facteurs non observés. La section suivante sera concentrée à l'étude de l'effet, rarement pris en compte, du contexte territorial.

Finalement, il est logique de mettre en cause la précision de la variable ethnique (Lavaud et Lesthage, 2002). Les carences de l'auto déclaration ont fait l'objet de nombreux commentaires critiques mais ces critiques portent beaucoup moins sur les conséquences de ces carences et les biais qui en résultent. Cette situation s'explique peut-être par une certaine conception naturaliste qui tend à considérer que l'appartenance ethnique est quelque chose qui s'hérite comme la race, la langue maternelle le lieu d'origine et reste acquise pour toujours. Il semble au contraire qu'un individu est tout à fait libre de l'abandonner et de la revendiquer. Ceci nous oblige à évaluer cette renonciation et à tenter de déterminer le profil des individus qui ne reconnaissent pas leur origine indigène.

Pour évaluer le degré de renonciation, il suffit d'étudier chaque génération entre 1990 et 2000 pour observer l'évolution de la composante indigène de la population. Le graphique 1 fait apparaître une réduction considérable, en une décennie, du nombre relatif d'individus bilingues (entre 6 et 10%) toutes générations confondues. La surmortalité des indigènes et une émigration internationale probablement plus importante pourraient expliquer cette diminution dans toutes les tranches d'âge, mais certainement pas à une échelle aussi importante.

Il faut également étudier de près l'augmentation de la proportion des indigènes dans les générations récentes, depuis les années 70; celle-ci peut être attribuée à une transition retardée de la fécondité qui a été mise en évidence dans plusieurs études. Il s'agit d'un phénomène de reconquête démographique des populations indigènes qui pourrait avoir d'importantes conséquences sur l'avenir du peuplement.

Graphique 1
PROPORTION DE POPULATION INDIGÈNE, PAR GÉNÉRATION



Source: Recensement de la population et du logement, 1990, 2000; échantillon censitaire.

Les données censitaires ne permettent pas de décrire les personnes qui renoncent à leur origine indigène. Plusieurs indices suggèrent que cette renonciation concerne davantage les indigènes qui reçoivent une meilleure scolarisation, obtiennent une réussite sociale ou économique ou tout simplement qui migrent vers la ville. En d'autres termes, les recensements ne captent pas tout à fait ou captent mal la promotion sociale des indigènes et ne prend en considération que les plus pauvres. Ce biais accentue l'image d'une population indigène pauvre, rurale, paysanne et moins scolarisée. Une identification ethnique par phénotype aurait probablement donné lieu à une perception plus favorable et plus précise. Cette observation cherche à nuancer le résultat statistique qui indique un appauvrissement de la population indigène entre 1990 et l'an 2000 (tableau 4), ce qui peut s'expliquer par le fait que les plus fortunés d'entre eux ont tendance à délaisser une origine mal considérée.

III. Définitions territoriales et individuelles: une analyse à niveaux multiples indispensable

Au Mexique, presque toutes les descriptions ethniques connues concernent, non pas les individus bilingues, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, mais les habitants des municipalités peuplées par des établissements indigènes (Ham et Villagómez, 2001; Fernández Ham, 1994; Valdès, 1989). Cette démarche, qui résulte des données divulguées jusque 1980, est très contestable et ne s'avère guère utile aux fins de l'analyse.

- L'identification indigène est dépendante d'une limite de classification. On applique souvent la moyenne municipale (27% des bilingues) alors qu'elle ne correspond ni à la proportion nationale (7%), ni à aucune majorité au sein de chaque municipalité.
- Cette classification considère comme indigènes une majorité des Mexicains qui ne le sont pas et qui vivent sur un territoire où la limite de 27% est dépassée. Il s'agit de déterminer si les différences individuelles restent les mêmes lorsqu'elles se présentent dans un même contexte.
- Cette classification ignore également les indigènes qui vivent en dehors de leur "territoire", alors que la migration implique une éventuelle amélioration de la situation économique ou d'autres variations de leur profil.

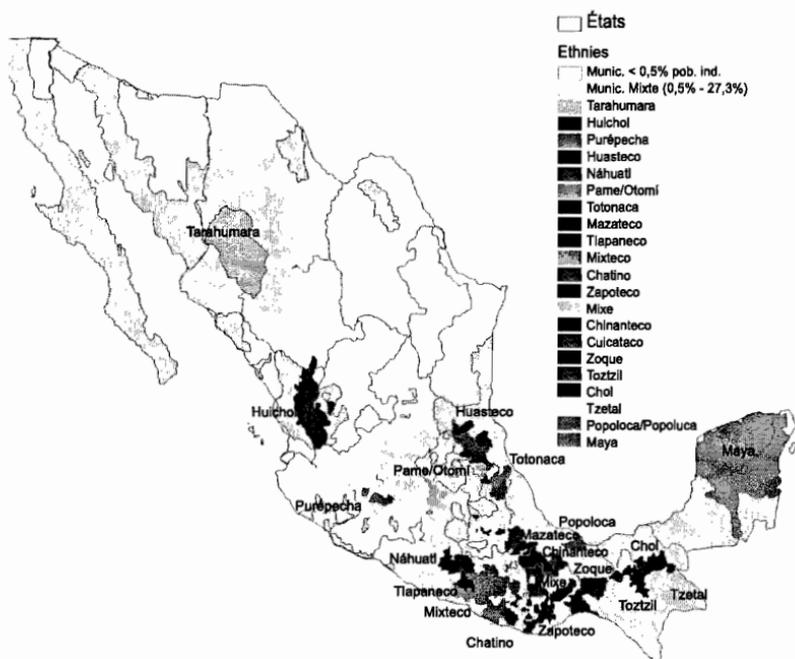
Tableau 5
ÉCARTS DE REVENUS ENTRE INDIGÈNES ET NON-INDIGÈNES,
EN FONCTION DE LA DIVISION TERRITORIALE, 2000

Division ethnique du territoire national:		Parle une langue autochtone	Ne parle qu'espagnol	Écart
Non-indigène (< 0,1%)	Individus	3,37	3,34	0,03
	Moyenne du ménage	2,03	1,54	0,49
Métis (0,1%-27%)	Individus	2,22	3,42	-1,20
	Moyenne du ménage	1,14	1,62	-0,48
Indigène (> 27%)	Individus	0,86	2,05	-1,19
	Moyenne du ménage	0,41	0,91	-0,50

Source: Recensements de la population et du logement, 2000; échantillon censitaire de 10%.

Pour illustrer l'éventuelle influence du lieu d'implantation, le tableau 5 présente une comparaison entre les différences individuelles de revenus en fonction d'une simple répartition territoriale en trois groupes. Dans les municipalités non indigènes, il existe moins de 0,1% de bilingues; pour les territoires métissés, ce pourcentage varie entre 0,1% et 27% et dans les territoires indigènes, la proportion de population indigène est supérieure à 27%. Ces résultats rendent compte de deux phénomènes. En premier lieu, la division ethnique du territoire a de fortes conséquences économiques et en deuxième lieu, les différences entre les deux groupes varient considérablement et s'estompent lorsque les indigènes abandonnent les territoires métissés et indiens, la discrimination étant particulièrement injuste dans ces derniers.

Carte 1
GÉOGRAPHIE ETHNIQUE DU MEXIQUE (1990)^a



Source: Elaboration propre à partir du recensement de la population et du logement, 2000.

^a Les limites et les nombres qui figurent sur cette carte ne reflètent pas leur appui ou acceptation officielle de la part des Nations Unies.

La division territoriale en trois catégories pourrait toutefois faire croire que le peuplement indigène est homogène, ce qui n'est pas prouvé; il faut distinguer les territoires indigènes en fonction de la langue principale qui y est parlée et les comparer avec les territoires métissés et non indigènes, tels qu'ils apparaissent dans la cartographie présentée ici. En outre, pour isoler l'influence du territoire, il faut contrôler l'hétérogénéité individuelle, ce que nous avons fait en nous basant sur deux modèles, celui de l'identité et de la pauvreté que nous avons utilisés à des fins de comparaison dans le temps. Ceci permet de contrôler les caractéristiques éducatives, les secteurs d'activité et l'influence de la migration.

Le tableau 6 présente une information relative à la situation de 7 des 21 territoires indigènes (pour simplifier), par rapport aux territoires non indigènes et métissés. Les deux premières colonnes correspondent au modèle "risque de pauvreté" et les deux suivantes au modèle "identitaire".

La première colonne doit être lue comme un multiplicateur de risque de pauvreté par rapport aux habitants des territoires métissés. Il en ressort que le fait de vivre sur des territoires non peuplés par des indigènes, plutôt que dans un contexte métissé, se traduit par une réduction de 16% du risque de pauvreté. Ce risque est multiplié par quatre fois et demie pour les habitants du territoire chol au Chiapas, par trois dans la zone nahuatl, et un peu plus encore dans la zone huastèque dans la région de Veracruz. Pour des individus ayant un âge, une scolarité et une activité comparables, le simple fait de naître et de résider à cet endroit implique de profondes différences économiques.

Tableau 6
VARIATIONS TERRITORIALES DE LA CONDITION INDIGÈNE
(rapport de probabilité)

Territoires indigènes	Être pauvre		Être indigène	
	Appartenance au territoire ethnique	Être indigène	Types de revenus	A migré
Métis (0,5%-27,3%)	Référence	16 ↑	0,87 ○	2,44
Non-indigène (< 0,5% pop. indigène)	0,84 ↓	0,90 ↓	0,95 ○	5,37
Maya	71 ↗	75 ↑	0,77 ○	0,57
Chol	4,52 ↗↗	32 ↑	05 ○	0,10
Chatino	85 ↗	0,59 ↓	32 ○	0,20
Náhuatl	2,96 ↗↗	63 ↑	0,82 ○	0,32
Pame/Otomi	78 ↗	33 ↑	0,92 ○	0,19
Huastèque	3,33 ↗↗	2,24 ↑	0,68 ○	0,18
Tarahumara	51 ↗	53 ↑	0,91 ○	0,31

Source: Recensements de la population et du logement, 2000; échantillon censitaire de 10%.

La deuxième colonne correspond au risque individuel associé à l'appartenance indigène sur chaque territoire. Toutes les flèches ascendantes indiquent une discrimination économique à l'encontre des indigènes, qui s'avère plus prononcée dans la zone maya et la zone huastèque, alors que les flèches descendantes correspondent au contexte favorable aux populations indigènes. Dans les zones métissées, le fait d'être indigène augmente de 16% le risque de pauvreté alors qu'il le réduit de 10% dans les zones non indigènes et de 41% sur le territoire *chatino*.

La troisième colonne évalue la situation économique introduite dans le modèle identitaire. Celui-ci considère le revenu, et non pas le risque de pauvreté. Les valeurs supérieures à un (Chol et Chatino) indiquent que les indigènes accèdent plus facilement aux catégories supérieures de revenus. Dans les territoires où la valeur est inférieure à l'unité, les indigènes se heurtent à un contexte défavorable. Les résultats se confirment dans la colonne 2, à l'exception de deux territoires (Chol et non indigène). Quoi qu'il en soit, sortir de la pauvreté ne revient pas à devenir riche.

La dernière colonne rend compte de la migration en fonction du lieu de naissance et les résultats ne constituent pas une surprise: en dehors de leur territoire, les indigènes sont des immigrants. Mais sur les terres indigènes, leur mobilité est variable: elle est très marquée dans l'espace maya, avec une contribution extérieure nettement plus importante, et très faible dans le territoire Chol. Ceci démontre également le faible degré d'attraction de certaines terres indigènes.

Cette simple comparaison entre territoires confirme que le seul lieu d'implantation pourrait s'avérer discriminatoire. De même, ces résultats confirment l'importance de l'association entre les individus et les contextes dans une même analyse à niveaux multiples (Delaunay, 2003). Dans le cas contraire, l'analyse pourrait conduire à deux erreurs: considérer que l'individu est indépendant de son milieu social, géographique ou culturel, ce qui est particulièrement contestable dans le cas de la variable ethnique qui présente une forte connotation territoriale et culturelle; de même, en examinant que les données globales, en particulier au niveau municipal, on court le risque de commettre une erreur dite "écologique" qui consiste à attribuer à l'individu les mécanismes observés au sein d'un groupe social ou d'une communauté.

Les modèles à niveaux multiples permettent d'observer les différences territoriales de façon plus fine, par exemple en fonction de la division municipale qui correspond au niveau des politiques locales. De plus, il ne suffit pas d'observer ces différences; il est même souhaitable de les expliquer par les caractéristiques de chaque municipalité. Il est

inutile de présenter plus en détails ces modèles; il suffit de les illustrer par la présentation du revenu moyen des ménages, exprimé en nombre de salaires minima.

Le tableau 7 présente, en parallèle, les caractéristiques du chef de ménage et les descriptions municipales, afin d'illustrer la similitude des deux approches.

Cuadro 7
MEXIQUE: MODÈLE À NIVEAUX MULTIPLES DU REVENU MOYEN DES MÉNAGES EN FONCTION DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES

À l'échelon du ménage		À l'échelon municipal	
Caractéristiques	Coefficients	Caractéristiques	Coefficients
Intersection	-1,485 ↔		
Âge	0,008 ↑		
Capital humain	Sait lire ou écrire c. ne sait pas	0,028 ↑	
	Scolarité:	Pourcentage de population	
	• Primaire c. pré primaire c.	Ayant terminé le secondaire	-0,003 ↔
	• Post-primaire c. pré primaire		
Économie	Secteur d'activité:	Pourcentages d'actifs en	
	• Tertiaire c. secondaire	agriculture et mines	-0,014 ↑
	• Primaire c. secondaire		
		Pourcentage de PA	0,013 ↑
		Production brute par	0,000 ↔
		personne occupée (1992)	
		Formation brute Fixe par	-0,017 ↔
		habitant(1992)	
Migration	Réside au lieu de naissance	-0,143 ↓	
Ethnie	Ne parle pas la langue autochtone	0,141 ↑	Pourcentage de population indigène -0,002 ↓

Source: Recensements de la population et du logement, 2000; échantillon censitaire de 10%.

Dans les deux cas, le but est d'isoler l'influence de la variable ethnique, tout en contrôlant les autres facteurs qui ont une incidence sur les revenus moyens du ménage, à savoir le capital humain, l'activité économique, la migration. Les flèches horizontales indiquent une absence d'influence, les flèches ascendantes indiquent une incidence favorable sur le revenu et les flèches descendantes un effet négatif. Ce modèle confirme l'existence d'une discrimination économique à l'encontre des ménages indigènes et, avant tout, un préjugé notoire associé aux zones à forte concentration de populations indigènes. Tous les paramètres font ressortir l'avantage économique que représente la migration.

IV. Conclusions

Cet aperçu de la situation économique indigène permet de dégager certaines tendances qui pourraient avoir des implications en termes de politique. Entre 1990 et l'année 2000, la discrimination économique à l'encontre des indigènes ne s'est pas réduite, malgré les progrès enregistrés en matière d'éducation, d'emploi et de l'existence de programmes de développement (notamment, **Progresa**). Les facteurs de discrimination observés en 1990 se traduisent, en l'an 2000, par une marginalisation accrue des indigènes, en particulier à cause des contrastes territoriaux. Dans ce contexte, la principale réponse des individus est la migration. La contribution de la migration à la réduction de la pauvreté est encore plus marquée en l'an 2000. En fait, la mobilité indigène s'accroît à la faveur de nouvelles dynamiques reproductives à partir des années 1980. Des changements interviennent dans les établissements indigènes (Burguete et coll., 2001), à savoir une redistribution qui est facilement mesurable par les indices de concentration territoriale; en effet, comme l'indiquent les chiffres, celle-ci diminue, en fonction de la division municipale, de 0,511 à 0,43 ans entre 1990 et l'an 2000. Il conviendrait d'observer la géographie de cette dynamique indigène dans la zone rurale et dans les villes intermédiaires qui sont peu étudiées. En effet ce mouvement peut engendrer d'éventuelles tensions locales à connotation ethnique. Les migrations peuvent, elles aussi, se traduire par une reconstitution des ségrégations à un autre endroit, en particulier dans les capitales régionales (Urrea Giraldo, 1994) ou dans la ville de Mexico; ces concentrations peuvent, à leur tour, devenir une source de discrimination (McCall, 2001); leur coût élevé est confirmé par les chiffres (Florez et coll., 2001).

Finalement, il est souhaitable de lancer un débat sur la dimension éthique dans ces domaines, en particulier lorsque sont impliquées des minorités désignées par la race, la culture ou la religion. La pauvreté peut, comme les lacunes en matière de santé, conduire à la mort; d'où le devoir moral, en premier lieu, d'analyser l'information disponible et, en deuxième lieu, d'éviter la négligence qui consisterait à ne pas utiliser toutes les données disponibles. Il faut également reconnaître que le choix des variables n'est pas une question purement technique. L'inclusion ou l'omission des influences contextuelles peut modifier l'orientation des programmes mis en place en faveur des individus ou d'une redistribution des ressources et des pouvoirs vers les municipalités.

Bibliographie

- Burguete, J. L. C. et G. P. R. Hernández (2001), "Cambio social y movimientos de población en la región fronteriza de Chiapas", *Convergencia*, vol. 26.
- Delaunay, D. (2003), "Identidades demográficas del poblamiento y de los pueblos indígenas. Un análisis contextual", *Las dinámicas de la población indígena. Cuestiones y debates actuales en México*, F. Lartigue y A. Quesnel (eds.), México, D.F., Centro de Investigaciones y Estudios Superiores de Antropología Social (CIESAS), Institut de recherche pour le développement (IRD), Miguel Ángel Porrúa.
- Feiring, B et otros (2003), *Pueblos indígenas y pobreza: los casos de Bolivia, Guatemala, Honduras y Nicaragua*, Minority Rights Group International.
- Fernández Ham, P. (1994), "La mortalidad infantil indígena en México 1990: una estimación a través de municipios predominantemente indígenas", *Estudios sociodemográficos de pueblos indígenas (LC/DEM/G.146)*, Santiago del Chile, Centre latino-américain et des Caraïbes de démographie (CELADE) – Division de la population de la CEPALC/Centro de Información y Documentación de Barcelona (CIDOB)/Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).
- Florez, C. E., C. Medina et F. Urrea Giraldo (2001), *Understanding the Cost of Social Exclusion Due to Race or Ethnic Background, Latin America and Caribbean Countries*, Cali, Facultad des sciences sociales et économiques, Universidad del Valle.
- González, G. (2000), "Indigenous conflicts, globalization, the press and national States. The case of Chile", *Diálogos de la comunicación*.
- Ham, P.F. et G. S. Villagómez (2001), Comportamiento reproductivo de la población indígena, Consejo Nacional de Población (CONAPO).
- Hutchens, R. (2001), "Numerical measures of segregation: desirable properties and their implications", *Mathematical Social Sciences*, vol. 42.
- Lavaud, J.P. et F. Lesthage (2002), "Contar a los indígenas: Bolivia, México, Estados Unidos", *T'inkazo*, vol. 13.
- McCall, L. (2001), "Sources of racial wage inequality in metropolitan labour markets: racial, ethnic and gender differences", *American Sociological Review*, vol. 66.
- Muñoz Cruz, H. (1999), "Política pública y educación indígena escolarizada en México", *Cuadernos CEDES*, vol. 19.

- Nopo, H., J. Saavedra et M. Torero (2003), "Ethnicity and Earnings in Urban Peru", document présenté à la quatrième réunion sur la pauvreté et la répartition du revenu, La Plata.
- Patrinós, H.A. (2000), "The cost of discrimination: Latin America", *Comparative International Development*, vol. 35.
- Pérez Ruíz, M.L. (1993), "Población indígena y desigualdad: aproximaciones a través de las cifras", *Población y desigualdad social en México*, Héctor Hernández B. y Raúl Béjar Navarro (eds.), Cuernavaca, Morelos, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM).
- Travassos, C. y D. R. Williams (2004), "The concept and measurement of race and their relationship to public health: a review focused on Brazil and the United States", *Cadernos de saúde pública*, vol. 20.
- Urrea Giraldo, F. (1994), "Urban settlers rediscovered: the indigenous presence in Colombian cities", *Estudios sociodemográficos de pueblos indígenas* (LC/ DEM/G.146), Santiago de Chile, Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE) - División de Población de la CEPAL/Centro de Información y Documentación de Barcelona (CIDOB)/Fondo de Población de las Naciones Unidas (FNUAP).
- Valdés, L.M. (ed.) (1989), *El perfil demográfico de los indígenas mexicanos*, México, D.F., Siglo XXI/Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM).





